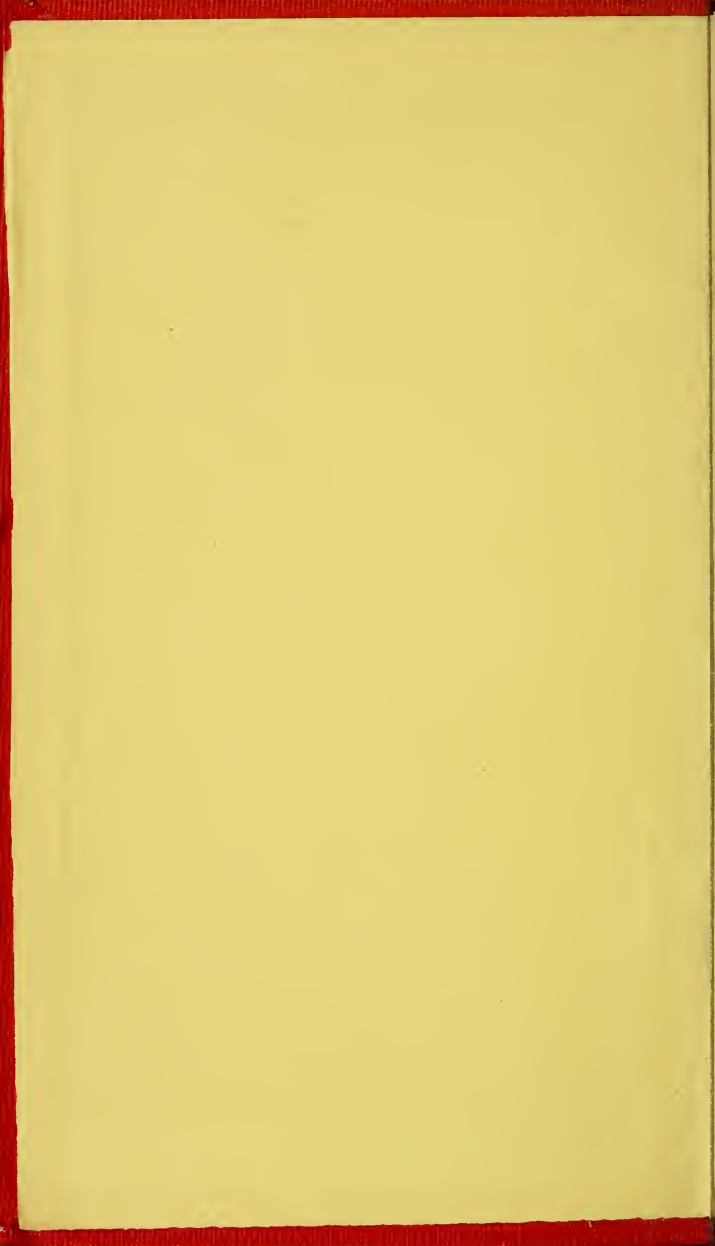




3 1761 04709841 3









POÉSIES FRANÇOISES

DES XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

---

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou  
Caractères elzeviriens de la Librairie Daffis.

~~17614r~~

RECUEIL  
DE  
POÉSIES FRANÇOISES  
DES XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

*Morales, Facétieuses, Historiques*

RÉUNIES ET ANNOTÉES

par MM.

ANATOLE DE MONTAIGLON

et

JAMES DE ROTHSCHILD

TOME XIII



28565-

PARIS  
PAUL DAFFIS, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE  
DE LA BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE  
7, rue Guénégaud

M DCCC LXXVIII

PQ

1103

B5

t. 13



*Le Testament fin Ruby<sup>1</sup> de Turquie,  
Maigre marchand, contrefaisant<sup>2</sup> sotie,  
Puis, à la fin du dernier coplet,  
L'Epytaphe defunct sot Tribolet.*

Ruby de Turquie paraît avoir été un pauvre hère, qui exerçait à Paris le métier de colporteur et simulait la folie, afin d'attirer par ses excentricités les chalands autour de son éventaire. Il se tenait aux environs du Palais, peut-être même dans la grand'-salle, et vivait le plus souvent aux dépens des clercs, qui lui donnaient à manger en écoutant ses sornettes.

Les pierreries, les bijoux et les objets précieux dont il fait la fastueuse énumération, n'étaient sans doute que des imitations sans valeur, et des bimbeloterics à la portée des petites bourses. Notre testateur n'était donc que le prototype d'un de ces marchands ambulants, auxquels la langue populaire de nos jours a donné le nom de « camelots ».

Il est fort probable que le *Testament* que nous imprimons aujourd'hui est l'œuvre de quelque bazochien, qui a voulu conserver le souvenir de son ami. Comme

1. Imp. : *Rubin*. — 2. Imp. : *contrefaisant*.

le *Testament de Jenin de Lesche* et la *Vie et Trespassement de Caillette*, que nous avons imprimés dans le tome X de ce *Recueil* (pp. 369-386), le *Testament fin Ruby* est une imitation de Villon. Il paraît antérieur à la pièce sur Caillette, qui remonte à 1514 (voy. t. X, p. 385), et au *Testament de Jenin de Lesche*, qui doit avoir été composé peu de temps après. Il a été écrit après 1509, date citée dans l'*Epytaphe de Triboulet*, et avant 1514. Fin Ruby était certainement mort à cette époque, car son nom n'aurait pas manqué de figurer à côté de ceux de Gringolet, de Guy et de Colin Bavette, amis ou contemporains de Caillette.

L'*Epytaphe defunct sot Triboulet*, qui suit le *Testament*, a déjà été publiée par M. Joly, actuellement doyen de la Faculté des lettres de Caen, dans un élégant volume intitulé : *La vraye Histoire de Triboulet et autres Poésies inédites, récréatives, morales et historiques des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles* (Lyon, Scheuring, 1867, in-8, pp. 27-30). M. Joly, dans une longue introduction, à laquelle il nous suffira de renvoyer, s'est efforcé de réunir tous les témoignages relatifs au célèbre fou, et de discerner les faits authentiques des anecdotes légendaires qui se sont groupées autour de son nom. « Triboulet était un pauvre insensé, qui courait les rues de Blois au temps de Louis XII » ; le roi le recueillit, lui donna un gouverneur, et le prit avec lui dans ses expéditions d'Italie. Il mourut avant l'année 1514, et ne peut revendiquer l'honneur d'aucun des bons mots qui lui ont été prêtés par les conteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, en particulier par Bonaventure des Périers.

Le texte publié par M. Joly est tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Fonds français, n<sup>o</sup> 1721, fol. 6a, 7b). Un autre texte de l'*Epytaphe de Triboulet* est joint à la *Prenostication Frère Jean Thibault*, que nous imprimons ci-après. Nous avons soigneusement relevé les variantes des imprimés et du manuscrit.

Le *Testament fin Ruby* n'était connu jusqu'à présent

que par l'indication de Brunet (t. V, col. 734), empruntée au Catalogue La Vallière. Cette plaquette avait échappé pendant longtemps à toutes nos recherches; nous avons été assez heureux pour retrouver l'exemplaire unique dans la Bibliothèque Méjanès.

Le sujet du *Testament*, la mention du Palais, des *Quinze Vingtz*, etc., indiquent clairement que cette pièce a été composée à Paris; c'est à Paris aussi qu'elle a dû être imprimée, bien que le nom de Clément Longis ne soit pas mentionné dans le *Catalogue* de Lottin.

Voici la description bibliographique de notre pièce :

LE testament fin rubin [*sic*] de turcquie // Maigre marchand contrefairant [*sic*] sotie // Puis a la fin du dernier coplet // Lepytaphe defunct sot tribolet. — [A la fin :] ¶ Imprime por Clement longis. S. l. n. d. [Paris, vers 1510], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 23 lignes à la page, sans sign.

Au titre, un bois qui représente un homme couché dans un lit, auquel une femme donne à manger; une petite fille, placée derrière la femme, tient un verre et une cruche.

Le v<sup>o</sup> du titre contient 23 lignes de texte.

Le mot *Rubin* au titre est une simple faute d'impression, comme le prouvent les vers 16 et 124, ainsi que la souscription finale.

Biblioth. Méjanès à Aix, n<sup>o</sup> 15430 (exempl. de La Vallière, n<sup>o</sup> 3083, vendu 5 livres en 1783).

**L**'heure est venue qui pour partir me houze<sup>1</sup>, 5  
 Que jà pieçà a des ans plus de douze  
 Que après moy Mort me livre durs assaulx,  
 Et si ne sçay maintenant où me fourre.

1. *Houzer*, *houser* signifie proprement « mettre des hou-

J'ay beau fuyr, me travailler et courre,  
Riens ne vallent mes gambades et saulx. 10

J'ay veu le temps que crioyz bas et hault :  
« Qui veult avoir des chesnes et anneaulx,  
« De mes saphyrs, ymages d'arquemie,  
« Des dyamens, de beaux petis joyaulx,  
« Des vilbrequins, belles brides à veaulx, 15  
« Des bagues d'or et rubys de Turquie? »

J'avoys aussi, puis qu'il fault que le die<sup>1</sup>,  
De belles croix, je ne me mocque mie,  
Que j'apportay du pays de Cancell<sup>2</sup>,  
De fins [e]scrins<sup>3</sup> taillez en Lombardie, 20  
Bouettes de muscz, estrelins de Candie<sup>4</sup>,  
Beaux quarcans d'or, perles orientalles.

Encore avois deux bons chevaulx estables,  
Voire, ou jumens, que tenois en estables<sup>5</sup>,  
Pour me porter [et] mes guillibondaines<sup>6</sup>, 25  
Bariquaires<sup>7</sup> de dyamant mestables<sup>8</sup>,

seaux », mais il a par extension le sens de « préparer quelqu'un pour la route ». Cotgrave cite ce proverbe :

A l'an soixante et douze,  
Temps est que l'on se house.

Cf. t. XI, p. 64.

1. Imp. : *dit*. — 2. Sans doute des croix normandes.

3. Un *escriin*, c'est un petit coffret destiné à renfermer les bijoux ou même simplement des cassolettes. Les « *escriins de Lombardie* » étaient soit en ivoire, soit en cristal de roche, ce qui justifie l'expression « *taillez* ». — 4. Probablement des sequins pour parures. — 5. Imp. : en *l'estable*. — 6. On trouve dans Cotgrave *guillebardeau*, « instrument ». — 7. Les *bariquaires* étaient sans doute de petits barils, faits de bois rares ou de matières précieuses, destinés à contenir des liqueurs fines ou des parfums. (Voy. Laborde, *Glossaire français du moyen-âge*, p. 158.) — 8. Cotgrave traduit le mot *mestable* par « qui est de



*Pathelin et de Esopet les Fables,*  
Esgullettes<sup>1</sup>, rubens, tricquedondaines<sup>2</sup>.

Je vendois potz et cousteaulx d'Alemaigne,  
Fusis d'acier<sup>3</sup>, formaiges de Champaigne, 30  
Tant à Paris, au Lendit<sup>4</sup>, que autres foires ;  
Je me meslois de vendre des enseignes<sup>5</sup>  
Aux estrangiers, pyrouettes<sup>6</sup> et peignes,  
Tant de boys blanc, de bouys, come d'ivoire.

J'estoys joyeux, prest à menger et boire, 35  
Habandonné, voulans à tous complaire  
Et d'un chacun en acquerant la grace,  
Mais maintenant Fortune m'est contraire,  
Quant el<sup>7</sup> me veut de ce monde distraire,  
Qui me contraint à autruy faire place. 40

Il convient donc que mon tresor desplace,  
Soit en billon, en bagues ou en mace<sup>8</sup>,  
Et que à chacun de mes amys en donne.  
Je laysse donc mon manteau et ma tasse,  
Mon bonnet blanc et ma grant tocque grasse 45  
Aux pellerins qui reviendront de Romme.

valeur courante ».

1. Les aiguillettes, qui ne servaient d'abord qu'à lacer les parties de vêtements et d'armures, devinrent par la suite un ornement. « Le mot s'appliquait à la ferrure des lacets, des lanières, etc. » (Laborde, *Glossaire*, p. 123.)

2. Voy. t. XII, p. 43.

3. Des briquets.

4. Voy. sur le Lendit, t. XII, p. 3.

5. Voy. Laborde, *Glossaire*, p. 261.

6. « Sorte de moulin, joyau en forme de jouet d'enfant ».  
(L. de Laborde.)

7. Imp. : elle.

8. En lingot.

Executeurs de mes biens je ordonne  
 Charles, mon sieur, Harpolet, notable home<sup>1</sup>,  
 Qui recepvront tous mes rentes et sens  
 Du Petit Cerf, du Chasteau, de la Pomme<sup>2</sup>, 50  
 Du Plat d'estain<sup>3</sup>, sans oublier la somme  
 De deux mil<sup>4</sup> que ay dessus l'Ostel de Sens<sup>5</sup>.

Je suis recordz maintenant en pensans  
 De mon haubert, de plumes reluysans,  
 Et mes barilz dont j'ay esté seigneur, 55  
 Mes tyrandes<sup>6</sup>, mon gyppon<sup>7</sup> et passans<sup>8</sup>,

1. Imp. : *notables homes*. — 2. Il s'agit sans doute ici du cabaret de la *Pomme de Pin*, cité dans l'*Advocat des Dames de Paris* (t. XII, p. 25). Ce même cabaret figure également dans les *Repues franches*. (Voy. Villon, éd. Jannet, p. 192.) — 3. Il est question du *Plat d'estain* dans une des *Repues franches* :

Le cas advint au *Plat d'estain*  
 [Em]près Saint Pierre des Arsis.

(Villon, éd. Jannet, p. 215.)

Saint-Pierre-des-Arsis était situé dans la cité, près de Saint-Barthélemy. Le cabaret du *Plat d'estain* était donc dans le voisinage du Palais. — 4. Imp. : *deux mille*. — 5. L'*Hôtel de Sens*, bâti par les archevêques de Sens, était voisin de l'Hôtel Saint-Paul, auquel il fut réuni en 1365 (Voy. Piganiol, *Description historique de la ville de Paris*, éd. de 1765, t. IV, p. 173). Un des archevêques de Sens, Tristan Salazar, mort en 1518, le fit reconstruire au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle (*ibid.*, pp. 295, 296); il existe encore aujourd'hui. — 6. *Tyrande* est sans doute le même mot que *tiran*, et désigne le cordon ou le lacet qui sert à fermer un habit, une bourse, etc. — 7. Le *gyppon*, c'était l'habit de dessous. M. Quicherat (*Hist. du Costume*, p. 301) dit que, à partir du règne de Louis XI, cette dénomination fut remplacée dans les pays situés au nord de la Loire par celle de *pourpoint*. On voit par notre pièce que, sous le règne de Louis XII, les Parisiens eux-mêmes l'employaient encore. — 8. Le *passant* était un anneau

Bobelinez<sup>1</sup>, bien cousus et puyssans,  
Que je portoys au Pallays par honneur.

Je les laysse à Martin le sonneur,  
Pour les bailler au regent et seigneur 60  
Des belistres courans parmy la salle,  
Quinemare, des coquins le veneur,  
Mon argentier et premier gouverneur,  
Qui après moy apportera ma malle.

A ces gorriers, portans visage palle, 65  
Rongneux, rafleurs, farcis de grosse galle,  
Pour cest yver, à chacun sa cornette  
Prise aux faulx bourgs de Paris ou aux Halles,  
Je leur laisse tous mes vieulx drapeaux salles  
Et mes brayes, qui ne sont pas trop nettes. 70

Aux Quinze-Vingtz je laysse mes lunettes  
A toutes aages, aussi mes allumettes  
Pour allumer leur chandelle de nuyt,  
Mes gros patins<sup>2</sup>, ma jaquette brunette,  
A ung chacun demy cent de sonnettes 75  
Pour les garder qu'ilz ne facent grand bruyt.

Mon passe temps, mon plaisir et mon bruyt,  
De ma science tout le bien et le fruict  
A ma dame<sup>3</sup> d'Auvergne<sup>4</sup> je le laysse :

indépendant de la boucle, dans lequel on faisait passer le pendant de la ceinture (Laborde, *Glossaire*, p. 431).

1. Rapetassés (Cotgrave). — 2. Le mot *patin* est d'ordinaire appliqué aux socques que les femmes portaient pour les grandir, mais il désignait aussi une chaussure d'hommes. Cf. t. IX, p. 144. — 3. Imp. : A ma *demoy-selle*. — 4. Il s'agit sans doute de quelque auvergnate, que le pauvre colporteur avait pour maîtresse.

Chastaignes, noix, raves et autre fruict, 80  
 Croustes de pain, de pastez, tout luy duyt,  
 Et des oublyes, de peur que trop engresse.

A mon curé et chappellains je laysse  
 Ce qu'ilz me doyvent et, pour leur droit de messe,  
 Je ordonne et vueil que deux mil en monnoye 85  
 Leur soient livrez sans qu'on en face oppresse  
 A noz abbez, religieux, abbesse,  
 Avec tel droit que donner leur souloye.

Aux mendiens<sup>1</sup>, qui ne prennent monnoye  
 Mais pain et vin, aussi leur en donnoye, 90  
 Car duyt estois de leur faire du bien ;  
 Qu'on leur baille la granche<sup>2</sup> de mon oye,  
 Que dès long temps fait engresser j'avoye ;  
 S'ilz ont grant fain, ilz la rongeront bien.

Je ne sçay point que autruy me doyve rien, 95  
 Mais bien je sçay, s'on emporte du mien,  
 Que ce n'est pas sans y laisser la croix.  
 Charles, mon sieur, Harpolet je prie bien  
 Qu'ilz ne layssent autruy piller leur bien  
 Sans avoir soing de plus gros amasser<sup>3</sup>. 100

Encores m'est en memoire venu  
 De dire adieu aux bons clercez du Palays,  
 Car grandement à eulx estois tenu ;

1. C'est-à-dire aux moines mendiants. — 2. La carcasse (Cotgrave). — 3. Les strophes qui précèdent riment *aa b aa b, bb c bb c*, etc., comme le *Dyalogue de Messieurs de Malepaye et de Baillevant*. Les suivantes, qui n'ont que cinq vers, sont de même enchaînées entre elles par la rime.

Je leur laysse ce qu'il m'est survenu  
Depuis qu'ay fait mon testament et lays. 105

De mes repas ont souvent fait les frays,  
Sans que boutasse en ma bource la main ;  
Ilz me devoient ma rente en beurre frays  
Et autres biens que cy devant m'ont fais ;  
Ne me challoit du jour d'huy ne demain. 110

Ilz estoient près de me garnir la main ;  
Quant me tenoient assis en une assiette  
De chair, de vin, de poysson et de pain,  
Garde n'avoys que j'eusse soif ou fain ;  
Mon soing estoit tousjours dire sornettes. 115

Je veulx qu'ilz ayent chacun sa chopinette,  
A desjeuner, du vin blanc au matin,  
Pour les fourrer, mon bonnet de genette,  
Mes gros regnars et ma grande cornette,  
Qu'ilz n'ayent froit après la saint Martin. 120

Je voys mourir ; il fault le pas passer ;  
Nul n'en eschappe, vous ne l'ignorez mye ;  
Tous comme moy vous conviendra passer.  
Souviagne vous de Rubys de Turcquie.

*Cy fine le Testament de Rubys de Turquie,  
et commence  
l'Epytaphe de Triboulet,  
fol du Roy.*

**T**riboulet<sup>1</sup> suis, qu'on peut juger en face 125  
N'avoir esté des plus saiges qu'on face ;

1. Prenostication Frère Jehan Thibault : *Tribolet*.

Voir on le peult à ma teste escornée,  
 Vuyde de sens, de folie atournée<sup>1</sup>.  
 Honneste fus, chacun contrefaisant,  
 Sans jamais estre aux dames mal faisant. 130  
 Du luctz jouay, tabourins<sup>2</sup> et vielles,  
 Herpes, rebecz, doulcines<sup>3</sup>, chalemelles,  
 Fifres, flagolz<sup>4</sup>, orgues, trompes et cors,  
 Sans y entendre mesure ne<sup>5</sup> accordz.  
 En chantz, dances, fis choses non pareilles, 135  
 Mais dessus tous<sup>6</sup> de prescher fis merveilles,  
 Car mon esprit<sup>7</sup>, qui oncques n'eut<sup>8</sup> repos,  
 En vingt parolles faisoit trente<sup>9</sup> propos.  
 Armé à<sup>10</sup> blanc joustay<sup>11</sup> d'espée et lance,  
 Aussi cruel à plaisir qu'à oultrance, 140  
 Paiges je fis trembler<sup>12</sup> comme la fièvre,  
 Fier menasseur et hardy comme ung lièvre.  
 Le Roy adonc me fist mettre<sup>13</sup> à sa table,  
 Où luy donnay maint passe temps notable.  
 Oncques homme il n'eut<sup>14</sup> en son service 145  
 Qui fist<sup>15</sup> si bien comme moy son office.  
 Les Montz passay avec luy sans esmoy  
 Sur ung cheval trop plus saige que moy,  
 L'oyseau sur poing<sup>16</sup> volant par les montagnes,  
 Courant par tout comme en plaines champagnes, 150

1. Ce vers et le précédent m. dans le ms. et dans la Pren.  
 — 2. Ms. : *tabourin*. — 3. Ms. : *doulsaines*; Pren. : *doulceines*. — 4. Ms. : *flajolz*; Pren. : *flageotz*. — 5. Ms. : *ny*. — 6. *Tous* m. dans la Pren. — 7. Test. et Pren. : *Esperit*. — 8. Ms. et Pren. : *Qui n'eut oncques*. — 9. Test. : *Trentes*. — 10. Ms. : *en*. — 11. Pren. : *fourny*. — 12. Ms. et Pren. : *Devant moy pages trembloient*. — 13. Ms. : *seoir*. — 14. Pren. : *qu'il eut*. — 15. Pren. : *Ne fist*. — 16. Test. : *le poing*; Pren. : *le poin*.

L'an mil cinq cens et neuf, lors que<sup>1</sup> vainquist  
 Veniciens et ses terres conquist<sup>2</sup>.  
 Long temps après, le mien seigneur et maistre,  
 Loys douziesme, en ce lieu me fist mettre  
 Taillé au vif<sup>3</sup>, affin que le nom dure 155  
 Du plus vray sot qu'oncques forga<sup>4</sup> Nature.  
 Sens ne richesse en ce monde<sup>5</sup> n'acquis,  
 Car aussi saige mourus que je nasquis.

*Imprimé pour Clement Longis.*

1. Ms. et Pren. : *lorsqu'il.*

2. A l'exemple de M. Joly, nous rapporterons ici le passage du *Voyage de Venise*, où Jehan Marot a tracé le portrait de Triboulet.

L'armée française entend le canon de Peschiera :

Triboulet, fol du Roy, oyant le bruyt, l'horreur,  
 Courroit par my la chambre en si grande fraieur  
 Que soubz un lict de camp. de peur s'est retiré,  
 Et croy qu'encor y fust qui ne l'en eust tiré.  
 N'est de merveille donc si saiges craignent coups,  
 Qui font telle treneur aux innocens et foulz.  
 Triboulet fut un fol, de la teste escorné,  
 Aussi sage à trente ans que le jour qu'i fut né :  
 Petit front et gros yeulx, nez grant, taillé à voste,  
 Estommac plat et long, hault dos à porter hote.  
 Chascun contrefaisoit; chanta, dança, prescha,  
 Et de tout si plaisant qu'onc homme ne fascha.

*Jehan Marot de Caen, sur les deux heureux voyages de Gênes et Venise.* (Paris, Pierre Roufet, dict le Faulcheur, 1532, in-8, fol 83 v°.)

3. Ainsi Louis XII éleva un tombeau à Triboulet, comme le sage roi Charles V en avait fait élever à la mémoire de son fou Thévenin de Saint-Léger dans l'église Saint-Maurice, à Senlis, et à un autre fou dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. L'*Épitaphe* ne nous apprend malheureusement pas où était situé le tombeau de Triboulet.

— 4. Ms. : *forgea*; Pren. : *forgeast.* — 5. Pren. : *mouray.*



*La Prenostication Frère Tybaut.*

---

On vient de voir que l'*Épitaphe de Triboulet*, donnée comme inédite par M. Joly, se trouvait jointe à l'édition du *Testament de fin Ruby de Turquie*. Comme nous l'avons indiqué, elle est imprimée une autre fois dans une plaquette gothique, dont voici la description :

La prenostication frere Tybaut. *S. l. n. d.* [1514].  
Pet. in-8 goth. de 4 ff. de 20 et 27 lignes à la page,  
impr. en lettres de forme.

Le titre est orné d'un grand bois, qui représente une sphère armillaire, autour de laquelle on lit : *Plu-sieurs me liront qui rien ny entendront Si ne me lisent tout du long.*

La *Prenostication* est imprimée en grosses lettres ; l'*Épitaphe* et la *Chanson* en petits caractères.

Biblioth. nat., Y<sup>2</sup> 1296. 2. A. 2. Rés.

Cette pronostication est en prose ; nous la reproduisons néanmoins parce qu'elle est suivie de deux pièces en vers : l'*Épitaphe de Triboulet* et une chanson, qui lui donnent le droit de figurer dans ce *Recueil*. Il n'y a pas lieu de revenir sur l'*Épitaphe* ; nous avons relevé ci-dessus les variantes de ce nouveau texte, évidemment postérieur à celui qui se trouve à la suite du *Testament*. L'incorrection du second imprimé in-



dique bien qu'il n'a pas été fait sur un original. La chanson, qui termine la plaquette, nous donne, du reste, la date précise de l'édition. Cette chanson est relative au mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre.

Cette union, qui avait été décidée par le traité de Londres, le 7 août 1514, ne dura que trois mois. Louis XII mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1515; c'est entre ces deux dates que se place nécessairement la composition de notre chanson et l'impression de la *Prenostication*. Après l'avènement de François I<sup>er</sup>, la chanson n'aurait plus eu d'actualité.

Quant à Frère Tybaut, c'est Maître Jean Thibaut qui a été successivement médecin et astrologue de Louis XII et de François I<sup>er</sup>. On peut voir sur lui les articles de La Croix du Maine et de Du Verdier (éd. Rigoley de Juvigny, t. I, p. 592; IV, 522), mais on le connaît mieux par les trois jolies épi-grammes de Mélin de Saint-Gelais, auxquelles nous renvoyons nos lecteurs (éd. de Paris, 1719, pp. 135 et 227; éd. Blanchemain, t. II, pp. 94 et 260).

---

*La Prenostication  
Frère Tybault.*

Plusieurs me liront, qui rien n'y entendront  
Si ne me lisent tout du long.

*La Prenostication Frère Tibault.*

Premièrement, je treuve que en ceste presente année y aura plusieurs princes, comme roys, roynes et leurs serviteurs, qui se alieront ensemble, et au commencement auront bonne amytié les ungs avec les autres; mais à la fin auront si grant dissention ensemble qu'ilz trebucheront et afineront par feu, tellement qu'ilz seront tous consumez en cendre.

*Item*, ceste presente année grandes meruelles avientront en la terre crestienne. C'est une créature qui naistra sur la terre, laquelle créature aura la barbe de chair et le bec de corne et les piedz comme ung griffon, et à la voix d'icelle créature se eslèveront plusieurs corps sans ame, faisant bruit à meruelles, et, du grant bruyt que les corps sans ame feront, plusieurs gens comme crestiens et crestiennes, au lieu, là où ilz orront le dit bruyt, courront sur le dos d'ung des quatre Evangelistes et passeront par ung lieu ou il y trouveront abondance de eaues, et se distillent les dites eaues par fil de soye, et en ice-luy lieu trouveront gens mors sans pitié, lesquelz remueront peaux de bestes mortes, et ne cesseront les ditz gens mors de crier et de beller jusques à ce que le filz ayt mengé le père, et vous certifie estre vray.

*S'ensuyt la Declaration de la Prenostication.*

Pour ce que plusieurs gens s'esmerveilleroyent de ouyr les choses, qui sont contenues en la dicte Prenostication, j'ay bien voulu mettre leur<sup>1</sup> declaration affin que nul ne contredise qu'elle ne soit vraye.

J'ay dit au commencement qu'il y aura dissention entre les princes, comme roys, roynes et leurs serviteurs. J'entends qu'il y a plusieurs manières de gens maintenant, qui ont tout leur<sup>2</sup> passe-temps à jouer, principalement aux cartes, dont plusieurs juremens s'y font de jour en jour, pourquoy ilz ont noyses et dissensions, tellement qu'ilz jectent les cartes dedans le feu, car il y a roys, roynes, varletz; ce sont les princes de quoy j'ay parlé au commencement de la dicte Prenostication.

*Item*, secondement j'ay dit qu'il naistra une créature qui aura barbe de chair, le bec de corne, les

1. Imp. : pour. — 2. leurs.


piez comme ung griffon, et aura une voyx qui fera eslever corps sans ame. La créature n'est point mal faisant, car elle est profitable à toutes gens; la dicte créature est un coq. Quant il chante à minuyt ou à autre heure, les gens reglez, comme religieux, chanoynes, sonnent les cloches. Je dis que les dites cloches, ce sont corps sans ame; car, quant le peuple entend sonner les cloches, il va à l'église, et marche et court sur le dos d'un des quatre Évangelistes, saint Luc; car il a le beuf dont on fait les semelles des souliers. L'église est le lieu où je dis que l'eaue se distille par <sup>1</sup> fil de soye; c'est l'eaue benoiste, qui se jecte par soye de porc, et en la dite eglise est le lieu où on trouve gens mors sans pitié. Ce sont religieux, car ilz sont mors au monde et chantent quant quelqu'un trespasse. Il remuent peaulx de bestes mortes; ce sont leurs livres qui sont de peaulx de parchemins, et ne cesseront de chanter jusques à ce que le filz aura mengé le père: c'est quant le prestre a celebré la messe et qu'il a usé le *corpus domini*.

Adonc la Prenostication sera finie.

*L'Epitaphe Tribolet.*

(Voir plus haut, p. 9.)

*Chanson nouvelle de la paix.*

hantons joyeusement  
Et nous esjoyssons;  
Faisons esbatement  
Balade[s] et chansons;

Chantons

5

Et menons <sup>2</sup> chère lye;

1. Imp. : *pour*. — 2. Imp. : *Et chantons Menons*, ce qui fausse ces deux vers.

Maintenant nous avons  
La noble paix jolye.

Seigneurs, vous aussi, dames,  
Et tous gentilz François, 10  
De cueur, et aussi d'ames,  
Chantons à haulte voix :

« Angloys  
« Avec leur seigneurie  
« Sont maintenant en paix 15  
« Et la guerre bannye. »

Marchans de toutes pars,  
Vous aussi laboueurs,  
Et gens de tous estaz,  
D'autres mestiers plusieurs, 20

Eureux  
Seront par mer et<sup>1</sup> terre;  
Angloys sont bien joyeux  
De n'avoir point de guerre.

Pour tant, petis et grans, 25  
Je vous prie, chantons ;  
Vous, Picars et Normans,  
Lyonnoys et Bretons,

Buvons  
De ces vins, je vous prie ; 30  
Plus guerre ne craignons ;  
Car de France est bannye.

Vive le roy Louys  
Et Monsieur le Dauphin<sup>2</sup>!

1. Imp. : et *par*. — 2. Le dauphin François, qui devait si vite succéder à Louis XII.

FRÈRE TYBAUT.

17

Par leurs sens et advis  
Guerre est mise à declin,  
Affin

35

Que en toute contrée  
Ung chascun sait enclin,  
D'avoir paix bien eurée.

40





*Le Franc-Archier de Cherré.*

*Vous compaignons, qui frequentez les armes  
Et qui de lance avez maint enferré,  
Je vous supplee, oyez les grans faictz d'armes  
Du très vaillant Franc-Archier de Cherré.*

*Imprimé nouvellement à Tours, par Jehan Rousset,  
demourant en la rue de la Scellerie,  
davant les Cordeliers.*

1554.

**L**e Franc-Archier de Cherré<sup>1</sup> est resté inconnu à tous les bibliographes. M. Célestin Port (*Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*; Angers, 1874-77, in-8, t. I, p. 686, art. Cherré) cite, il est vrai, un passage des manuscrits de Bruneau de Tartifume<sup>2</sup>, où il est dit : « Le bourg de

1. Cherré est une petite commune du canton de Châteauneuf-sur-Sarthe, arrondissement de Segré (Maine-et-Loire).

2. Bruneau de Tartifume, né à Angers en 1574, mort en 1636, est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques sur sa ville natale, qui n'ont jamais été imprimés. Ses manus-

Cherré est renommé, à cause de son franc-archer dont les rodomontades sont imprimées, comme celles du pionnier de Sœurdres. » L'auteur du *Dictionnaire* ajoute qu'il ne connaît aucun exemplaire de ces livrets populaires, dont M. Brunet ne cite pas même les titres. C'est d'après les indications du savant libraire M. Claudin que nous avons retrouvé le *Franc-Archier* à la Bibliothèque Méjanès à Aix. Ce petit poème méritait de sortir de l'oubli séculaire dans lequel il est resté plongé. C'est une imitation du *Franc-Archier de Baignollet*, qui est lui-même attribué à Villon ou à l'un de ses disciples. On sait que ce dernier monologue fut écrit pour tourner en ridicule les milices levées sous Charles VII, en vertu des lettres-patentes du 28 avril 1448, et supprimées en 1480, à cause de leur poltronnerie et de leur indiscipline. Il ne paraît pas que les successeurs de Louis XI aient eu recours à leurs services jusqu'en 1520. Les guerres que François I<sup>er</sup> eut à soutenir à la fois en Italie, en Picardie et en Flandre, l'obligèrent à faire appel à toutes les forces du pays.

Bourdigné, après avoir raconté la famine qui désola l'Anjou en 1521, ajoute : « Si l'Eglise d'Anjou eut ceste année à souffrir, si eut le povre peuple, car outre les grans taux et impositions èsquelles il estoit taxé, tant pour les tailles que pour les creues, furent toutes les paroisses champestres d'Anjou contraintes à mettre sus hommes en armes appellez vulgairement francs-archiers; qui leur fut grant grief, car chascune paroisse fournissoit d'ung homme, lequel il convenoit habiller de tocque, pleumes, pourpoint, collet de cuyr, chausses et soulliers, et de tel harnoy et baston que le cappitaine vouloit, et pour certain eust mieulx vallu au peuple payer une autre taille, telle

crits autographes ont été acquis, il y a quelques années, par la bibliothèque d'Angers.

comme ilz la payoient, que d'estre contrainctz à ceste contribution de francs archiers.

« D'icelle cohorte et rustique assemblée, eslevée au pays d'Anjou et du Maine, fut commis messire Charles de Coesmes, seigneur de Lucé, cappitaine, lequel, au temps de karesme, à Angiers, la monstre d'iceulx francs-archiers assigna estre faicte. Et au jour assigné, devant icelluy seigneur, ès lice<sup>1</sup>, près et hors la ville d'Angiers, se trouvèrent les francs-archiers d'Anjou en armes et estat convenable, nombrez, en l'election d'Angiers, cinq cens ou plus. Et, la monstre faicte, leur permist ledit seigneur de Lucé eulx retirer jusques à nouveau mandement, et leur fut enjoinct eulx tenir tousjours prestz de partir quant l'on les manderait.

« Telle innovation et erection de francs-archiers fut au peuple d'Anjou très ennuyeuse, odieuse et grevable; car, combien que moult leur eust cousté à les mettre sus, nourrir, habiller et armer, toutes fois ne firent ilz chose proffitable ne au prince ne au peuple, ains commencèrent à eulx eslever sur le commun populaire, voulans vivre oyseux sans plus vacquer à leurs mestiers acoustumez, piller sur les champs, comme ilz eussent faict en pays des ennemys, par quoy plusieurs d'entre eulx prins et, mis ès mains des prevostz des mareschaulx, au gibet, qu'ils avoient bien desservy, finèrent leur vie<sup>2</sup>. »

Ainsi François I<sup>er</sup> n'avait pas mieux réussi que Charles VII. Les francs-archers de 1521 étaient tout aussi lâches et aussi vantards que ceux de 1448<sup>3</sup>.

1. « Le boulevard qui porte le nom de *boulevard des Lices*, à Angers, est planté sur l'esplanade qui servait aux réunions militaires de nos aïeux. » (Note de M. Godard-Faultrier.)

2. Bourdigné, *Chroniques d'Anjou et du Maine*, éd. Quatrebarbes et Godard-Faultrier (Angers, 1842, gr. in-8), t. II, pp. 329, 330.

3. Cf. ce passage du *Monde qui est crucifié* (t. XII, p. 222) :



Comme leurs prédécesseurs du XV<sup>e</sup> siècle, ils tombèrent sous le coup du ridicule et continuèrent le type du soldat fanfaron, si populaire dans le théâtre ancien et moderne.

Le *Franc-Archier de Cherré* a dû être écrit pour le théâtre d'Angers. Comme on le verra plus loin, cette pièce présente un intérêt tout local. Les villages énumérés sont situés, sans exception, à une courte distance de la capitale de l'Anjou. On relève dans le monologue un certain nombre d'allusions qui se rapportent à l'histoire particulière de cette ville et ne pouvaient être comprises hors de la province. Mais, à côté de ces petits faits purement locaux, la mention d'événements historiques plus généraux nous permet d'assigner à notre pièce une date certaine.

La prise de Milan et celle de Fontarabie, qui ont eu lieu, dit le franc-archer (v. 40),

N'a pas une année et demie,

sont de 1521 et 1522. L'émeute provoquée par Jehan de Lancé à Angers (v. 341) est du mois d'avril 1523; la bataille de Montreuil-Bellay, ou « journée des femelles », eut lieu au mois de juillet de la même année. D'autre part, il est parlé (v. 305-328) de Bayard, comme d'un personnage encore vivant; or Bayard mourut le 30 avril 1524. C'est donc entre juillet 1523 et avril 1524 qu'il faut placer la composition du monologue. Il est probable qu'on laissa s'écouler quelque temps avant de songer à rire des combats qui avaient ensanglanté l'Anjou; aussi inclinons-nous à penser que le *Franc-Archier de Cherré* n'a été écrit que pour le carnaval de l'année 1524.

L'édition du monologue qui nous est parvenue est postérieure de trente ans à la composition de la

On a fait faire une procession  
Aux francs-archiers, remplis de couardie.

Voy. également t. XII, p. 236.

pièce. Elle présente malheureusement un grand nombre de fautes, qui paraissent être le résultat de réimpressions successives. L'existence de cette édition, publiée à Tours en 1554, est une preuve que le *Franc-Archier de Cherré* eut un succès durable, qui dépassa les limites de l'Anjou et trouva de l'écho jusque dans les provinces voisines.

Voici la description de notre plaquette :

¶ Le franc Ar- // chier de Cherre. // Vo' cō-  
paignōs q̄ frequētez les armes // Et qui de lance  
auez maint enferre // le vous supply' voyez les grās  
faictz // darmes // Du tresvaillāt frāc archier de  
Cherre. // *Imprime nouvellement a Tours par // Jehan  
Rousset demourant en la Rue // de la Seellerie dauāt les  
Cordeliers. // 1554. — Finis. Deo gratias. Pet. in-8  
de 12 ff. non chiff. de 25 lignes à la page, impr. en  
lettres de forme, sign. A-C.*

Au titre, une petite marque de *Jehan Rousset*, qui représente le père éternel apparaissant dans les cieux, au-dessus d'une tour. Cette tour, qui indique en rébus le nom de la ville, est flanquée des initiales I. R. ; une banderole placée au-dessous porte en toutes lettres : *Jehan Rousset*.

Le cahier C ne compte que 24 lignes à la page.

Biblioth. Méjanès à Aix, n° 30047, dans un recueil qui contient : *le Plaisant Blason de la Teste de Boys* et deux autres pièces.

---

**S**ang bieu ! qu'esse que j'ay ouy? 5  
Est ce un tabourin de Suyse?  
Ouy, ou je suis estourdy.  
A coup! à cheval! à la lisse!  
Il fault que mon harnoyz fourbisse  
Pour aller à l'arrière-ban, 10

Aussi bien que je fuz entan,  
 Empoinct comme ung petit tourin<sup>1</sup>.  
 Mais où, Diable, est ce tabourin?  
 Escoutez : bededou, bededou, bededou.  
 Quelz gens sont ce? Mais que sçait où? 15  
 Ilz s'en vont; les voyez vous pas?  
 Par la chair bieu, c'est quelque sas<sup>2</sup>  
 Q'on brouille par la boulengerie<sup>3</sup>.  
 Ung sas? Non est, Sainte Marie.  
 Si est! qu'au grand Dyable le herre! 20

Voilà que c'est [que] de la guerre.  
 La mort bieu, entre nous, gendarmes,  
 Ne songeons qu'en assaulx, alarmes<sup>4</sup>,  
 Rencontres, tournées et batailles,  
 Grans horions d'estoc, de tailles<sup>5</sup>. 25  
 La mort bieu, c'est nostre desduict!  
 Bien souvent m'avient que la nuict,  
 Que je me reveille en soursault,  
 Je crie à l'arme ou à l'assault,  
 Car en telz esbas nourryz sommes, 30  
 Mesmes entre nous, gentilz hommes,  
 Cela c'est nostre droict mestier.  
 Ung villennastre ou ung chartier  
 Ne songe qu'en beufz ou charrettes;  
 Ung gendarme clerons, trompettes, 35  
 Batailles, chevaux, harnoys, bardes,

1. Ne faut-il pas voir dans *tourin* un diminutif de *tourd*, espèce de grive, lat. *turdus*? Le *Vocabulaire du Haut-Maine* de M. C. R. de M. (Paris, Dumoulin, 1859, in-8) donne, dans le même sens, la forme *tourêt*. — 2. Imp. : *cas*. — 3. L'auteur prononce *boulang(e)rie*. Cf. *artill(e)rie*, au v. 449. — 4. Imp. : *et alarmes*. — 5. Imp. : *et de tailles*.

Pour se trouver aux avent-gardes,  
Tousjours des premiers en fourraige.

Par la chair bieu, j'[en] ay faict raige,  
N'a pas une année et demye, 40  
A Millan<sup>1</sup>, à Fontharabie<sup>2</sup>;  
Je m'y monstré homme de bien,  
Je feis ung coup; je ne dis rien,  
Pour néant le reciteroye.  
On diroit que je mentiroye 45  
Et que ne seroye qu'ung venteur,  
Mais nenny, non; saulvé l'honneur  
De ceulx qui estoient à l'armée.  
J'eu la teste aussi bien chermée<sup>3</sup>,  
Non point la teste seullement, 50  
Mais teste et corps et fondement,

1. Allusion à la quatrième prise de Milan en 1522. Voy. t. XII, p. 243. — 2. Les Français entrèrent dans Fontarabie au mois d'octobre 1521. L'auteur anonyme de la *Cronique du roy François, premier de ce nom* (éd. G. Guiffrey, p. 32), dit que « le roy de France envoya grosse armée à Fontarrabie contre le roy d'Espagne, de laquelle estoit conducteur et chef noble homme messire Jacques de Daillon, seneschal d'Anjou et seigneur baron du Lude, lequel, combien que icelle ville de Fontarabie fust réputée imprenable, ce néantmoins y entra et y mit garnison françoise, en quoy faisant il acquist très grand bruit et honneur. » C'est de ce « bruit et honneur » que le franc-archer revendique sa part. Cf. t. XII, p. 241. — 3. On a vu déjà, t. XI, 167, un exemple du mot *chermé*, pour *charmé*, avec le sens d'« enchanter, tenir sous un charme magique » :

Il sembloit que fut mouche  
De ces mutins pervers;  
Que fusses enyvrée  
Ou bien esté *chermée*,  
Tant tombaient à l'envers.

Que [le] pyonnier de la Loyre<sup>1</sup> ;  
 Aussi j'en eu pour mon salaire  
 Trois fois plus qu'ung autre d'acquest ;  
 Je fuz payé saquin saquest<sup>2</sup> 55  
 Combien que n'en vouloys rien prendre.  
 Oultre tous ceulx que je feis rendre,  
 J'en tuay beaucoup ; je m'en tays.

Je porty moy tout seul le fays  
 Plus d'ung heure [de] la bataille ; 60  
 J'en emorchoys bien, ne vous chaille,  
 Je croy, ung millier<sup>3</sup> pour le moins,  
 Et passèrent dessoubz mes mains,  
 Dont jamais n'ouys<sup>4</sup> mot sonner.  
 Or, Dieu leur vueille pardonner 65  
 Par sa grace, aussi à nous ;  
 Ce sont gens mors, qu'en voulez vous ?  
 Il fault ainsi faire, car quoy ?  
 Ilz eussent autant fait de moy,  
 Quant ilz eussent eu l'avantaige. 70  
 Brief, si j'eusse creu mon couraige,  
 J'eusse deffaict toute l'armée.  
 Je Percy trois foys la bouée  
 Des ennemys par beau mylieu ;  
 Les plus aspres me faisoient lieu, 75  
 Quant ilz congneurent ma vaillance.  
 J'en embrochoys sept en ma lance  
 Comme endoilles en une gaille  
 Et les vous portoys sur l'espaule

1. N'est-ce pas une allusion, au *Pyonnier de Sæurdre*, la seconde pièce citée par Bruneau de Tartifume ?

2. Sans doute « rubis sur l'ongle ».

3. Imp. : Je croy qu'ung meilleur. — 4. Imp. : ouyrent.

Comme on va à l'anguillanleu<sup>1</sup>. 80  
 Que diray je, par le corbieu?  
 J'en faisoys ce que je vouloys.

Ainsi que je m'entrebatoys,  
 Voicy ung paisant de villaige  
 Qui me print à son advantaige, 85  
 Non pas paisant réallement,  
 Ung homme de bon hardement;  
 Il venoit d'ung grand appetit,  
 Corbieu, il estoit plus petit  
 De trois piedz que moy, le ribault; 90  
 Que dis je? petit, mais plus hault;  
 Non point si propre à la bataille  
 Comme moy; j'estoys de sa taille.  
 Il estoit grand, et court et trappe;  
 Et luy d'approcher et je frappe, 95  
 Et tic et toc et torche, lorgne<sup>2</sup>!  
 La morbieu, s'il n'eust esté borgne,

1. C'est-à-dire « comme on va à la procession ». Voy. sur la fête de l'anguillanneuf, ou plutôt de l'au gui l'an neuf, Le Roux de Lincy, *Livre des Proverbes français*, 2<sup>e</sup> éd., t. I, p. 3.

Le *Glossaire du Haut-Maine* donne le mot *guillannée*, avec le sens d'« étrennes ».

2. On lit de même dans *les Trois Gallans et Phlipot* (Le Roux de Lincy et Francisque Michel, *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux*, t. IV, n° 71, p. 42) :

PHLIPOT.

Gardés, [gardés]; velà ma grongne.

LE PREMIER.

Et torche!

LE DEUXIÈME.

Et lorgne!

LE PREMIER.

Et donne, donne!

Je luy alloys crever ung œil,  
 Mais cuydez vous que j'euz grand dueil  
 Quant le ribault [si] s'acula 100  
 Contre ung mur, puis se recula,  
 Non point reculer proprement,  
 Il s'en fuyt et moy devant.  
 Que dis je devant? mais après;  
 Et, quant de luy je fuz bien près : 105  
 « Au meurtre! à l'assault! à l'arme! »  
 Par ma foy, le paouvre gendarme,  
 S'il ne se fust bien deffendu,  
 La mort bieu, je l'eusse fendu  
 En deux pièces de part en part, 110  
 Mais, par bieu, le traistre paillard  
 Me bailla si belle cobesche<sup>1</sup>  
 D'ung manche de palle ou de bèche,  
 Par bieu, que j'en tumbé à dens<sup>2</sup>.  
 Corbieu, je m'y rompy troys dens. 115  
 Brief, je ne sçeu oncq tant debatre  
 Ne pour prier ne pour [com]batre,  
 Pour prescher, ne pour menacer  
 Que jamais me vouldist lascher,  
 Tant qu'eusse<sup>3</sup> rendu la poullaille. 120

Voicy, pour renfort de bataille  
 Des Espaignolz ung grand hara<sup>4</sup>,  
 Tarabin taraba, patatin patata,  
 Et eulx sur moy et moy dessoubz.

1. On trouve dans Rabelais (l. IV, ch. XIII) *cobbir* qui est cité par Cotgrave avec le sens de « fracasser. » —  
 2. *Adent*, « sur le ventre ou sur les dents ». *Vocabulaire du Haut-Maine*. Cf. Cotgrave, *ad verb.* — 3. Imp. : Tant que j'eusse. — 4. Voy. Du Cange, v° *Haracium*.

Et par bieu j'éuz tant de coups 125  
 Et tant et tant, et en donné  
 De si lourdz que j'en estonné  
 L'acier qui estoit en mon voulge.  
 L'ung me crye : « Hau ! ne te bouge ! » ;  
 L'autre frappe, puis se retire 130  
 Et en ce brouillis, jeu de rire,  
 Quatre grands coups de serpentes ;  
 Et ne fussent mes brigandines<sup>1</sup>  
 Qui estoient couvertes de futaine,  
 — Que Dieu comment le capitaine ! — 135  
 J'estois perdu à ce coup là.  
 Tredame, quant je vy cela,  
 Je commencé à me fumer  
 Si bien qu'on m'eust veu escumer  
 Comme ung verratz, et moy de battre ; 140  
 Je les vous hastoys quatre à quatre,  
 Dix à dix, douzaine à douzaine,  
 Si bien que, sans perdre alaine  
 Je les vous mys tretous en fuyte,  
 Et moy après à la poursuyte. 145  
 Je les assommois comme bestes ;  
 Les ungs fuyoient sans piedz, sans testes,  
 Tous joyeux d'eschapper ainsi ;  
 Les autres me crioye[nt] mercy.  
 Jamays ne vy telles fredaines. 150

Et quant les autres capitaines  
 Veirent l'abat que j'en faisoye,  
 — Comment ! faire ? Je me baignoye,  
 Par la mort bieu, en sang humain —

1. Cotte de maille.



Ung d'entre eulx me print par la main 155  
 Et me dist : « Hola ! franc-archier,  
 « Vous les avez bien emorchez <sup>1</sup> ;  
 « Je croy qu'il vous debvroit suffire. »  
 Les autres me disoyent : « Beau sire,  
 « Retirez vous hors de la foulle. » 160  
 Je tenois tousjours pied à boulle<sup>2</sup>,  
 Mais ilz me tirèrent à force.  
 Chascun accourt, chascun s'efforce  
 De me servir à sa puissance.  
 L'ung prend mon espée et ma lance, 165  
 Mon bec de corbin<sup>3</sup>, ma hogueine<sup>4</sup>,  
 Mon braquemart, ma coulevrine<sup>5</sup>,  
 Mon halecret<sup>6</sup>, mon poignart, ma<sup>7</sup> hache ;  
 L'ung me faict seoir, l'autre me lasche  
 Les couettes<sup>8</sup> de mon harnoys. 170  
 Ilz estoient plus de trente et trois  
 Capitaines à mon service.  
 Brief, si ne fuz je pas si nice,  
 Si lourd, ne hors de mon memoire  
 Que je ne demandasse à boire, 175  
 Et barilz de trotter par pays !  
 Vous eussiez esté esbahys  
 De veoir vins comme s'ilz sourdoient.  
  
 Les gens d'armes ne demandoient  
 Que me veoir pour ma vaillantise<sup>9</sup> ; 180

1. Cf. ci-dessus, v. 61. — 2. Voy. t. IV, p. 67; XII, p. 22. — 3. Petite hallebarde, munie d'un crochet. — 4. Partie de l'armure qui couvrait les bras, les cuisses et les jambes (Cotgrave). — 5. Petit canon à main. — 6. Corselet de fer. — 7. Imp. : *et ma*. — 8. Petites queues, lacets ou cordons. — 9. Imp. : *vaillance*. Notre correction rétablit la rime et la mesure.

L'ung en parle, l'autre en divise;  
 Le Roy estoit [là] en personne,  
 Ou ung qui avoit une couronne  
 Sur la teste, je le vey bien.  
 Je ne feis pas semblant de rien 185  
 Tant qu'on luy eust conté mon faict;  
 Il s'enquist qui avoit deffaict  
 Les ennemys et defferé :  
 « C'est le franc-archer de Cherré »,  
 Se luy dist on; il sault en place<sup>1</sup> 190  
 Et vi[e]nt à moy et si m'embrasse  
 Et se deffuble<sup>2</sup> devant moy.  
 « Da », feis je, « mon seigneur le Roy,  
 « Ne me faictes point [tant] d'honneur. »  
 — « Ma foy », dist il, « gentil seigneur, 195  
 « Vous serez mon grand capitaine  
 « Et aurez plus d'une centaine  
 « De gens d'armes et de lanciers,  
 « Pionniers, vouldiers et francs-archiers  
 « Soubz vous, dont vous serez le maistre. 200  
 — « Ma foy », feis je, « il ne peult estre  
 « Que je laisse [là] mon villaige,  
 « Car j'ay hostel, femme et mesnaige  
 « Où je viz aussi à mon ayse,  
 « Que dist l'autre, ne vous desplaise, 205  
 « Comme faict le Pape de Romme. »  
 — « Si ferez, foy de gentil homme, »  
 Dist le Roy, « vous serez des miens  
 « Et vous feray beaucoup de biens,

1. C'est-à-dire probablement : « il tombe à la renverse »  
 d'étonnement. — 2. Se découvrir. On trouve aussi *deffuler*.  
 Voy. t. IV, p. 145.

« Je vous prometz. » Et, sur ce pas, 210  
 Le Roy me print par soubz le bras ;  
 Alasmes véoir les gens d'armes.

Voicy venir mes frères d'armes,  
 Gentilz homs<sup>1</sup> d'entre Chartre et Maine<sup>2</sup>,  
 Quatre, cinq, six, une douzaine, 215  
 Le franc-archier de Chemiré,  
 De Saint-Laurens et de Myré,  
 De Chasteauneuf et de Séaulx,  
 Et de Bourg o ses grans houseaulx,  
 De Fenul<sup>3</sup> et de Chenillé, 220  
 De Saint-Denys et de Cuillé,  
 De Seurdre, Couldray, Champigné<sup>4</sup>,  
 De Brissarte et de Marigné ;  
 Ceulx de Cheffe<sup>5</sup> o les oyes<sup>6</sup> rouges

1. Imp. : *hommes*. — 2. Imp. : *et le Maine*. — 3. Imp. : *Fenetul*. — 4. Imp. : *et Champigné*.

5. Toutes les localités énumérées ici sont situées au nord d'Angers, dont elles ne sont éloignées que de quelques lieues. Chemiré-sur-Sarthe, Miré, Sceaux, Chenillé-Changé, Sœurdres, Champigné, Brissarthe, Marigné-près-Daon, appartiennent au canton de Châteauneuf-sur-Sarthe, arrondissement de Segré (Maine-et-Loire). Châteauneuf est lui-même cité au v. 218. Saint-Laurent-des-Mortiers, Saint-Denis d'Anjou et Coudray font partie du canton de Bierné, arrondissement de Château-Gontier (Mayenne). Bourg, aujourd'hui réuni à Soulaire, Feneu et Cheffes dépendent du canton de Briollay, arrondissement d'Angers (Maine-et-Loire). Enfin Cuillé est situé dans le canton de Cossé-le-Vivien, arrondissement de Château-Gontier (Mayenne), à moins qu'il ne s'agisse d'Ecuillé, entre Sceaux et Feneu.

6. Imp. : *oyas*. — « Un dicton angevin, dit M. Célestin Port (*Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. I, p. 666), rappelait les *oies rouges* de Cheffes, non, croyons-nous, d'armoiries prétendues du bourg qui aurait porté, au dire de Bruneau de Tartifume, dans son écu inconnu des oies de gueule, mais de l'enseigne sans doute d'une hôtellerie

Y accouroient o leurs voulges 225

Et plusieurs aultres gens de guerre,

Qui mettoient les genoulx en terre

En disant : « Bon jour, capitaine ! »

J'euz plus d'honneur ceste sèpmaine

Que n'avois eu toute ma vie. 230

Aucuns en avoient grand envie,

Mais le Roy leur va dire : « Non,

« Voicy mon amy, mon mignon ;

« Chascun luy face reverence,

« Car aujourd'huy par sa vaillance 235

« Noz ennemys a mis au bas. »

Corbieu, vous ne croyriez pas

Le cas que l'on faisoit de moy ;

L'on n'en eust pas plus fait au Roy.

Voilà que c'est que de la guerre, 240

Il n'est que là pour bruit acquerre.

Il n'y avoit si grand seigneur

Qui ne me portast tant d'honneur,

Par bieu, que je m'en esbahys.

Maintenant je suis en mon pais 245

Sain et saulvé, la Dieu mercy.

Pensez vous qu'on me feist ainsi ?

Ilz feroient leur sanglante raige ;

mentionnée dès le xvi<sup>e</sup> siècle. » Notre pièce semble donner raison à l'hypothèse de Bruneau de Tartifume ; on pourrait cependant reconnaître ici le mot *oye*, *petite-oye*, dont on trouve encore des exemples dans Corneille (*Galerie du Palais*, acte IV, scène XIV) et dans Molière (*Précieuses*, scène X), et qui signifie les bas, le chapeau et les autres ajustements pour rendre un habillement complet. (Voy. Littré, v<sup>o</sup> *oié*, et Quicherat, *Hist. du costume en France*, p. 497.)

Quelque touace<sup>1</sup> de villaige,  
 Dis je, villain de père et mère, 250  
 Me diroit : « Dieu te gard, compère  
 « Ou voisin », comme à ung nacquet<sup>2</sup> :  
 L'autre m'appelleroit Jacquet,  
 Sans faire autre conte de moy ;  
 Ilz n'ont ne honte ne effroy 255  
 De marcher o moy pas à pas  
 Et me prendre par soubz le bras,  
 Propre [là] où le Roy me print.

N'a pas six jours qu'il [en] advint  
 A quelque villain de m'y prendre ; 260  
 Si ne pensoit il pas mesprendre,  
 Par ma foy, le pauvre paisant,  
 Mais je luy donné en rusant  
 Si grand coup du poing de revers  
 Qu'il en tomba tout à l'envers, 265  
 Tout estonné, en ung foussé.  
 Corbieu, je l'eusse bien doussé<sup>3</sup>,  
 Si je n'eusse crainct les destours !  
 Qu'en voulez vous ? Se sont les tours  
 De ses touaces<sup>4</sup> o leur[s] gwestres, 270  
 Paovres peons<sup>5</sup>, paovres campestres,  
 Qui ne sçavent honneur ne bien !  
 Aussi jamais ne veirent rien<sup>6</sup>,

1. Cotgrave cite le mot *touasse*, avec le sens de manant ou de rustre. — 2. Voy. t. X, p. 120.

3. Je lui fusse tombé dessus. Cotgrave ne cite le mot *dousser* qu'avec le sens d'« endosser ». — 4. Voy. ci-dessus, v. 249. — 5. Le mot *peon* existe en provençal ; il correspond au français piéton, c'est-à-dire fantassin. Voy. Honnorat, *Dictionn. provençal-français*. — 6. Imp. : ne veirent ilz rien.

Par quoy il en fault endurer,  
 Mais, par bieu, je dis sans jurer, 275  
 Ou je sois véu à Saint Pierre<sup>1</sup>,  
 Que je iray encore en la guerre,  
 Si vis encor d'icy trois moys<sup>2</sup>.

Hay! quoy! qui suis je en mon harnoys?  
 Qu'en dictez vous? Suis je de taille 280  
 Pour achever une bataille?  
 Que vous semble de mon corsaige?  
 Mais que je n'avois tel couraige  
 De con battre et tel appetit,  
 Quant ceste vieille me battit, 285  
 A qui j'avois emblé une oye;  
 Corbieu! pourtant j'en enrageoye,  
 Mais, voylà, c'estoit une femme;  
 J'en eu grand pitié sur mon ame;  
 Il valut<sup>3</sup> mieulx me monstrar sage. 290  
 Mais, à propos de mon couraige,  
 Corbieu! pensez vous qu'il me tarde  
 Que ne suis à quelque avant-garde  
 Ou à faire quelque combat?  
 J'enraige que l'on ne me bat. 295  
 Qui dict? Qui grosse<sup>4</sup>? Qui en veult?  
 Par la mort bieu, le cœur me deult.  
 Vienne cy monstrar sa vaillance  
 Qui veult joster trois coups de lance  
 Pour sa dame? Viendra il rien? 300  
 Et, Messieurs, quelque homme de bien!  
 La vertu bieu, je meurs de deul;

1. C'est-à-dire : ou que je sois vu à Rome. — 2. Imp.: Si je vis encore d'icy à trois moys. — 3. Imp. : vault. — 4. Grosser, « grogner. » (Cotgrave.)

Je me battois plus tost tout seul,  
Voyez vous, avant que<sup>1</sup> con batte!

Prenez le cas que je me batte 305  
Contre le capitaine Bayard,  
Prenez qu'il ne soit de la part  
Du Roy, ainsi je l'entendrois,  
Car autrement point ne voudrois  
Point luy faire de desplaisir; 310  
Il faudroit premier le choisir,  
Venir à luy : « Corps bieu, mort bieu,  
« A mort, Monsieur; ce n'est pas jeu! »  
Que dis je, Monsieur? nenny rien,  
Mais ribault, car je pourrois bien 315  
Par ce luy croistre sa vaillance.  
Puis après, soubdain, à la lance,  
Non pas à la lance<sup>2</sup> si tost,  
Ce seroit pour envoyer l'ost,  
Mais sur pied, la main à la dague, 320  
Et viser, s'il y a rien vague,  
Dessus son corps, et descouvert.  
Voilà<sup>3</sup>; Bayard<sup>4</sup> se tient couvert;  
Jusques au manche je luy fourre,  
Et luy d'aller et moy de courre, 325  
Mais, en courant, je tombe à dens<sup>5</sup> :  
« Au meurtre », feis je, « bonnes gens! »  
Voila mon Bayard<sup>6</sup> abatu;  
Et, par bieu, il seroit batu,

1. Imp. : que je.

2. L'imp. répète ici par erreur les mots :  
*Non pas à la lance.*

3. Imp. : *Viola.* — 4. Imp. : *Boyard.* — 5. Voy. ci-dessus, V, 114. — 6. Imp. : *Boyard.*

S'il [le] vouloit et si j'ousoye. 330

Mais est il vray qu'on dict, qu'au faye

Gist tout le couraige d'ung homme<sup>1</sup>?

S'il est vray, je m'esbahis comme

Je le puis avoir si très grand.

Comment grand? J'en tire à garand 335

Tous ceulx qui m'ont veu en besongne

En Picardie et en Bourgongne,

En Hesnault. Mais à Milan, quoy?

Je y ay bien faict parler de moy.

Mais que feis je à l'assault d'Angiers, 340

Quant Lancé<sup>2</sup> et nous, francs-archiers,

Primes la ville, non pas prendre

Proprement, car devez entendre

Que ceulx [de] dedans se rendirent,

Non point rendre, mais [ils] nous firent 345

Des presens, je ne sçay de quoy.

Et, par Sainte Marie, je croy

1. Le cœur est dans les idées populaires, le siège du courage et le foie le siège de la poltronnerie. Ainsi l'on dit d'un homme qui manque de courage qu'il a « le foie chaud », ou que « le cœur lui devient foie. » Voy. aussi un passage de D'Aubigné cité par Littré, v<sup>o</sup> foie.

2. Jehan de Lancé, commis prévôt des maréchaux du Maine, vint à Angers, au mois d'avril 1523, et fit arbitrairement arrêter trois écoliers qui portaient une épée sous leur robe. Le recteur de l'Université adressa ses réclamations à Jehan Bignon, qui présidait alors les Grands-Jours. Lancé, qui était présent à l'entrevue, interrompit le recteur d'une manière injurieuse. La colère gagna alors un écolier qui lui donna un coup d'épée. L'aventure produisit dans Angers une véritable émeute. Lancé fut assiégé dans sa maison, et ne dut son salut qu'à l'intervention de Bignon. Le monologue prouve que les francs-archers furent mêlés à cette affaire. (Voy. Bourdigné, éd. citée, t. II, pp. 336, 337.)



Qu'il ne nous vouloient<sup>1</sup> rien donner,  
 Si les fismes nous bien sonner  
 Le toc[que]sainct toute la nuict; 350  
 La mort bieu, c'estoit ung deduict  
 De nous veoir par my ce villaige  
 De Bresigné<sup>2</sup>; je faisois raige  
 D'amasser hardes et de prendre!  
 S'on ne m'eust menassé à pendre, 355  
 Corps bieu, j'eusse bien faict ma main,  
 Voyre, en despit d'ung villain,  
 Qui me trayna par les cheveulx  
 Ung bon mot, m'en allé chez eulx.

Larrons<sup>3</sup> sergens, que veu j'avoys 360  
 Chez moy, n'y avoit pas trois moys,  
 Me executer moy, non pas moy,  
 — Je ne doy au Roy que la foy, —  
 Mais ung villain de nostre pais;  
 Dieu sçait s'ilz furent esbahis 365  
 Mes sergens, quant ilz m'advisèrent.  
 Que firent ilz? Ilz se voistrèrent<sup>4</sup>  
 Tout plat à genoulx devant moy,  
 Disant : « Monsieur, pardonnez moy.  
 « Vous soyez bien venu céans. » 370  
 — « Comment, cher bieu, mort bieu, truans »,  
 Feis je, « qui vous a mys icy?  
 « Vous ne [me] distes pas ainsi  
 « Quant vous vintes par vostre oultraige

1. Imp. : *voulurent*.

2. Bressigny est le nom du faubourg d'Angers qui commence à la porte Saint-Aubin, et par lequel on gagne la Loire et les ponts de Cé. Voy. La Thuillerie, *Description d'Angers*, éd. Port, 1869, pet. in-12, pp. 200-205.

3. Imp. : *Rorrons*. — 4. Ils se vautrèrent.

« Vendre mes biens et mon mesnaige », 375  
 Dis je, « quant vous executastes  
 « Mes voisins et ne me laissastes  
 « Pas la valleur d'ung petit blanc. »  
 Corps bieu, pour vous en parler franc,  
 Je les mené d'une grand sorte. 380  
 L'ung va au vin, l'autre m'apporte  
 Pain, chair, poisson et autres biens. »  
 « Or ça », feis je, « villains, vous<sup>1</sup> tiens, »  
 Le corps bieu, je les pillé bien.  
 Quoy? piller? Je ne laissé rien; 385  
 Je les traicté en franc-archier.

Si me veis je en grand dangier,  
 Comme j'ay depuis entendu,  
 Que je devois estre pendu  
 Pour ung bonnet qu'avois emblé, 390  
 Non pas emblé, mais assemblé  
 Avecques mes autres besongnes.  
 Et moy de faire mes eloignes  
 Ce pendant que ce bruyt s'apaise;  
 Je craignois fort à prendre noise 395  
 De peur de faire ung mauvais coup.  
 Voicy arriver tout à coup  
 Mon garson, dis je, mon archer,  
 Car il m'avoit bien veu cacher,  
 Non pas me cacher proprement, 400  
 Mais me retirer seulement  
 En ung chaumier<sup>2</sup>, qui me vint dire :  
 « Pour Dieu, fuyez vous en, beau sire,

1. Imp. : *je* vous.

2. Chaume, broussaille (Oudin).

« Voicy venir bourreaux, sergens,  
 « Caygnardiers<sup>1</sup> et tout plain de gens 405  
 « Qui vous cherchent. » Et moy dehors.  
 Le cœur me crioyt dans<sup>2</sup> le corps :  
 « Où sont ilz allez? — Voy les là.  
 — « Par ou viennent ilz? — Par de la.  
 « Je cuyde qu'ilz ne sont pas loing. » 410  
 Et je sorty hors de mon coing.  
 « Bien fuyrai ge », feis ge<sup>3</sup>; « non feré.  
 « La chair bieu, je les hacheré  
 « Plus menu que choux ou porrée<sup>4</sup>. »  
 Je prins mon poignart, mon espée 415  
 Et sailly par sus<sup>5</sup> une haye.  
 Or, devinez si j'avisoye  
 S'il faisoit crotté par les champs.  
 Si je eusse trouvé mes meschans,  
 Ilz estoient prins comme le More<sup>6</sup>. 420  
 Par la mort bieu, j'en tremble encore  
 De la fierté de mon couraige !

Quant fuz arrivé au villaige,  
 Car ilz s'en estoient jà fuys,  
 Si feis je trois grans lieux du pays 425  
 Pour les enclorre par derrière ;  
 Si trouvèrent ilz la manière  
 De m'eschapper pour ce coup là.  
 Mais après quelqu'ung m'en parla

1. Coquins, vagabonds (Cotgrave). — 2. Imp. : *dedans*.  
 — 3. Imp. : *leis je*. — 4. Voy. t. V, p. 107. — 5. Imp. :  
 par *dessus*. — 6. Ce proverbe se rapporte à l'histoire de  
 Ludovic le More, qui, après avoir trompé tous les partis,  
 fut trahi à son tour par les Suisses. Voy. Le Roux, *Livre  
 des Proverbes français*, t. II, p. 50, et notre tome I,  
 p. 63.

Qui me dist : « Guare le fouet ! » 430  
 — « Voyre », feis je, « Jenin Cornet,  
 « Ventre bieu, à qui parlez vous<sup>1</sup> ? »

Mais on me dist bas en l'oreille :  
 « Fuyez vous en, je vous conseille ; 435  
 « Voz gens sont encore là hault. »

— « Et puy », feis je ? « Il ne m'en chault ;  
 « S'ilz s'en fuyent laissez<sup>2</sup> les aller »,  
 Car, à la verité parler,  
 J'avoys desjà passé mon ire. 440

Brief, si [je] ne cessoys de dire,  
 Jusque<sup>3</sup> à ce que j'eusse achevé,  
 Je ne diroys pas la moictié  
 De la grand vaillance que j'ay.

Mais que feis je à Montreubellay, 445  
 A la journée des femelles<sup>4</sup> ?

1. Il manque ici un vers. — 2. Imp. : *laisser*. — 3. Imp. : *Jusques*. — 4. Montreuil-Bellay, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

Il s'agit ici d'un combat livré entre l'armée régulière et la bande des mauvais garçons.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans le *Journal d'un Bourgeois de Paris* (éd. Lalanne, p. 166) :

« Au dict an [1523], en juillet, s'esleva au pays de Poictou et d'Anjou plus de quinze cens avanturiers, mauvais garçons, qui pilloient et prenoient filles et femmes à force et gastoient tout le pais, dont les nobles et la commune se mirent sus contre eux ; mais des dictz avanturiers il n'en fut guères tué, et en fut tué de la commune de six à sept cens personnes ; et estoient beaucoup d'escoliers parmy la commune, qui furent tuez ; et le roy y envoya pour les deffaire et tuer. »

La rencontre eut lieu « vers Antoigné, une lieue au-delà de Montreuil-Bellay ». Voy. *Revue d'Anjou*, t. I, p. 398.

Ce n'était pas la première fois que l'Anjou était infesté

Je me parqué dessus mes aelles,  
 Au beau millieu, droict comme ung jong ;  
 Voicy de bendes, tout de franc,  
 Plus de cent pièces d'artillerie, 450  
 De laquelle avoit seigneurie<sup>1</sup>  
 Feu Gros Doux, le vaillant gendarme,  
 Et pour cela je me tiens ferme  
 Et enhardissoys tout le monde,  
 Mais, de malheur, d'ung coup de fonde<sup>2</sup> 455  
 Qu'on me donna, je cheuz à terre.  
 Voicy ung compaignon de guerre.  
 Que j'avois autres fois battu ;  
 Si tost qu'il me veist abbatu,  
 Et luy sur moy et de frapper ; 460  
 Je ne luy peu pas eschapper.  
 Il regnioyt Dieu et Saint George  
 S'il ne m'alloit couper la gorge,  
 Et si ne luy demandoyz rien.  
 « Voire, vous feroit-il grand bien, 465  
 Feis je, « qui la vous couperoit?  
 « Je croy [que] qui le vous feroit  
 « Que ne l'endureriés pas. »  
 Voicy arriver sur ce pas  
 Les capitaines de ma bende ; 470

de ces bandes. M. Célestin Port (*Inventaire de la Mairie d'Angers*, 1861, in-8, p. 359) a publié le compte-rendu d'une séance tenue par le conseil de ville le 22 décembre 1512 et dans laquelle Jehan d'Alancé, archer de la garde du roi et son commissaire près des maréchaux de France (le même qui figure dans une note précédente sous le nom de Jehan de Lancé), fut chargé de prendre des mesures contre les mauvais garçons.

1. Imp. : *la seigneurie*. — 2. Fronde.

L'ung me quiert; l'autre me demande :  
 « Ou est le capitaine Cherré? »  
 Mon galant fut bien enserré  
 Qui me vouloit egorgeter.  
 Que feist il? Il se va gecter 475  
 Tout plat à genoulx devant moy :  
 « Monsieur, je vous baille ma foy  
 « Et me rends vostre prisonnier. »  
 Le corps bieu, je n'en prins denier  
 Ne maille, mais j'en eu la teste. 480  
 Je passe oultre, point ne m'arreste  
 Que ne fusse à l'artillerie,  
 Où toute la chevalerie  
 Des ennemys estoit<sup>1</sup> ensemble.  
 Quant ilz me veirent, chascun tremble, 485  
 Non point de froit, mais [bien] de peur.  
 Voicy venir le beau Gobeur,  
 Qui me vint livrer ung assault,  
 Mais ce fut [bien] le dernier sault  
 Qu'il feist jamais, et lors Gros Doux 490  
 S'escrie : « Monsieur, rendez vous! »  
 — « Se rendre », feis je? « A qui? A toy?  
 « Mais toy à moy. » — « Mais toy à moy ».  
 Brief, il sourd noise entre nous deux,  
 Et de nous prendre à beaulx cheveulx, 495  
 Et de frapper d'estoc, de taille<sup>2</sup>.  
 Somme, je gaigné la bataille  
 Et mourut le seigneur Gros Doux,  
 Qui ce jour avoit faict maints coups  
 De prouesse et de vaissellaige<sup>3</sup>. 500

1. Imp. : *estoiert*. — 2. Imp. : *et de taille*. — 3. Nicot, dont Cotgrave reproduit les termes, dit au mot *vasselage* :

Par ma foy, ce fut grand dommaige;  
C'estoit ung homme de regnon.

Je croy bien que son compaignon  
Tresdoulles, qui veit le debat,  
Me vint presenter le combat § 05  
Seul à seul, dont il feist oultraige,  
Car il n'estoit pas personnaige  
Pour moy, quoy qu'il feust vaillant homme  
Et hardy en bataille. Somme,  
D'entrée de plat<sup>1</sup>, pour m'essayer § 10  
Il se print à braire et crier  
Tant qu'il peult : « Ha ha ha ha ha ! »  
— Comme feis je ? Esse cela ?  
Riez ou ne en riez pas ; —  
Et luy dessus, et moy à bas, § 15  
Et de charger : Tic toc, c'est faict,  
Voilà mon Tresdoulle deffaict ;  
Il est mort, il ne rira plus.

Ces trois là morts, tout le surplus  
De leur armée fut tout destruyt. § 20  
Par bieu, j'en ay acquis grand bruyt.  
Ne cuydez pas que je vous mente  
D'ung seul mot et que je me vente,  
Que je me mocque ; nenny, non ;  
Par la mort bieu, ce ne fais mon. § 25  
Croyez moy et puis que j'en jure.  
Tenez, voylà qui en murmure :

« Aussi se trouve usurpé ès livres des anciens romans pour acte de vaillance, de magnanimité, hardi et preus, *nobile ac virile facinus*. » — 1. Pour commencer. L'« entrée de plat », c'est l'« entrée de table », c'est-à-dire le premier mets servi sur la table.

C'estois mon, par bieu, je y estois,  
 A tout le moins, je pourmenois  
 Les chevaulx de ceulx qui y furent, § 30  
 Non pas pourmener, mais ilz beurent  
 Près de la ville de Cherré.  
 Par bieu, je fuz bien enserré  
 Quant le cheval d'ung capitaine  
 Me jecta près d'une fontaine § 35  
 En une mare<sup>1</sup> jusque<sup>2</sup> aux dens,  
 Si bien que, quant je fuz dedans,  
 Je ne m'en sçez jamais tirer,  
 Qu'il ne me faillist essyrer  
 Ma jaquette contre une haye. § 40  
 C'estois mon; par bieu, je y estoye.  
 Pour monstrer que<sup>3</sup> je n'y fuz point,  
 J'en ay encore le pourpoint,  
 Chausses, corset et les despouilles  
 De feu Gros Doux et de Tredouilles. § 45  
 Qu'est ce qui dict que ne les ay pas?  
 Si ay, par bieu; elles sont là bas,  
 Cela est aussi vray que hystoire.  
 Quoy, vous ne m'en voulez pas croire!  
 Et, par bieu, je les voys querir § 50  
 Bien tost; je ne fais que courir.  
 Attendez moy; homme ne bouge<sup>4</sup> !

*Finis.*

*Deo gratias.*

1. Imp. : *measure*. — 2. Imp. : *jusques*. — 3. Il faut peut-être lire : *se*. — 4. Ce vers devait rimer avec le premier vers de la moralité qui suivait le monologue.





*Le Triumphe des Vestementz,  
selon le temps qui court,  
faictz au Buz.*

---

Sous une apparence de frivolité, les poésies relatives aux modes offrent un intérêt réel pour tous ceux qui étudient les mœurs et les usages de nos ancêtres. M. Jules Quicherat, le savant directeur de l'École des Chartes, n'a pas craint de consacrer à l'histoire du costume un gros volume, qui est le fruit de patientes recherches et le résumé le plus complet que nous possédions jusqu'ici sur la matière. A l'époque qui fait l'objet de nos études, au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, les moralistes et les satiriques se sont tour-à-tour récriés sur la superfluité des vêtements. Gringore, Laurent des Moulins, Éloi d'Amerval, et, plus tard, Artus Désiré, ont exhalé en vers leurs plaintes sur le débordement du luxe. Il serait trop long de citer tous les ouvrages qui ont été écrits sur ce sujet. Nous n'entreprendrons pas non plus de donner la liste des petits poèmes satiriques consacrés aux nouvelles inventions de la toilette des dames. Nous nous bornerons à rappeler le titre des pièces que nous avons reproduites dans ce *Recueil* : *Ballade sur la mode des hauts bonnets* (t. IV, pp. 326-332);

*La Reformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnoises* (t. VIII, pp. 241-252); *La Replicque faicte par les Dames de Paris contre celles de Lyon* (t. VIII, pp. 253-257); *Le Blason des Barbes de maintenant* (t. II, pp. 210-222); *Extraict d'un petit Traicté contenant soixante et troys quatrains sur le faict de la reformation de la superfluité des habitz des Dames de Paris* (t. VIII, pp. 290-309); *Le Blason des Basquines et Vertugalles* (t. I, pp. 293-304); *La Complaincte de Monsieur le Cul contre les inventeurs des Vertugalles* (t. II, pp. 150-161<sup>1</sup>).

Nous avons la bonne fortune de pouvoir ajouter deux nouvelles pièces à cette curieuse série. La première est relative au *buz* ou *buste*. Ce mot, qui se trouve en vieux français sous les formes *buc*, *buz*, *bu*, *bru*, *bruc*, *brusc* (voy. Littré, v<sup>o</sup> *buste*<sup>2</sup>), signifiait à l'origine le tronc ou la partie du corps de l'homme qui s'étend depuis les épaules jusqu'à la ceinture. Plus tard il prit l'acception de corset destiné à redresser et à amincir la taille. M. Quicherat ne décrit le *buste* qu'à partir d'Henri II et de ses successeurs, sans indiquer à quelle époque cet ajustement fit son apparition dans les modes françaises. Notre pièce permet d'en faire remonter l'invention jusqu'au règne de Charles VIII ou de Louis XII. Il est impossible, en effet, d'assigner au *Triomphe des Vestemens* une date plus récente. Le style et l'orthographe rappellent les dernières années du XV<sup>e</sup> siècle. Les vers enchaînés, les strophes finissant toutes par un proverbe ou un adage, les personnages allégoriques tels qu'Invention, Folle Despence, Abuz, etc., rappellent bien la première époque de Gringore, le

1. *La Responce de la Vertugalle* a été publiée par Méon (*Blasons*, pp. 70-79).

2. Palissy, dans un passage rapporté par M. Littré, parle d'un homme qui criait dans les rues « les crucifix à la bisque », c'est-à-dire « à la mode nouvelle ».

*Chateau d'Amour* et le *Chateau de Labour*. A partir de 1520, on renonce à ces allégories, et, avouons-le, personne ne regrette leur disparition.

La seconde pièce se rapporte à l'invention d'une sorte de tête à perruque, ou de modèle en bois, sur lequel s'élaboraient les coiffures des dames. Ces coiffures, fort compliquées, se composaient de faux cheveux, d'étoffes légères et de taffetas reliés ensemble par des cercles de fer appelés *arcelets*<sup>1</sup>. D'après notre auteur, il était fort difficile de bien composer un tel édifice sur la tête même de la patiente; il penchait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et se trouvait rarement d'aplomb. A un autre point de vue, le travail du coiffeur n'était pas exempt de danger pour la santé. L'emploi des substances humides destinées à amalgamer les faux cheveux avec les vrais, et à faire adhérer le taffetas, pouvait déterminer des rhumes et des catarrhes. Aussi notre poète n'hésite-t-il pas à déclarer que l'inventeur de la tête de bois a bien mérité de l'humanité. Les coiffures seront désormais mieux posées, et les dames ne s'enrhumeront plus.

Le *Blason* se termine par une invocation à tous les poètes fameux, que l'auteur invite à chanter la louange de la tête de bois. Cette énumération nous permet de fixer la date de la composition. Il y est fait allusion à Charles de Sainte-Marthe et à Tahureau, comme à des personnages encore vivants, et l'un et l'autre moururent en 1555. D'autre part, la réputation de Baïf et de Jodelle ne date que de 1552; celle de Louis Caron et de Tahureau, de 1554. Ces rapprochements indiquent bien que le *Blason* a dû être écrit à la fin de 1554, ou au commencement de 1555.

Les louanges données à des poètes lyonnais, comme

1. Cf. Quicherat, *Histoire du Costume*, p. 408.

Guillaume des Autelz, Jean de Vauzelles, Louise Labé, et peut-être même au grand trésorier André Blondet, nous portent à croire que l'auteur était lui-même originaire de Lyon. C'est à la même ville qu'ont probablement appartenu « le seigneur Dehys Souriceau » (v. 89), cité comme un sculpteur célèbre, et la Fouquelle (v. 167), mentionnée comme une coiffeuse en renom.

Voici la description de la plaquette, d'après laquelle nous réimprimons la première de nos deux pièces :

Le trium // phe des vestementz, // selon le temps qui // court, faictz // au Buz. *S. l. n. d.* [*Paris?*, vers 1545?], in-4 de 4 ff. non chiffr., de 23, 24 et 25 lignes à la page, sign. A.

Le titre est imprimé en lettres rondes, tandis que le texte est imprimé en caractères gothiques.

La devise latine qui termine la pièce entoure un bois représentant un écu à trois pals, au chef chargé de trois billettes. Les couleurs des pièces ne sont pas indiquées.

Biblioth. du baron James E. de Rothschild.

---

*Le Triumphe des Vestementz,  
selon le temps qui court,  
faictz au Buz.*

INVENTION.



Mal à propos les antics vont usant,  
En rabbusant des habis la façon ;  
Recourir fault au temps qui court duysant,  
Qui de la dance entendra bien le son :  
De luy apprendre n'est besoing la façon ;

Il entend, mieulx qu'on ne luy sçaroit dire,  
 Courir sans selle, sans estriez, ny arson :  
 Course ne peult en courant bien produire.

## ABUS.

Produyre veulx, suyvant le temps qui court,  
 Courant le cours par une vive course; 10  
 Sans moy, Abus, icy moins a la Court;  
 Tout y est court qui ne tire la bourse.  
 Invention, donner nous fault la trousse  
 A ce beau Buz nouvellement formé,  
 Si que par nous soit mys à la destrouse : 15  
 Qui se difforme doibt estre difformé.

## LE BUZ.

Diformé suis au dire de plusieurs;  
 Je suis le Buz, renommé maintenant,  
 Gay, florissant en diverses couleurs;  
 Hommes et femmes ay soubz moy plus de cent. 20  
 Fors que du Buz n'est maintenant memoire;  
 Je suis requis, à ung<sup>1</sup> chascun plaisant;  
 Au temps qui court le Buz porte la gloire.

## LE TEMPS QUI COURT.

La gloire suis pour le Buz maintenir,  
 En soustenant dame Invention; 25  
 Folle-Despense j'ay en mon souvenir;  
 Au Temps qui<sup>2</sup> court Cherté faict pension;  
 Je meine Abbus; je meine<sup>3</sup> Invention;  
 Je faicz le Buz au Temps qui court regner;  
 Leur père suis et leur protection; 30  
 Le Temps qui court par droict doibt dominer.

1. Imp. : *et à ung.* — 2. Imp. : *que.* — 3. Imp. : *meisne.*

## FOLLE-DESPENSE.

Dominer veulx Temps qui court par mon tour ;  
 Sans moy le Buz ne sçauroit prosperer ;  
 Force velours aux habitz, à l'entour  
 Le taffetas couper et déchirer ; 35  
 Vyollons, haultboys je lui faictz desirer ;  
 Menge<sup>1</sup> en ung jour que souffiroit pour troys ;  
 Se en après le convient souspirer,  
 Pour maintenant il portera le fais.

## TEMPS PASSÉ.

O fol Abus, ô Invention folle, 40  
 Tes precesseurs ne tenoient tel estat ;  
 O Buz, ô Buz, tu es en pauvre escholle ;  
 Ainsi couppant la soye et le drap,  
 Besoing n'auras et jouras au rabat<sup>2</sup> ;  
 Folle Despense ne dure longuement ; 45  
 Tout emporte à la fin chat ou rat :  
 Qui trop despens meurt miserablement.

## NECESSITÉ.

Après que auras le Temps qui court suivy,  
 Tu n'as mestier, ny de vivre moyen ;  
 Larmes viendront, ce que auras deservy ; 50  
 Seront complainctes des foys ne sçay combien ;  
 Le Temps qui court dissipera ton bien ;

1. Imp. : *Menger*. — 2. Le sens de ce passage est fort obscur. Il semble tout d'abord qu'il faille lire : « Besoing auras », tu sentiras le besoin. Quant à l'expression *jouer au rabat*, elle paraît avoir la signification de « se jeter dans la misère ». On a déjà vu ci-dessus : *mettre au rabas* (t. XI, p. 63) ; *faire du rabas* (t. XI, p. 303) ; *servy à rabas* (t. XII, p. 198)..

Folle-Despense te voudra tousjours suyvre ;  
 Ilz feront tant, par leur subtil moyen ;  
 En brief de jours tu n'auras plus que frire, 55

## MALADIE.

Quand tu auras au Buz tout despendu,  
 En nonchalloit te lairront tes amys ;  
 Se je te assaul<sup>1</sup>, tu es homme perdu,  
 Car à la Mort je t'auray tost remitz.  
 Or pense doncq où ton temps auras mys ; 60  
 Au Temps qui court ne mectz ton souvenir ;  
 Si n'as argent, tu es d'amys desmits :  
 L'homme est saige qui pence à l'advenir.

## HONTE.

Avoir submits ta jeunesse au Buz<sup>2</sup>,  
 Honte viendra à ung coup te saisir ; 65  
 Quand tu n'auras avec toy des *quibus*,  
 Au Temps qui court ne feras nul plaisir ;  
 Regret, Soulci, Douleur et Desplaisir  
 Te saisiront, Despoir<sup>3</sup> d'aultre costé ;  
 De braguerye tu n'auras plus desir ; 70  
 Honte viendra, causant ta pauvreté.

## LES PAUVRES DE JESUCHRIST.

O Doulx Jesus, refforme les abbus ;  
 A toy jettons noz clameurs et noz cridz ;  
 Nostre substance tumbé toute au Buz ;  
 Tes pauvres membres sont par famine pris ; 75  
 Putains et chiens ont maintenant le pris ;

1. Imp. : *assault*. — 2. C'est-à-dire : Après avoir soumis ta jeunesse. Cf. t. IV, p. 225 ; VIII, p. 66 ; IX, p. 213.  
 — 3. Imp. : *Desespoir*.

Folle Bobance, trop chèrement vestue,  
 Et tes membres remitz à tel despris;  
 De fain mourrons tous les jours par la rue.

## JESUCHRIST AUX PAUVRES.

Prenez, mes frères, en gré et patience 80  
 Froict, fain et soif; vivez en esperance,  
 Car qui endure après ce monde dure;  
 Eternelle aurez la recompense.  
 Le Temps qui court, aussi Folle-Despense,  
 Chascun aura un matin sa mesure; 85  
 En verité, frères, je vous assure,  
 S'ilz ne s'amendent, l'heure ilz maudiront;  
 Tenez certain que veoyrons venir l'heure;  
 Telz font grands ris<sup>1</sup> qui en fin ploreront.

L'AUTHEUR *aux Lecteurs.*

Laissons Bobance et toute gloire vaine; 90  
 Pensons à Dieu, car la Mort nous menasse;  
 En grandissant viendra l'heure soubdaine;  
 Tel rit au main<sup>2</sup>, au soir fault qu'il trespasse;  
 Gloire mondaine en ung moment se passe;  
 Qu'esse de nous que<sup>3</sup> cendre et pourriture? 95  
 De<sup>4</sup> s'amender chascun son debvoir fasse;  
 Il fault mourir, et si ne sçavons l'heure.

*Vivit post funera virtus.*

1. Imp. : ritz. — 2. Imp. : matin. — 3. Imp. : sinon.  
 — 4. Imp. : Se.





*Le plaisant Blason  
de la Teste de Bois.*

---

On trouvera ci-dessus (voy. pp. 47-48) quelques détails sur le sens de cette pièce et sur l'époque probable de sa composition. Nous nous bornerons à donner ici la description de l'édition que nous avons eue sous les yeux.

Le plai- // sant Blason, // de la teste de // Boys.  
— *Fin. S. l. n. d.* [Lyon?, vers 1555], in-16 de 8 ff.  
non chiff. de 23 lignes à la page, impr. en lettres  
rondes, sign. A-B par 4.

Le v<sup>o</sup> du titre est blanc.

Biblioth. Méjanes à Aix, n<sup>o</sup> 30047, dans un recueil  
qui contient en outre la *Loittre de Tenot à Piarrot*,  
*l'Admonition contre la dissolution des Habitz et le Franc  
Archier de Cherré*.

*L'Admonition* est la même pièce, sous un autre  
titre, que le *Blason des Basquines et Vertugalles*, qui  
figure dans le t. I de ce *Recueil* (pp. 293-304).

Voici la description de cette plaquette :

Admonition contre // la dissolution des Habitz,  
& orne- // mens desordonnez des Dames, Da- //

moyselles, & Bourgeoises composée nouvellement. // Hebr. iij. d. // Receuez la parole d'admonition. // Quatrain. // Dames qui portez vertugalles // Faictes de grosse corde en rond // Notez bien ces raisons moralles // Car beaucoup vous profiteront. *S. l. n. d.* [*Lyon, vers 1563?*]. In-16 de 8 ff. non chiffr. de 24 lignes à la page, impr. en lettres rondes, sign. A-B.

Au v<sup>o</sup> du titre est placé un *Huictain*, imprimé en caractères italiques.

Le v<sup>o</sup> du dernier f. est blanc.

Nous croyons que cette édition, comme celle qui porte le titre de *Blason*, a dû être exécutée à Lyon, pendant que les protestants étaient maîtres de la ville.

L'*Admonition* contient, de plus que le *Blason*, le *Quatrain* qui figure sur le titre, et un *Huictain* ainsi conçu :

Dames d'honneur, ce n'est tout que de voir  
 Beaucoup d'escriptz et iceux mal entendre;  
 Mieux vault le peu parfaitement sçavoir  
 Et l'accomplir que le trop entreprendre.  
 Ce peu d'escrit vous plaise doncq' aprendre,  
 Lequel contient sainte admonition;  
 S'il est petit, mieux le pourrez comprendre  
 Et le revoir de bonne affection.

La plaquette de la Bibliothèque Méjanes ne porte pas les manchettes que contient le *Blason*, mais elle est suivie de citations en prose réunies sous le titre suivant : *Aucuns Passages de l'Esriture Sainte, par lesquels appert que Dieu defend les dissolutions et pompes mondaines*. Ces passages sont en partie les mêmes que ceux auxquels renvoient les manchettes du *Blason*. La comparaison des deux textes permet de considérer l'*Admonition* comme antérieure au *Blason*, mais l'une et l'autre édition ont dû être publiées par les protestants lyonnais.

**N**'esse pas une invention  
 De grand' recommandation  
 Des testes de boys que l'on fait,  
 D'un ouvrage si très parfait,  
 Tant bien poly et compassé 5  
 Qu'un seul deffault n'y est lessé,  
 Par lesquelles les gentes dames,  
 Qui ravissent les cors et ames  
 Par l'ojet de leur grand' beauté,  
 En ont très grande utilité, 10  
 Et prient Dieu souventes fois  
 Pour l'auteur des testes de boys?

Au paravant que tel ouvrage  
 Fût parvenu à son usage,  
 M'amyé estoit tant mal coiffée, 15  
 Si mal plaisante et debiffée,  
 Qu'en la voyant en ceste forme  
 Sembloit estre toute diforme;  
 Son couvrechief cachoit son front;  
 Quelques fois, pour n'estre assez rond, 20  
 Ne plié, comme ores on fait,  
 Trouvois son regard contrefait;  
 Son couvrechief balloit souvent,  
 Comme font les feuilles au vent,  
 Pour n'estre tissu et pressé 25  
 Comme à presant il est dressé;  
 Ses oreilles si fort pendoient  
 Que grande laideur luy rendoient  
 Et ses cheveux, tant bien tressez,  
 Estoient du tout desentassez 30  
 Et sur son chief estoient pendans,

Debifez dehors et dedans ;  
 Et, la voyant en ceste sorte,  
 La delaissois seule à sa porte,  
 Sans luy faire aucun entregent, 35  
 Comme meritoit son cors gent ;  
 Puis, quand elle me revoioit,  
 Austèrement elle disoit :  
 « Monsieur le brave, qui sçavez  
 « Que de moy l'amitié avez, 40  
 « Pour quoy l'autre jour me laissastes  
 « Sans qu'aucun salut me donnastes ?  
 « Vous suis je à present dedaignante  
 « Pour estre en amours violante ?  
 « Me semble qu'un amy honeste 45  
 « Fait toujours à s'amy feste ;  
 « Le bon jour luy donne et presente,  
 « Afin de la rendre contente. »  
 Lors respondoy tout à loisir :  
 « M'amy, où gist tout mon desir, 50  
 « Je vous pry ne prandre à dedain  
 « Si je m'en suis allé soudain,  
 « Sans vous faire la reverence  
 « Qui est deue à vostre excellence,  
 « Car, croyez moy, mon grand affaire 55  
 « Me forceoit de tost me retraire,  
 « Puys j'aperçeu quelque envieu[x]  
 « Jalousant ce qui nous plaist mieux. »  
 Ainsi mon amy apaisoys  
 Par le propos que luy disoys, 60  
 Craignant de luy faire ouverture  
 Qu'il proceddoit de sa coifure,  
 Qui luy bailloit pareille grace

Que la coque d'une limace ;  
 Mais maintenant, quand je la voys, 65  
 Coifée à la teste de boys,  
 Ses cheveux un peu tortillez  
 Et ses yeux rians, eveillez,  
 Son front large, blanc et ouvert,  
 Jusques aux tempes decouvert, 70  
 Le sourcy traitif noircissant,  
 Avecq' un parler blandissant,  
 Droite, polie, bien parée,  
 Avecq' une grace assurée,  
 J'employe la plus part du temps 75  
 Pour en avoir mon passe tans,  
 Et ne laisse passer un jour  
 Que vers elle ne face un tour,  
 Pour veoir sa coifure si gente,  
 Qui tant fort me plaist et contante. 80  
 J'ay entendu qu'en ceste ville  
 Se trouve quelque femme abille,  
 Qui, par souveraine metode,  
 Sait bien coifer à ceste mode  
 Et a une teste ouvragée 85  
 Où la coifure est bien rengée ;  
 Certes, si je la congnoissois,  
 Son loz et bruit louangerois.  
 Le seigneur Denys Souriceau  
 Y a souvent mys son siseau. 90  
 C'est luy qui, après quelque image<sup>1</sup>,  
 Se prend à faire tel ouvrage,  
 Et, si plusieurs ont merité

1. Après avoir travaillé à une statue.

Pour leur art une eternité,  
 Comme vng Apelle en la peinture, 95  
 Ou Vitruve en l'architecture,  
 Cest ouvrier de testes de boys  
 Merite plus de loz cent foys,  
 Parce que son ouvrage exquis  
 Est plus necessaire et requis 100  
 Et de toutes dames d'honneur  
 A le credit et la faveur,  
 Lequel vaut sans comparaison  
 Mieux que de Colque la toison.  
 Las ! doit on point se resjouyr 105  
 De ce temps, qui nous fait jouyr  
 De plusieurs choses memorables,  
 Tant parfaites et delectables,  
 Desquelles tous les anciens  
 N'en aperçurent oncques riens, 110  
 Et vivoient d'une estrange forme  
 En rien à la nostre conforme?  
 On ne void plus ces grands chapprons  
 Rouges, carrez, fourrez et ronds,  
 Ces couvrechiefz <sup>1</sup> d'aune de large, 115  
 Noirs et foupiz, à double estage,  
 Ces grandes robes mal plaisantes,  
 Croteuses, sur le corps balantes,  
 Sans art, toutes d'une largeur  
 Comme la botte d'un taneur, 120  
 Les souliers grands à la poulaine  
 Avecques les chausses de layne,  
 Dont le tout, mys sur un corps beau,

1. Imp. : *couchechiefz*.

Estoit plus hideux qu'un corbeau,  
 Qu'une edentée Egiptienne, 125  
 Ou bien more Ethiopienne,  
 Et n'avoient lors humains entre eux  
 Un embrassement amoureux,  
 Un regard benin et plaisant,  
 Ainsi comme ilz ont de presant. 130  
 Par le moien de leur vesture  
 N'estoit point de telle ornature,  
 De telle grace et entretien  
 Ainsi qu'aujourd'huy elle est bien.  
 Ores tous les accoustremens, 135  
 Habitz et autres ornemens  
 Sont<sup>1</sup> si bien faitz et s'entretiennent  
 Par tel art que bien ilz conviennent  
 Depuis le chief jusques aux piedz;  
 Ilz sont tant bien apropiiez 140  
 Qu'on diroit dedans et dehors  
 Qu'ilz sont produitz comme le cors,  
 Ou bien collez sur la personne  
 Par une ordre et grace mignonne.  
 Ceste coifure si descente; 145  
 Ce<sup>2</sup> busq' d'une façon si gente;  
 Ces<sup>3</sup> vertugalles bien ouvertes,  
 D'un rouge cramoysi couvertes;  
 Par le dessouz, le pelliison  
 Serré d'une bonne façon; 150  
 La chaussure faite de mesme;  
 Le corps d'une beauté supresme  
 Demonstrent assez le grand heur

1. Imp. : *Son.* — 2. Imp. : *Se.* — 3. Imp. : *Ses.*

Qui avint aux dames d'honneur,  
 Pour avoir à leur avantage 155  
 Trouvé de ces choses l'usage.  
 Et encor' surtout la coifure  
 Est de plus parfaite ornatuure  
 Pour la beauté au naïf rendre  
 Qu'autre atour que l'on puisse prandre. 160  
 Aussi est en place posée  
 La plus belle et mieulx composée,  
 Car le chief plus de grace donne  
 Qu'autre membre de la personne,  
 Et, quand iceluy est orné 165  
 D'un couvrechief bien façonné,  
 Faict de la main de la Fouquelle  
 Ou d'une autre de sa sequelle,  
 Que ne nomme pour le present,  
 Il est tant naïf et plaisant 170  
 Qu'il emeut les plus refroidis  
 D'estre en amours pronts et hardis.  
 Je m'esbahy d'aucuns resveus  
 Vieillardz et autres rioteux,  
 Qui, sans propos, ains contre droict, 175  
 Se mocquent à chascun endroict  
 Par propos et riz deshonestes  
 De l'invention de ces<sup>1</sup> testes,  
 Voires, disent bien davantage  
 Que, depuis qu'el sont en usage 180  
 Et autres nouveaux ornemens  
 L'on n'a eu que maux et tormans ;  
 Que ce n'est que mondanité,

1. Imp. : ses.



Qui produit toute iniquité,  
 Un reveil et emocion 185  
 De la charnelle affection,  
 Et brocardent ces pouvres dames  
 Par infiniz propoz infames,  
 Quand ilz leur voyent sur la teste  
 Quelque couvrechief bien honneste, 190  
 Droissé sur la teste de boys.  
 Il s'en est trouvé quelque foys  
 Aucun, que nommer je ne veux,  
 Qui arracha tous les cheveux  
 A son epouse gente et belle, 195  
 Pour ceste coiffure nouvelle  
 Et luy defend, ce mal plaisant,  
 Non se coifer comme à presant.  
 Qui est bien plus, ce malheureux  
 Est si cruel et outrageux 200  
 Que, pour se venger davantage,  
 Il met au feu ce bel ouvrage  
 Et ne tend par tout qu'à l'esprandre,  
 Afin d'en faire de la cendre.  
 Ne deust l'on<sup>1</sup> point faire justice 205  
 D'un tel et si grand malefice?  
 On le deust tout vif martirer  
 Et à quatre chevaux tirer  
 Pour bruler, par voyes meschantes,  
 Ces pouvres testes innocentes, 210  
 Où l'on met tout l'entendement  
 Pour les façonner proprement.  
 Je croy que ce mechant infame

1. Imp. : *d'eust lon.*

Veut acquerir renom et fame  
 Pour faire mal, ainsi que fit  
 Erostrate, fol qui defit  
 Ce brave temple et sumptueux  
 Où à Diane on rendoit veux ;  
 Parce que le mechant voioit  
 Qu'avoir bon bruit il ne pourroit  
 Pour faire bien, de grand malice  
 Abatit ce grand edifice  
 De magnificences parfaites.  
 Aussi ce grand meurdrier de testes,  
 Estimant que par nul moyen  
 Il n'aura bruit en faisant bien,  
 Se met à detruire et defaire,  
 Ce qu'un vray fol ne vouldroit faire.  
 Quelque jour, s'il ne se desiste  
 De ceste volonté maudite,  
 On publiera tant son ofense,  
 Son nom, surnom et demeurence,  
 Qu'il se repentira bien fort  
 D'avoir ainsi brulé à tort  
 Ces dines<sup>1</sup> testes profitables,  
 A toutes dames honorables,  
 Et à son espouse humblement  
 Requerra pardon du tormant  
 Qu'il luy a faict souvente foys  
 A tort, pour la teste de boys.

Hé Dieu ! que je suis desplaisant  
 Que n'ay le savoir suffisant  
 Pour louer et bien descrire<sup>2</sup>

1. Dignes. — 2. Imp. : *d'crire*.

L'utilité qu'a peu produire  
 L'invention et bon usage 245  
 De ce tant fructueux ouvrage ;  
 Car, encor, comme ay recité,  
 Qu'il serve fort pour la beauté,  
 Qu'il donne au visage façon  
 Et tel rondeur qu'un ecusson, 250  
 Qu'il emeut d'amours les delices  
 Et autres plaisans exercices,  
 Qu'il rend la dame decorée  
 Pour estre en son port assurée,  
 Outre ce, donne au chief santé 255  
 Et heureuse felicité.

Cy devant, quand le couvrechief  
 Estoit tissu dessus le chief,  
 On le mouilloit et empesoit  
 Parce que mieulx il se dresseoit, 260  
 Et lors sechoit ceste mouilleure  
 Dessus le chief et cheveleure,  
 Qui causoit mile et mile rumes,  
 Caterres soudains, apostumes,  
 Excremens [et] larmes aux yeux, 265  
 Tant qu'ilz estoient tous chassieux,  
 Mais, à present que l'on apreste  
 La coifure sur ceste teste,  
 Qui se sèche tout à loisir  
 Et qu'on façonne à son plaisir, 270  
 C'est un ornement si apoint  
 Qu'un pareil ne se trouve point.  
 Et en appelle à tesmoignage  
 Tout esprit vertueux et sage.

En cest endroit, Monsieur Ronsard<sup>1</sup>, 275  
 Qui composez d'un si grand art,  
 Si bien et de telle faconde  
 Que vous plaisez à tout le monde  
 Et mesmement au mieulx apris,  
 Je vous pry d'escrire le pris 280  
 Et la commodité urgente  
 De ceste coifure excellante,  
 Et que par le moien d'icelle  
 Vostre Cassandre<sup>2</sup> en est plus belle,  
 En qui seulle gist vostre espoir. 285  
 Employez tout vostre sçavoir,  
 A nul de ce temps comparable,  
 A dechifrer le bien notable  
 Que ceste teste nous produit .  
 Par les moyens que j'ay deduict 290  
 Et aultres que saurez deduyre,  
 Mieulx cent foys que ne sauroys dire.  
 Vous aussi, Messieurs du Bellay<sup>3</sup>,  
 Baïf<sup>4</sup>, Jodelle<sup>5</sup>, du Boulay<sup>6</sup>,

1. Pierre de Ronsard, né en 1524, mort en 1585. Ses premiers ouvrages sont de 1549.

2. Cassandre est cette belle jeune fille que Ronsard rencontra à Blois en 1541, et dont pendant plus de quinze ans il ne cessa de chanter les louanges sans avoir jamais été récompensé de son amour. Ce n'est qu'en 1559 qu'il abandonna Cassandre pour Marie. (Voy. Blanchemain, *Études sur la vie de P. de Ronsard*. Paris, 1867, in-16, pp. 11-25.)

3. Joachim du Bellay, né vers 1525, mort en 1560. Son premier *Recueil de Poësies* parut en 1549. Voy. Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. XII, pp. 117-138.

4. Antoine de Baïf, né en 1532, mort en 1589. Il n'avait que vingt ans quand il fit paraître le *Ravissement d'Europe* et les *Amours*. Voy. Goujet, t. XIII, pp. 340-364.

Caron<sup>1</sup>, des Autelz<sup>2</sup>, L'Angevin<sup>3</sup>, 295  
 Qui avez tous l'esprit divin;  
 Grave Roger<sup>4</sup>, docte Nemon<sup>5</sup>,  
 Sainte-Marthe<sup>6</sup>, en sçavoir profond,

5. Étienne Jodelle, né en 1532, mort en 1573. Sa *Cléopâtre* et son *Eugène* furent représentés en 1552. Voy. Goujet, t. XII, pp. 167-191.

6. Edmond du Boulay, l'auteur du *Combat de la Chair et de l'Esprit* qui parut en 1549. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il était en 1541 régent de la grande école de Metz. Voy. Goujet, t. XIII, pp. 74-76, et Brunet, t. 1, col. 1171.

1. Loys Caron, ou Le Caron, dit Charondas, plus célèbre comme jurisconsulte que comme poète. Ses *Poésies* parurent en 1554. Il devait être alors fort jeune, car il ne mourut qu'en 1617. Voy. Goujet, t. XIV, pp. 272-274.

2. Guillaume des Autelz, né en 1529, mort vers 1580. Son *Repos de plus grand travail* parut en 1550, et son *Amoureux Repos* en 1553. Voy. Goujet, t. XII, pp. 343-353.

3. Jean Maugin, dit le Petit Angevin. Le plus ancien ouvrage de lui qui nous soit connu, est sa traduction de *Palmerin d'Olive* (Paris, 1546, in-fol.).

4. Nous ne savons quel est ce poète du nom de Roger. Du Verdier (éd. Rigoley de Juvigny, t. II, p. 513) cite un Jean Rogier, « docteur aux arts et en médecine », qui composa des harangues pour les entrées du roi et du Dauphin à Caen en 1522, mais ce n'est évidemment pas ce personnage que l'auteur du *Blason* avait en vue. On ne peut guère songer non plus à Pierre Roger, ou Rogier, écuyer, natif de Poitou, sieur de Migné, cité par La Croix du Maine (éd. Rigoley de Juvigny, t. II, p. 316).

5. Nous ne connaissons aucun poète de ce nom.

6. Il s'agit ici de Charles de Sainte-Marthe, né à Fontevrault en 1512, et mort en 1555. Ses œuvres poétiques avaient paru à Lyon en 1540, sous le titre de *Poésie française* (voy. Goujet, t. XI, pp. 430-440). Scévole de Sainte-Marthe, son neveu, est beaucoup plus célèbre, mais il ne vit le jour qu'en 1536, et ses *Premières Œuvres* ne furent publiées qu'en 1569.

Tahureau<sup>1</sup>, Blondel<sup>2</sup> et Vauzelle<sup>3</sup>,  
 Bien humblement je vous appelle, 300  
 Comme vrays enfans des neuf Muses,  
 Pour entonner voz cornemuses,  
 Qui sonneront par melodie  
 Le bien de ceste coiferie.  
 Vous aussi, belle Lyonnoise<sup>4</sup>, 305  
 Bien fort vous prie qu'il vous plaise,  
 Actendu que c'est vostre cause  
 Et qui tant de beauté vous cause,

1. Imp. : *Thaureau*. — Jacques Tahureau, né en 1527, mourut en 1555. Ses *Premières Poésies* parurent en 1554.

2. Le seul écrivain de ce nom que nous ayons rencontré au xvi<sup>e</sup> siècle est Pierre-Marin Blondel, médecin de Loudun, qui publia en 1575 un livre intitulé : *Divi Hippocratis Cōi Prognosticarum latina Ecphrasis*. La Croix du Maine et Du Verdier le rangent parmi les poètes, et Goujet (t. XII, p. 68) cite des vers de lui qui prouvent effectivement qu'il avait composé des comédies, mais ce Blondel « florissait » en 1584 ; il est difficile d'admettre qu'il ait eu déjà une grande réputation vers 1550. Nous croyons plutôt qu'il faut lire ici Blondet, au lieu de Blondel, et que l'auteur a en vue André Blondet, lyonnais, seigneur de Rocquencourt, grand-trésorier de France, mort en 1560. Ronsard, qui lui a consacré deux épitaphes, nous apprend (voy. l'éd. Blanchemain, t. VII, p. 225) :

Qu'il fut amy des belles Piérides,  
 De leurs rochers, de leurs sources liquides.

3. Imp. : *Vauquelles*. — Jean de Vauzelles, né à Lyon vers 1500, mourut en 1557. C'est l'auteur du *Blason de la Mort* (1537) et des quatrains qui ornent les *Simulachres et historiées Faces de la Mort* (1538). On trouve des vers de lui dans divers recueils contemporains.

4. Louise Charly, dite Louise Labé, surnommée « la belle Cordière » ou « la belle Lyonnaise ». Née à Lyon en 1526, elle y mourut en 1566. Elle avait déjà une grande réputation de bel esprit lorsqu'elle fit paraître, en 1555, le recueil de ses œuvres.

De sonner sonnets resonans  
Pour demonstrier à tous venans 310  
Que ceste gente invention  
Des testes, dont fais mention,  
Est de si commode profit  
Que celuy qui premier les fit  
Pour si grand bien a merité 315  
Triumphante immortalité.

*Fin.*





*L'Honneur des Nobles ;  
 Blason et Propriété de leurs armes,  
 en general blasonnées et comprises  
 soubz un seul escu d'armes cy dessoubz pourtraict ;  
 invention très singulière.  
 Avecques ung petit livre de Bonne Grace,  
 très exquis.  
 Le tout nouvellement composé  
 par d'Adonville.  
 Avecques Privilége.*

---

**D'**Adonville est connu de nos lecteurs par plusieurs pièces que nous avons déjà publiées. Dans notre tome XII, nous avons relevé et réuni les renseignements que cet auteur nous donne sur sa vie. Nous avons vu (t. XII, p. 328) que d'Adonville appartenait à une famille noble ; un passage du *Livre de Bonne Grace* (v. 241-246) nous permet d'ajouter un nouveau détail à sa biographie. Il nous apprend qu'il avait été dépouillé de son patrimoine par un faux ami. En ce pensant, dit-il,

de deuil ay le remort,  
 Car le grant bien que luy fis et honneur  
 M'est très grevable et vient à deshonneur.



Le dénuement dans lequel il se trouva plongé explique qu'il se soit affilié à des comédiens ambulants, et qu'il ait mené pendant d'assez longues années une vie d'aventures et de désordre.

*L'Honneur des Nobles* et le *Livre de Bonne Grace* paraissent appartenir à l'extrême jeunesse de d'Adonville. Ce n'est pas seulement parce qu'il évoque, à propos des faux amis, un souvenir personnel encore récent; la facture des deux poèmes trahit une singulière inexpérience. Bien que notre texte ait pu être altéré par les copistes et les imprimeurs, on y relève un trop grand nombre de vers faux pour que l'on ne doive pas en imputer quelques-uns à l'auteur lui-même.

Plus tard, d'Adonville a fait des progrès; il compose de petites pièces agréablement tournées, comme les *Approches du Bon Temps*, les *Trompeurs trompez par Trompeurs*, et le *Bannissement de Malheur*, que nous réimprimons ci-après; il prend la peine de récrire ses *Moyens d'éviter merencolie* (voy. t. XII, pp. 327, 329); il était, en un mot, devenu poète.

*L'Honneur des Nobles* n'est pas seulement une production curieuse comme début littéraire; il présente encore une autre sorte d'intérêt. Sous un titre nouveau, d'Adonville s'est borné à donner une forme versifiée au *Blason des Couleurs* de Sicile. Ce dernier ouvrage, composé vers 1458, avait obtenu une grande vogue et était devenu le guide de tous ceux qui s'occupaient de blason. On n'en connaît pas cependant d'éditions antérieures à 1525, et il est probable que d'Adonville publia son poème avant que l'imprimerie eût fait du traité de Sicile un livre populaire. Il est difficile d'admettre que notre auteur ait pu présenter comme sien, en y ajoutant seulement quelques rimes, un ouvrage qui aurait été dans toutes les mains. En effet, d'Adonville ne s'est pas borné à imiter le livre du héraut d'armes; il l'a suivi pas à pas, et l'on peut

dire que chaque vers représente une ligne de l'original. Quelques passages sont légèrement abrégés, mais on ne trouve pas dans l'*Honneur des Nobles* un seul développement, une seule citation, qui appartienne en propre au poète.

Le *Blason des Couleurs* a été réimprimé, il y a quelques années, par les soins de M. Cocheris<sup>1</sup>; nous nous bornerons à renvoyer à cette publication et aux notes qui l'accompagnent. Sans doute il eût été curieux de rapprocher des vers de d'Adonville le texte original, mais nous aurions été obligés de reproduire presque en entier l'œuvre de Sicile.

Nous avons dit que les premières œuvres de d'Adonville attestaient une grande inexpérience et contenaient une foule de vers faux. Nous en avons rétabli un certain nombre en suppléant, entre crochets, les mots que l'on peut supposer avoir été omis à l'impression. Toutefois cet essai de restitution n'a pu être que partiel, et nous avons laissé au compte du poète, dans la première pièce, les vers 133, 224, 279, 323, 348, 355, 435, 457, 503, 515, 578, 582, 593, 613, 628, 843, 891, 939, et, dans la seconde, les vers 49, 75, 80, 92, 247, 262. Le *Livre de bonne Grace* est écrit en vers de dix syllabes; or, les v. 38, 106, 226 n'ont le nombre de pieds nécessaires qu'à la condition de supprimer la césure. Le poète est fort incertain sur la valeur prosodique de certains mots. Il compte *fleurs* pour deux syllabes aux v. 47 et 91 de la première pièce, tandis qu'il en fait un monosyllabe au v. 121. Dans la seconde pièce, il paraît de même compter pour deux syllabes les mots *cueur* (v. 169) et *lieu* (v. 217). La terminaison *ion*

1. *Le Blason des Couleurs en armes, livrées et devises par Sicile, hérault d'Alphonse V, roi d'Aragon, publié et annoté par Hippolyte Cocheris*; Paris, Aubry, 1860, in-16, fig.

l'embarasse également. Il la regarde comme monosyllabique aux v. 274, 519, 546, 561, 589, 570, 644, et, dans les cinq premiers cas, la fait rimer avec des mots où cette même terminaison est comptée pour deux syllabes. La rime enfin est souvent irrégulière. On trouve, notamment, *œuvre* et *engraveure* (I, 385, 386), *bourgeois* et *gorgyas* (I, 677, 678), *verde* et *regarde* (I, 769, 770), *perdent* et *regardent* (II, 129, 130). Les deux derniers exemples ne tiennent sans doute qu'à une prononciation locale. *Chrestians* et *moyens* (I, 143, 144) peuvent n'être qu'une erreur d'impression.

A côté des fautes qui viennent d'être relevées, il convient de remarquer une particularité prosodique que nous avons observée déjà dans les productions de d'Adonville, et qui se retrouve jusque dans les derniers ouvrages de ce poète (voy. t. XII, p. 332), nous voulons parler de l'élision de l'*e* muet qui précède immédiatement la terminaison dans les futurs et dans les conditionnels des verbes. On trouve dans l'*Honneur des Nobles* :

*Chang(e)rons* (v. 724), *deport(e)roit* (v. 74), *f(e)ront* (v. 6), *parl(e)roit* (v. 793), *recit(e)ray* (v. 25, 166), *trait(e)ray* (v. 45), *s(e)ra* (v. 228), *s(e)roit* (v. 689), *trouv(e)ra* (v. 363), et dans le *Livre de Bonne Grace* : *Achepter(o)ye* (v. 30), *achept(e)roit* (v. 28), *aym(e)roit* (v. 172), *baill(e)roit* (v. 31), *bev(e)roy* (v. 160), *donn(e)ra* (v. 180), *f(e)ra* (v. 152), *gard(e)roit* (v. 233), *grommell(e)ra* (v. 51), *monstr(e)roit* (v. 168), *regn(e)ra* (v. 64), *s(e)ra* (v. 147, 187), *s(e)ront* (v. 128), *traict(e)ray* (v. 103), *trouv(e)ra* (v. 158), *trouv(e)roient* (v. 97).

On observe un phénomène du même genre au v. 256 de cette seconde pièce : *v(e)nir*.

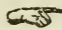
Voici la description du volume, dont nous reproduisons le texte :

Lhonneur des // nobles blason & propriete de leurs

armes en // general blasonnees et comprinses soubz // vng seul escu darmes cy desoubz pour- // traict Inuention tressinguliere avecques // vng petit liure de bonne grace tresexquis // le tout nouuellemēt compose p dadouille. // ¶ Avecques Priuilege. S. l. n. d. [*Paris? vers 1525*], in-8 goth. de 28 ff. non chiff. de 26 lignes à la page, sign. a-g par 4.

Au titre, un grand blason enluminé, dont l'acteur donne la description dans son *Prologue*.

Au verso du titre, est imprimé le *Prologue*.

Le 21<sup>e</sup> f. (f. i) contient, au recto, un second titre, ainsi disposé : Les biens aymez // par bonne grace // et bien venus en // tre les nobles.. //  Avec Priuilege.— Au-dessous de ces quatre lignes est un bois représentant un page qui tient un faucon sur le poing. Une banderolle, placée près de ce personnage, porte en lettres rondes les mots : *bõe grace*. Au verso de ce nouveau titre se trouve également le prologue de *L'Acteur*.

Le dernier f. contient au recto 12 vers et la devise : *Mieux qui pourra*; le verso est en blanc.

Bibl. de M. le comte de Lignerolles.

(Cet exemplaire porte sur le titre, d'une écriture du XVI<sup>e</sup> siècle, l'anagramme suivant : *Si ton desir a force*, sous lequel on peut reconnaître : François de ?)

Biblioth. nat., Y. n. p. Rés. (exemplaire incomplet du dernier f.).

Le *Livre de Bonne Grace* se retrouve, avec quelques variantes, dans un ms. de la Bibliothèque nationale, dont nous donnerons la description plus loin.

---

## PROLOGUE.

**A** l'honneur des Nobles, soubz ce present escu d'asur à trois fleurs de lys d'or, tour d'argent semée de vaires et hermines, carnelée de gueulles,

sable, sinople et pourpre, est compris le blason de tous metaulx, couleurs et penes, que generallement l'on peut mettre en armoyrie, car autres n'y sont mis que les dessus ditz, portraictz audit escu. Supposé qu'i soient escus d'armes infinis, tous differens, nonobstant tous sont en ce compris, en tant que touche la propriété d'iceulx metaulx, couleurs et penes; lesquelz, avec l'escu, tour et carneaulx dessus posés, par ordre seront diffinis en l'epistre ensuyvante, par ledit acteur transmise ausditz nobles, les supplyant très humblement, sy en ce trouvent desordre ou autres faultes, l'avoir pour excusé.

*Epistre très honorable pour les Nobles.*

**P**our acquerir honneur et nobles<sup>1</sup>,  
 La grace je pretens des nobles,  
 J'entens des nobles bien vivans,  
 Honneur et vertu ensuyvans;  
 Ceulx qui du nombre voudront estre 5  
 Par leurs faitz le feront à congnoistre;  
 Et affin de leur grace avoir  
 Je me suis mis en mon devoir  
 Composer l'epistre presente,  
 Que de par moy on leur presente, 10  
 Par laquelle salut leurs rends,  
 Leur suppliant que soye des rends<sup>2</sup>  
 Et que du nombre je soys mys  
 De ceulx qui sont de leurs amys.  
 Oultre plus, ung petit traicté 15  
 Leur transmectz, où sera traicté

1. C'est-à-dire pour acquerir honneur et argent. — 2. Des rangs.

Des bien aymez par Bonne Grace  
 Et bien venuz en toute place  
 Entre les nobles, en tous lieux,  
 Par estre doulx et gracieulx. 20  
 Aucuns n'y seront retenuz  
 S'ilz ne font ce qu'ilz sont tenuz,  
 Et telz le voudroient bien faire  
 Que à ce ne sçauroient satisfaire;  
 Plus amplement le reciteray 25  
 Quant de Bonne Grace treteray.  
 Experience me duyra  
 En cest affaire et conduyra,  
 A cela ne me passe pas,  
 Car describe veulx par compas 30  
 De leurs armes le vray blazon,  
 Allegant propos et raison,  
 Et selon leur propriété  
 Diffinir à la verité.

De deux *metaulx* ilz sont pourtraictes 35  
 Et aussi de cinq *couleurs* traictes;  
 Telz *metaulx* et telles *couleurs*  
 Estimées sont de grans valleurs.  
 Deux *pennes* sont : *vair* et *hermyne*,  
 Desquelles riens ne determyne, 40  
 Mais est raison qu'ilz soient comprises  
 Soubz les *metaulx* et *couleurs* prises.  
 Le tout ensemble cy est traict  
 En l'escu qui est dessus pourtraict.

Premièrement traicteray de l'*or*, 45  
 Car des nobles est le tresor.  
 Trois fleurs de lys très exquises

D'or sur l'escu d'azur esmises<sup>1</sup>,  
 Plus noble n'est en armoyrie  
 Ne de quoy soit plus encherie. 50  
 Luysant est, cler et confortant,  
 Vertueulx et reconfortant.  
 Phisitiens pour reconfort  
 Au debile jusques à mort  
 L'ordonnent, car c'est leur usage<sup>2</sup>, 55  
 Noter l'on peult bien ce passage.  
 Le soleil il est denotant  
 Et est sa lumière notant ;  
 La loy dict qu'il n'est nul joyau  
 Qu'il soit plus que lumière beau. 60  
 A ce propos dict l'Escripture,  
 En louant de l'or la nature,  
 El<sup>3</sup> dit le juste ressembler.  
 A l'or et au soleil sembler<sup>4</sup> ;  
 De Dieu la transfiguration 65  
 Elle alègue, et apparition  
 Qui fut sur le mont de Tabor<sup>5</sup>,  
 Laquelle fut en couleur d'or  
 Et comme le soleil luysant  
 A ses apostres et reluysant. 70  
 Et pour ce anciennement  
 Deffendu fut expressément  
 Que nully or ne porteroit  
 Et que de ce se deporteroit

1. Imp. : *et mises*. — 2. C'est surtout sous la forme d'« or potable », ou « teinture d'or », que ce métal était administré par les anciens médecins. On ne l'emploie plus aujourd'hui que sous la forme de chlorure, d'iodure, de peroxyde, etc. — 3. Imp. : *Elle*. — 4. MATTH. XIII, 43. — 5. MATTH. XVII, 1-8 ; MARCI IX, 2-8 ; LUCÆ IX, 28-43.

S'il n'estoit noble ou chevalier; 75  
 A ce on les voulut lyer  
 Et assubjectir par exprès.  
 Les causes fault noter après.  
 Des metaulx est le plus exquis,  
 Le plus noble et le plus requis, 80  
 Et, avant que plus oultre passe,  
 Je le compare à la topasse  
 Qu'est fine pierre precieuse,  
 Qui à l'œil est très gracieuse.  
 Or en armes note richesse, 85  
 Qui est la dame de largesse.

Premier que finir mon propos  
 Ne que je preingne nul repos,  
 Sans me fonder en desraison  
 Dire je veil pour quel raison 90  
 Furent les trois fleurs de lys  
 D'or<sup>1</sup> inserées, mises ès lys<sup>2</sup>  
 En l'escu des roys très chrestiens,  
 Qui sont les causes et moyens  
 De les y mettre et inserer 95  
 Et à argent les preferer  
 Ou autre metal et couleur.  
 Je trouve sans fraulde et couleur  
 Et sans aucune fiction  
 Que ce a esté l'affection 100  
 De Dieu, qui ainsi l'a voulu,  
 Et a les roys de France esleu  
 Les honorer et sublimer  
 Et sur tous autres les aymer.

1. Imp. : *Dort*. — 2. Lat. *Licium*.



Noter fault que plus nobles enseignes, 105  
 Plus nobles joyaulx et estraines  
 Ne leur a peu estre donné<sup>1</sup>  
 Par lionneur à eulx ordonné<sup>2</sup>,  
 Tant sont de grant profundité,  
 Tant de grande sublimité 110  
 De mistères, [si] tellement  
 Qu'il semble que l'entendement  
 Passent d'humaine congnoissance  
 Sans l'inspiration de Dieu en ce.  
 Pour cause, selon ma foiblesse, 115  
 Doubtant que trop en prendre blesse  
 Le myen petit entendement,  
 Je diz que convenablement  
 L'escu noble, royal, de France,  
 Soubz lequel vivons en souffrance, 120  
 Orné est de trois fleurs de lys  
 Dorées, qui sont de Dieu eslys  
 Pour neuf raisons que j'escripray  
 Cy ensuyvant et descripray.

Des metaulx est le souverain 125  
 En resplendeur et primerain  
 En purité et en effect;  
 Tous les autres passe de fait.  
 Saint Gregoire [jà] l'exposa<sup>3</sup>,  
 Lequel a dit : « Or *ab ora* ». 130  
 [Et] que splendeur nous signifie,

1. Imp. : *données*. — 2. Imp. : *ordonnés*.

3. « Voy. le chapitre XV du livre XXXIV de son exposition sur le Livre de Job (*Libri Moraliū, sive Expositio in librum texti Job*), intitulé : *Quid significat aurum in sacra Scriptura.* » COCHERIS.

Ysidore le certiffie ;  
 Par quoy il est dit au livre,  
 Ainsi que l'on voit au delivre,  
 Traictant des naturelles choses<sup>1</sup>, 135  
 Tant soit en carmes comme en gloses ;  
 Et affin qu'on en soit records  
 Que l'or est scitué ès corps  
 Tout ainsi comme le soleil  
 Est scitué, dyre le vueil, 140  
 Entre les très nobles estoilles,  
 Les comparaisons en sont telles.  
 Ainsi les roys très chrestians  
 Sont provocquez par telz moyens  
 Aymer, avoir et acquerir 145  
 Sapience et requerir,  
 Qui passe l'or, pour seuretè,  
 En tant que touche pureté.  
 Comparé est l'or à l'arène  
 De la mer, pour chose certaine. 150  
 Salomon, de Jherusalem  
 Estant roy, mainct jour et mainct an,  
 Après toutes choses posées  
 En ce monde et composées,  
 Telle sapience fort quist 155  
 Envers Dieu et fort luy requist,  
 Et l'obtint par grace infuse  
 Où son affaire estoit confuse,  
 Car aultrement n'eust peu tenir  
 Son peuple en paix, ne maintenir. 160  
 Maintz roys de Gaulle ont estimée

1. Isidori *Origin.* XVI, XVII.

Telle sapience et aymée,  
 Mais le recit seroit prolixé,  
 Par quoy, pour eviter tout rixe,  
 A present plus n'en traicteray, 165  
 Mais la seconde reciteray  
 Raison, et ne sera obmys  
 A quel propos ont esté mys.

Le lys d'or, tant qu'on a vescu,  
 Est situé dedans l'escu 170  
 De France; jusques à present  
 Dieu a voullu aux roys present  
 Leur faire pour letifier  
 Leurs cueurs et les fortifier.  
 Sa propriété naturelle 175  
 Saint Thomas<sup>1</sup> tesmoigne estre telle  
 Que les roys doit tenir joyeux,  
 Plaisans à leur peuple en tous lieux.

Tiercement l'escu de France  
 Est reparé de [la] substance 180  
 D'or pour la sienne pesanteur  
 Et très excellente hauteur  
 Et naturelle solitude<sup>2</sup>;  
 Selon les livres et l'estude

1. « Je n'ai pas trouvé dans le traité : *De Esse et Essentia Mineralium*, de saint Thomas, le passage qui peut se rapporter à la citation du héraut Sicile. Ce sont probablement ces deux pensées de la somme de saint Thomas : *Aurum habet vim laetificandi* (In secunda secundae Summae S. Thomae Quæstiuncula 77), et : *Alchimia non facit verum aurum* (II<sup>e</sup> livre des *Sentences*, 7<sup>e</sup> distinction, question 3<sup>e</sup>), auxquelles l'auteur fait allusion. » COCHERIS.  
 — 2. « Solidité naturelle ».

Du Maistre des <i>Propriétez</i> <sup>1</sup> ,	185
Où divers cas sont recitez ;	
Dit que l'or est trop plus pesant	
En toutes sortes que l'argent,	
Qui est aux roys enseignemens	
D'estre meurs, graves et pesans,	190
En la discution et objectz	
De leurs affaires et subgettz	
Sans point estre precipitez	
Par fureur ou ligiéretez.	
Quartement les armes de France	195
Sont sans aucune difference	
Faictes, pourtraictes et dorées	
Et triumpamment decorées	
Du lys d'or, car est atrempé,	
Plus que nul metal destrempé	200
De douceur et de resconfort,	
Par quoy reconforte très fort	
Le cueur, l'estomac et les sens	
Des roys, car ilz n'en sont desens <sup>2</sup> .	
Serapio <sup>3</sup> et Avicène <sup>4</sup>	205

1. Albert-le-Grand, auteur du traité *De rerum proprietatibus*. — 2. Le mot *desens* paraît avoir le sens de « manquant » ; il correspond sans doute au participe présent inusité du verbe *desse*. Cette fin de phrase, que d'Adonville ajoute pour la nécessité de la rime, ne se trouve pas dans le texte de Sicile.

3. Serapion, médecin arabe du ix<sup>e</sup> siècle, également connu sous le nom de Janus Damascenus. Son traité de matière médicale traduit en latin, au moyen-âge, fut imprimé pour la première fois à Parme en 1473, sous le titre de : *Liber Serapionis agregatus in medicinis simplicibus*. — 4. Ibn-Sina, dit Avicène, célèbre médecin arabe, né en 980, mort en 1037.

Ceste oppinion tiennent pour saine,  
 Par laquelle l'on peult congnoistre  
 Que cure royalle doibt estre  
 Parée de loyalle amour  
 Sans penser à desloyal tour, 210  
 Avoir aux bons dilection  
 Sans faincte dissimulation.

Quintement il est composé<sup>1</sup>  
 Du lys qui est devant posé;  
 Soubz le marteau il obeyst 215  
 Au forger, ne desobeyst  
 Comme le fer faict sur l'enclume;  
 Le forgeur maintes fois alume  
 Le feu, premier qu'il soit forgé  
 Et qu'à son vouloir soit rengé; 220  
 Ains sans ces choses est largy  
 Sur l'enclume<sup>2</sup> et eslargy,  
 Signifiant aux roys patience,  
 Force et aussi constance  
 En<sup>3</sup> tous troubles et diversitez, 225  
 Fortunes et adversitez.

Sixtement [en] l'escu predict  
 A esté mis comme sera dict,  
 Car il est en œuvre durable  
 Et plus que autre metal manable<sup>4</sup>. 230  
 Oultre, l'or n'est au feu bruslé,  
 Mais purgé et bien aprouvé;  
 Cause est assez pour animer  
 Le cueur des roys à Dieu aymer,

1. Imp. : *a* composé. — 2. Imp. : *est* et *eslargy*. —  
 3. *Et*. — 4. Durable, du lat. *manere*.

Perseverans en son service, 235  
 Sa loy ensuyvans sans nul vice,  
 En ce faisant monstrans qu'envie  
 Ont d'avoir eternelle vie.

Du metal d'or septiesmement  
 Est aorné triumpamment 240  
 Ledict escu, car point d'ordure  
 Nulle ne prent tant comme il dure;  
 De pourrir n'a propriété,  
 Tant est remply de pureté.  
 Vertu il a conservative 245  
 Et de tout bien demonstrative;  
 Le cueur des roys tousjours invite  
 A humilité et incite<sup>1</sup>;  
 Des aultres vertus est la prime,  
 Laquelle par or se exprime. 250

La cause huytiesme sera dicte,  
 Qui ne peult estre contredicté,  
 C'est qu'il en est plus ennobly,  
 Plus enrichy et embelly.  
 Vertu[s] il a medicinables, 255  
 Car [les] fistulles très grevables<sup>2</sup>  
 Souvent par celluy sont guaries  
 Et aussi les playes pourries,  
 Les roys provocquent<sup>3</sup> à justice,

1. Imp. : *invite*.

2. « Allusion au passage de Pline : *Fistulas etiam sanat, et quae vocantur haemorroides* (*Hist. nat.*, XXXIII, xxv). » COCHERIS. — 3. C'est-à-dire « provoquant » (cf. *ayent*, v. 372; *procedent*, v. 886). — Le texte de Sicile permet seul de comprendre ce passage : « Ceste vertu medicinale provoque le Très Chrestien à l'embrasement de justice ».

[Au] contraire de injustice, 260  
 Car en pugnissant les malfaictz  
 Et les cas qui sont tant infectz,  
 Elle expelle [tous] les pechez  
 Mortelz, dont maintz sont entachez.

Neufviesmement fault reciter 265  
 Que c'est qu'il nous peult inciter  
 Mectre or en l'escu lyliat,  
 Très illustre, noble et royal;  
 C'est pource que l'on ne pourroit  
 Ne qu'en conclusion ne<sup>1</sup> sçauroit 270  
 Icelluy assez blazonner  
 Pour suffisant loz raisonner  
 Selon l'accumulation  
 De ses vertus et probation.

Il est ès saintz temples et lieux 275  
 Sacrez, mis comme precieux.  
 [Si] en l'Ancien Testament  
 Regardons, nous verrons comment  
 En quelle sorte et façon<sup>2</sup>  
 Le temple que feist Salomon 280  
 En fut décoré et couvert  
 Par excellence et recouvert.

On trouve en la Sainte Escripiture  
 Pareillement que la sainture  
 Du filz de l'homme d'or estoict, 285  
 Laquelle par honneur portoict.  
 Les roys, aussi les grans seigneurs,  
 Qui sont de vertu enseigneurs,

1. Imp. : *On* ne.

2. REG. III, VI, 221 et 222.

Ne portent l'or sinon en signe  
 De chose precieuse et digne. 290  
 Cause fut de l'exaltation  
 Du preux et du vaillant Jason,  
 Quant la toison d'or il conquist,  
 Où très grant honneur il acquist.  
 De l'espouse de Jesuchrist 295  
 Cy ensuyvant en a escript  
 David, en parlant de l'Eglise;  
 A dict ses motz, affin qu'on lyse :  
*Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato*<sup>1</sup>.

Et pour son dernier blason  
 Et excellente exaltation 300  
 Le souverain roy eternel  
 A voulu la gloire du ciël  
 Estre par l'or signiffiée,  
 L'affaire est bien certiffiée;  
 A plus hault degré comparer 305  
 Il n'eust peu ne le preparer.  
 Mes propos ne pourrois finir  
 Si je voulois [cy] diffinir  
 De l'or les infinies louenges,  
 Sans y trouver nulz meslouenges; 310  
 Pour le present je m'en retire;  
 Mon cueur ung autre chemin tire.

Dieu me doint grace de parfaire  
 L'intention, laquelle ay de faire,  
 Qui est de blasonner *argent*. 315  
 D'ung metal, qui est bel et gent,

1. PSALM. XLIV, 10.



Par figure l'eau represente,  
 La plus noble et excellente  
 Après l'air de tous elemens ;  
 La verité dictz et ne ments. 320  
 En armoyrie argent se nomme,  
 Tel il est ; point ne le surnomme,  
 Car il est le plus prochain  
 Des corps humains et plus à main.  
 Innocence il signifie 325  
 Et pureté, je vous affie.  
 Les vestemens de Jesuchrist,  
 Comme l'on trouve par escript,  
 Aux apostres aparurent blans  
 Comme neige, ainsi les compren. 330  
 Pource que des metaulx est l'un,  
 Ainsi que congnoist ung chascun,  
 Le second après l'or le mects,  
 Pour luy servir d'ung entremectz,  
 Car sans l'ung ou l'autre on ne peult 335  
 Bien aymoyer<sup>1</sup> comme l'on veult,  
 Qu'il ne convienne l'ung des deux  
 Avoir par exprès en tous lieux.  
 Ceste couleur est comparée  
 A la perle necte et parée ; 340  
 Après l'or elle est la plus belie  
 [Et] plus specieuse n'est qu'elle.  
 Ceste conclusion tiens et dis,  
 En tant que les statuz jadis  
 De celluy metal estoient faictes, 345  
 Et les engraveures pourtraictes.

1. Sicile dit : *armoyer*.

De celluy metal dyray plus,  
 Car Valerius Fuscus<sup>1</sup>  
 Pourveu à l'ordre militaire  
 Portoit, cela je ne vueil taire, 350  
 Agneaulx d'argent, purs, nectz et blancz,  
 Que luy donnoient adolescens  
 Par honneur et par reverence,  
 Lesquelz portoient par excellence.  
 Crassus, le riche, bailla 355  
 Et à ses convis apposa  
 Des couronnes d'or et d'argent  
 Pour aparoir present la gent<sup>2</sup>.

Qui veult bien sçavoir le blazon  
 De l'argent et estimation, 360  
 Sa propriété et nature,  
 Lire fault la sainte Escripiture.  
 L'on trouvera en plusieurs passaiges  
 De celluy metal les usaiges,  
 Qui sont estimez de grant pris. 365  
 Bien tout regardé et comprins  
 En Exode, trente-sixiesme  
 Chapitre, en est escript mesme  
 Que Moyse avoit aeu  
 De nostre Seigneur et reçu 370  
 Maintes choses belles et dignes,  
 Ayent de toutes beautés signes,  
 Pour acoustrer le Tabernacle,  
 Que chascun tenoit à miracle.

1. Voy. le passage de Pline (*Hist. nat.*, l. XXXIII, 54) cité par M. Cocheris, p. 31.

2. Sicile dit : « voulant suyvir la manière des feuilles des arbres ».

Les soubastemens en estoient	375
D'argent, qui partout reluysoient	
En si très grande quantité	
Que, sans grande prolixité	
De temps, l'escripre n'est possible.	
Quant à moy, il m'est impossible.	380
Sçavoir je fais par cest epistre	
Que au trente-huitiesme chapitre	
Est escript que les chapiteaulx	
Des coulones, à merveilles beaulx,	
Estoient et toute l'engraveure,	385
D'argent estoit et toute l'œuvre.	
Les coulones furent vestues	
D'argent toutes et revestues;	
Cent talentz feurent emploiez	
A la fabricque et desploiez	390
D'argent, pour les soubastemens	
Du saintuaire triumphans;	
C'est suffisante probation	
De l'argent et de son blazon.	
Comme nostre mère l'Eglise	395
S'en acoustre ne fault qu'on lise,	
Presentement devant nos yeulx	
Le povons veoir en chascuns lieux,	
En chappes, voilles et ornemens;	
Pour honorer les sacremens	400
Se font aujourd'huy par le monde.	
Ceste couleur est pure et munde;	
Les nobles en veulx advertir,	
Pour à tout bien les convertir.	
Verité, clarté represente	405

En la sainte foy et presente,  
 Selon aucuns compositeurs,  
 Qui de ce sont expositeurs ;  
 Cloches on en fait pour mieulx sonner,  
 Car son ont nect au raisonner. 410

Du blazon d'argent me desancre  
 Et en celluy de *gueulles* m'ancre ;  
 [Et puis], en m'y ancrant j'espère,  
 Si [la] fortune m'est prospère  
 D'ung bon zelle et affection, 415  
 Au vray descripre son blazon.

Des autres couleurs sans metal  
 Gueulles<sup>1</sup> est tout le principal,  
 Car il represente le feu ;  
 Plus que nul autre est esmeu 420  
 A leur, mys hors le soleil,  
 Ainsi qu'on le peult veoir à l'œil.  
 Et le plus des quatre elemens  
 Noble est dit par ses mouvemens ;  
 A ceste cause ung esdit 425  
 Par les loix, une foy, fut dit  
 Que nully, si noble n'estoit,  
 Plus gueulles il ne porteroit.  
 Gueulles signifie vaillance,

1. D'Adonville substitue partout dans ce chapitre le mot *gueulles* au mot *vermeil*, employé par Sicile, mais le héraut d'armes indique lui-même cette substitution : « Et pour dire couleur sans metal, le plus principal c'est *vermeil*, qui represente le feu, car c'est le plus luisant en soy-mesme après le soleil et le plus noble des quatre eslemens.... En vertus se dit hardiesse; aux complexions signifie homme colericque, et en armoirie *gueulles*. »

Tant à l'espée comme à lance, 430  
 Aussi en tous autres faictz d'armes ;  
 Là on congnoist les bons gensdarmes  
 Et [tous] les hommes bien expertz  
 Et en telz affaires appertz,  
 Quant il fault son corps deffendre 435  
 Et que l'on voit son sang espandre.  
 Du rubys nul ne le<sup>1</sup> separe,  
 Mais à elle on le compare.

Gueulles est dit couleur vermeille,  
 De dignité grande à merveille, 440  
 De très excellent bruit et fame ;  
 Ce nous demonstre l'auriflame  
 Du ciel miraculeusement  
 Aux roys Gaulloys expressément  
 Envoyé de ceste couleur ; 445  
 C'estoit affin qu'ilz myssent leur  
 Couraige en toute prouesse.  
 Il m'est advis que ce prou esse  
 A tous nobles de prendre cueur,  
 En faictz d'armes avoir vigueur. 450  
 En estandart se<sup>2</sup> demonstroit,  
 Present tous, et cy se monstroit ;  
 De soye rouge estoit et plaisant,  
 Et au veoir n'estoit desplaisant,  
 Supposé qu'il feust merveilleux, 455  
 Car c'estoit fait miraculeux.  
 Gaguin dedans ses *Histoyres*  
*Gallicaines* en fait memoires ;

1. Imp. : *la*. — 2. C'est-à-dire « gueulles », se demonstroit.

*De France* est escript aux *Croniques*<sup>1</sup>,  
Croyez le sans faire replicques. 460

Pour demonstrier plus amplement  
Son excellence evidemment,  
Amour et aussi charité  
El<sup>2</sup> signifie, pur verité.  
Pareillement, quant à l'estat 465

Des [saintz] martirs, comme *constat*,  
Elle denote leur martyre  
Et la douleur que leur cueur tire.  
Et, affin que nul je ne abeuze,  
Aux jours des festes l'Eglise use 470

Souvent de rouges vestemens,  
Palles<sup>3</sup> d'autelz, autres ornemens,  
Pour l'honneur des martirs predictz,  
Qui sont regnans en paradis.  
Le rouge est de grant effect, 475

Ainsi qu'il aparoist de faict;  
[Les] gens de justice s'en vestent  
Singulièrement et revestent,  
Car cela leur doit demonstrier  
Expressément et remonstrer 480  
Comment ilz doibvent estre fors  
Contre tous vices et effors

1. Nous avons feuilleté les *Histoyres Gallicaines* sans y trouver le passage auquel Sicile et d'Adonville font allusion. Nous n'avons pas été plus heureux avec les *Chroniques de France*.

2. Imp. : *Elle*. — 3. La *pale* est proprement le carton carré que l'on place sur le calice pendant la messe. Ce carton est recouvert d'étoffes de diverses couleurs; le rouge est réservé pour les fêtes des martyrs et des confesseurs.

Et doivent estre [fort] constans  
 A pugnir les vices en tout temps,  
 Et en riens ne soient timides 485  
 De corriger les homicides,  
 Aussi tous autres delinquans,  
 Qui sont les vertus reliquans  
 Et des commandemens de Dieu  
 Ne tenans compte en chascun lieu. 490

Si les hystoires [nous] lisons  
 Et les bons motz en eslisons,  
 Verrons que les painctres anciens,  
 En leur art bons praticiens,  
 De justice ilz [en] t[i]roient<sup>1</sup> 495  
 L'ymaige et d'elle pourtroient  
 Les mains aussi et le visaige  
 De rouge par commun usage.  
 Les cardinaulx en sont vestuz  
 Tout par honneur et revestuz. 500  
 Des livres le commencement  
 Et chapiteaulx communément  
 En sont escriptz en maint stille,  
 Pource que c'est couleur subtile.  
 Les Cherubins en sont pourtraictz 505  
 Par honneur, et en tous lieux traictz.  
 Parquoy, ainsi que j'apperçoy  
 Et que facilement le voy,  
 Son blazon est très honorable  
 Et en toutes sortes louable. 510  
 Les causes sont vrayes et certaines.

1. On pourrait aussi rétablir le vers en lisant comme dans Sicile : *ils coloroient*.

Es choses divines et humaines,  
 Tout regardé et visité,  
 Il est retins et usité.

Pour tout certain, j'en suis seur § 15  
 Traicter me convient de l'azur,  
 Sa propriété et nature;  
 A ce fault que je m'aventure.  
 Sa propre representation  
 Est le ciel sans nul fiction § 20  
 Et des quatre elemens aussi  
 L'air represente sans nul cy,  
 Qui est le plus noble après  
 Le feu, je le diz par exprès.  
 Subtil de luy-mesmes il est; § 25  
 De recevoir tousjours est prest  
 Les lumineuses influences  
 Et naturelles affluences,  
 Sans lesquelles la créature  
 Ne peult riens faire par nature. § 30

Asur a couleur saphiricque,  
 Lequel à tout honneur s'aplicque.  
 En armes se dit<sup>1</sup> loyaulté  
 Et vertu sans desloyauté.  
 Les armes de France posées § 35  
 Sont dessus, par honneur posées;  
 Celluy honneur leur a esleu  
 Dieu; ainsi faire l'a voulu.  
 Je diz en après, voullant suyvre  
 La vertu d'asur et poursuyvre, § 40

1. Imp. : *signiffie*. Le texte de Sicile porte : « En vertus se dit loyaulté. »



Que, ses vertus et ses moyens,  
 Aujourd'huy les roys très chrétiens  
 En eulx ont la vertu de force,  
 Qui les maintient, garde et efforce  
 En seure conservation 545  
 Et honneste conversation.  
 Pline<sup>1</sup> dit que le saphir luyt,  
 De petis pointz dorez reluyt,  
 Et est gemme [très] splendissant,  
 Dit Arnoul<sup>2</sup>, et resplendissant. 550  
 A honneur et à reverance  
 Il instruyct les roys de France  
 Porter à Dieu le créateur<sup>3</sup>,  
 Leur seigneur et [leur] protecteur ;  
 Le couraige leur rend piteux 555  
 Et envers luy devocieux ;  
 [Et] en tout bien il les conferme  
 Et en toute paix les enferme ;  
 Par ce moyen la pierre saincte  
 Est appellée sans nulle faincte ; 560  
 A sainteté et dévotion  
 Est disposant, sans fiction.  
 Dieu à Moïse ne manda,  
 Mais luy mesmes luy commanda,  
 Qu'en la robe du grant Aaron, 565  
 Prestre, comme voir nous pouron,  
 Le saphir on mist precieulx,  
 Pour estre plus devocieux<sup>4</sup>.

1. *Hist. nat.*, l. XXXVII, c. 39. — 2. Arnould de Ville-  
 neuve, l'auteur du *Regimen sanitatis*. — 3. C'est-à-dire :  
 « Il instruit les rois de France à honneur et à porter révé-  
 rence à Dieu le créateur ». — 4. Ex. XXVIII, 2, 17 et 18.

Cela en voye tous nous meut  
 Qu'en devotion les roys esmeut 570  
 A prendre plaisir et envye  
 De mener sainte et bonne vie.  
 Plusieurs roys de France ont ce faict,  
 Comme on peut veoir par leur effect  
 En plusieurs lieux . . . . .<sup>1</sup> 575  
 . . . . .  
 . . . . . si bien moyennes,  
 Par histoires anciennes.  
*Candidiores ejus nive :*  
 De Hieremias prononcé<sup>2</sup> 580  
 Fut ce mot, pleurant tendrement  
 En exaltant grandement  
 Cestuy saphir et sa beaulté,  
 Sa vertu et sa loyaulté  
*Et saphiro pulchriores ;* 585  
 Les beaulx motz en memoire aurez.

Du saphir a dict davantaige  
 Arnoul que par commune usaige  
 Au corps donne vegetation  
 Et bonne disposition; 590  
 Les membres en leur integrité  
 Conserve sa propriété;  
 Ung autre mal il expelle;  
*Noli me tangere s'appelle.*

1. Notre texte présente ici une lacune dont le traité de Sicile nous permet de restituer le sens : « Ainsi ont fait plusieurs roys de France, comme Charles le Grand, saint Loys, qui, par grand ardeur et devotion, ont fait bastir plusieurs belles eglises, et anciennes reparer et renouveler. » — 2. THR. IV, 7.

Le Maistre des <i>Proprietez</i> <sup>1</sup>	595
Soubstient cela pour veritez, Qui est à enseigner les roys A dejecter de tous desroys Leurs subjectz et leurs serviteurs Et en estre conservateurs,	600
Affin que par ce ilz ne perissent Et que par chancre ilz ne pœurissent, Qui est justice [très] mal faicte, Chancreuse, pourrie et infaicte.	605
L'espèce du saphir aux roys Est bien séante en leurs doys ; En toutes choses est convenable, Au ciel et au monde agréable ; Par ses vertus elle est cueillie En toutes sortes et recueillie.	610
Telle condition est l'enseigne Des roys chrestiens et leur enseigne A conserver la beaulté, Decence et joyeuseté ; Tout bien et tout honneur moyenne En la religion chrestienne.	615

Le saphir la veue aguyse ;  
Il enseigne aux roys et advise  
Comment ilz doyvent aguyser  
Et comment ilz doibvent penser

A la grand<sup>2</sup> sumptuosité  
De Hiérusalem la cité,  
Car, ainsi que dit Ysidore <sup>3</sup>,

620

1. Voy. ci-dessus, v. 185. — 2. Imp. : *grande*. — 3. *Etym.*, l. V, c. 9.

Traictant de ce saphir encore,  
 De son ombre et de sa couleur, 625  
 De la sorte et de la valeur  
 De pierre de pourpre l'estime ;  
 Aultre n'en fait desestime.  
 Par quoy Thobie le vieillart<sup>1</sup>,  
 Congnoissant en soy le vieil art, 630  
 Aussi voyant en esperit,  
 Ainsi comme avons escript,  
 L'excellence de Paradis,  
 Soustenoit en propos et dictz  
 Que ces portes ediffiées, 635  
 Pour mieulx estre clariffiées,  
 [Sont] des saphirs très precieux,  
 Magnificques et sumptueux  
 En la forme d'une cité,  
 Comme par luy fut recité. 640  
 Saint Jehan l'a voulu aprouver  
 En l'Apocalipse<sup>2</sup> et prouver,  
 Voulant denoter, tout compris,  
 Son estimation et son pris,  
 Pourtant que tant de beaulx effectz 645  
 En azur sont et tant parfaictz.  
 Presentement en ay descript  
 Ce que à jamais sera descript  
 Entre nobles de bonne vie.

Ce fait, il me prent grand envye 650  
 Du *sable* dyre ce qu'en pense,  
 Mais que raison [ne] m'en dispense,  
 Qui m'a dit que noire couleur

1. TOB. XIII, 21. — 2. APOC. XXI, 19.

En armoyrie est de valeur  
 Et en cestuy cas se dit *sable*, 655  
 Qui est en armoyrie notable.  
 Des elemens el<sup>1</sup> signifie  
 La terre, je le certiffie,  
 Sa naturelle inclination.  
 Tristesse est son vray blazon, 660  
 Car elle est plus loing de clarté  
 Et [est] plus près d'obscurité  
 Que nulz des autres elemens,  
 Parce que noirs habilemens  
 Furent trouvez et prins en signe 665  
 De douleur, à tous je le signe,  
 Appartenans à gens dolens,  
 Peu de mondanitez voullans.  
 C'est la couleur d'humilité  
 Et non pas de sublimité, 670  
 Et pour ce aucuns religieux  
 S'en revestent en plusieurs lieux  
 Et, neaulmoins qu'elle soit triste  
 Et qu'à la veoir elle contriste,  
 Si est elle de dignité 675  
 Et, par grant singularité,  
 Les gros marchans et les bourgeois  
 S'en vestent pour estre gorgyas.  
 Il est des noirs d'aussi grant pris,  
 Tout carculé et tout comprins, 680  
 Et plus cher que n'est l'escarlata,  
 Cela devant tous je relate.  
 Une comparaison utile

1. Imp. : *elle*.

A ce propos nous fait Virgille  
 Et dit que les ligustres blancs 685  
 Ont esté mis [de]hors des rans,  
 Mais leurs fleurs noires sont cueillies<sup>1</sup>  
 Très dignement et recueillies.

Quant le noir ne seroit autrement  
 Honoré, sinon seulement 690  
 A cause qu'il est fort requis  
 Et qu'[il] est trouvé très exquis  
 Es grans triumphes funeraulx  
 Entre les grans et principaulx,  
 Si esse assez pour le priser 695  
 En renc d'honneur, sans mespriser.  
 Le dueil lamentable des princes  
 Et dames en toutes provinces  
 En est faict, conduict et mené  
 Partout et ainsi ordonné; 700  
 Les esglises en sont enceintes,  
 Environnées et toutes ceintes;  
 L'Escripture<sup>2</sup> en faict mencion,  
 Comme d'autres et narration.  
 Toutesfois icelle noirseur 705  
 En l'Escripture, pour tout seur,  
 Est prinse et le plus souvent  
 Pour tribulation et tourment,  
 Pourtant ne l'en desprise pas.

Le tout regardé par compas, 710  
 Reciter je vueil les moyens,

1. *Alba ligustra cadunt; vaccinia nigra leguntur.* Virg. *Ecl.* II, v. 18. — 2. Allusion au Cantique des Cantiques (I, 5) : *Nigra sum sed formosa*, comme le prouve le texte de Sicile.

Car les bons et loyaulx chrestiens,  
 Qui endurent labeur et peyne,  
 Sont de Dieu, pour chose certaine,  
 Estimez plus que ceulx qui vivent 715  
 Et qui tous leurs plaisirs ensuyvent.  
 Par tel moyen, telle tristesse  
 En fin est changée en lyesse;  
 Lors la noirseur est changée blanche,  
 Car de noirseur n'a nulle tranche. 720  
 Tristesse est en joye convertye  
 Et en tous soulas subvertye;  
 Ainsi tous nous puissions estre  
 Quant de ce monde changerons d'estre.

En armoyrie vert est comprins, 725  
 Couleur que pour *sinople* est pri[n]s,  
 Signifiant boys, prez et champs  
 Et verdure sur le printemps.  
 Entre les quatre elemens prinse,  
 Elle n'est comptée ne comprinse. 730  
 Entre les couleurs réputée,  
 Est la moins noble computée;  
 Comparée elle est à lyesse,  
 A joyeuseté et jeunesse;  
 A l'emeraulde est semblable, 735  
 Pierre precieuse, et semblable.  
 Des couleurs moindre la fault prendre,  
 Mais premier il fault comprendre  
 En quelle sorte il s'entend  
 Et à quelle fin cela tend. 740  
 Du vert il s'entend en paincture  
 Et pareillement en taincture

Et non du vert franc naturel ;  
 Point il ne fault demander quel  
 Il est, car sur tout resjouist ; 745  
 Heureux est qu'au veoir en jouist.

Il est à l'entour des montaignes,  
 Des herbes, arbres, prez, fontaines,  
 Car en ce la chose il n'est  
 Plus beau au regarder qu'il est. 750

Aucunement ne se doit plaindre  
 De sa dignité et complaindre,  
 Car Op[i]s et aussi Tellus<sup>1</sup>  
 Et Cybeles<sup>2</sup> en oultre plus  
 De ceste couleur se revestent ; 755

Elles s'en reparent et vestent,  
 Et mesmement, quant le temps vient  
 Que de leur amour leur souvient,  
 Lorsque Phebus eschauffé est  
 Et que de venir il est prest 760

En leur giron se reposer  
 Pour les faire fructifier,  
 Est-il riens plus récréatif,  
 Est-il riens plus confortatif  
 Que de veoir la belle verdure 765

Des prez, fleurs, tant comme dure,  
 Et arbres de feuilles couvers  
 Et de leurs ramées beaulx et vers?

Esmeraulde de couleur verte  
 Est une chose qu'on regarde, 770

1. Ops, ou Opis, fille de Cœlus et de Terra, est la même divinité que la Rhea des Grecs, qui épousa Saturne et fut mère de Jupiter. — 2. Imp. : *si belles*.



- Car verte couleur naturelle.  
 Nayve est trouvée très belle  
 Et non point par art procedant,  
 Par subtilité luy cedant.  
 Qu'est cause qu'en avril et may 775  
 On est plus joyeux et plus gay  
 Que l'on n'est point aux aultres moys?  
 La cause dire je la doibs :  
 Est' pour la plaisante verdure  
 Des champs, qui pour lors reverdure, 780  
 Qui meuvent tous les oysillons  
 A chanter melodieux sons ;  
 En ceste vernente saison  
 C'est plaisir d'en ouyr le son.  
 En telz moys le papegay prent 785  
 Singulier plaisir et comprend  
 A se veoir coloré de vert,  
 Car il en est du tout couvert.  
 Croyons que sans celle couleur,  
 Qui luy rend plaisir sans douleur, 790  
 Car très bien elle luy advient,  
 Lors de parler il luy souvient,  
 Sans cela jamais ne parleroit,  
 Roys ne seigneurs ne salueroit.  
 Cy fine du vert le blazon ; 795  
 Penser il me fault la façon  
 Celluy du pourpre diviser,  
 Au mieux que pourray adviser.
- Des six couleurs que j'ay predictes  
 Le *pourpre* est fait sans contredictes 800

En les meslant toutes ensemble ;  
 Le tout enfin pourpre ressemble  
 Et si est pourpre proprement,  
 Mais garder fault expressément  
 Que l'une ne l'autre ne excède, 805  
 C'est ainsi que l'on y procède.  
 En armoyrye plusieurs la tiennent  
 Pour couleur, aultres<sup>1</sup> riens n'en tiennent,  
 Et, pour ce que des aultres est faicte,  
 Aucuns la tiennent moins parfaicte, 810  
 Disans que vertus nulles n'a  
 Sinon des autres ce qu'elle a.  
 Je vous diray en oultre plus :  
 Aucuns la tiennent pour le plus  
 Noble et excellente pour ce 815  
 Qu'elle est extraicte de la source  
 D'aultres toutes en general ;  
 Pour ce l'estat imperial  
 Au temps preterit s'en vestoit  
 Et par honneur s'en revestoit, 820  
 Car toutes aultres elle comptent  
 Selon son origine et prent.  
 Encores ainsi se deust faire  
 Quiouldroit au droict satisfaire.  
 Celluy qui premier en porta 825  
 Et qui premier vestu en a  
 Fut Tullius Hostilius,  
 Au temps Numa Pompilius.  
 Pierres precieuses sans nombre  
 Semblables sont et [de] tel ombre. 830

1. Imp. : *aultre*.

Pline<sup>1</sup> de son pris a parlé,  
 Lequel ne l'a pas ravallé,  
 Car sur toutes autres couleurs  
 Il a preferé ses valeurs.  
 La forte femme<sup>2</sup> a esleu 835  
 Soy parer de pourpre et voulu;  
 [Et] aussi specialement  
 Le filz de Dieu pareillement,  
 Qui estoit roy de tous les roys  
 En tous pays et tous endroictz, 840  
 En voullut estre revestu  
 Par honnesteté et vestu,  
 Car nous lysons en sa vie  
 La glorieuse Vierge Marie  
 Luy avoir fait ung vestement 845  
 De celluy pourpre proprement,  
 Qui estoit chose fort subtile,  
 Car elle estoit inconsutile.  
 Icelle demonstrier voullait  
 Qu'en son ventre conçu l'avoit 850  
 Sans peché ne corruption  
 Et sans aucune fraction,  
 Et croissoit ledit vestement  
 Comme faisoit le doulx enfant.  
 J'ay regardé et veu de l'œil 855  
 L'abillement à Argentueil,  
 Qui est à trois lieues de Paris,  
 Le tout estimé de grant pris<sup>3</sup>.

1. M. Cocheris fait observer que Pline dit tout le contraire. — 2. PROV. XXXI, 22.

3. L'abbé Lebeuf (*Hist. du Diocèse de Paris*, t. IV, pp. 8-12) parle longuement de la relique d'Argentueil,

Des metaulx ay dit le blazon  
 Et des couleurs à la raison, 860  
 Mais une chose fault noter  
 En armoyrie et denoter  
 Que metal sur metal est faulx.  
 En ce disant point ne deffaulx;  
 Couleur sur couleur ne vault rien, 865  
 Affin que l'on le note bien,  
 Mais metal sur couleur bien sonne  
 Et couleur sur metal raisonne,  
 Ce qui est [très] bien observé  
 Au dit escu et conservé. 870  
 Quant aux diversitez et signes  
 Qu'on y pourtraict, rien n'en designes,  
 Car l'on les prent selon l'usage  
 De sa race et de son lignage,  
 Venant de longue antiquité, 875  
 Ce point ne gist qu'en equité,  
 Comme pal, bende, giron,  
 Croix, orles, besans et chevrons,  
 Et d'autres enseignes sans nombre,  
 Lesquelz nommer point ne m'encombre, 880  
 Ne dire leur propriété  
 Pour eviter prolixité.

Les armes d'aultruy usurper  
 A soy et aux siens appliquer  
 C'est ung tour par trop oultrageux, 885

qualifiée de *Cappa Salvatoris nostri inconsutilis* ou de *Tunica Salvatoris inconsutilis*. Cette relique était effectivement une robe d'enfant, et paraissait « comme un gros cresse usé, ou plutôt comme un canevas fin d'une couleur de rose sèche brune ».

Procedent de cuer vicieux,  
 Et bien meritent grosse taille  
 Payer pour nobles en la taille.  
 Puisqu'ilz disent que gentilz hommes,  
 Soyent riches ou povres en sommes, 890  
 Ne doibvent point marchander<sup>1</sup>  
 Et qu'i les en veullent garder,  
 Fors de ce qu'il peuvent cueillir  
 Dessus leurs terres et recueillir,  
 Les nobles doncques ont raison 895  
 De leurs effacer le blason  
 De leurs armes et les deffaire,  
 Car trop se veullent contrefaire.

Au precedent je n'ay point dit  
 Que signifie l'escu predict, 900  
 Pareillement tous autres escus  
 Qui sont desoubz luy contenus.  
 Les enseignes sont en tous lieux  
 Des nobles très chevallereux.  
 Dessus il y a une tour, 905  
 Qui est ronde tout à l'entour,  
 Signifiant la fort[e]resse  
 De leurs escus et leur noblesse;  
 Dessus y a quatre carneaux  
 De diverses couleurs, très beaux; 910  
 Quatre vertus ils signifient  
 Aux nobles et leur certiffient :  
 L'une d'icelles est prudence,  
 L'autre se nomme attrampance  
 Et la tierce est justice, 915

1. Ne doivent point faire le commerce.

Contraire de injustice ;  
 La quarte vertu cy est force,  
 Qui les nobles tousjours efforce,  
 Leurs courages veult animer  
 De plus en plus armes aymer, 920  
 Ausquelz premier furent données,  
 Par honneur à eulx ordonnées  
 Au temps du très victorieux  
 Vaillant roy Alexandre et preux,  
 Et du très prudent empereur 925  
 Jullius Cesar superieur.  
 Iceulx par grande intelligence,  
 Pour mieulx comprendre la vaillance  
 Et prouesses de ces vassaulx,  
 Comme en armes estoient loyaulx, 930  
 Affin d'iceulx recompenser  
 Tout au mieulx que pourroient penser,  
 Ordonnèrent qu'i porteroient  
 En bataille et comporteroient  
 Escus, ausquelz soient descriptz 935  
 Painctz, figurés, extraictz, escriptz  
 Aucune marcque ou difference,  
 Pour mieulx avoir la congnoissance  
 Et affin de mieulx juger  
 Leurs vaillans faictz et adjudger. 940  
 Telz marcques sont appelées armes  
 Entre les nobles et gendarmes ;  
 Ordonnées furent par les dictz  
 Aux dictz vassaulx sans contredictz,  
 Non seulement pour eulx congnoistre, 945  
 Mais pour leur race recongnoistre,  
 Affin qu'ilz soient aux armes promptz,

Comme le cheval aux esperons.

A tous nobles prie estimer  
 Ce blazon sans desestimer 950  
 Et le bien mettre à effect,  
 Comme je l'ay escript de faict,  
 Car il est à leur advantaige,  
 Sans aucune desadvantaige.  
 Tousjours en honneur ilz vivront 955  
 Tant que leurs armes ensuyvront.  
 Plus noble ne doit estre dict  
 Qui à ses armes contredict  
 Et les armes convient laisser  
 Qu'à mal faict se<sup>l</sup> veult delaisser : 960  
 Armes ordonnées sont pour ceulx  
 Qui sont saiges et vertueux.  
 Oultre plus, sur mon honneur jure,  
 A nully n'entends dire injure  
 Et si n'entends nully flater ; 965  
 Mais il me plaist bien relater  
 Les faictz procedans de noblesse ;  
 En ce faisant, nully ne blesse.  
 Plusieurs ont armes nobles et belles,  
 Qui sont très villains et rebelles ; 970  
 Plusieurs de noblesse ont le nom,  
 Qui en faictz ont mauvais renom.  
 En leurs armes y a bonne ordre,  
 Mais en leurs faictz y a desordre.  
 A yceulx n'adresse mon livre, 975  
 Mais plus tost la guerre leur livre  
 Par motz picquans ; il m'en desplaist

Et plus parler d'eulx ne me plaist.  
 Cy fine la presente epistre,  
 Puis du traicté ensuyt le tiltre, 980  
 Lequel aux nobles [je] transmectz,  
 Que de par moy ont leurs faictz nectz<sup>1</sup>.

Faict à Paris, cité et ville,  
 Par leur serviteur d'Adonville.

*Mieulx qui pourra.*

*Les Bien<sup>2</sup> Aymez par Bonne Grace  
 et Bien Venus entre les nobles.*

Avec Privilege<sup>3</sup>.

#### L'ACTEUR.

**N**onobstant que Bonne Grace ne soit à mon commandement et que, en deffault d'icelle, aye toute ma vie failly à prosperer jusques à present, si est elle de moy fort estimée, louée et exaltée, non tant que requis est, mais selon mon petit sçavoir, comme apparoistra par le traicté ensuyvant, auquel en brief sera diffiny que c'est que Bonne Grace, dont elle vient, comme elle se perd, de ceulx qui en usent

1. Imp. : *on leur faictz metz.*

2. Imp. : *biens.*

3. La Biblioth. nationale possède un ms. de ce petit poème, dont voici la description :

*Livre de Bonne Grace, nouvellement composé par d'Adonville.* Pet. in-4 de 13 ff. de 14 lignes à la page, vélin, lettres ornées (xvi<sup>e</sup> siècle).

Fonds français, n° 2260 (*olim* 8025).





A personnaige, tant soit homme que femme,  
 Pour acquerir bon los, estime et fame,  
 Mais sur le tout Bonne Grace precède,  
 Car en tous lieux bien souvent l'on luy cède 10  
 Le lieu d'honneur et vraye préémynance,  
 Qu'est le sentier, chemin et emynence  
 Et le principe pour venir en credit  
 Et en ses faitz n'estre point contredict.

Diffinir veil<sup>1</sup> et dire en ceste place 15  
 Quelle chose est que l'on apelle Grace,  
 C'est quant le faict ou le dict d'aucun siet  
 En toutes sortes et qu'il ne luy messiet,  
 Mais, qui plus est, à tous est<sup>2</sup> agréable,  
 Fort estimée et [si] très acceptable. 20  
 Bonne Grace par tout est bien venue,  
 Bonne Grace est pour chère tenue,  
 Bonne Grace n'a aucuns ennemys<sup>3</sup>,  
 Bonne Grace a tousjours force amys,  
 Bonne Grace ne règne en commun, 25  
 Bonne Grace n'est pas en ung chascun ;  
 S'on la vendoit, croyez qu'au pois de l'or  
 On l'achepteroit, car plus cher n'est tresor.  
 Quant à ma part, pour eviter esmoy,  
 Bonne Grace achepteroye pour moy ; 30  
 Premièrement que ne l'eusse, bailleroye  
 Tout mon avoir, mon or et ma monnoye  
 Et eussé je cinq cens mille ducatz,

1. Ms. : *veulx*. — 2. *Est* m. dans l'impr.

3. Le ms. place ce vers après le v. 24, et ajoute ensuite :

Se ne sont gens malostrus par envie,  
 Gens inutiles et de meschante vie.

Car d'icelle sur le tout je fois cas,  
 Je ne diz pas pour ravaller sçavoir, 35  
 Ne que vertu ne face son devoir,  
 Ne que beaulté et sens ne soient d'estime,  
 Ne que eloquence soit de desestime,  
 [Ce] nonobstant point ne gouverneront  
 Sans Bonne Grace, et nul credit n'auront, 40  
 Soit en la court ou en chose publique,  
 Ou autrement en quelque autre pratique.  
 Raison pourquoy? Le monde est tant fascheux  
 Pour le jourd'huy et tant mal gracieux  
 Que qui n'a grace pour luy sçavoir complaire 45  
 A son povoir se esaiera<sup>1</sup> de desplaire,  
 En telle sorte que, sans autre raison,  
 Tost il dyra que c'est grant desraison  
 A ung tel [...] de bailler telle charge,  
 Qui de son faict n'entend pas la descharge; 50  
 Lors gronnellera<sup>2</sup> et fera grant querelle  
 Encontre luy et la guerre mortelle;  
 De faict dyra qu'il a fort offensé  
 Là où possible jamais n'y a pensé.  
 Cil est heureux qui a la Grace Bonne, 55  
 Plus heureuse je ne congnois personne,  
 [Ce] nonobstant que la grace du monde  
 Sans bonnes meurs n'est suffisante et munde,  
 Pour parvenir à la grace infinie,  
 Qui est durable et jamais n'est finie. 60

Qui a Bonne Grace, est requis qu'il en use  
 En bonne sorte, affin qu'il ne s'abuze  
 En craignant Dieu, et ayment son honneur,

1. Ms. : *s'essaiera*. — 2. Ms. : *murmurera*.

Par tel moyen regnera sans deshonneur.  
 Icelle grace de Dieu et de nature 65  
 Est procedante et ne vient d'aventure  
 Si ce n'estoit par bonne acoustumance  
 Et nourriture qu'on prend dès son enfance.  
 La nourriture bien souvent contredit  
 A la nature et tient ung autre edit. 70  
 En deux sortes iceulx cas il fault prendre,  
 Soit bien ou mal, ainsi le fault comprendre,  
 En l'estat de noblesse apparens;  
 Telz cas on voit par ses prochains parens.  
 Plusieurs sont de noblesse venuz 75  
 Que toutes fois povres sont devenuz,  
 Pource que n'ont telle grace en eulx eue  
 Et que jamais en eulx ne fut conçue,  
 Et, outre plus, point n'ont esté savans  
 Ne vertueux; parquoy les bons vens 80  
 N'ont euz à gré, mais en toute ruyne  
 Sont consommez' plustost que la bruyne;  
 Beaulté, ne sens n'ont eu, ne eloquence;  
 Fors sotz propos ont eu pour leur loquence,  
 Très grans prodigues consommateurs de biens 85  
 Tant que chascun de tous eulx n'a plus riens,  
 Et reste n'ont de toute leur<sup>1</sup> noblesse,  
 Fors leur escu ancien<sup>2</sup>, qui les blesse,  
 Qui demonstre que acquis fut par vertus,  
 Mais par leurs vices, ilz se sont devestuz, 90  
 Car mangé ont leur bien jusque à la paille  
 De leur lict, tant que n'ont vaillant maille;  
 Partout ilz cherchent argent à emprunter,

1. Imp. : leurs. — 2. Imp. : Fors leurs escuz anciens.

Mais nul n'y a qui en vueille prester.  
 C'est grant pitié, mais nul pitié n'en prent; 95  
 Comme coupables ung chascun les reprent,  
 Et pour mourir ne trouveroient ung liart  
 En quelque sorte d'une ou d'autre part.  
 Il m'en desplaist, autre chose n'y puis,  
 Mais voluntiers<sup>1</sup> beberoye de l'eau du puis 100  
 Ung moys entier pour iceulx delyvrer  
 En leur estat premier et les livrer.

Plus ne traicteray de nobles mal conduictz ;  
 En ce traicté present seront reduictz  
 Les autres nobles, qui ont eu grace et sens 105  
 Et qui de vices ont esté absens  
 Et de sçavoir ont esté bien garniz,  
 Et de vertus nullement desgarniz,  
 Et tant ont faict que leur noblesse ont tinsé  
 Jusques icy et en honneur retinsé 110  
 Et augmenté leur bien et revenu;  
 Chascun d'iceulx est tousjours bien venu  
 En tous les lieux où se veullent trouver;  
 Nulle mensonge ne veullent controuver;  
 Nul bien ilz n'ont qu'ilz n'ayent merité; 115  
 En eulx n'y a que toute verité;  
 En leurs estatz ne se trouve<sup>2</sup> desordre;  
 Leurs faitz et armes tiennent une mesme ordre.

Autres nobles je congnois, nouveaux dictz  
 Par Bonne Grace, par leurs beaulx faictz et dictz, 120  
 Par leurs vertus et par leurs bons services,  
 Et par fuyr les pechez et les vices,

1. Ms. : *volentiers*. — 2. Ms. : *treuve*.

Et par estre très humbles et gracieux,  
 Et par hanter gens de bien en tous lieux  
 Chez le roy, chez [les] princes et princesses, 125  
 Où de leurs faictz on a veu les adresses.  
 De cestuy tiltre ilz usent<sup>1</sup> et useront,  
 Eulx et les leurs<sup>2</sup>, tant qu'en ce monde seront,  
 Si par vices et folyes ne le perdent.  
 A cest affaire bien convient qu'ilz regardent ; 130  
 Autres que eulx en ont esté vestuz,  
 Qui par leurs faultes s'en sont tous devestus.

D'autres y a qu'onques n'eurent defaulte  
 De Bonne Grace, ne n'ont faict nulle faulte,  
 Mais par les guerres<sup>3</sup> ont eu tant d'infortunes 135  
 Que tombés sont en trop males fortunes  
 Et ont perdu par fortune de guerre  
 Leurs seigneuries, leurs maisons et leur terre  
 Et n'en espèrent aucune recompense ;  
 Le vray remède est de piller<sup>4</sup> patience ; 140  
 Des dessusditz nully ne peult mal dyre,  
 Si ne vouloit à honneur contredyre.

Sans Bonne Grace nul ne doit faire emprinse,  
 S'il ne veult honte endurer et reprinse,  
 Soit en parler, en dancier, ou en faict ; 145  
 Sans Bonne Grace il sera contrefaict ;  
 Jà bien venu ne sera entre les dames ;  
 S'il s'i transporte il y acquerra blames  
 Voire si grant qu'il voudroit estre mort,  
 Tant se voirra gaudi et mocqué fort ; 150

1. Imp. : *eusent*. — 2. Imp. : *leur*. — 3. Ms. : *Mais par guerres*. — 4. Ital. *pigliare*. Nous savons par d'autres ouvrages de d'Adonville qu'il avait fait les campagnes d'Italie.

Et s'il s'essaye de telz blâmes venger,  
 Par motz picquans on le fera enrager.  
 On ne fera sinon de luy se rire  
 A plaine bouche, ou pour le moins<sup>1</sup> soubzrire ;  
 Certain il est qu'il sera tout leurré 155  
 Que sur tous autres se dira malheureé  
 Se amoureux est, il convient qu'i<sup>2</sup> le celle ;  
 Jà ne trouvera dame ne damoyse,elle,  
 Soit en la court, en la ville, ou villaige,  
 Qui ayt le cueur tant hastif ou vollaige 160  
 Que de le prendre pour amoureux n'eust honte,  
 Puisqu'il n'a grace de sçavoir faire ung compte,  
 Si bruict n'avoit très grant faire mestier  
 Du jeu d'amours et qu'elle en eust mestier  
 Jusque<sup>3</sup> au mourir ; lors pour saulver sa vie 165  
 Secrètement elle prendroit envie  
 De luy aymer pour avoir medecine,  
 Et nullement n'en monsteroit aucun signe,  
 Car elle auroit le cueur tant discret  
 Qu'amy qu'elle eust<sup>4</sup> ne sçauroit tel secret 170  
 Et quelque chose qu'après qu'on dist de luy  
 Peu luy plairoit, car aymeroit icelluy  
 Plus que nul autre, et la raison est bonne  
 Puis qu'elle a eu l'essay de sa personne.

L'homme sans grace doit estre solitaire 175  
 Et des affaires mondaines se doit taire,  
 Fors en conseil, car seroit sens perdu  
 S'en quelque sorte il n'estoit expandu.  
 L'homme sans grace doit estre mesnaiger,

1. Imp. : *mois*. — 2. Ms. : *qu'il*. — 3. Imp. et Ms. :  
*Jusques*. — 4. Ms. : *Que aultre que luy*.

Car son mesnaige luy donnera <sup>1</sup> à manger; 180  
 Sa bonne grace pour luy riens ne fera,  
 Mais son mesnaige à luy satisfera  
 En servant Dieu et vivant justement  
 Et en estant de bon gouvernement.  
 Certain il est qu'i n'aura riens que à peine, 185  
 Et pource donc à son pouvoir se peine;  
 Et pour cela ne sera à despriser  
 Mais tant plus fort en sera à priser;  
 Et, s'il a art de sçavoir composer,  
 A cest affaire il se doit disposer 190  
 Et faire livres qui soient très exquis,  
 Affin que par ce il puisse estre requis  
 Et estimé de par les bons <sup>2</sup> lecteurs,  
 Qui des <sup>3</sup> bons motz en seront electeurs.  
 Par ce moyen tous ceulx qui les verront, 195  
 Sans point le veoir, pour saige l'esliront  
 Et de sa grâce ne seront souvenans;  
 S'il est des beaulx ou des laictz advenans  
 Ne leur chauldra, mais metteront à effect  
 Ce que verront leur apparoir de fait <sup>4</sup>. 200

Describe vueil <sup>5</sup> des dames mon advis;  
 Assez y sont qui sont de très beau vis <sup>6</sup>,  
 Assez y sont qui sont très fort sçavantes,

1. Ms. : *donra*. — 2. *Bons m.* dans l'impr. — 3. Imp. et Ms. : *les*. — 4. Il semble que d'Adonville, qui se plaint dans sa préface que « Bonne Grace ne soit à son commandement et que, en deffaut d'icelle, ait toute sa vie failly à prosperer », ait voulu ici se mettre en scène. Il comptait sur ses livres « très exquis » et sur ses « bons motz » plutôt que sur sa bonne grâce pour se faire bien venir dans le monde. — 5. Ms. : *veulx*.

6. Ms. : *qui sont de beau devis*.



Assez y sont qui sont très bien parlantes,  
 Assez y sont qui sont très bien formées, 205  
 Assez y sont qui ne sont difformées,  
 Mais peu y sont qui règnent en crédit,  
 Parce qu'en elles n'est pas, quant tout est dit,  
 La bonne grace, laquelle est requise  
 En une dame pour estre dicte exquise. 210  
 Heureux est celle qui ceste grace a,  
 Si bonne est et saige, tant y a ;  
 Mais si d'icelle el<sup>1</sup> vouloit mal user,  
 Incontinent se vouroit abuser,  
 Et, qui pis est, par celluy meschant tour 215  
 De Dieu perdrait la grace et l'amour  
 Et, au lieu d'acquérir très bon los,  
 Elle acquerroit mauvais bruict et meslos.

En homme et femme qu'est de malle nature,  
 De faulx semblant ayant la portraicture. 220  
 Bonne Grace est très fort dangereuse,  
 Plus que nacelle sur la mer perilleuse ;  
 A tous demonstre<sup>2</sup> amitié et grant chère,  
 Mais leur amour en fin est trouvée chère.  
 De tous il sçavent l'affaire et [le] secret, 225  
 En toutes sortes quoy qu'on soit discret ;  
 L'on pense avoir en iceulx des amys,  
 Mais l'on y a de privés ennemys,  
 Car se qu'on pense par eulx estre cellé  
 Le plus souvent par eulx est decellé. 230  
 O quel faulx tour, quelle meschanseté,  
 O quel abuz, quelle desloyaulté !  
 Qui s'en garderoit nul n'est qui soit si saige,

1. Imp. et Ms. : *elle*. — 2. Imp. et Ms. : *demonstrent*.

S'i<sup>1</sup> ne congnoist d'iceulx le faulx usage,  
 Plus meschans gens n'est possible de faire; 235  
 Pendre les fault au gibet et deffaie,  
 Quant de leurs faictz on a la congnoissance,  
 Si dessus eulx l'on a telle puissance;  
 A tout le moins point ne les fault hanter  
 En nulle sorte, ne iceulx frequenter. 240  
 Par ung d'iceulx je suis desherité  
 De tout mon propre, dont estois herité;  
 Pour recompense me desire ma mort.  
 En se pensant de deuil ay le remort,  
 Car le grant bien que luy fis et honneur 245  
 M'est très grevable et vient à deshonneur<sup>2</sup>.  
 Par iceulx maintz ont esté surprins  
 En cestuy monde et en leurs fillez prins;  
 Pour le prouver n'allegueray histoire,  
 Car de ce faict on a assez memoire; 250  
 Les ungz en ont esté pugnys,  
 Les autres règnent meschans et impugnys<sup>3</sup>.

O quel dangier<sup>4</sup> chez les rois, chez les princes<sup>5</sup>,  
 En ung pays ou en quelques provinces  
 A telles<sup>6</sup> gens bailler gouvernement! 255  
 Plus dangereux n'y sçauroit venir tourment.  
 O que heureux sont nobles et autres gens  
 Quant ilz ont justes, bons et loyaulx regens  
 De bonne grace et bonne conscience,  
 De bonne meurs et de bonnes science, 260  
 Ayans amour à la chose publicque

1. Ms. : *S'il*. — 2. Le ms. supprime les v. 241-246.

3. Imp. : *règnent impugnys*. — 4. Imp. : *dangeir*. —

5. Ms. : *et les princes*. — 6. Imp. et Ms. : *telz*.

Plus qu'ilz n'ont à leur propre praticque,  
 Contrariant tousjours<sup>1</sup> ses ennemys,  
 Et par moyen les reduysans amys,  
     En usans de bonne police,                   265  
     Sans passer de raison la lice,  
     Point ne usans d'aucune fallace;  
     A telz prouffitte Bonne Grace.  
     Digne est d'honneur avoir l'hommaige,  
     Car à nul ne porte dommaige.                   270

De ceulx qui ont grace ay dit ce que je pense;  
 En oultre plus, il fault que je pourpense  
 De descripre ceulx qu'aucune n'en ont  
 De quelle sorte et quel<sup>2</sup> façon ilz sont.  
 Telz sont sans grace qui ont belle faconde,                   275  
 Telz sont sans grace qui ont le cueur très munde,  
 Telz sont sans grace qui sont très vertueux,  
 Telz sont sans grace qui ont sens<sup>3</sup> fructueux,  
 Telz sont sans grace qui sont de très bon sens,  
 Telz sont sans grace qui ne sont innocens,                   280  
 Telz sont sans grace et non sans eloquence,  
 Telz sont sans grace qui ont belle loquence,  
 Telz sont sans grace qu'à bien se veillent duyre,  
 Telz sont sans grace eulx<sup>4</sup> voulans bien conduyre,  
 Telz sont sans grace qu'à tous ont amytié,                   285  
 Telz sont sans grace qui de tous ont pityé,  
 Telz sont sans grace qui d'amour sont pourveuz,  
 Telz sont sans grace qui ne sont despourveuz,  
 Telz sont sans grace congnoissans leur affaire,  
 Telz sont sans grace qui ne quèrent mal faire,                   290

1. *Tousjours* m. dans l'impr. — 2. Imp. et Ms. : *quelle*.  
 — 3. Imp. : *sans*. — 4. Imp. *qui eux*.

Telz sont sans grace, à qui desplaist très fort,  
 Telz sont mariz qui n'ont nul reconfort,  
 Telz sont sans grace, hardiz comme ung lion,  
 Tels sont sans grace qui entre ung million  
 Ne se trouvent de plus vaillans en armes, 295  
 Estimez telz entre les bons gendarmes.  
 Telz ont eu grace qui l'ont perdue par force,  
 Car en<sup>1</sup> nature ilz ont fait quelque efforce.

Or est ainsi que tout le fondement  
 De Bonne Grace et le commencement 300  
 Vient de Nature ; par quoy, s'elle a<sup>2</sup> effort,  
 Bonne Grace s'en doit doulloir très fort,  
 Car edifice, qui est sur fondement  
 Qui debile est, dechet incontinent.  
 La raison est le fondement et<sup>3</sup> port, 305  
 De l'edifice l'appuy et le support.  
 Ainsi est-il de plusieurs qu'on regarde  
 En cestuy monde : qui y prendroit bien garde,  
 Tant de soucy endurent et d'affaires,  
 Tant de labeurs endurent et misères, 310  
 Tant de douleurs seuffrent et de travaux,  
 Tant d'amertumes, de desplaisir et maulx,  
 Tant de griefz et d'inconveniens ;  
 Par quoy ilz sont tous reduictz à nyans.  
 Tant seulement pource que leur nature 315  
 Est oultragée, cela les desnaturé ;  
 Plus ne se fondent en la grace du monde,  
 Puis que le monde en la leur ne se fonde ;  
 Fonder se veullent en la grace de Dieu.

1. Ms. : à. — 2. Imp. : *selle effort* ; Ms. : *celle a effort*.  
 — 3. Imp. et Ms. : *est*.

De ce traicté je fais fin en ce lieu,  
Luy suppliant que sa très bonne grace  
Puissions avoir et que ce bien nous face.

320

*Mieux qui pourra.*





*Le Bannissement de Malheur,  
En donnant à Bon Temps faveur.  
Composé en ceste ville  
De Paris, par D'Adonville.*

---

Nous avons donné (t. XII, pp. 339-346) une première pièce de d'Adonville sur le retour de Bon Temps, et nous en avons rapproché deux petits poèmes publiés dans notre t. IV sur le même sujet. Il nous suffira de renvoyer nos lecteurs à chacun de ces volumes.

Le *Bannissement de Malheur* avait sa place marquée à côté des *Approches de Bon Temps*, s'il nous avait été connu quand nous avons mis sous presse le t. XII. Ce n'est que tout récemment que nous avons découvert à la Bibliothèque Méjanes cette plaquette, inconnue à tous les bibliographes, et dont le titre même n'avait jamais été cité jusqu'ici.

En voici la description :

Le bannissement // de Malheur / // En donnant a  
Bon temps faueur // Compose en ceste ville // De  
Paris par Dadonville. S. l. n. d. [Paris, vers 1530],  
pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiff. de 19 et 20 lignes  
à la page, sans sign.

Le titre ne contient que les cinq lignes de l'intitulé ; le reste de la page est blanc.

Biblioth. Méjanès, à Aix, n<sup>o</sup> 29831 (dans un recueil qui contient trois autres pièces).

## L'ACTEUR.

**B**on Temps, amy du dieu Bacus 5  
 Et de Cerès, des bledz déesse,  
 Veult que Malheur ne règne plus  
 Et que de vuyder l'on se presse  
 De France, ou a tant fait d'opresse,  
 Ennuy, Facherie<sup>1</sup>, et Destourbier, 10  
 Empeschement et Encombrier.

Bon Temps ne veult point de Malheur ;  
 Il ne quiert que plaisir et joye,  
 Sur tout il desire Bon Heur ;  
 De luy hanter il [nous] convoye ; 15  
 A present tous deux sont par voye  
 Pour visiter leurs bons amys,  
 Sans envoyer aultres commis.

Bon Temps a esté fort malade,  
 Mais il est très sain de present ; 20  
 Prions à Dieu que ainsi le garde,  
 Sans requerir aultre present ;  
 Durant qu'i sera ou nous present,  
 Vivrons en soulas et plaisir  
 Et n'aurons aulcun desplaisir. 25

1. D'Adonville prononce *fach'rie*. Cf. t. XII, p. 332. Voy. aussi plus bas : *s(e)ra* (v. 23, 72), *ayd(e)ra* (v. 47), *f(e)roit* (v. 66), *f(e)ra* (v. 96).

Bon Temps s'en va veoir les prelas  
 Pour leur donner resjoysance ;  
 De le veoir jamais ne sont las ;  
 Sur tout desirent sa presence,  
 Et, s'il est [...] en leur absence, 30  
 Entre eulx joye nulle n'auront,  
 Tant que son retour reverront.

Bon Temps entre de chez le Roy  
 Comme en son chasteau et donjon ;  
 Léans ne fait aucun desroy, 35  
 Car Bon Temps est bon compaignon ;  
 Bon Temps du Roy est tant mignon  
 Pour ceste heure, la Dieu grace,  
 Que à luy nul mal nul ne pourchasse.

Bon Temps vient tout à point aux nobles 40  
 Pour leurs estatz<sup>1</sup> entretenir ;  
 De par luy auront force nobles ;  
 Maison il leur fera tenir  
 Et en credit les maintenir,  
 Selon leur estat et noblesse ; 45  
 Plus ne veult que Malheur les blesse.

Bon Temps aydera aux bons marchans  
 En leur estat et marchandise,  
 Mais leur<sup>2</sup> fault estre pourchassans  
 De faire par ordre leur mise ; 50  
 Grant despense n'est pas permise ;  
 S'ilz veullent avoir grant chastel,  
 Ordre fault mettre en leur hostel.

1. Imp. : *estetz.*

2. Imp. : *leurs.*



Bon Temps pour Labeur a tant faict  
 Que ses labeurs sont bons et beaulx, 55  
 Tant qu'on peult congnoistre de faict  
 Que l'on mengeut des bledz nouveaulx.  
 Les adveines pour les chevaulx  
 Sont toutes prestes à faucher,  
 Si Bon Temps se veult eschauffer. 60

Bon Temps le peuple ayme très fort ;  
 Bien luy a donné à congnoistre ;  
 Au besoing luy a faict confort,  
 Ce qu'est tenu de recongnoistre,  
 Car si se vouloit descongnoistre 65  
 A Bon Temps feroit grant deshonneur,  
 A qui doit porter tout honneur.

Bon Temps a bien faict moderer  
 Tous vivres et mettre à bon pris ;  
 Tout il a faict ramoderer ; 70  
 De cela il ne sera reprins,  
 Car, tout calculé et comprins,  
 Le monde<sup>1</sup> avoit tant affaire  
 Que à ce ne pavoit satisfaire.

Bon Temps, le vin à six deniers 75  
 La pincte a mis, vallant trois blancs,  
 Et le bled qu'estoit aux garniers,  
 Le septier, qu'on vendoit six francs,  
 L'on a pour quarante grans blancs ;  
 Dedans Paris, veille Saint Pierre, 80  
 Plus n'a vallu sans plus enquerre.

1. Imp. : *monnde.*

Bon Temps a bien deliberé,  
 Que à meilleur marché il sera,  
 Mais que du tout soit asserré,  
 Et qu'en la granche on le voirra. 85  
 Chascun, de sa part, pourvoira  
 De le serrer et le garder.  
 A ce faire fault regarder.

Bon Temps des vignes du vergeust  
 A faict pour en vin convertir; 90  
 De present vouldroit que ainsi fust,  
 Tous de cela veulx advertir.  
 Prions Dieu de luy consentir  
 Et à ce luy donner secours;  
 Sans luy il ne peult avoir cours. 95

Bon Temps fera tant que les vaisseaulx  
 Très chers seront pour ceste année;  
 Par tout l'on cherche des tonneaulx  
 Pour loger la bonne vinée  
 De septembre, et que entonnée 100  
 Soit dedans pour la provision  
 D'ung chascun, par toute maison.

*Declinaison de Miseria,  
 faicte par l'Acteur, à la faveur de Bon Temps  
 et confusion de tout malheur.*

**B**on Temps, ung jour, à sa faveur  
 Et confusion de tout malheur,  
 Expressément il m'advisa 105  
 De decliner *Miseria*  
 Et par consequent ses obliques.  
 Son genitif, sans nul repliques,

Tient *locum calamitatis* ;  
 Et son datif *suis factis* 110  
 Obligé est *paupertati*  
 Et de tout plaisir diverti ;  
 Son accusatif maint ahan  
 Endure par *inopiam* ,  
 Car bien souvent tout est gasté 115  
 Par l'ablatif *egestate* .

Pour son plurier a *indigentie* ;  
 Nominatif *non beneficie* ;  
 Son genitif, dict *penuriarum* ,  
 Est recompence *bonorum operum* , 120  
 Et son datif *oppressionibus*  
 E[s]t très nuisant *bonis hominibus* .  
 L'accusatif dict *mendicitates* ;  
 Aux paovres gens sont tourmens *agentes* ;  
 Son vocatif [est] nommé *deffectus* ; 125  
 Son aliance ne vault pas deux festus .  
*Ablativo ab his* tout rien n'en vault ;  
 Leur domicile est nommé : *Tout y fault* .

*Mieulx qui pourra* .





*La Complainte du Temps passé  
Par le Commun du Temps present,  
Lequel a tout dueil amassé  
Pour faire à Fortune present.*

Celuy qui ces <sup>1</sup> Regrets lira }  
Et de leur mal peslira  
Aura <sup>2</sup> joye perdurable  
En tout temps de sa vie durable.

Cette pièce est à peu près du même temps que le petit poëme de d'Adonville, que nous venons de reproduire; elle paraît avoir été écrite pour déplorer les souffrances du peuple pendant les guerres incessantes qui désolèrent le règne de François I<sup>er</sup>. Elle ne nous est connue que par une édition très-postérieure, dont voici la description :

La // Complainte // du Temps passé par // le  
Commun du Temps // present, Lequel à tout dueil //  
amassé Pour faire à for- // tune present. // Celuy  
qui ses regrets lira, // Et de leur mal peslira, // sera  
joye perdurable, // En tous temps de sa vie durable.

1. Imp. : ses. — 2. Imp. : Sera.

S. l. n. d. [A Rouen, chez Théodore Rainsart, vers 1600], pet. in-8 de 4 ff., dont la page la plus pleine contient 27 lignes.

Au titre, dix petits rinceaux placés sur deux rangs forment tête de page.

Au verso du titre, une tête de page semblable, et les vers de *L'Acteur aux Lecteurs*.

Bibl. municipale de Versailles (E, 712. c.), dans un recueil contenant cinq autres pièces imprimées avec les mêmes caractères et portant toutes la rubrique de Rouen, chez Théodore Rainsart : *Le Discours du Trespas de Vert Janet*<sup>1</sup>, *Le Miroer des Moines Mondains*<sup>2</sup>, *Discours Joyeux de la Patience des femmes*<sup>3</sup>, *Les Regrets et Complaintes des Trop Tard Mariez*, *Les Songes de Daniel, prophète*.

---

*L'Acteur aux Lecteurs rend humble salut.*

**H**umains, veillans en grand sollicitude,  
 Qui desirez avoir béatitude<sup>4</sup> 10  
 Eternelle, que chacun doit avoir,  
 N'ayez pas tant vostre soin et estude  
 Au temps present, par une façon rude,  
 Que vous perdrés vostre divin avoir,  
 Car vous pensez vostre cœur esmouvoir 15  
 A amasser, mais j'entens, pour vostre ame,  
 Vous pouvez bien cecy appercevoir,  
 Bien congnoistre et bien clairement voir,

1. Voy. t. I, pp. 275-292.

2. Voy. ci-après.

3. Voy. t. III, pp. 261-268.

4. Imp. : la béatitude.

Que vostre amats vous tourne à grant diffame.  
 Pensez à vous; l'un l'autre ne diffame; 20  
 Fuyez erreur; aimez vostre prochain;  
 Ainsi pourrez avoir renom et fame  
 Et de Jesus estre le très prochain.

*Le Commun du Temps Present.*

Rememorant les maux qu'ay endurez  
 Au temps passé, et qu'à present j'endure, 25  
 Je m'esbahis des ans et des durez,  
 Qui jusqu'icy m'ont donné peine dure;  
 Je n'en dis mot, mais en mon cœur murmure.  
 Le Temps Passé, donnez m'en la raison;  
 Ou autrement, par ma foy, je vous jure, 30  
 Que je suis prest souffrir comme prison.

*Le Temps Passé.*

Quand j'ay eu entendu ton long blason<sup>1</sup>,  
 Le Temps Present, vrayement tu me fais rire.  
 Souviens-toy du temps et la saison  
 Que tu estois sans douleur ne martire; 35  
 Puisque tu vois que dessous toy Mars tire,  
 Appaise-le; prens en Dieu reconfort;  
 Ne t'esbahis, mais par bon espoir tire  
 Au Dieu vivant, qui est puissant et fort.

*Le Commun du Temps Present.*

Hé, Temps Passé<sup>2</sup>, est-ce pour recompense, 40  
 Et pour payer l'estat de ma despence,

1. Il y avait évidemment dans le texte primitif : *Quand j'ay eu entendu ton blason*. La retouche maladroite, opérée à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, supprime la césure. — 2. Imp. : *Le Temps Passé*.

Mettre le vin, qui vaut près deux deniers,  
 A un douzain<sup>1</sup>, — pas ne dis ce qu'en pense,  
 Car pour certain il ne vaut pas despence<sup>2</sup>, —  
 Et puis le bleü puant en nos greniers? 45

*Remonstrance au Commun du Temps Present  
 par le Temps Passé.*

Hé, pauvre fol, si en mon temps donnois  
 De très bon vin à deux petits tournois  
 Et tu voulois en boire à<sup>3</sup> un liard,  
 Penses-tu pas que Dieu voit tes tournois,  
 Et que de luy non plus que d'une noix, 50  
 Ou moins beaucoup, ne tiens compte? Chiard,  
 Souviennetoy de moy à ceste fois,  
 Comme present, car ce que je te fais  
 E[s]t pour afin que ton esprit surmonte.  
 N'as-tu pas veu assez souventes fois 55  
 Que le plaisir que souvent je te fais  
 Te peut mouvoir pour venir à bon compte?  
 Je m'esbahis vrayement que tu n'as honte  
 Me regretter, qui suis vieil et cassé,  
 Veü que tu es jeune, qui croist et monte, 60  
 Mais c'est bien fait penser au Temps Passé.

1. On donna le nom de *douzain* aux blancs frappés sous François I<sup>er</sup>, et dont la valeur était de douze deniers. Le Temps Présent se plaint donc de ce que le prix du vin a sextuplé. — 2. Vin faible, boisson tirée du marc de raisin. « La vigne donne du vin de despence qu'on fait avec de l'eau sur le marc.... Dans deux ou trois jours, le premier trempé ou *despence* sera tiré de la cuve et entonné comme le vin. » OLIVIER DE SERRES, ap. Littré, *ad verb.* — 3. Imp. : *en*.

*Le Commun du Temps Present.*

Quand j'ay mon fait bien compassé,  
 A toy ny à moy n'entens rien,  
 Car, tout soudain que tu es <sup>1</sup> passé,  
 Si j'ay quelque bien amassé, 65  
 Il est prins, et je n'ay plus rien.  
 Si du Bon Temps n'ay entretien,  
 Je suis mort et perdu, par quoy,  
 Si Dieu ne m'envoye aucun bien,  
 Je mourray sans vivre à requoy. 70  
 J'ay veu en ton temps que vivois  
 Bien aise et que Bon Temps avois,  
 Sans discord et sans noise<sup>2</sup>,  
 Et maintenant<sup>3</sup> à haute voix  
 Souvent je crie, je cours et vois, 75  
 Et ne puis rencontrer Bon Temps.

*Le Temps Passé.*

En mon temps, Erreur n'estoit point ;  
 Pillerie ne regnoit point ;  
 Un chacun son prochain aimoit  
 Et le Bon Droit ne dormoit point, 80  
 Car on venoit frapper au poinct,  
 Resveiller le chat qui dormoit.  
 Si l'un son voisin desroboit,  
 L'autre l'accusoit tout soudain,  
 Mais, à present, si on prenoit 85  
 Quelque mal fait et on le voit,

1. Prononcez : *t'es*. — 2. Le vers est faux et *noise* ne rime pas avec Bon Temps. On pourrait lire : *sans nulz contens*, ce qui rétablirait à la fois la rime et la mesure, sans rien changer au sens. — 3. Imp. : *maitenant*.



On y court plus viste qu'un daim ;  
 J'entens ravir, et sans desdain  
 Tost s'en laisser excommunier  
 Et ce te fait Plaisir Mondain ; 90  
 Temps Present ne le peut nier.

*Le Commun du Temps Present.*

Mon mal est-il si desplaisant  
 A Dieu que je ne suis plaisant  
 Au Monde par ma regardeure ?

*Le Temps Passé.*

Tu es mal fait [et] mal disant, 95  
 Et à toy-mesmes mal duisant ;  
 Pourtant sur moy ton regard dure.

*Le Commun du Temps Present.*

Si dessus toy mon regard mets  
 Et à bien faire me submets,  
 Comme en ton jeune aage ay veu faire, 100  
 Auray-je des biens desormais  
 Qui me serviront d'entremetz  
 Si aucun me<sup>1</sup> venoit forfaire ?

*Le Temps Passé.*

Or pense bien à chacun satisfaire,  
 Car de l'autruy il ne faut rien avoir, 105  
 Et, puis qu'il faut que le cas te refère,  
 C'est toy, Commun, qui fais guerre esmouvoir.

*Le Commun du Temps Present.*

Moy, Temps Passé, las, que dis-tu ?

1. Imp. : ne me.

Est-ce pour vray que le Monde importune?

Orgueil m'a fait ainsi testu; 110  
 Je le cognois, tout debatu,  
 Mais j'en remercieray Fortune.

*Le Temps Passé.*

C'est par toy que vient la rancune ;  
 Tu brouille, tracasse<sup>1</sup>, tu brasse;  
 Tu contrefais le dieu Neptune; 115  
 Plus viste<sup>2</sup> que ne fait la lune,  
 Tu tournes et de chacun embrasse;  
 C'est cela qui ton mal refraint  
 Et, comme ès dits je repasse,  
 Qui trop embrasse mal estraint. 120

Commun Present, si la vigne a failly,  
 Est-ce pourtant que Dieu ait deffailly  
 Et qu'aujourd'huy ait son monde oublié?  
 Nenni, nenni; c'est à tort mal failli  
 Et d'un grand bien es en mal tresailly; 125  
 Commun Present, c'est par trop folié.

*Fortune.*

Qui estes-vous qui debataz ainsi?  
 Qui vous esmeut de vous mettre en souci?  
 Commun Present, vrayement tu as tort;  
 Il semble à voir qu'ayes le cueur transi 130  
 Et de frayeur et pauvreté noirci;  
 N'ayes souci, viendray<sup>3</sup> au reconfort.  
 Homme vivant n'est au monde si fort  
 Que par mon vueil je ne tombe et abatte,

1. Imp. : tu tracasse. — 2. Imp. : Quoy plus viste. —  
 3. Imp. : je viendray.

Quand ma roue tourne et que j'estens ma pate. 135  
 Le pauvre humain fais riche devenir,  
 Et pour ce donc viens à moy et te haste ;  
 A tout jamais te pourray resjouir.  
 Voicy ma sœur qui est preste de t'ouyr  
 Et reconfort te donner au besoin. 140  
 Fais donc de toy tout faux espoir fuyr,  
 Et tu auras le règne souverain.

*Le Commun du Temps Present.*

Esperance, je prendray par la main,  
 Pour la servir en bonne diligence,  
 Car je sçay bien qu'après ce règne humain 145  
 Nous parviendrons où est nostre esperance.

*Esperance.*

Or sus<sup>1</sup> donques, prens bonne jouissance ;  
 Esveille-toy et t'oste de mal an,  
 Et je t'asseure qu'en parfaite alliance  
 La paix auras, avant qu'il soit un an, 150  
 Et plus n'en peut ; Paix a sur luy victoire.  
 Commun Present, crie : « Jerusalem ! » ;  
 Tu parviendras en eternelle gloire.

*Fin.*

1. Imp. : sur.

---



*Le Chapelet d'amours.*

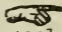
---

Cette pièce est, comme les *Dits et Ventes d'amours* (t. V, pp. 204-223<sup>1</sup>), une succession de demandes et de réponses, un dialogue entre un amant et sa dame sur le fait d'amour. Nous avons donné sur cet amusement de société, assez semblable au jeu connu aujourd'hui sous le nom de : *Je vous vends mon corbillon; qu'y met-on?* des détails auxquels il suffira de renvoyer. Pour compléter les indications réunies dans notre tome V, nous citerons encore les *Amoureux Devis des Amans* et les *Autres Ventes plaisantes et recreatives* qui figurent dans le recueil intitulé : *La Recreation, Devis et Mignardise amoureuse* (Paris, veuve Jean Bonfons, s. d., in-16). Ce recueil contient aussi un *Blason des Herbes, Arbres et Fleurs, selon l'ordre alphabétique*, sorte de dictionnaire à l'usage de ceux qui jouaient aux ventes d'amour. Ainsi que les couleurs, dont Sicile et d'Adonville nous ont appris le sens allégorique, les fleurs avaient leur langage. Un bouquet savamment composé portait à la dame l'expression des sentiments d'amour ou de reproche dont le cœur

1. Voy. aussi les *Ventes d'amour divine*, t. VII, pp. 18-23.

de l'amant était animé. Par contre, la dame, qui ne pouvait envoyer à l'amant des fleurs véritables, avait recours au « chapelet », ou bouquet symbolique. En interrogeant l'amant sur la signification de certaines fleurs, elle provoquait par ses questions de galantes réponses.

Voici la description de la plaquette, dont nous reproduisons le texte :

¶ Le Chapelet // Damours. —  *Cy finist le chapelet damours. S. l. n. d. [vers 1525], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 25 lignes à la page pleine, sign. A-B.*

Le texte commence au recto du premier f. immédiatement après le titre qui n'a que deux lignes.

Biblioth. nat., Y. 6133. C. — British Museum, C. 22. a. 3.

---

*Le Chapelet d'amours.*

**J**oye, santé, paix et honneur,  
 Bon jour, bon an, joye d'amer,  
 Longue vie sans deshonneur<sup>1</sup>  
 Et tout ce qu'on peult desirer  
 A ceulx qui ayment par amours, }  
 Et aux mesdisans grans clamours

1. Un ms. de la Bibliothèque nationale (Fonds franç., n° 2201, fol. 93 b) contient une pièce intitulée : *L'Estraine du Jour de l'An*, dont le début est presque semblable :

Joye, santé, paix et honneur,  
 Bon an, bonne nuit et bon jour,  
 Bonne aventure et bonne estraine,  
 Ma bonne dame souveraine, etc.

C'est, du reste, le seul point de ressemblance qu'il y ait entre les deux poèmes.

Envoye Dieu de Paradis,  
Qui tout fist et créa jadis !

De par Amours suis envoyé  
Vers vous, sans estre desvoyé, 10  
Pour sçavoir tout secrètement  
Se ferez le commandement  
D'Amour, qui vous fait saluer  
Et par moy vous fait demander  
Si céans a quelque pucelle. 15  
Que me responde la plus belle.

## LA DAME.

Qui est celluy que je oy parler  
Là dehors si honnestement?  
Je prie à Dieu du firmament  
Que de mal vous vueille garder. 20  
Sire, pucelles sont céans,  
Et si est le jeu bien séans ;  
Qui voulez vous or saluer,  
Dictes le nous sans arrester ?

## L'AMANT.

A celle veulx faire prière 25  
Qui porte la plus belle chière ;  
Bien la vouldroy d'amours prier,  
Mais qu'el ne vueille desnier  
Ma petition et requeste ;  
C'est elle où mon cueur si s'appreste. 30

## LA DAME.

Pour à vostre propos respondre,  
Vous ne me verrez point abscondre,  
Mais puisque nous faictes requeste ;

Dictes nous donc sans plus d'enquete  
Ce que voulez dire d'aymer.

35

L'AMANT.

D'aymer veulx dire et playdoyer,  
D'amour, aussi de villennie,  
Pour eschever melencolie  
Et passer temps au plus legier.

LA DAME.

De villennie ne parlez,  
Fors d'amour et de courtoisie;  
Parlez d'amour, si vous voulez;  
Or commencez, je vous en prie.

40

L'AMANT.

A celle que tiens pour amye  
Donne salut, en suppliant,  
Que point ne luy desplaise mye,  
Si son amour suis demandant.

45

LA DAME.

Celle qui point ne vous hait mye  
Vous respond gracieusement  
Que, si vous pensez tricherie,  
Son amour vous est refusant.

50

L'AMANT.

Nenny, dame, par mon serment,  
Je n'y pense fors que tout bien;  
Croyre m'en povez seurement,  
Car mon cueur est lyé au sien.

55

LA DAME.

On entent souvent tel venter

Qui parle souvent sans propos,  
Sinon qu'il veult tout inventer  
A deception sans dispos.

L'AMANT.

Je ne suys pas de telle gent; 60  
Ung tel n'est serviteur loyal.  
Que maudit soit ung tel sergent,  
Qui est cause de si grant mal!

LA DAME.

Son bon amy, pour essayer,  
Doibt souvent la dame au besoing 65  
Totallement bien l'espier  
Et à cela mettre son soing.

L'AMANT.

Je ne sçay par quelle façon  
Vous puisse donner à entendre  
Ma volenté, que souppesson 70  
N'ayez en moy pour trop mesprendre.

LA DAME.

Qui trop de raisons veult entendre  
Doibt peu parler et par loysir;  
Par droit ne peut on nul reprendre,  
Mais qu'on se garde du saisir. 75

L'AMANT.

Or soit à vostre beau plaisir,  
Ma très douce belle maistresse;  
Du tout me veul à vous offrir,  
Obéir à vostre jeunesse.



## LA DAME.

Voz beaulx motz me donnent adresse 80  
 Qu'à vous aucunement m'encline,  
 Mais je doubte que de finesse  
 N'usez en vostre discipline.

## L'AMANT.

Helas! ma dame par amour,  
 Je vous pry que plus ne pensez 85  
 A ce que tant vous avancez  
 A parler par trop grant clamour.

## LA DAME.

Sur la foy que vous me debvez  
 Et promesse que faicte avez,  
 Vous prie maintenant en l'heure 90  
 Que me faciés, et sans demeure,  
 Ung chappelet de belles fleurs  
 Et bien assorty de couleurs.

## L'AMANT.

Maintenant me faictes joyeux  
 Quant cela vous me commandez; 95  
 Je le feray de mieulx en mieulx,  
 Puisque le voulez demander,  
 Affin de mieulx vous prebender,  
 Sans attendre que soye vieulx.

## LA DAME.

Mais il fault qu'en cela faisant 100  
 Des fleurs soyez signifiant  
 Quelque chose d'honnesteté  
 Par quelque sens bien inventé.

## L'AMANT.

Là me deffauldra sapience ;  
 Certes c'est chose moult à craindre 105  
 A moy, qui suis plain d'ignorance,  
 Que tel sens je ne puisse atteindre.

## LA DAME.

Querir ne debvez tel deport  
 Puis qu'avoir voulez belle amye ;  
 Sçavoir debvez de quoy servie 110  
 Soit de vous, si bien vous enhort<sup>1</sup>.

## L'AMANT.

C'est raison ; bien je m'y accorde,  
 Mon pouvoir y mettray vrayement,  
 Mais, se à vostre gré ne s'accorde,  
 Excusez mon entendement. 115

## LA DAME.

Selon ce que sçaurez bien dire,  
 Grace et amour de nous aurez ;  
 On ne vous en veult mesconduire ;  
 Faictes donc comme vous debvez.

## L'AMANT.

Pour<sup>2</sup> à ce propos advenir, 120  
 Devisez donc ce que vouldrez,  
 Quelles fleurs eslire sçaurez  
 Pour en vostre chapeau unir.

## LA DAME.

Au premier soit la rose blanche ;

1. Imp. : *enhorté*. — 2. *Pource que*.

Il convient qu'elle soit devant ; 125  
 Or me dictes par amour franche  
 Que la rose est signifiant.

## L'AMANT.

La rose est de nette substance  
 Et croist en ronces et espines ;  
 Pucelle doibt sa contenance 130  
 Garder de tous maulx et ruyne.

## LA DAME.

La fleur de lys, tant belle et fine,  
 Mectez après, je vous en prie ;  
 Il fault que au second lieu s'encline :  
 Dictes moy qu'elle signifie. 135

## L'AMANT.

Pour la douce vierge Marie  
 Fault comprendre la fleur du lys,  
 Car au chapeau est bien unie  
 Bonté, beaulté, à mon advis.

## LA DAME.

Or la fleur du glay<sup>1</sup> mettez y, 140  
 Qui est douce et a couleur ynde<sup>2</sup> ;  
 Les fueilles sont foibles comme ynde<sup>3</sup> :  
 Dictes moy que c'est ; pensez y.

1. *Glais* ou *glaioul*, « iris gladiolus ». — 2. Bleu comme l'indigo. Voy. Littré, v° *inde*.

3. *Feuille d'Inde*, « feuille aromatique, qui, au dire de certains auteurs, nage sur les étangs et dans les fossés, sans qu'il y ait apparence de racine ; cependant Gerard prétend que c'est la feuille d'un grand arbre qui croît en Arabie et à Cambaye [Hindoustan], loin des eaux, et l'appelle *tamalapatra*, *tembul* et *malabathrum*. » COT-GRAVE.

## L'AMANT.

Couleur ynde monstre simplese,  
 Amytié et toute douceur, 145  
 Que doibvent avoir, ma maistresse,  
 Celles qui tendent à honneur.

## LA DAME.

Dictes après de l'armoisie<sup>1</sup>  
 Odorant, car nous la voulon  
 Mettre en son rent par courtoysie, 150  
 Car elle est de belle façon.

## L'AMANT.

Elle monstre le bon renom  
 Que debvez à tous savourer  
 Par bonne œuvre sans mesprison  
 Et de hardiesse garder. 155

## LA DAME.

Or de la violette dictes,  
 Qui est si très bonne sentant ;  
 Elle est fort jolye et petite ;  
 Au chapeau la serons mettant.

## L'AMANT.

C'est des aultres la plus<sup>2</sup> petite, 160  
 Mais en elle grant vertu prent,  
 Au contraire d'ung ypocritte,  
 Bon par dehors, mauvais dedans<sup>3</sup>.

1. L'impr. porte *armenie*, qui n'a pas de sens, et rime mal avec *courtoisie*. Il faut probablement lire *armoisie*, pour *armoïse* (*artemisia*). Le *Blason des Herbes, Arbres et Fleurs, selon l'ordre alphabétique*, qui se trouve dans la *Recreation, Devis et Mignardise amoureuse*, porte : « *Armoïse* ou *mair herb* : digne d'honneur ».

2. Imp. : *plas*. — 3. Imp. : *par dedans*.

D'AMOURS. 145

LA DAME.

De la soussie devisez,  
Par vostre foy, si vous sçavez ; 165  
[Quand] nous la mettrons au chapeau,  
Je crois qu'il en sera plus beau.

L'AMANT.

La soussie a la couleur d'or,  
Qui se garde sans empirer ;  
Gardez voz corps comme tresor ; 170  
C'est ce qu'elle peut figurer.

LA DAME.

De la siccorée fault veoir,  
Qui se ouvre devant le soleil  
Et contre la nuyct clot son œil ;  
Faictes d'elle vostre debvoir. 175

L'AMANT.

Celle fleur monstre sans mentir  
Qu'à chose licite et honneste  
Dames doyvent leurs yeulx ouvrir  
Et à tout mal tourner la teste.

LA DAME.

La perxette <sup>1</sup> nous exposez, 180  
Qui croist aux bledz ou aux avoines,  
Dont les florons sont colorez  
De beaulté[s] assez moult prochaines.

L'AMANT.

De celle on a grant vilité,

1. Sans doute le *perce-pierre*, ou *bacile*. Le *Blason des Herbes* (loc. cit.) lui attribue le sens de « douleur ».

Car par son sens nous trouverons 185  
 Qu'en femme à deshonesteté  
 Mise perdons<sup>1</sup> tous bons renons.

## LA DAME.

La marguerite demandons  
 Blanche et rouge comme ung bouton ;  
 De sa vertu sçavoir voulons ; 190  
 Or nous en dictes le dicton.

## L'AMANT.

Trois choses sont qui ont le nom  
 De la marguerite honneste :  
 La première est une florette  
 Croissant en mars sans fixation, 195  
 Et donne consolation,  
 En signifiant proprement  
 Que plusieurs sont très doucement  
 Consolez de vostre façon.

## LA DAME.

De celle avez dit plainement, 200  
 Mais de l'autre nous demandons  
 Qui a le nom certainement  
 De marguerite ; respondons<sup>2</sup>.

## L'AMANT.

C'est une precieuse pierre<sup>3</sup>,  
 Qui ne peult endurer venin, 205  
 Signifiant, pour bien enquerre,  
 Dames chassans tout<sup>4</sup> cas villain.

1. Imp. : *perdans*. — 2. Imp. : *respondons*. — 3. La perle, lat. *margarita*. — 4. Imp. : *tous*.

## LA DAME.

Encore en<sup>1</sup> avez une à dire ;  
 Je croy qu'elle est en Paradis,  
 Couronnée vierge et martyre ; 210  
 Parlez nous en par voz beaulx ditz.

## L'AMANT.

Oui, ma dame, sans nul sy ;  
 Et pour tant celle trop mesprent  
 Qui nom de Marguerite prent  
 Si ses vertus ne prent aussi. 215

## LA DAME.

Or est le chappeau assorty<sup>2</sup> ;  
 Bien en gré nous avez servy  
 De la peine qu'avez si prise,  
 Dont vous mercye sans mesprise.

## L'AMANT.

Si j'ay mal faict ou trop mal dit, 220  
 Je me metz soubz correction,  
 En faisant obligation  
 Que vostre seray sans reudit.

## LA DAME.

Bien avez dit sans mesprison ;  
 De nous j'à n'en serez repris ; 225  
 Vous estes amant bien apris,  
 Très garny de discretion.

## L'AMANT.

Las ! ma dame pour Dieu, mercy ;

1. Imp. : eu. — 2. Imp. : assovy.

Tenez vers moy vostre promesse ;  
 Puisqu'en gré je vous ay servy, 230  
 Ne me monstrez point de rudesse.

LA DAME.

De moy n'avez foy ne escriptz  
 Que rien je vous aye promis ;  
 Se plège avez de moy ou gage,  
 Prenez sur eulx vostre payage. 235

L'AMANT.

O très douce et plaisante ymage,  
 Ne vous vueillez pas courroucer,  
 Car Amour m'a sans nul oultrage  
 Commis pour vers vous envoyer.

LA DAME.

Beau sire, si par vostre oultrage 240  
 Vous vous estes tant avancé  
 D'appareiller cestuy bruvage,  
 Beuvez ; plus ne soit tancé<sup>1</sup>.

L'AMANT.

Pour vous complaire, douce amye,  
 Vostre fureur j'endureray, 245  
 Car enfin par la courtoisie  
 De vous je seray consolé.

LA DAME.

Le temps mue, aussi font les gens ;  
 Promesse on ne tient ne convent ;  
 Tel promect oiseaulx et chiens 250  
 Aujourd'huy, demain n'en paye riens.

1. Trêve aux disputes.



## L'AMANT.

Helas ! dame, pas ne cuydez  
 Que je puisse vivre sans vous ;  
 Vostre doulx recueil ne vuidez,  
 Mais pensez à moy par sur tous, 255  
 Car non à aultre, mais à vous  
 Je veulx tousjours faire servise  
 En chose qui vous soit propice.

## LA DAME.

De voz services grant mercis ;  
 Assez bien je m'en passeray ; 260  
 Laissez moy en paix, mon beau filz,  
 Car bien ailleurs à penser ay.

## L'AMANT.

O plus blanche que rose en may,  
 Tournez vos yeulx ; ne souffrez mye  
 Que pour vous meure amant si vray 265  
 Comme moy ; de ce vous supplie.

## LA DAME.

Puisque ne vous puis appaiser  
 De mon amour, ne refroidir,  
 De mes amys clamé serez,  
 Ne vous en vueillez esbahir. 270

## L'AMANT.

De ce bien dois[-je] Dieu louer  
 Et vous mercier humblement  
 Et comme celle aloser<sup>1</sup>  
 Qui est douce courtoisement.

1. *Aloser*, ou *alouser*, « louer, vanter ».

## LA DAME.

Je vous demande, or respondes : 275  
 Par quel<sup>1</sup> point peult-on dessentir<sup>2</sup>  
 A sa dame sans mal sentir,  
 Puisqu'en raison vous vous fondez.

## L'AMANT.

On dit, quant amant couleur mue,  
 Quant il a sa dame trouvée, 280  
 Ou l'a rencontrée<sup>3</sup> en la rue,  
 Que son amour est tost changée.

## LA DAME.

Ce n'est pas responce certaine;  
 Couleur mue pour plusieurs cas :  
 Pour honte, pour doubte, pour hayne. 285  
 Au vray vous ne respondes pas.

## L'AMANT.

Je dis doncques que en jalousie  
 Sont tousjours l'amant et l'amy,  
 Tant que l'amour plus grant sera;  
 Cela plusieurs esprouvera. 290

## LA DAME.

Je demande quel est le signe  
 Par quel on peut mieulx percevoir  
 Quelles gens sont qui d'amour fine  
 Mettent en amour leur devoir.

## L'AMANT.

Tousjours l'amour, aussi la peine 295

1. Imp. : *lequel*. — 2. C'est-à-dire « changer de sentiment » au sujet de sa dame.

3. Imp. : Ou *qu'il* l'a rencontrée.

Se monstrent<sup>1</sup> en l'homme et en femme,  
 Car qui ayme souvent se paine  
 Et ne craint point en amour blasme.

LA DAME.

Je demande par quel manière  
 Peut<sup>2</sup> mieux l'amant avoir amye :                   300  
 Pour chanter ou pour dancierie,  
 Ou pour faire joyeuse chière?

L'AMANT.

Par prière, je vous affie,  
 Et moult fort d'aultre habilité.  
 En amour, je vous certiffie,                         305  
 Appartient grant subtilité.

LA DAME.

Or me dictes la verité :  
 Qui est le plus grant mal d'amours  
 Et aussi la plus grant bonté?  
 En quelz temps sont et en quelz jours?           310

L'AMANT.

Jalousie est le pire mal,  
 Et bon espoir le plus grant bien ;  
 Tousjours sont amont et aval ;  
 Quant l'ung y va, l'autre revient.

LA DAME.

Qui faict [Amours] plus maintenir                 315  
 Et les<sup>3</sup> faict plustost departir ?  
 Qui plustost les faict remembrer  
 Et plustost aussi oublier?

1. Imp. : *monstreut*. — 2. Imp. : *Pour*. — 3. *la*.

## L'AMANT.

Plaisance en estat les maintient  
 Et Suspition les esparte<sup>1</sup>; 320  
 Desir en souvenir les tient  
 Et Faulte de veoir les departe.

## LA DAME.

Qui voudroit aymer par amours  
 Dame qui n'eust vouloir d'aymer,  
 Par quel moyen ou par quelz tours 325  
 Fault-il radoucir son amer<sup>2</sup>?

## L'AMANT.

Ceste demande est moult amère;  
 Je m'en metz soubz correction.  
 La responce n'en faictz entière;  
 Prenez en gré l'intention. 330

## LA DAME.

Cy fais renonciation  
 De ce que j'avoye promis,  
 Quant payer ma petition  
 Ne sçavez selon mon advis.

## L'AMANT.

Ainsi m'avez à la mort mis, 335  
 Comme Narcisus, quant la dame  
 Escho le pria par devis,  
 Dont enfin elle rendit l'ame.

## LA DAME.

Il eut bien pensée villaine

1. Eloigne ou écarte. — 2. Son fiel.

## D'AMOURS.

153

Et luy devoit mal advenir ; 340  
 D'aymer n'avoit nature saine,  
 Qui celle dame fist mourir.

## L'AMANT.

Pour cela Dieu le fist pugnir ;  
 Son ombre vit en la fontaine,  
 Parquoy il luy fallut perir, 345  
 De sa beaulté donc estoit plaine.

## LA DAME.

Ce fut Amour qui cela fist,  
 Le voulant pugnir à son tour ;  
 Contre la dame trop mesfist,  
 Qu'il fist mourir par son amour. 350

## L'AMANT.

Adieu, ma très gente maistresse ;  
 Vous toutes à Dieu vous command.  
 Si j'ay mesprins par ma simplesse  
 Pardonné me soit doucement.  
 Prenez en gré mon pensement, 355  
 Qui est du tout en vostre amour.  
 Je quiers tousjours incessement  
 Servir les dames en honneur.  
 Au Dieu d'amour fais ma clameur  
 Qu'il vueille tenir ma partie ;  
 Adieu vous dy jusques au retour ;  
 Adieu toute la compaignie.

*Cy finist le Chapelet d'amours.*

---



*Watelet de tous mestiers.*

---

Les monologues dramatiques ont mis en relief deux types particulièrement populaires : le soldat fanfaron et le valet vantard. Le *Franc-Archier de Baignollet* (Viollet le Duc, *Ancien Théâtre françois*, t. III, pp. 326-337; Villon, éd. P. Lacroix, pp. 297-315) et le *Franc-Archier de Cherré*, qu'on a pu lire ci-dessus (pp. 18-44), nous offrent des exemples remarquables du premier de ces types. Il nous reste à faire connaître le second. Le plus ancien monologue qui nous soit parvenu, le *Dit de l'Erberie* de Rutebeuf (éd. de 1839, t. I, pp. 250-259) met en scène un charlatan, qui guérit de tous maux. Il n'y a qu'un pas de ce charlatan au valet qui sait tout faire. Ce dernier personnage figure, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, dans une ballade d'Eustache Deschamps, que Veinant a reproduite avec beaucoup d'à-propos à la suite de sa réimpression de *Maistre Hambrelin*. Du XV<sup>e</sup> siècle, nous possédons les *Ditz de Maistre Aliboron*, qui de tout se mesle (voy. t. I, pp. 33-41), et la jolie pièce que nous publions aujourd'hui. *Watelet* n'est connu jusqu'ici que par le Catalogue du duc de la Vallière, auquel M. Brunet en a emprunté le titre; les ama-

teurs de nos anciennes poésies l'ont laissé passer inaperçu. Il offre pourtant cet intérêt exceptionnel qu'il est le prototype de deux autres compositions du même genre. *Maistre Hambrelin*, que nous reproduisons ci-après, n'est qu'un remaniement de *Watelet*, écrit quarante ou cinquante ans plus tard, en 1537. *Maistre Hambrelin* lui-même a été transformé à son tour; avec quelques corrections et de nombreuses additions il est devenu le *Varlet à louer à tout faire*, dont Christophe de Bordeaux s'est injustement proclamé l'auteur (voy. t. I, pp. 73-88<sup>1</sup>).

Nous avons émis des doutes sur le caractère dramatique de *Maistre Aliboron*; ces doutes n'existent pas pour *Watelet*, qui a été certainement écrit pour le théâtre. L'adresse aux spectateurs, qui commence et qui termine la pièce, en est la preuve évidente. Ce monologue a dû être composé vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle dans une ville de la Picardie ou de la Flandre française. On y rencontre un très-grand nombre de mots particuliers aux provinces du nord, qui ne se retrouvent plus aujourd'hui que dans les glossaires picards et wallons. *Maistre Hambrelin* paraît au contraire avoir été arrangé pour un théâtre de Normandie, probablement pour celui de Rouen. On y retrouve toutes les locutions communes à la Picardie et à la Normandie que l'on peut relever dans *Watelet*. Ces provincialismes ont presque entièrement disparu du remaniement parisien, auquel Christophe de Bordeaux a donné le titre de : *Varlet à louer à tout faire*.

Voici la description de la plaquette que nous avons eue entre les mains :

¶ Vuatelet de // tous mestiers. — *Finis. S. l. n.*  
d. [Paris?, vers 1510], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 20

1. Le *Monologue d'un Clerc de Taverne* (t. XI, pp. 34-54) appartient aussi à la série des vanteries de charlatans et de valets.





Ne sçay quel feste<sup>1</sup> on me fera  
 Mais velà ce qu'il en sera.  
 Pour<sup>2</sup> que chascun de vous le sache,  
 Je vous diray qu'icy me<sup>3</sup> cache  
 Et, le retenez<sup>4</sup>, s'il vous plaist, 10  
 Je me faitz nommer Watelet  
 De tous mestiers; c'est mon droit nom<sup>5</sup>.  
 En toute place de<sup>6</sup> renom,  
 Soit en France ou en Espagne,  
 En Flandre et en Al[le]maigne, 15  
 En Gasconge et en Lombardie,  
 En Brie et en Picardie,  
 En Languedoc ou en Lorraine,  
 En Anjou, en<sup>7</sup> Paris sus Seine,  
 En Baroy ou en Angleterre, 20  
 En l'Ongrie ou en aultre terre,  
 En Puille, en Cecille, en Calabre,  
 En Castille, jusque<sup>8</sup> au Sec Arbre<sup>9</sup>,

1. Imp. : *Je ne sçay quelle.* — 2. Imp. : *Affin.* — 3. Imp. : *ma.* — 4. Imp. : *Et le retenez tous.* — 5. L'imprimé porte :

Je me faitz nommer  
 Vuatelet de tous mestiers;  
 C'est mon droit nom.

6. Imp. : *et.* — 7. Imp. : *Ou en Anjou, ou en.* — 8. Imp. : *jusques.*

9. Le *Sec Arbre* était considéré au moyen âge comme l'extrémité du monde. Il est décrit par Guillaume de Mandeville dans les termes suivants : « A .ij. lieues d'Ebron est le sepulcre de Loth qui fu filz au frère Abraham, et assez près d'Ebron est le mont de Membré, de qui la vallée prent son nom. Là y a un arbre de chein que les Sarrazins appellent *supe*, qui est du temps Alozohuy, que on appelle l'*Arbre Sech*, et dit-on que cel arbre a là esté depuis le commencement du monde, et estoit tousjours vert et feuillu jusques à tant que Nostre Seigneur mou-

Suis je congneu, je vous assure ;  
 Mais Fortune m'a couru seure 25  
 Depuis [bien un] an et demy.

Qui auroit affaire de my,  
 Me vecy prest et diligent  
 Pour à gré servir toutes gens  
 Selon ma petite puissance ; 30  
 Et, pour vous donner congnoissance  
 De mon estat et [mon] affaire,  
*Primo*, vecy que je sçay faire,  
 Comme vous le m'auray<sup>1</sup> noncer :  
 Premier je me sçay avancer 35

rust en la croix ; et lors il secha et si firent tous les arbres adonc par universel monde : ou il cheirent, ou le cuer dedens pourrist et demourèrent du tout vuit et tous creux par dedens, dont il en y a encore maint par le monde.....

« De l'*Arbre Sech* dient aucunes prophesies que un seigneur, prince d'occident, gaingnera la terre de promesse avec l'aide des Crestiens et fera chanter messe des-soubz cet arbre sech, et puis l'arbre raverdira et portera fueille, et, pour le miracle, mains Sarrazins et mains Juifs se convertiront à la loy crestienne ; et pour ce a-on l'arbre à grant reverence et le garde-on bien et chièremment ; et, combien qu'il soit sec, neantmoins il porte grans vertus, car qui en porte un pou sur li, il garist de la cadula, du chinal et ne peut estre enfondez ; et plusieurs autres vertus y a, pour quoy on le tient vertueux et precieux. »

Nous empruntons ce passage à une note de MM. L. J. N. Monmerqué et Fr. Michel (*Théâtre français au moyen-âge*, p. 171), relative au *Jus de Saint Nicholai* de Jehan Bodel, dans lequel figure *Li Amiraus du Sec Arbre*.

Cf. Fr. Michel, *Voyages merveilleux de Saint Brandan* (Paris, 1878, pet. in-8), p. XIX.

1. « Comme vous le m'orrez noncer, »  
 Comme vous me l'entendrez raconter.

D'apointer [bien une] espousée,  
 Et je sçay faire une risée  
 Sans qu'el<sup>1</sup> passe le gosier souvent ;  
 Encore sçay-je, bonnes gens,  
 Mesurer blé, battre le beurre, 40  
 Mestre le frommage en pressure,  
 Appointer faille<sup>2</sup> et cœuvrechez,  
 Jouer aux tables<sup>3</sup> et aux esquetz<sup>4</sup>,  
 Parer chappelle de vers may<sup>5</sup> ;  
 Avec ce [bien] tiray au gay<sup>6</sup>, 45  
 Coudre manteau, tailler abitz,  
 Faire sarges, aussi<sup>7</sup> tapiz,  
 Fouller, ouvrer de haulte<sup>8</sup> lice,  
 Porter pain [et] cuire une miche<sup>9</sup>,  
 Tartez, pastez, bons<sup>10</sup> hossepotz<sup>11</sup> ; 50  
 Je sçay faire pintes et potz,  
 Aussi des escuelles au martel<sup>12</sup> ;  
 Tondre draps, brusler ung porchel<sup>13</sup>,

1. Imp. : qu'elle.

2. Voile porté par les religieuses et les veuves de qualité (Cotgrave). — En Flandre, la faille était la coiffure généralement adoptée par les femmes. C'était un long voile de couleur qui recouvrait la tête et qui était serré par les bras autour de la taille. Il y a vingt-cinq ans, on voyait encore des failles dans les quartiers populaires de Bruxelles, mais déjà cette coiffure n'était plus portée que par les vieilles femmes ; il est probable qu'elle a complètement disparu aujourd'hui.

3. Le *jeu des tables* n'est autre que le trictrac. On dit encore en espagnol *juego de tablas*, en italien *tavoliere* ou *tavola reale*, et en allemand *Bretspiel*.

4. Echecs. — Imp. : esquelz. — 5. De verts rameaux. — 6. Tirer au gai. — 7. Imp. : et. — 8. Imp. : haultes. — 9. Une miche. — Imp. : nice. — 10. Imp. : en bons. — 11. Hohepots ou salmigondis. — 12. Imp. : aux martelz. — 13. Flamber un porc. — Imp. : porchez.

Tiltre <sup>1</sup> ung sac, lascher <sup>2</sup> une mande,	
Et aussi, s'on le vous demande,	55
Je fais broudequins et pantouffles,	
Gans foitiz <sup>3</sup> , mitaines et mouffles,	
Agrapins <sup>4</sup> , galloches <sup>5</sup> de liège.	
Je sçay bien servir en collège;	
Houseaulx, soul[i]er[s] à [la] pollenne <sup>6</sup> ,	60
Huillebrequins <sup>7</sup> , tarelle <sup>8</sup> , alenne	
Sçay[-je] faire, cousteaulx et lymes;	
Recepvoir tailles, cueillir dismes;	
Aller au guet et à le porte <sup>9</sup> ;	
Prendre argent s'on le m'apporte;	65
Fourrer aumusses à canoine,	
Casulle <sup>10</sup> et voile de moyne;	
Labourer vigne, gardiner <sup>11</sup> ;	
Trippes sur le gris retourner;	
Faire <sup>12</sup> cumelles et rondeaulx <sup>13</sup>	70

1. Tisser. — 2. Lacer, tresser une manne.  
 3. Cotgrave traduit le mot *faictis*, *faictise*, par « bien fait, bien ajusté ». — 4. Agrafes. Cotgrave cite le verbe *agraphiner*, qui suppose l'existence du substantif *agraphin*. Le mot *agrapin* est d'ailleurs cité dans le *Glossaire du patois picard* de l'abbé Corblet. — 5. Imp. : *et galloches*. — 6. Les souliers à la poulaine n'étaient déjà plus en usage sous Louis XII. — 7. La forme *Huillebrequin*, pour *villebrequin*, paraît due à la prononciation de *w* pour *v* en Picardie, et dans une partie de la Normandie. — 8. Taraud, ou tarière (voy. Littré). — 9. A la porte de la ville. — Sur l'article féminin *le* cf. v. 116. — 10. Chasuble. Voy. Littré, *ad verb.* — 11. Jardiner. Forme picarde et normande. Le *Glossaire du patois picard* de l'abbé Corblet donne à *gardiner* le sens de « voler des fruits dans un jardin ». — 12. Imp. : *Je sçay faire*. — 13. *Cumelle* est un diminutif de *cume*, que nous trouvons dans Cotgrave avec le sens de récipient destiné à recueillir une liqueur; c'est un synonyme de *cuve*.

Et si fais bien à ses tonneaulx  
Les brocques<sup>1</sup> qui terront<sup>2</sup> toudiz<sup>3</sup>

. . . . .  
Je rèmeu au dû ciseaulx, dagues,  
Bastons sarrazinois [et....]<sup>4</sup>.

Je sçay rostir perdris, oysons<sup>5</sup>, 75  
Et faire pastez de chapons  
Et saulces de diverses guises ;  
Je sçay tailler une chemise,  
Faire bombardes et canons,  
Feu grejois, lances, confanons, 80  
Brigandines<sup>6</sup> et ribaudequines<sup>7</sup>,  
Espieux de cache<sup>8</sup> et dolequin<sup>9</sup> ;  
[Faire] escu, pavois<sup>10</sup> et talloches<sup>11</sup>,  
Patins à rouelle et galloches<sup>12</sup>,

Quant au *rondeau*, c'est la planche dont les pâtisseries se servent pour dresser la pâte. — 1. Broches, chevilles (Corblet). — 2. Qui tiendront. — Imp. : qui *te terrons*. — 3. Corblet cite encore le mot *toudis*, « toujours », dans le patois picard moderne. — 4. Ce passage est peut-être corrompu, et nous n'avons pas la prétention de le rétablir. On pourrait lire :

Je remoule ciseaulx [et] dagues,  
Bastons sarrazinois [et . . .].

Cf. *Maistre Hambrelin*, v. 213 :

Remouldre rasouers et cousteaux.

5. Imp. : *et oysons*. — 6. Voy. ci-dessus, p. 38. — 7. *Ribaudequin*, sorte d'arbalète longue de quatorze à quinze pieds, dont la flèche était garnie, à l'extrémité, de corne et d'une lamelle de bois mince. — 8. Epieux de chasse. — 9. Diminutif de *doloire*, « hache, coupe-ret ». — 10. Imp. : *pavoir*. — 11. Boucliers. Le *pavois* était un bouclier de grande dimension ; la *talloche* était au contraire de proportions réduites. Voy. Laborde, *Gloss.*, p. 510. — 12. Sur les rapports qui existaient entre le

Caup à caup <sup>1</sup>, deulx d'une ebondie <sup>2</sup>. 85  
 Toutedfoys, quoy que je [vous] die,  
 Gardez voz bources, bonne[s] gens :  
 Qui bien le[s] garde, il faict grant sens.

Dictes-vous que je ne sçay riens ?  
 Je sçay faire d'ung cat unq quien <sup>3</sup>; 90  
 Faulquier <sup>4</sup> prez, abastre halos <sup>5</sup>;  
 Faire espinchaulx <sup>6</sup> et bibelos <sup>7</sup>;  
 Sonner, esprouver le triacle <sup>8</sup>,  
 Et <sup>9</sup> retaille[r] unq tabernacle ;  
 Pains crucefix, marmousez <sup>10</sup> ; 95  
 Faire muses <sup>11</sup> et flagollez,  
 Vens, tamis, corbeille[s], bulletez <sup>12</sup>,  
 Et fourques à dens hastelez <sup>13</sup>

*patin* et la *galoche*, voy. Laborde, *Gloss.*, p. 433. Voy. aussi p. 487, v° *rouelle*.

1. *Cop à cop*, « tout à coup ». — 2. Deux à la fois, deux en même temps. Cette expression s'est conservée dans le patois picard moderne. Corblet cite les formes : *tout d'eine ebondie*, *tout d'eine esbondif*, avec le sens d' « instantanément ». — 3. *Cat*, pour chat, et *quien*, pour chien, appartiennent à la Picardie et à la Normandie. — 4. Imp. : *Faulquiers*. — 5. *Hallo*, « buisson » (Corblet). — 6. *Espinchaulx*, « épingles » (Hécart). — 7. Jouets d'enfant. — 8. Eprouver la thériaque, c'est-à-dire expérimenter les remèdes. Cf. t. I, p. 41. — 9. Imp. : *En*. — 10. Crucifix et anges. — Imp. : *et marmousez*. — 11. Cornemuses, musettes. Voy. Littré, v° *musette*. — 12. Imp. : *Corbeille et bulletez*. Il faut prononcer « bulletez », des « bluteaux ». Cf. Hécart, v° *bulter*. — 13. L'imprimé donne ici la leçon : *Et les fourques à len hastelez*, qui n'a aucun sens. Nous pensons qu'il faut lire à « dens hastelez », c'est-à-dire « rattachées par des éclisses de bois ». Voy. Cotgrave, v° *hastelé*. — On pourrait lire aussi à *deux hastelez*, « à deux branches ». (Cf. Littré, v° *haste* <sup>2</sup>.) Hécart remarque qu'en Picardie la « fourque » n'a que deux dents.

Four escourre<sup>1</sup> estrain<sup>2</sup> de la paille.  
 Prens en gré ce qu[e l']on te baille, 100  
 Voire se tu peulx avoir mieulx.

Je sçay faire tous oustieulx<sup>3</sup>,  
 Telz qu'il fault à gens de mestier ;  
 Nombrier le son d'ung cloquier<sup>4</sup>  
 Et le parfont d'une rivière ; 105  
 Machonner<sup>5</sup> ung casteaulx de pierre ;  
 Faire bricques, mortier à cau<sup>6</sup>  
 Et faire<sup>7</sup> les bourdes au pau<sup>8</sup>,  
 Quant je suis avec les menteur ;  
 Carbonnier suis, enflacquonneur<sup>9</sup>, 110  
 Housseur<sup>10</sup> d'enfans. . . . .

1. Secouer, séparer. — 2. *Estrain*, brin de paille, détrit de paille. Ce mot, cité par Nicot et par Cotgrave, s'est conservé en Normandie, en Picardie, en Lorraine et dans la Franche-Comté, avec le sens général de « paille ». Cf. t. V, p. 219. — Imp. : *l'estrain*. — 3. Outils. — 4. Maître Hambrelin transforme ainsi ce vers :

Nombrier sçay le hault d'ung clocher.

5. Maçonner. — 6. Chaux. C'est encore la forme picarde. — 7. Imp. : Et *se sçay*.

8. Equivoque sur le mot *bourde*, qui signifie en français un mensonge grossier, et qui a, dans le patois normand et probablement aussi dans le picard, le sens de « pomme en pâte, tourte aux pommes, en forme de boule ». Cette sorte de pâtisserie populaire se fait ou se faisait « au four », ou « au pot », comme on le voit dans l'exemple suivant que nous empruntons à M. Métivier (*Dictionnaire franco-normand, ou Recueil de mots particuliers au dialecte de Guernesey*, p. 84) :

J'airon un divers fricot,  
*Bourde au four et bourde au pot.*

9. Metteur en bouteilles ou faiseur de flacons? — 10. Nettoyeur. Cf. le *Sermon joyeux d'un Ramonneur de cheminées*, t. I, pp. 235-239.

. . . . . porter au sac ;  
 Conduire une nef et un bac ;  
 Pecquer en carrac et gallée<sup>1</sup> ; 115  
 Estuver, couller le buée<sup>2</sup> ;  
 Tenir escolle ; ouvrer de plastre ;  
 Gens mors enfouir en vieille astre<sup>3</sup>  
 Et aux quans<sup>4</sup>, s'il [en] est besoing ;  
 C'est de moy tout sens et tout soing. 120  
 Ne sçauriez<sup>5</sup> plus sage trouver  
 Et, pour le vous mieulx aprouver,  
 Je m'entens au cours des estoilles ;  
 Je essue bien napes et toilles ;  
 Je faictz penons et estandars, 125  
 Javelines, bannières et dars,  
 Table[s] et papiers pour escripre ;  
 Je sçay très bien ouvrer de cyre ;  
 Je congnois masles et fumelles ;  
 Je fais<sup>6</sup> cousteaux et allumelles<sup>7</sup>, 130  
 Custode, fourreaulx, bonne gaigne<sup>8</sup>,  
 Je sçay tout faire ; [aussi] à peine  
 Ne me peut-on<sup>9</sup> ouir parler,  
 S'on te [le] devoit espauler<sup>10</sup>.  
 Je sçay-je pour lors tout [bien] faire : 135

1. Pêcher en divers bateaux. La *carraque* est un grand navire ; la *gallée*, une galère. — Imp. : *Pecquerec*. — 2. Mettre le linge dans l'étuve et couler la lessive. — L'article féminin en picard n'a pas d'autre forme que *le*, ou *el*, *elle*. — 3. Imp. : en *une* vieille astre. — 4. Aux champs. — 5. Imp. : *On ne sçauroit*. — 6. *Je sçay faire*. — 7. Une *allumelle* est la lame de tout instrument tranchant. — 8. Bonne gaine. — Imp. : *et bonne gaignes*. — 9. Imp. : *ou cela* ouir. — 10. Epeler ?



Lyer en bos <sup>1</sup> ung breviaire,	
Yrographe <sup>2</sup> , Psaultiers, Sept Pseaulmes <sup>3</sup> ;	
Forger englumes, tailler lames ;	
Faire esteulx <sup>4</sup> ; fouir s'on me cach[e] <sup>5</sup> .	
Je sçay <sup>6</sup> bien aller as escasses <sup>7</sup>	140
Après les lièvres et cognins <sup>8</sup> ;	
Remettre à point ung moulin ;	
Faire bonnet, cappeau d'estrain <sup>9</sup> ,	
Caudière, potz à piedz d'estain ;	
Je sçay faire fierte <sup>10</sup> et relicque ;	145
Dorer agneaulx <sup>11</sup> , mauler <sup>12</sup> afficque <sup>13</sup> ;	
Graver séau, faire candelle ;	
Taindre couleur noire, vermeille,	
Ganne <sup>14</sup> , pers[e] <sup>15</sup> , verde <sup>16</sup> , mourée <sup>17</sup> ;	
Je sçay bien cacher [la] marée <sup>18</sup> ,	150
Vendre mulletz, harens soretz ;	

1. En bois. On n'employait alors pour la reliure que des ais de bois. — 2. Hiéroglyphes, c'est-à-dire la vie des saints. — 3. Les sept psaumes de la pénitence. — Imp. : *et Sept Pseaulmes*. — 4. Des balles. Cf. t. I, pp. 86, 103 ; XI, p. 114. — 5. C'est-à-dire : si l'on me chasse. — 6. Imp. : *Se*. — 7. Aux échasses, sur des échasses (forme picarde). — 8. Et lapins. Cf. t. II, p. 148 ; IV, p. 147 ; VII, pp. 242, 296 ; XII, p. 179. — Imp. : *et les cognins*. — 9. Un chapeau de paille. Voy. ci-dessus, v. 99. — 10. Châsse, lat. *feretrum*. Cf. t. XII, p. 1. — Imp. : *fiertes*. — 11. Monstrance, ou médaillon destiné à recevoir une de ces rondelles de cire fabriquées à Rome avec le résidu du cierge pascal. Voy. Laborde, *Glossaire*, p. 122. — 12. *Mauler, moler*, mouler. — 13. Objet attaché ou agrafé, comme un médaillon ou un emblème. Voy. Laborde, *Glossaire*, p. 122. — 14. *Ganne*, « jaune » (Hécart, Corblet). — 15. Bleu. Cf. t. I, p. 164 ; V, p. 109 ; VIII, p. 233 ; IX, p. 106 ; XI, p. 11. — 16. Imp. : *vers*. — 17. *Morée*, « couleur rouge foncée » (Cotgrave). — La forme *moure*, pour « mûre » est encore usitée en picard. — 18. Chasser le poisson.

Cueiller cresson, couvrir muretz<sup>1</sup> ;  
 Faire dachette[s]<sup>2</sup> et aiguilles,  
 Espinchaux<sup>3</sup> ; pesquier aux anguilles ;  
 Je sçay faire gommés et colles ; 155  
 Coure[r]<sup>4</sup> ouède<sup>5</sup>, courer<sup>6</sup> warance<sup>7</sup> ;  
 Jouer aux beaux dez, à le cance<sup>8</sup>,  
 Au fluc<sup>9</sup>, au glic<sup>10</sup> [et] au brelen ;  
 Parle[r] breton, picard, flamen ;  
 Faire ballades et rondeaulx ; 160  
 Tiltre estamines<sup>11</sup> et cordeaulx ;  
 Brasser servoise, affoitier<sup>12</sup> vin ;  
 Je suis sorcier, aussi devin ;  
 Il n'est rien que ne saiche faire :  
 Taire, parler, [crier] et braire ; 165  
 Plourer quant il fault que je rie ;  
 Je me congnois en pierrerie,

1. *Muret*, « mur de terre » (Corblet). — Les murs de pisé doivent être recouverts d'un toit de chaume. —  
 2. *Dachette*, « clou à ferrer les souliers » (Hécart, Corblet). — 3. Voy. ci-dessus, v. 92. — 4. C'est-à-dire « préparer ». On appelle encore *corroi*, *couroi* ou *courroi* l'étendeur sur lequel l'apprêteur déplisse et étend les étoffes (voy. Littré, *ad verb.*). Hécart cite le mot *coureur*, comme synonyme de « foulon ». — 5. *Ouède*, *wouède*, *wé*, forme picarde pour *guède*, pastel, plante dont les feuilles donnent une teinture bleue foncée. Voy. Littré, v<sup>o</sup> *guède*. — 6. Imp. : *couroy*. — 7. Garance. — 8. A la « chance ». La « chance » figure parmi les jeux de Gargantua (Rabelais, l. I, ch. 22), à côté des « Trois dez ». Cotgrave dit que c'est un jeu de dés, et le traduit par *mumchance*. — Imp. : *et à le cance*. — 9. *Fluc*, *flus* ou *flux*. Voy. t. I, pp. 22, 95 ; V, p. 99 ; XII, p. 47. — 10. Voy. t. I, pp. 22, 95 ; VII, p. 252. — 11. Étoffes de laine dont on se sert surtout pour faire des filtres. — 12. Préparer, arranger, du lat. *affectare*. Watelet se vante de savoir « brouiller » le vin.

En diamans et en rubis ;  
 Je taille jayès, marbre gris,  
 Cristalin, pierre<sup>1</sup> crapaudine<sup>2</sup>, 170  
 Et sçay<sup>3</sup> faire belle courtine  
 Pour parer autel, lictz et chambre ;  
 Courail<sup>4</sup> et patenostre d'ambre<sup>5</sup> ;  
 [Faire] sçay bien<sup>6</sup> du mal ung peu ;  
 Je sçay [très] bien huer<sup>7</sup> au leu<sup>8</sup>, 175  
 Affin que de rien on n'estrive ;  
 Je sçay faire bonne lescive,  
 Dur entraict<sup>9</sup> et motz<sup>10</sup> savelon<sup>11</sup> ;  
 Je sers à Collaye, à<sup>12</sup> Bellon,  
 A Huet, à Gaultier, à<sup>12</sup> Roullin ; 180  
 Je voy au four et au molin<sup>13</sup> ;

1. Imp. : *et pierre*. — 2. On n'est pas d'accord sur la nature de cette pierre. Voy. Laborde, *Glossaire*, p. 232. — 3. Imp. : *Et se sçay*.

4. Corail. — 5. Le corail et l'ambre étaient employés pour faire les chapelets précieux. « Il y avait à Paris, dit M. de Laborde (*Glossaire*, p. 432), trois corps de métiers, qui, sous le nom de patenostriers, fabriquaient les chapelets ; ils se distinguaient suivant les matières qu'ils mettaient en œuvre : 1° *les patenostriers d'os et de cor* (corne) ; 2° *de corail et de coquille* (nacre de perle) ; 3° *d'ambre et de gest*. » — 6. Imp. : *Je sçay bien*.

7. Le verbe *huer* est une onomatopée, qui signifie pousser des cris, ou grogner (cf. t. IX, p. 319). On lit dans les *Menus Propos* (t. X, p. 380) :

Les petis enfans cryent : « Hua ! »  
 Quant ils voyent voler une escoufle.

8. La forme picarde et normande *leu*, pour loup, s'est conservée en français dans la locution « à la queue le leu », — 9. Cotgrave cite le mot *entraict* avec le sens d'« onguent verdâtre, appelé *trait* ». — 10. Sans doute « mou ». — 11. *Savelon*, « savon » (Corblet). — Imp. : *saveson*. — 12. Imp. : *et à*. — 13. On a déjà vu que le four et le

Je ayde bien à dire messe.  
 Telle fois est que tiens promesse,  
 Et aussi je faulx bien souvent.  
 Je vois, à le pluye et au vent, 185  
 Denisser<sup>1</sup> petits oyselletz;  
 Je sçay tout faire, Watellet,  
 Faire le sot, faire le saige;  
 Je ne sçay de quelle science,  
 Je sçay [le plus ou bien] le mains; 190  
 Je vous jure, par ces<sup>2</sup> deux mains,  
 Se je vouloye dire tout,  
 Vous n'en auriez<sup>3</sup> mensuis<sup>4</sup> le bout.  
 Watellet suis de tout mestier,  
 . . . . .  
 Vous le m'avez à ouir retraire; 195  
 Pour tant, qui a de moy affaire,  
 Je vous signifie, bonne gent<sup>5</sup>,  
 Que logé suis<sup>6</sup> au Plat d'argent<sup>7</sup>;  
 Je n'ay rien se on ne me le donne.

moulin étaient le rendez-vous des bavards. Cf. t. VIII, pp. 324, 344; XI, p. 350.

1. Imp. : *Deuissez*. — 2. Imp. : *ses*. — 3. Imp. : *ne nauoyez*. — 4. « Meshuy », tantôt.

5. Imp. : *gens*. — 6. Imp. : *logez je suis*. — 7. On a vu ce jeu de mots dans d'autres pièces (t. III, p. 18; VI, p. 143); on le retrouvera ci-après dans *Maistre Hambrélin*.

Le célèbre recueil de noëls que possédait le duc de la Vallière contenait une pièce intitulée :

Noelz nouveaux faitz sous le titre  
 Du Plat d'argent, dont maint se cour(ous)se  
 Ung, soit au couvent et chapitre  
 Des confrères de plate bource.

Voy. Catal. P[ichon], n° 663.

Jesus, qui tous pechez pardonne, 200  
 Nous doit sa paix et finement.  
 Prenez en gré l'esbatement,  
 Du bon du cueur si<sup>1</sup> faict qu'il est,  
 De ce<sup>2</sup> bon frère Watelet.

*Finis.*

**F**rère Estienne, mon amy, humbles recommandations promises, vous sçavez que m'avez<sup>3</sup> promis devant que partir de nostre maison; c'est que memoirés ce que nous dictes samedy au soir en la cuysine, et pour ce je vous prie que prenez ung peu de temps pour l'escripre au lieu de babillier soit du jour ou du soir, et, affin que n'aiez excusation, je vous envoie *Wattellet*, lequel est bien mal escript pour la briefveté du temps, et pour ce, au retour, nous le lirons et acorderons, se aulcunes faultes avez trouvées. Ce faict, lundy au soir, par le tout vostre amy.

*Finis.*

1. Imp. : *si si.* — 2. Imp. : *se.* — 3. Imp. : *maeuz.*





*Maistre Hambrelin,  
serviteur de maistre Aliborum,  
cousin germain de Pacolet<sup>1</sup>.*

---

On connaît de cette pièce plusieurs éditions, dont voici la description :

A. M. hambrelin // Seruiteur de Maistre Aliborum // Cousin germain de Pacolet. — *Finis.* // Hardy en fortune. // 1537. S. l. [Paris?], pet. in-8 de 8 ff. de 21 lignes à la page, impr. en lettres rondes, sign. A.

La première ligne du titre est imprimée en gros caractères goth. ; les deux autres lignes sont en lettres rondes. Au-dessous de l'intitulé est un bois assez grossier, qui représente un homme dans une chaire, adressant la parole à divers personnages assis ou debout devant lui.

Biblioth. munic. de Versailles, E. 456 c.

B. Maistre Hambrelin, seruiteur de maistre Aliborum, cousin germain de Pacolet. S. l. n. d.

1. Pacolet est le nom d'un nain qui figure dans le roman de *Valentin et Orson*. Ce nain fabriqua pour son maître un cheval de bois qui eut, comme Pégase, le don de voler dans les airs. Le cheval prit à son tour le nom de Pacolet. Voy. Rabelais, l. II, c. xxiv.

[Paris?, vers 1540], pet. in-8 de 8 ff. de 27 lignes à la page, impr. en lettres rondes.

Catal. La Vallière par De Bure, t. II, n° 3095, dans un recueil acheté par la Bibliothèque du Roi, mais qui ne se retrouve pas aujourd'hui. Nous donnons notre description d'après les notes mss. de Van Praet.

C. Maistre Hambrelin, seruiteur de maistre Aliborum, cousin germain de Pacolet. *Imprimé dessouz le cadre en la presse sur le marbre. S. l. n. d.* [vers 1540], pet. in-8 de 4 ff. de 22 lignes à la page, caract. ital.

La formule : *Imprimé sous le quadre, à la presse, sur le marbre*, se retrouve sur le titre de *La Tasse, comédie propre pour estre exhibée au temps de Caresme-prenant* (voy. *Recueil de Pièces rares et facétieuses anciennés et modernes*; Paris, Barraud, 1873, in-8, t. III, p. 111).

Biblioth. Méjanes à Aix, n° 29880.

D. ¶ M. Hambrelin // seruiteur de maistre Aliborum cousin germain de // Pacolet. — *Explicit. S. l. n. d.* [Paris?, vers 1540], pet. in-8 goth. de 8 ff.

Au titre, un bois qui représente un personnage vêtu d'une longue robe fourrée, près duquel se tient un petit écolier, ou valet, qui porte la main à son chaperon.

Nous n'avons pas retrouvé d'exemplaire de cette édition, et nous n'en donnons la description que d'après la réimpression de Silvestre (F).

E. M. Hambrelin // Seruiteur de // maistre Aliborum, cou- // sin germain de Pacolet. — *Fin.*

Cette édition, précédée d'un titre séparé, occupe les ff. F2 — F8 du volume suivant :

La // Nauigation // Du Compaignon à la // Bou-  
teille // Avec le Discours des ars & Scien- // ces de

Maistre Hambrelin. // *A Paris.* // *Pour Claude Micard,*  
*au clos* // *Bruneau à la chaire.* // 1576. Pet. in-16  
 de 48 ff. non chiffr., titre encadré, sign. A-F.

Biblioth. nat., Y. 4508, Rés.


Selon M. Brunet (t. IV, col. 1068), *Maistre Ham-*  
*brelin* ne se trouve pas dans les autres éditions de  
*la Navigation*.

F. *Collection de Poésies, Romans, Chroniques, etc.*  
 Paris, Silvestre et Potier, 1830-1856, in-16, n° 23.

Reproduction de l'édition D. — Elle est accom-  
 pagnée d'une notice signée A[uguste] V[einant].  
 L'achevé d'imprimer est du 15 mars 1858.

G. *La Navigation du Compagnon à la bouteille,*  
 suivie de *Maistre Hambrelin*. Réimpression textuelle,  
 faite sur l'édition de Paris, Cl. Micard, 1576; aug-  
 mentée d'une Introduction et de notes par Philom-  
 neste junior [Gustave Brunet]. *Genève, chez J. Gay et*  
*figs, éditeur.* [Impr. Pfeffer et Puky], 1867. In-16 de  
 XVI et 120 pp.

*Maistre Hamberlin*<sup>1</sup>,  
*serviteur de maistrè Aliborum,*  
*cousin germain de Pacolet*<sup>2</sup>.

 n ceste ville suis venus<sup>3</sup>  
 Sur une mulle, à beaulx piedz nuds,  
 Sçavoir si pourray trouver maistre  
 Avec lequel me puisse mettre  
 Pour le servir de mon mestier. 5  
 Je suis mason, forgeur d'estrier ;

1. E : *Hambrelin*. — 2. Ce second titre manque dans D.  
 — 3. On remarquera que Christophe de Bordeaux n'a  
 presque rien changé à ce début.



Il n'est de riens<sup>1</sup> que je ne face ;  
 Pource on m'appelle, en toute place,  
 Maistre Hambrelin qui tout sçait faire.

Je sçay jumentz et vaches traire ; 10  
 Faire souffletz, faire lanternes<sup>2</sup>,  
 Herpes<sup>3</sup>, cymbales et guiternes ;  
 Forger monnoye en bonne foy ;  
 Je sçay plaider, alleguer loy ;  
 Faire havetz<sup>4</sup> pour cueillir meures, 15  
 Horeloge sonnant les heures ;  
 Je sçay faire du tortu droict,  
 Tailler morceaulx d'ung bon endroit ;  
 De tout cela sçay praticquer ;  
 Je sçay charpenter, fournicquer ; 20  
 Je sçay jouer farces sans rolles ;  
 Je suis cousturier de parolles  
 Pour causer<sup>5</sup> en faitz de procès ;  
 Je sçay faire saulce à brochetz ;  
 Je sçay, sur tous de ce royaume, 25  
 Raboter lances et héaulme ;  
 Faire panniens, faire corbeilles<sup>6</sup>,  
 Tourner chaires bonnes et belles,  
 Faulcetz, quenoulles et fuseaulx,  
 Allumettes ; couldre houseaulx<sup>7</sup>. 30

Je suis astrologue aux estoilles ;  
 Je suis bon retondeur de toilles

1. E : *Il n'est rien.* — 2. A : *lanterne.* — 3. E : *Harpes.*  
 — 4. Crochets. Voy. Le Roux de Lincy (*Livre des Prov. franc.*, 2<sup>e</sup> éd., t. 1, p. 79), cite ce dicton : *Aller aux mûres sans havet.* — 5. E : *Pour cause et en faits.* —  
 6. E : *Paniers et corbeilles.* — 7. E place ce vers avant  
 le v. 29.

Et bon tisseran de papier ;  
 Je sçay venoisons espier ;  
 Je sçay faire drap d'agnelin. 35

Nommé je suis maistre Hambrelin,  
 Homme de sçavoir et science ;  
 Ce que je sçay me vint d'enffance.  
 Je sçay chanter à la vollée,  
 Aussi bien en mont qu'en vallée<sup>1</sup> ; 40  
 Je sçay prendre poisson de mer ;  
 Je sçay asnes faire rumer<sup>2</sup> ;  
 Je sçay humer laict doulx et sur ;  
 Je sçay paindre d'or et d'azur  
 Et piller pois en une jatte ; 45  
 Je sçay courir la poste en hatte ;  
 Je suis bon maistre rasenaire ;  
 Je sçay battre, fouir une aire,  
 Venner, brasser houppe<sup>3</sup>, gaudalle  
 Et hacquebat ; faire une malle, 50  
 Selles, brides, postras, harnas ;  
 Ouvrer d'argent, pollir hanaps  
 Et esgouster, s'il y a vin ;  
 Je suis tailleur, je suis devin ;

1. E : à mont qu'd vallée. — 2. Christofle de Bordeaux (t. I, p. 75) refait ainsi ce vers :

Je fais chanter les asnes cler.

*Rumer* doit donc avoir le sens de braire. Ce mot, qui manque aux dictionnaires de Nicot et de Cotgrave, est cité par Duez et par Oudin, avec le sens de « noter les *rums* ou *rums*, dans les cartes marines ».

3. Nous n'avons trouvé le mot *houppe* dans aucun glossaire, mais il ne peut avoir ici d'autre sens que celui de bière. C'est sans doute l'all. *Hopf*, néerl. et angl. *hop* (houblon).

Je sçay forger à<sup>1</sup> seau une ance, 55  
 Arracher dentz sans doléance.

Je suis nommé Maistre Hambrelin,  
 Qui sçayt filler estoupe et lin,  
 Gens barbier, et seigner veines<sup>2</sup>;  
 Mesurer bledz, semer aveinnes; 60  
 Medeciner chevaux et mulle;  
 Il n'est de medecine nulle  
 Dont je n'en aye experience;  
 Je guery femmes de la tance<sup>3</sup>  
 Avec herbe qui croist aux boys, 65  
 Et si oste<sup>4</sup> aux chiens les abbois  
 En leur frottant et rains<sup>5</sup> et dos;  
 Je fais bien la beste à deux dos  
 Quant trouve<sup>6</sup> compagnie à point;  
 Je sçay chanter en contrepoinct 70  
 Quant j'ay bien beu, voire et du bon<sup>7</sup>;  
 J'ayme bien au matin jambon  
 Avec vin blanc pour desjeuner;  
 Je n'aymay<sup>8</sup> jamais à jeuner,  
 Pourveu que j'eusse<sup>9</sup> argent en bourse; 75  
 Je sçay gouverner ours et ourse;  
 Je sçay jouer de passe passe;  
 Je sçay bien guerir<sup>10</sup> de la trace<sup>11</sup>,  
 Du mal des rains, de trotterie<sup>12</sup>,

1. D : au. — 2. E : Sans barbier je sçay seigne veines.  
 — 3. E : danse. C'est le remède employé par Sganarelle  
 dans le *Médecin malgré lui*. — 4. E : j'oste.

5. E : les reins. — 6. E : je trouve. — 7. E : voire  
 du bon. — 8. E : Je n'aime. — 9. D : qu'eusse, E :  
 que j'aye. — 10. E : guarir. — 11. La trace est une maladie  
 des chevaux ; c'est une tache blanche qui se produit sur  
 la couronne (voy. Littré, *ad verb.*). — 12. Sans doute la

De verolle, de baverie; 80  
 De plusieurs aultres maulx aussi  
 Je sçay guerir<sup>1</sup>; il est ainsi :  
 On ne me sçauroit rien aprendre,  
 Ni en rien qu'il<sup>2</sup> soit me reprendre.

J'oste aux bestes les dens en gueulle; 85  
 Je couvre de chaume et d'esteulle<sup>3</sup>,  
 De coquilles, planches et tieulles<sup>4</sup>;  
 Je suis oublieur; je vend nieulles<sup>5</sup>;  
 Cousin je suis à Dame Alix<sup>6</sup>;  
 Je sçay faire bancz et challis<sup>7</sup>, 90  
 Estables, maisons et bacquetz;  
 Je sçay servir aux grandz bancquetz,  
 J'ouvre d'argent, d'or et de soye;  
 Je fais faucilles; je fais soye;  
 Je fais vouges, haches, espées, 95  
 Haubergeons; je fais<sup>8</sup> des poupées;  
 Aussi fais-je chapprons<sup>9</sup> d'oyseaulx;  
 Je fais souliers à gros museaulx;  
 Savetier<sup>10</sup> suis, ou en partie;  
 Je sçay deschanter ma partie; 100  
 Je forge escu d'or et de poix;  
 Je me congnois à cuire pois;  
 Je suis advocat, procureur,

maladie de saint Trotet (voy. t. XII, p. 1). — 1. E : *J'en sçay guarir*. — 2. E : *qui*. — 3. Paille (Cotgrave, Hécart). — 4. Tuilles (Hécart). — 5. *Nieulle*, pain-à-cache-ter; hostie non consacrée (Hécart).

6. Il s'agit évidemment de cette dame Alix, dont Marot a écrit l'épitaque, et dont le nom est si souvent cité dans ses œuvres. Voy. Marot, éd. Jannet, t. II, p. 219. — 7. E : *chassis*. — 8. *et fais*. — 9. E : *Aussi fais des chapprons*. — 10. E : *Savatier*.

Et si suis de puis bon cureur ;	
Je sçay parler divers langaige ;	105
Je sçay tout ; je sçay faire rage,	
De ce nul n'en convient songer ;	
Je sçay ma jacquette engaiger ;	
Je suis limeur et serrurier <sup>1</sup> ,	
Ymagineur et menuzior,	110
Sergent de baillifz et prevostz ;	
Je sçay planter oignons, civotz	
Et lyer aulx ; forger esprons <sup>2</sup> ;	
Bruller voleurs, pendre larrons,	
Et au besoing faire la corde	115
De tout instrument qui s'accorde ;	
Sçay jouer d'espinettes, d'orgues ;	
Je sçay faire les bonnes morgues ;	
Porter la picque et hallebarde,	
Faire boudins, broier moustarde ;	120
Je sçay user du bulleteau <sup>3</sup> ,	
Tuer chiens pour avoir la peau ;	
Je sçay faire gardes et pigne <sup>4</sup>	
Et si sçay guerir de la tigne <sup>5</sup> ,	
Tiltre <sup>6</sup> coultis, couldre pourpointz,	125
Congnoistre les detz <sup>7</sup> et les pointz ;	
Je sçay entretenir les dames,	
Et au besoing ayder les femmes,	
Comme faict celle qu'on dict saige.	
De mon premier mestier fus page ;	130

1. A : *serruzier*. — 2. E : *Et limer aux forges esprons*.  
 — 3. D : *Je sçay bien user du bluteau*. — 4. Cardes et  
 peignes ; E : *Je sçais carder et peigner laine*. — 5. E :  
*guarir de la teigne*. — 6. D, E : *Tistre*. — 7. E : *dits*.

Je sçay bien user de promesse,  
 Chanter et respondre à la messe;  
 Je sçay faire le verd bois ardre;  
 Faire les cliquettes d'ung ladre,  
 Et si sçay faire du bigot ; 135  
 Mesurer foing, lyer fagot,  
 Faire poix, ballances, pattins;  
 Tiltre velours, toilles, sattins,  
 Et taffetas et drapperie ;  
 Je suis expert en tromperie ; 140  
 Je sçay faulcher ; je sçay pescher ;  
 Je me sçay aussi avancer  
 De mettre à point une espousée,  
 Et si sçay bien faire risée  
 Sans passer le gosier souvent ; 145  
 Je sçay pisser contre le vent ;  
 Mesurer laict, battre le beurre,  
 Mettre le fromage en presure ;  
 Faire chaperons, couvrechefz ;  
 Je sçay faire pour les beaulx chefz <sup>1</sup> 150  
 Petis chappeletz de vergay ;  
 Je sçay appateler ung gay ;  
 Couldre, tailler manteaulx, habis ;  
 Faire du raminagrobis ;  
 Petrir le pain, faire une miche<sup>2</sup> ; 155  
 Courir la lance en une lice ;  
 Menger pastez et michelot<sup>3</sup> ;

1. E : *Je sçay bien faire de beaux chefz.*

2. E : *la miche.*

3. *Michelot* doit être un diminutif de *miche*, en Normandie « pain blanc », et, dans le Nord, d'après Hécart, « sorte de petit gâteau fait de fleur de farine pêtrie avec du lait, pesant environ un hectogramme ».

Boire en ung traict de vin ung lot<sup>1</sup> ;  
 Tourner escuelles sans marteaux,  
 Tondre drap pour faire manteaux, 160  
 Tiltre<sup>2</sup> sac et faire une mande ;  
 Faire sçay ce qu'on me commande  
 Et plus encore la moytie ;  
 Je sçay à quoy sert une ortie<sup>3</sup> ;  
 Je crois qu'on entend mes menées. 165

Oultre je sçay lier menées ;  
 Vendre sel, huile et autre chose ;  
 J'entre au logis la porte close  
 Et si dis la bonne adventure ;  
 Je vend bourses, lassetz, ceinture ; 170  
 Je sçay renferrer esguillettes,  
 Faire mirouer pour les tendrettes ;  
 Rempiéter chausses, et sonner  
 Et les festes carrillonner ;  
 Faire balletz, faire vergettes 175  
 Pour tenir les robes très nettes ;  
 Je sçay rentrer et regrater<sup>4</sup> ;  
 Je sçay bien le bon vin<sup>5</sup> taster ;  
 Tondre brebis en la saison  
 Et trop mieulx garder la maison 180  
 Que ne feroient trois chambrières<sup>6</sup> ;  
 Je dors volontiers ès bruières.  
 Je viens de la ville de Reims,  
 Relier des poilles d'arains ;

1. Le *lot* était une mesure de capacité pour les liquides, en usage dans toutes nos provinces du nord ; il contenait deux pintes de Paris. — 2. D : *Tistre* ; E : *coudre*.

3. E : *un mortier*. — 4. Reparer. — 5. E : *les bons vins*. — 6. D : *chambrières*.

Je sçay prendre perdrix, chouettes, 185  
 Et tendre aux jeunes alouettes ;  
 Je sçay nettoyer basses chambres  
 Et enfiller chappelez d'ambres ;  
 Je sçay housser la cheminée ;  
 Menger pastez de chair venée ; 190  
 Reinser les verres et godetz<sup>1</sup>,  
 Jouer aux cartes et aux detz ;  
 Je suis foullon et forger d'ain<sup>2</sup> ;  
 Je sçay courir plus fort qu'ung dain ;  
 Prendre moineaulx à la pippée ; 195  
 Servir aulcuns pour la lippée.  
 Je suis du pays des grands nains ;  
 Je sçay faire veu de nonnains ;  
 Gecter couleuvrine et canon ;  
 Je sçay par cueur mon droit canon ; 200  
 Fourrer aumuce de chanoine ;  
 A tout faire je suis ydoine.

Je sçay au trou mettre un tacon<sup>3</sup> ;  
 Esgoutter bouteille et flascon ;  
 J'ayme mieulx<sup>4</sup> à très bien disgner ; 205  
 Je sçay labourer, jardiner ;  
 Je suis grand avalleur de trippes,  
 Cousin germain de Frippelippes<sup>5</sup> ;

1. D : les verres, *les godetz*. — 2. *Ain*, ou *hain*, hameçon, lat. *hamus*. — 3. *Tacon*, « pièce, morceau » (Hécart, Corblet). — 4. E : *bien*.

5. Allusion à la querelle de Marot et de Sagon. Frippelippes était le nom facétieux donné au valet de Marot (voy. l'édition de Lenglet-Dufresnoy, in-12, t. VI). — Nous avons déjà dit (voy. ci-dessus, p. 155) que *Maistre Hambrelin* a dû être arrangé pour le théâtre de Rouen, ville où le débat des deux poètes passionna surtout le



Je sçay mettre à point ung rideau ;  
 J'ayme mieulx le bon vin que l'eau ; 210  
 Saulse je fais de toutes guises ;  
 Je sçay couldre brayes, chemises<sup>1</sup>,  
 Remouldre rasouers et cousteaulx ;  
 Je sçay faire pour les tonneaulx  
 Faulcetz fort bons *pre omnibus* ; 215  
 Faire sçay pouldre d'oribus<sup>2</sup> ;  
 Mon sçavoir est de grand valeur.

De vin je suis bon avalleur ;  
 Je sçay abbatre aux boys hallotz,  
 Faire espinceaulx et bibelotz ; 220  
 Je sçay esprouver le triacle<sup>3</sup> ;  
 Bien acoustrer ung tabernacle ;  
 Paindre crucifix, marmouset<sup>4</sup>,  
 Tesmoing Monseigneur Guilloset ;  
 Oncques tel serviteur ne fut. 225  
 Je sçay allumer ung bon feu ;  
 Mettre la marmite bouillir ;

public, ainsi que nous le voyons par l'intervention de l'Abbé des Conards et de divers poètes rouennais, tels que Germain Colin. Sagon lui-même était de Rouen. Le nom de Frippelippes, cité par Hambrelin, prouve que la date de 1537, qui termine l'édition A, est bien celle de la composition du monologue. Le seul exemplaire de cette édition que nous ayons rencontré, fait, du reste, partie d'un recueil de pièces sur la querelle de Marot et de Sagon.

1. D, E : *et chemises*.

2. On appelle *poudre d'oribus* la poudre de la pierre philosophale, et, par extension, toute poudre composée par des charlatans, tout remède sans vertu. (Voy. Cotgrave et Littré.)

3. E : *la triacle*. — 4. E : *Peindre très-bien un marmouset*.

Faire les pois du pot saillir  
 Sans eau ni aultre chose mettre;  
 Je suis de tout mestier bon maistre, 230  
 Sans en chose qui soit clocher;  
 Nombrier sçay le hault d'ung clocher,  
 La profondeur d'une rivière;  
 Je sçay faire chasteau de pierre,  
 Faire brique, mortier et chaulx; 235  
 Je sçay crier : « Pastez tous chaulx! »  
 Chappellier suis, porteur au sac;  
 Je sçay pillier et mettre à sac,  
 Faire une nef, une gallée;  
 Je fais confitures, gelée<sup>1</sup>; 240  
 Je sçay au mal mettre une<sup>2</sup> emplastre;  
 Escurer<sup>3</sup> sçay, ouvrier de plastre;  
 C'est de moy tout sens et tout soing.

Si quelq'ung a de moy besoing,  
 De le servir je suis tout prest. 245  
 Je sçay à d'aulcuns faire prest,  
 Quant ilz m'en viennent requerir;  
 Je sçay de tous maulx reguerir,  
 Pour argent et non aultrement,  
 Car je vous jure mon serment 250  
 Que beaucoup ont très fort affaire.  
 Je sçay escripre breviaire;  
 Reigler papier, entailler lame;  
 Faire enclume, faire pséaulme;  
 Faire estrier; aller aux eschace, 255  
 Et me sçay mesler de la chasse<sup>4</sup>

1. D E : *Confiture et gelée.* — 2. D E : *Ung.* — 3. E : *Escouter.* — 4. E : *à la chasse.*

Après le lièvre et le connin ;  
 Tesmoing en est maistre Gonin <sup>1</sup>.  
 Je sçay faire bonne chandelle,  
 Taindre couleur noire et vermeille, 260  
 Perse, jaulne, verte, morée ;  
 Je sçay aussi chasser marée  
 Et tenir ma vaisselle nette ;  
 Je suis plus saige que vous n'estes,  
 Vous qui riez ; je vend aiguilles ; 265  
 Je sçay pescher carpes, anguilles ;  
 Je sçay cueillir cresson, pourpied ;  
 Faulte d'asne je vois à pied ;  
 Je suis musnier, avaleur d'œuf ;  
 Je sçay des mestiers plus de neuf ; 270  
 Je suis Picard ; je suis Flameng ;  
 Je sçay ainsi <sup>2</sup> respondre : « Amen » ;  
 Je sçay chauffer gaide, garance ;

1. Maître Gonin, dont Brantôme a raconté les tours, était un farceur qui vivait à la cour de François I<sup>er</sup>. Il nous suffira de renvoyer aux notes que lui a consacrées M. Fournier, *Variétés hist. et litt.*, t. III, p. 53 ; V, p. 209. Aux témoignages réunis par M. Fournier, nous ajouterons seulement la petite pièce suivante extraite des œuvres de François Habert (*La Jeunesse du Banny de lyesse* ; Paris, 1541, pet. in-8, fol. 72 b) :

*De maistre Gonin, enchanteur subtil et renommé :*

La Mort aux grandz et petitz est nuisible,  
 Quand [prend] le fort comme le foible et tendre ;  
 Maistre Gonin, si souvent invisible,  
 Ne s'en est peu aucunement deffendre.  
 Pour le deduyt des gobeletz apprendre,  
 Ne pour son art magique et cautelleux  
 N'a sçeu charmer tant la Mort oultrageuse  
 Qu'il soit vivant ; or, puisque mort est-il,  
 Prions à Dieu qu'en ceste place heureuse  
 Soit si heureux qu'il fut çà-bas subtil.

2. E : *aussi*.

Jouer à trois detz, à la chance,  
 A l'ours <sup>1</sup>, au breient et à table <sup>2</sup>; 275  
 J'ayme mieulx à disner sans table  
 Que je ne fais point sans viande;  
 Faire sçay ce qu'on me commande <sup>3</sup>;  
 Je me congnois en pierrerie  
 Et en toute aultre menagerie, 280  
 En diamantz et en rubis,  
 En tailler cristal jaulne et bis,  
 Colorer pierre crapauldine;  
 Je sçay venir droit quant on disne,  
 Affecter <sup>4</sup> vermeil et blanc vins; 285  
 Je sçay des mestiers plus de vingtz.  
 Il me faudroit quatorze ans estre  
 Pour vous dire de quoy suis maistre;  
 Je sçay chanter, crier et braire;  
 Hambrelin suis qui sçait tout faire. 290

*Finis* <sup>5</sup>.

*De par le dict maistre Hambrelin.*

Sçavoir ne fais à deux n'à ung;  
 En general c'est à chascun,  
 Pour chose que ce soit à faire,  
 Qui a de Hambrelin affaire 295  
 Pour son sçavoir ou son art gent,  
 Il est logé au Plat d'argent,  
 Où se tient son train et sa court

1. E : *l'ouche*. — 2. E : *à la table*. — 3. E : *demande*.  
 4. Préparer le vin rouge et le vin blanc. Voy. ci-dessus,  
 p. 160, n. 12. — 5. E ne donne pas les vers qui suivent.

Avec le seigneur d'Argent Court,  
 Marchant de beurre et d'aguillettes 300  
 En la rue des Trois Caillettes.

*Finis*<sup>1</sup>.

*Hardy en fortune.*

1537.

1. Le mot *Finis*, la devise et la date m. dans D. — Cette édition se termine par deux chansons que nous n'avons pas cru devoir reproduire, mais sur lesquelles nous donnerons quelques renseignements bibliographiques :

1. Il estoit une fillette,  
 Qui vouloit sçavoir le jeu d'amours...

Cette pièce se retrouve avec diverses variantes dans les recueils suivants : *Plusieurs belles Chansons nouvelles* (Paris, Alain Lotrian, 1542, pet. in-8 goth.), n° 4 (p. 5 de la réimpression publiée à Genève, chez J. Gay et fils en 1867); *Chansons nouvellement composées sur divers chants tant de musique que de rustique* (Paris, Jehan Bonfons, 1548, pet. in-8 goth.), n° 32 (f. F 5 a de la réimpression publiée par Baillieu à Paris, en 1869); *Fleur des Chansons* (Lyon, Benoist Rigaud, 1586, in-16), n° 38 (p. 195 de la réimpression donnée par Techener dans les *Joyeusetez*).

2. On dict que le mal des dens  
 C'est une maladie diverse...

Cette pièce se retrouve dans les *Chansons nouvellement composées* (Paris, J. Bonfons, 1548), n° 33 (f. F 6 b de la réimpression). Le recueil d'Alain Lotrian 1542 (n° 5) contient une chanson chantée sur le même air :

C'est une maladie diverse  
 La douleur que mon cœur sent...

---



*Le Credo du commun Peuple,  
c[e]lon le temps qui court.*

---

Cette petite pièce est restée inconnue à tous les bibliographes. M. Brunet lui-même n'en a pas cité le titre. Nous la publions d'après l'exemplaire unique dont nous devons la communication à la bienveillance de feu M. Ambroise-Firmin Didot. Elle paraît appartenir aux dernières années du XV<sup>e</sup> siècle. Le texte qui nous en est parvenu est malheureusement peu correct.

Voici la description de la plaquette :

LE Credo du commun // peuple c lon le temps // qui court. — *Finis. S. l. n. d.* [vers 1510]. Pet. in-8 goth. de 4 ff. de 25 lignes à la page, impr. en petites lettres de forme, sans chiffres, réclames ni sign.

Au titre, quatre petits bois représentant les sibylles Agrippa, Libyenne, Tiburtine et Delphique; ces quatre bois destinés à orner des coins sont placés, les deux premiers au-dessus de l'intitulé, les deux autres en bas de la page, séparés par une fleur de lis florentine. L'intitulé commence par un grand L encadré; au-dessous, est placé un fragment de bor-

deux, dans lequel on distingue un griffon et une syrène.

Au verso du titre, quatre autres petits bois représentant les sibylles Cumane, Samique, Aspontia, et Persique.

Biblioth. de M. Ambr.-Firmin Didot (exempl. de M. Yéméniz, n° 1700 du *Catal.*).

**C**redo que Dieu nous a en terre  
 Mis pour [s]oustenir pouvreté,  
 Et souvent par estrange guère  
 Nostre estat a bien pouvre esté<sup>1</sup> ;  
 On nous pille yver et esté ; 5  
 On nous oste robe et séon<sup>2</sup> ;  
 Nous prenons, en adversité,  
 Tousjours reconfort *in Deum*<sup>3</sup>.

*Patrem*<sup>4</sup> se dit on en ce monde  
 Qui n'est digne d'estre servant, 10  
 En cuyde aucun bon, pur et monde,  
 Qui la loy Dieu<sup>5</sup> n'est observant.  
 Ilz font pis que nous bien souven[t],  
 Mais portons le fait<sup>6</sup> des enfan[s] ;  
 Ilz contrefont, soubz pluye, soubz vent, 15  
 Du Seigneur *omnipotent*[em].

*Creatorem* n'a point parmi  
 Que à tort, sans cause ne raison,  
 Nous soyons ainsi dehors mis  
 De nostre heritaige et maison, 20

1. Imp. : *estre*. — 2. Comme *sayon* (t. V, p. 152) et *saye* (t. VI, p. 259). — 3. Imp. : Tousjours se reconforte *en Deum*. — 4. L'auteur a en vue les religieux. — 5. Imp. : *de Dieu*. — 6. Il faut sans doute lire : *faix*.

Et qu'i faille, mainte saison,  
 Estre, sans deserte, terré<sup>1</sup>;  
 Plainte en ferons par oraison  
 Au prince *celi et terre*.

*Et in Jesum Christum* fondons 25  
 Nostre espoir, tous prestz d'endurer,  
 Car c'est par luy que ce font dons,  
 Quant [à] jamais peuent durer.  
 Çà-bas l'on ne faict que jurer;  
 L'ung est perdris, l'autre est faulcon; 30  
 Contre père on voit murmurer  
*Filium ejus unicum*.

*Dominum*, le seigneur et maistre,  
 Qui a souvent pitié des hommes,  
 Nous vueille loger en son æstre, 35  
 Puis que çà-bas pillés nous sommes,  
 Qu[i n']avons pas vaillantz deux pommes  
 Et povrement nous accoustrons;  
 Nous portons de pesantes sommes  
 Dont ausissions dire : *nostrum*. 40

*Qui conceptus*<sup>2</sup> est aux espritz<sup>3</sup>  
 Des avaricieux meschans  
 Sera augmenté [et] repris<sup>4</sup>  
 A leurs cris, plains et piteux chans;  
 Ilz ont noz prés, terres et champs; 45  
 Usure est en leur *memento*;  
 Leurs espritz, qu'ilz dyent saichans,  
 Sont loing de *Spiritu Sancto*.

1. Imp. : *sans deserterez*. — Notre correction n'est qu'une simple conjecture. — 2. Imp. : *conceptum*. — 3. Imp. : *esperitz*. — 4. Imp. : *reprins*.



*Natus est* pour le populaire.

En povreté pourris serons 50  
 Et si n'aurons pour tout salaire<sup>1</sup>  
 Que povreté que amasserons.  
 Le père nous delaisserons

. . . . .  
 Si n'est au prince ymaginé; 55  
 En l'honneur Dieu le requérons.

*Passus est* le peuple piteux  
 En fin, soif, et froit et chault  
 Et aux responces despiteux;  
 De nostre povreté ne chault. 60  
 Nous payons amande, deffault;  
 On prend le nostre *de facto*;  
 Au doulx Jesus rendre nous fault,  
 Mort soubz *Pontio Pilato*.

*Crucifixus est* et sera 65  
 Le peuple par larrons, sergens,  
 Et jamais ne<sup>2</sup> se deffera  
 De pilleurs et mangeurs de gens;  
 Advocatz sont friskes et gens,  
 De nouz draps et laine vestuz; 70  
 Le bruyt de nous povres indigens,  
 A bas *mortuus et sepultus*.

*Descendit* tant d'aventuriers,  
 Lansquenetz<sup>3</sup> et gens amassez,  
 Cordonniers, tondeurs, cousturiers, 75  
 Qui nous ont fait des maulx assez;

1. Imp. : tous salaires. — 2. Imp. : on. — 3. Imp. :  
 De lansquenetz.

Et, s'il advient qu'ilz soient cassez,  
 De pires gens en Enfer n'a ;  
 Ilz nous ont batuz, tracassez,  
 Dont ilz yront *ad inferna*. 80

*Tertia die*, qu'i naquismes,  
 Commença à peines avoir ;  
 Jamais bien mondain nous ne aquismes,  
 Qui nous fuest joyeux à véoyr ;  
 Mais Dieu qui, à tous veult pou[r]voyr, 85  
 Chassera malheur de nostre huys ;  
 Lors le peuple croyra pour vray :  
*Resurrexit a mortuis*.

*Ascendit* porteurs<sup>1</sup> de pardons  
 Et semblablement de reliques ; 90  
 Visiter nous viennent par dons,  
 Non par parolles evangeliques,  
 Mais [on sçait bien que] leurs traffiques  
 Bruslent plus que feu de faloz ;  
 Il ne leur fault que des pratiques ; 95  
 Monte qui pourra *ad celos*.

*Sedet ad dexteram* du prince  
 Bien souvent quelque faux menteur,  
 Qui est contre quelque province  
 De malle coustume inventeur ; 100  
 Il est de noz biens detenteur,  
 Sans nous y estre consentiz<sup>2</sup> ;  
 Pugny sera comme attenteur  
*Dei patris omnipotentis*.

1. Imp. : *porterons*.

2. Imp. : *consentuz*.

*Inde venturus* tant d'oultraiges, 105  
 Tant d'or, tant d'argent esgaré;  
 Ilz ont nous blez et labouraiges  
 Presque aussi tost que avons serré;  
 Dire n'osons quoy ne *quare*,  
 Ou prins fummes en leurs gluyaux; 110  
 Ilz ont premier *judicare*  
 Jusque<sup>1</sup> à *vivos et mortuos*.

*Credo* que bourgeois et marchans  
 Ne nous sçauront plus secourir;  
 Larrons, pillars sont sur les champs; 115  
 Aultre train on ne voit courir;  
 L'ung menace à faire mourir,  
 L'aultre nous prant par le menton;  
 Nous ne sçavons où recourir,  
 Sinon *in Spiritum Sanctum*. 120

*Satham* sera la créature  
 Qui pacienment le prandra;  
 Dieu commande à [la] nature;  
 Charité ingratz rebrandra.  
 En les prenant, on [nous] rendra 125  
 Comte du sancg du pellican<sup>2</sup>;  
 Ainsi le dit, qui l'antandra,  
*Ecclesiam Catholicam*.

*Sanctorum communionem*<sup>3</sup>  
 N'auront pas gens sans charité; 130

1. Imp. : *Jusques*. — 2. On sait que le pélican est l'emblème de l'amour paternel. Le « sang du pellican » paraît être pris ici dans le sens de la « sueur du peuple ». — 3. Imp. : *cdnmunionem*.

Leur *quotidianum panem*  
 N'auront sans l'avoir merit ,  
 Seussent<sup>1</sup> ilz par auctorit   
 Et *per argentum et aurum*  
 Avoir [eu] de la verit  135  
*Remissionem peccatorum.*

*Carnis resurrectionem*  
 Au jugement fault comparoistre,  
 Cherchans *benedictionem*  
 De Jesucrist, nostre bon maistre. 140  
 Prions luy que en fin<sup>2</sup> puissions estre  
 Purs et netz en nostre examen  
 Et que nous ayons   son aistre  
 Tous *vitam eternam. Amen.*

*Finis.*

1. Imp. : *Sensent.* — 2. Imp. : *la fin.*





*Le Debat de l'Omme mondain  
et du Religieux.*

---

Les deux pièces que nous publions ci-après sont composées sur le même sujet, mais l'esprit en est bien différent. Deux amis, dont l'un est entré dans les ordres, tandis que l'autre est resté dans le monde, énumèrent tour à tour les avantages attachés à leur genre de vie. Le premier de nos débats donne raison au religieux; dans le second, c'est le mondain qui a le dernier mot. L'un et l'autre de ces petits poèmes sont écrits avec esprit; la versification en est aisée et le style élégant.

Le *Debat de l'Omme mondain* a eu une grande popularité, attestée par plusieurs manuscrits et plusieurs imprimés; le *Dyialogue du Mondain et du Celestin*, au contraire, n'est connu que par une édition gothique, dont le seul exemplaire signalé jusqu'ici a figuré à la vente des livres de M. le baron Jérôme Pichon, et appartient aujourd'hui au baron James E. de Rothschild.

Voici la description des manuscrits et des imprimés qui nous ont conservé le *Debat* :

A. Le debat du religieux et de l'omme mondain. — *Cy finist le debat du religieux et de l'omme mōdain imprime a paris le vingtiesme iour de mars. lan mil quatre cens quatre vingtz et vnze. par le petit Laurens.* Pet. in-4 goth. de 12 ff. non chiffr.

Un exemplaire de cette édition a figuré à la vente des livres du duc de la Vallière (n° 2860 du *Catal.*), où il a été acquis au prix de 12 liv. 19 s., par un amateur ou un libraire appelé Stratman. Nous avons vainement cherché cet exemplaire ou un autre de la même édition. M. Brunet avait été plus heureux que nous; il a eu certainement le livre sous les yeux, car il en donne le titre détaillé, que nous venons de reproduire, et constate la présence, en tête de ce volume, de trois strophes qui manquent aux mss. et aux imprimés qui suivent.

L'auteur du *Manuel* ne cite que le premier vers de ces strophes :

Qui prend plaisir de passer temps à lire...

Il nous a été impossible d'en retrouver le texte.

B. Debat du Religieux et de l'Homme mondain.

Biblioth. royale de La Haye, ms. n° 781 (Jubinal, *Lettres sur la Bibliothèque de La Haye*, p. 49).

Le titre donné par ce ms. étant le même que celui de l'édition du Petit Laurens, nous espérons y retrouver les trois strophes dont parle M. Brunet. Le savant conservateur de la Bibliothèque de La Haye, M. Campbell, a bien voulu l'examiner sur notre demande, et nous a fait savoir qu'il ne contient rien de plus que les textes que nous avons eus sous les yeux.

C. Le Debat de l'Omme mondain et d'un sien compaignon qui se vieult rendre religieux.

Biblioth. nat., mss. franç., n° 1642 (fin du XV<sup>e</sup> siècle), fol. 375<sup>v</sup>o-383.

D. Debat de l'Omme mondain et du Religieux.

Biblioth. royale de Bruxelles, ms. n<sup>o</sup> ? (fin du XV<sup>e</sup> siècle).

Ce texte, généralement très-correct, a été reproduit par M. Douxfils dans le recueil intitulé : *La Dance aux Aveugles et autres Poësies du XV. siècle extraites de la Bibliothèque des Ducs de Bourgogne* (Lille, Panckoucke, 1748, pet. in-8), pp. 299-332.

La singulière méthode suivie pour la rédaction du *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque royale des Ducs de Bourgogne* ne nous a pas permis de retrouver le n<sup>o</sup> de ce ms., que M. Douxfils n'indique pas.

E. Le de- // bat de l'ome // mondain et du Religieux. — *Cy fine le debat de l'ome // mondain et du religieux. S. l. n. d. [Lyon, vers 1500], in-4 goth. de 12 ff. de 30 lignes à la page, sign. a par 8, b par 4.*

Au titre, dont le verso est blanc, un grand L encadré et orné de rinceaux, puis, au-dessous des trois lignes de l'intitulé, la grande marque de Pierre Mareschal et Bernabé Chaussard. — La pièce finit au milieu du 11<sup>e</sup> f. verso ; le 12<sup>e</sup> f. est blanc.

Bibliothèque de M. le baron de La Roche la Carelle (*Catal. Solar*, n<sup>o</sup> 1081).

F. Le debat de Lomme mondain et de son compaignon qui se veult rendre religieux. *S. l. n. d. [Lyon, vers 1500], in-4 goth. de 12 ff.*

*Catal. Solar*, n<sup>o</sup> 1080. — Le rédacteur de ce catalogue dit que le *Debat* est imprimé avec les caractères gothiques ronds qui ont servi à l'impression d'une édition de la *Danse aux Aveugles*.

G. Le debat de l'homme mondain et du religieux. *S. l. n. d. [Paris, vers 1500], pet. in-4 goth. de 12 ff.*

Au titre, la marque de Jehan Trepperel.

Au v<sup>o</sup> du titre, une figure sur bois.

*Catal. Yéméniz*, n<sup>o</sup> 1669.

H. Le Debat de l'homme mondain et du religieux.  
— *Cy fine le debat de l'homme mondain et du religieux,*  
*pour Raulin Gaultier. S. l. n. d. [Rouen, vers 1520],*  
*pet. in-8 goth. de 12 ff.*

*Catal. Cigongne, n° 657.*

*Le Debat de l'Omme mondain  
et d'un sien<sup>1</sup> compaignon,  
qui se vieult rendre religieux.*

L'OMME MONDAIN.

**M**on compaignon, que veulx<sup>2</sup>-tu<sup>3</sup> faire  
De te rendre religieux?  
Jadis souloys aux dames plaire,  
Dancer<sup>4</sup> et chanter en tous lieux;  
Helas<sup>5</sup>! je t'ay veu si joyeux §  
Et tenir tousjors table ronde;  
Attens au moins que soyes<sup>6</sup> vieulx :  
Il n'est vie que d'estre au monde.

LE RELIGIEUX.

Amy, de ces joyes mondaines  
Ne me chault, et m'en tiens forclus, 10  
Car ce sont plaisances soudaines,  
Qui se passent<sup>7</sup> et ne sont plus;  
Puis la mort si vient au sourplus<sup>8</sup>,  
Qui abolist ce qu'on demande;  
Si veulx vivre et mourir reclus : 15  
Celluy vit mal qui ne s'amende.

1. E : *de son.* — 2. *Veulx* m. dans c. — 3. *Tu* m.  
dans d. — 4. E : *daucer.* — 5. E : *Halas.* — 6. C, D :  
que *tu* soyes. — 7. E : *Qui s'en passent.* — 8. D, E :  
*surplus.*



## L'OMME MONDAIN.

Frère, chascun en<sup>1</sup> son mestier  
 Si peut faire son saulvement ;  
 Il n'est<sup>2</sup> pas besoing ou mestier  
 Que Dieu le voulust<sup>3</sup> autrement, 20  
 Mais les ungz, par dueil et torment  
 Ou autre<sup>4</sup> desplaisir en somme,  
 S'i fourrent trop legèrement :  
 Desespoir si fait perdre l'omme.

## LE RELIGIEUX.

Sur desespoir ne desplaisance 25  
 N'est fondée mon intencion<sup>5</sup>,  
 Ennuy, dueil, courroux, indigence,  
 Ou autre tribulacion,  
 Mais affin de devocion  
 Et que le temps perdu recouvre 30  
 Par digne contemplacion :  
 Qui fait bien en<sup>6</sup> la fin le trouve.

## L'OMME MONDAIN.

Quel prouffit te peult-il venir  
 De mettre ton cueur en hostaige  
 Et solitaire devenir 35  
 Pour finer tes jours en servaige;  
 Vivre comme beste sauvaige  
 Sans parler<sup>7</sup> ne porter effait?  
 Hélas! tu poursuis ton dommaige :  
 L'on doit penser à ce qu'on fait. 40

1. D, E : *d.* — 2. D : *Ne n'est* ; — E : *Ce n'est.* —  
 3. D : *voulsist.* — 4. D, E : *d'autre.* — 5. E : *entencion.*  
 — 6. D : *à.* — 7. C : *La parler.*

## LE RELIGIEUX.

Le conseil en est desjà prins<sup>1</sup>,  
 Et ayme mieulx cy souffrir peine  
 Que d'estre perdu et surprins  
 Es delitz de vie<sup>2</sup> mondaine.  
 L'on n'a pas joye<sup>3</sup> souveraine  
 Pour estre aise, ne sans pener ;  
 Il n'est tel que vie<sup>4</sup> certaine :  
 Servir Dieu<sup>5</sup> est<sup>6</sup> vivre et regner.

45

## L'OMME MONDAIN.

N'est-il harpe, ne tabourin,  
 Qui te donnast resjoissance,  
 Boucquez de roses, romarin,  
 Chançons, ou nouvelle acointance,  
 Cordons<sup>7</sup>, couvrechiefz de plaisance<sup>8</sup>,  
 Dame par amours nompareille,

50

1. D : Le conseil est desjà *tout* prins ; — E : Le conseil est desjà prins. — 2. C, E : de *la* vie. — 3. C, E : pas *la* joye. — 4. C, E : que *la* vie. — 5. E : à Dieu. — 6. D, E : c'est. — 7. *Cordon* est employé comme synonyme de guirlande. Il a le même sens que *chapeau*. — 8. « Quant Jehan de Paris fut au droit d'elle assez près, elle luy tendit ung couvrechef de plaisance qu'elle avoit en sa main, en le saluant bien doucement. » *Le Roman de Jehan de Paris*, éd. Montaiglon, 1866, in-16, p. 87. — M. de Laborde, *Glossaire*, v° *Campane*, parle, d'après Châtellain, d'un cheval « couvert de cuevrechief de plaisance ». Dans le récit de l'entrée de Charles VIII à Lyon, le 7 mars 1490 (Dufay, *Jean Perréal*, 1864, p. 23), il est question d'« une Bergerie des filles les plus belles, habillées de taffetas et de toilles de Plaisance ». Là il semble bien qu'il s'agisse du nom de la ville d'Italie, et le même sens est peut-être applicable au passage de *l'Homme mondain* et aux deux autres textes que nous venons de rappeler.

Or et argent à grant puissance? 55  
 Telz biens si font dresser l'aureille.

## LE RELIGIEUX.

Ilec n'ay regret nullement,  
 Car en telz biens n'y a seurté,  
 Mais empeschent le sauvement  
 Et tournent en maleureté. 60  
 Se y as une joyeuseté,  
 Tu en auras quinze douleurs ;  
 Pour ung bien, double adversité :  
 Telles joyes finent en pleurs.

## L'OMME MONDAIN.

Or, pleust à Dieu qu'eussiez le cueur 65  
 Aussi joyeux com est le mien,  
 Car je ne sens mal ne douleur ;  
 Tousjours gay et jolys me tien ;  
 Autant m'est le mal que le bien ;  
 Tout m'est ung, soit bel temps ou pluye ; 70  
 Je ne me soubcye de rien :  
 Qui se chagrine fait folye.

## LE RELIGIEUX.

Ta jeunesse, force et beauté  
 Te font telz abuz soustenir,  
 Mais ostes en ta volenté, 75  
 Car autre chemin fault tenir.  
 Le temps s'en<sup>1</sup> va sans revenir  
 Et tousjours accroist soing et charge,  
 Puis fault tous finir<sup>2</sup> et mourir :  
 Cil qui n'y pense n'est pas sage. 80

1. E : sans. — 2. D : finer ; — E : finist.

## L'OMME MONDAIN.

Au regard de moy, je ne pense  
 Fors à<sup>1</sup> vestir robe nouvelle,  
 Me trouver en feste ou en<sup>2</sup> dance,  
 Puis servir quelque damoiselle.  
 Ceux qui ont la puce en l'oreille 85  
 N'ont soing que de jouer<sup>3</sup> et rire,  
 Car, vente, pluye<sup>4</sup>, gresle ou gelle,  
 A cueur joyeux riens ne peut nuyre.

## LE RELIGIEUX.

L'on a veu d'autres vens venter  
 Qui n'ont pas duré longuement, 90  
 Et croy que, pour rire et chanter,  
 L'on ne fait pas son sauvement.  
 Il ne fault mais qu'un<sup>5</sup> mouvement<sup>6</sup>,  
 Une povre fièvre qui vient ;  
 Tu mourras ; à Dieu te commant ; 95  
 Regarde que trestout devient.

## L'OMME MONDAIN.

Qui doute le<sup>7</sup> boys pour les branches,  
 Il doit chemin prendre autre part.  
 Or, sur ma foy, quant les dimenches  
 J'ay ung soubzris ou ung regard 100  
 Ou ung brain de romarin vart<sup>8</sup>,  
 Il me semble que je n'ay garde  
 De fièvre, de mort, ou de dart :  
 Ung aimant n'est jamais malade.

1. D : qu'à. — 2. En m. dans c. — 3. D : N'ont  
 besoing que jouer ; — E : N'ont besoing que de jouer. —  
 4. D : vent ou pluye. — 5. C, E : qun. — 6. C : mouve-  
 mement. — 7. D : les. — 8. C, E : vert.

## LE RELIGIEUX.

Ton entendement trop labeure 105  
 En choses qui tost passeront ;  
 Il fault, amy, que chascun meure :  
 Joyes, vanitez periront,  
 Comme<sup>1</sup> fumée s'en yront ;  
 Mort n'espergne<sup>2</sup> fort ne hardy ; 110  
 Ceulx qui rient puis ploureront<sup>3</sup> :  
*Sic transit gloria mundi.*

L'OMME<sup>4</sup> MONDAIN.

Hée ! frère, vaulsist-il pas mieulx,  
 Quant as si belle cognoissance,  
 Appliquer ton temps et tes yeulx 115  
 D'estudier<sup>5</sup> en grant science,  
 Pour avoir nom et excellence,  
 Estre craint et autorisé<sup>6</sup> ?  
 Nul n'a des<sup>7</sup> biens s'il n'a<sup>8</sup> science :  
 Peu vault l'omme qui n'est prisé. 120

## LE RELIGIEUX.

Soy congnoistre est ung<sup>9</sup> grant sçavoir  
 Et je prise ceste science,  
 Mais ceulx qui deussent plus sçavoir  
 Et qui ont grant intelligence,  
 Don de memoire ou de eloquence, 125  
 En leurs delictz<sup>10</sup> s'esvanoissent  
 Et laissent<sup>11</sup> Dieu pour leur plaisance ;  
 Les plus sçavans s'i esblouissent.

1. D, E : *Et com.* — 2. D, E : *espargne.* — 3. D : *pleureront.* — 4. C : *Homme.* — 5. D, C : *A estudier.*  
 — 6. *Autorisé* est pris dans le sens de « qui a autorité ».  
 — 7. D, E : *de.* — 8. D, E : *qui n'a.* — 9. *Ung m.* dans C, E. — 10. E : *deltz.* — 11. E : *laisse.*

## L'OMME MONDAIN.

Je ne te pourroy desmouvoir,  
 Par quoy plus ne t'en parieray, 130  
 Mais au seurplus tu dois sçavoir  
 Qu'au monde ma vie useray,  
 Où biens et honneurs acquerray,  
 Tout par tout où en pourray prendre,  
 Tant que de moy parler feray : 135  
 Vaillant cueur doit à honneur tendre.

## LE RELIGIEUX.

A telz honneurs ne metz<sup>1</sup> ta cure,  
 Mon amy, si feras que sage,  
 Car ce n'est que vent qui peu dure,  
 Redondant souvent à dommage. 140  
 Quant honneur fault laisser, c'est raige  
 Qui le cueur meurdrist et ternist;  
 Les grans ne l'ont<sup>2</sup> pas davantaige;  
 L'onneur des mondains tost finist.

## L'OMME MONDAIN.

Penser<sup>3</sup> d'avoir esté eureux, 145  
 C'est dur morceau à avaller  
 Et ung des tourmens<sup>4</sup> douleureux  
 De quoy l'on sache point parler,  
 Mais bien sauray dissimuler,  
 Eschever<sup>5</sup> haines et contendz, 150  
 Rire, flater, taire, celer :  
 Il faut vivre selon le temps.

1. c : *mect.* — 2. e : *on.* — 3. c : *Pensez*; — e : *Penses.* — 4. e : *tormens.* — 5. Eviter; — c : *Eschevez.*

## LE RELIGIEUX.

Honneurs sont volans comme<sup>1</sup> oyseaulx,  
 Et n'est pas assurez demaine.  
 As-tu point veu de ces roseaulx 155  
 Que le vent, puis hault, puis bas, meyne?  
 Ainsi Fortune les demaine ;  
 Les ungz fait courcez et joyeux ;  
 Aucuns ont joye, autres<sup>2</sup>, peine :  
 Riens n'est permanant soubz les cieulx. 160

L'OMME MONDAIN<sup>3</sup>.

S'à honneur ne puis parvenir,  
 J'essaieré d'avoir richesses ;  
 C'est la fin où je vueil venir,  
 Pour prendre toutes mes liesses,  
 Faire festes, dances, largesses, 165  
 Acquerir terres à troppeaulx<sup>4</sup>,  
 Nouvelles dames et maistresses :  
 Qui a argent a des chappeaux<sup>5</sup>.

## LE RELIGIEUX.

Que vault tant de richesse avoir,  
 Chevaux, bobans<sup>6</sup> et grante<sup>7</sup> cure, 170  
 Quant telz biens si font decevoir  
 Et faire des maulx sans mesure :  
 Bouquetz, baings<sup>8</sup>, mommerie, luxure,

1. E : *com.* — 2. E : *autre.* — 3. Le nom du personnage m. dans c. — 4. D, E : *troppeaux.* — 5. Guirlande, et par extension, faste. Voy. t. X, p. 211, note 7. — 6. On a déjà vu (t. VIII, pp. 245, 255) le mot *bobans*, pour « bombance, luxe, faste, etc. » ; — D : *bombañs.* — 7. C, E : *grant.*

8. Il ne s'agit pas ici d'établissements purement balnéaires, de bains de santé ou de propreté, mais

Grever autruy<sup>1</sup>, perdre le sien ?  
 Helas ! tout devient pourriture : 175  
 Le riche n'en portera rien.

## L'OMME MONDAIN.

Tu scez très mal que cela monte,  
 Mon amy ; la coustume est telle ;  
 Qui n'a argent l'on n'en tient compte,  
 Nemplus que d'une vieille pelle. 180  
 Huy fault avoir grande vaiselle,  
 Tresor, tapisserie propice ;  
 De l'ame sauver n'est nouvelle ;  
 Tous estudient à l'avarice.

## LE RELIGIEUX.

L'on n'a pas telz biens sans labour 185  
 Et sans dangier. Las ! que feront  
 Quant le leur lairront<sup>2</sup> à douleur<sup>3</sup>  
 A ceulx qui s'en gaudisseront ?  
 Une fois l'eure<sup>4</sup> en maudiront  
 Et leur remordra conscience, 190  
 Mais alors tard y pourvoyront :  
 Il n'est tresor que suffisance.

## L'OMME MONDAIN.

Se je n'ay richesses à tas,  
 Maisons, rentes, grans edifices,  
 Je tacheray à prendre estas, 195

de ces lieux publics où se réunissait la jeunesse galante des deux sexes. On s'y donnait des rendez-vous et l'on y « banquetait ». (Voy. le *Banquet des Chambrières fait aux Estuves*, dans le tome II de ce *Recueil*, pp. 284-295.)

1. Emprunter aux autres, faire des dettes.

2. E : *lairront*. — 3. C'est-à-dire « à regret ». D, E : *douleur*. — 4. E : *leur*.



Grans<sup>1</sup> seigneuries et offices ;  
 Il ne m'en chault des<sup>2</sup> benefices ;  
 C'est pour ceulx qui vueillent prescher.  
 Gens qui ne se pourvoient sont nices<sup>3</sup> :  
 En eau trouble fait bon pescher. 200

## LE RELIGIEUX.

Au monde n'y a<sup>4</sup> rien estable  
 Pour refuge ne seureté ;  
 Puis office si est muable  
 Et revocable à voulenté.  
 Le plus seur est d'estre herité, 205  
 Ou d'avoir pour vivre science,  
 Car, quant survient aversité,  
 Art garde l'omme d'indigence.

## L'OMME MONDAIN.

Je n'ay point paour de povreté  
 Tandis que Fortune me dure, 210  
 Car m'a promis prosperité  
 Et des biens avant que je meure ;  
 Les plus petiz en moins d'une heure  
 Si les<sup>5</sup> fait plus hault qu'oncques mais ;  
 Rien<sup>6</sup> ne fait qui ne s'aventure ; 215  
 Les chetifz n'auront riens jamais.

## LE RELIGIEUX.

De telz gallans et compaignons,  
 Qui si haulx biens non d'eulx obtiennent,  
 C'est ainsi que des champaignons<sup>7</sup>,

1. c : *Grandes*. — 2. D : *de*. — 3. Ignorants, sots, insensés, du latin *nescius*. — 4. D : *il n'y a*. — 5. E : *Si fait les*. — 6. Imp. : *rieus*. — 7. E : *compaignons* ; — C : *C'est ainsi comme des glacjons*.

Qui à coup en une nuyt viennent ; 220  
 L'on ne sçet après qu'ilz deviennent,  
 Et est Fortune tant mauvaise  
 Qu'elle consent qu'à ce parviennent<sup>1</sup>  
 Pour leur faire plus grant mesaise.

## L'OMME MONDAIN.

Quant le bien vient, il le fault prendre 225  
 Sans tant de scrupulles querir ;  
 Et si doiz savoir et entendre  
 Que, quant ne pourray conquerir,  
 J'ay bien entencion d'acquérir  
 De grans amys, vueille qui vueille, 230  
 Pour me ayder<sup>2</sup> et me<sup>3</sup> secourir :  
 Ung bon amy pour l'autre veille.

## LE RELIGIEUX.

De seurs et de loyaulx amys  
 Au monde peu en trouveras ;  
 S'en prosperité tu es mys, 235  
 Beaucoup d'amys avoir pourras  
 Et de parens, tant que voulras,  
 Qui te suivront de lieu en lieu,  
 Mais au besoing ung n'en auras :  
 Il ne se fault fier qu'en Dieu. 240

## L'OMME MONDAIN.

J'en sçay qui se viennent offrir,  
 Pour moy soustenir et deffendre<sup>4</sup>,  
 Voire jucq<sup>5</sup> à la mort souffrir,

1. E : *perviennent*. — 2. D, E : *m'aider*. — 3. *Me m.*  
 dans E. — 4. E : *Ains soustenir et bien deffendre*. —  
 5. D, E : *jusques*.

Que n'est pas signe de mesprendre ;  
 Je croy bien que par trop contendre 245  
 En amytié viennent des troubles,  
 Je ne l'ay pas huy à aprendre :  
 C'est grant dangier que d'amys doubles.

## LE RELIGIEUX.

De telz gens te fauldra garder,  
 Car, combien qu'ilz te salueront, 250  
 S'ilz te voyent riens amander,  
 En cueur pas<sup>1</sup> joyeux n'en seront,  
 Et en mengeant te trahiront  
 Et en feront leurs mocqueries ;  
 Pour bien faire mal te rendront ; 255  
 Sont amys de Pasques flories<sup>2</sup>.

## L'OMME MONDAIN.

A telz flateurs et gabuseurs<sup>3</sup>  
 Crains fort avoir à besongner,  
 Et aussi à faulx accuseurs,  
 Que l'on ne doit acompaigner, 260  
 Si que vueillez moy enseigner  
 Et donner sur ce reconfort  
 Pour en vivans les esloigner :  
 Conseil en tous cas ayde fort.

1. D : *point*. — 2. On appelle *Pasques fleuries* le dimanche des rameaux, mais ici les mots « amys de Pasques flories » sont employés pour dire des compagnons de fêtes et de divertissemens, et aussi des amis d'un jour.

3. *Gab*, « plaisanterie, moquerie, dissimulation ». M. Burguy fait dériver ce mot du suédois *gabb*, qui a le même sens. Le mot *gabegie* s'est conservé dans la langue populaire.

## LE RELIGIEUX.

Il te fault, pour seurement vivre, 265  
 Servir Dieu de cueur et<sup>1</sup> couraige,  
 Aimer ton prochain, les biens<sup>2</sup> suivre,  
 Pourter paciemment dommaige,  
 N'ajouster foy à tous langaige,  
 Ne parler pas trop de legier, 270  
 Clasmer autruy sans dire oultrage,  
 Ne nulle personne juger.

## L'OMME MONDAIN.

Comment fuiray-je<sup>3</sup> ces bilingues,  
 Plaisans à mesdire et dresser  
 Languages picquans comme espingles, 275  
 Ainsi qu'ilz voyent le temps verser?  
 En riant viennent embrasser,  
 Faignans d'amer parfaictement,  
 Puis après ne font que farcer  
 Et parler des gens meschamment. 280

## LE RELIGIEUX.

Bonnes gens parlent de bonté,  
 Riffardeurs de riffarderie<sup>4</sup>,  
 Les meschans de meschanceté,  
 Le bergier de sa bergerie;  
 C'est honte quant langue<sup>5</sup> varie; 285  
 Farceurs, à mesdire applicquez,  
 Ne meurent point sans farcerie :  
 Les mocqueurs sont tousjours mocquez.

1. E : *et de*. — 2. D : *le bien*. — 3. *Je m.* dans E.  
 — 4. *Riffards* ou *Riffardeurs*, voleurs, accapareurs, de  
*riffer*, ou *riffler*, arracher (bas-all. *riffen*, *rauffen*). — 5.  
 D, E : *la langue*.

## L'OMME MONDAIN.

Que pence-tu qu'<sup>1</sup> me fait mal,  
 Quant je voy meschans gens charger 280  
 Et mesdire amont et aval,  
 Pour autruy blasmer et juger?  
 C'est ung grant mal, pour abreger,  
 Mais plusieurs si n'en tiennent compte,  
 Ains en font leur boire et menger : 285  
 Au fort, la fin fera le compte.

## LE RELIGIEUX.

Mon compaignon, tu ne sçauroys  
 Tenir les oyseaulx de voller ;  
 Semblablement tu ne pourroys  
 Pas garder les gens de parler. 290  
 Laisse tous langages aler,  
 Car bien peu en vault l'usufruit ;  
 Bien ou mal ne se peut celer :  
 Tel est l'arbre<sup>2</sup>, tel est le fruit.

## L'OMME MONDAIN.

Laissons à tant ceste matière. 295  
 Que diras-tu d'un amoureux,  
 Qui est tombé d'une goutière  
 En allant repaistre ses yeulx?  
 Parlons du temps passé joyeux  
 Et des faitz d'amours, je t'en prie, 300  
 Sans tant souvent parler des<sup>3</sup> cieulx :  
 De menger pain blanc l'on s'ennuye.

## LE RELIGIEUX.

Folye faire et ne la congnoistre,

1. D, E : qu'il. — 2. D, E : abre. — 3. C : de.

Ce sont deux paires de folyes ;  
 Jeunesse sans guydon ou<sup>1</sup> maistre 305  
 Mect l'omme en grans<sup>2</sup> melancolies,  
 Qui sont, quant à moy, abolies ;  
 Plus ne m'en convient enquerir,  
 Mais, pour nouvelles bien jolies,  
 Il fault tous penser à mourir. 310

## L'OMME MONDAIN.

Il ne m'en chault pas d'un nicquet<sup>3</sup>  
 De la mort et ne la crains goute,  
 Fors d'estre prins au sault briquet<sup>4</sup>,  
 Tout à coup<sup>5</sup>, que point ne m'en doubte ;  
 Celluy qui y pense redoubte ; 315  
 Dieu serviray quant seray vieulx ;  
 Il ne fault des biens qu'une goute  
 Pour voller<sup>6</sup> aussitost ès cieulx.

## LE RELIGIEUX.

Dieu fait grace à qui<sup>7</sup> luy plaist,  
 Selon ce qu'on l'a deservye, 320  
 Mais mal et peché luy desplaist ;  
 Si n'ait nul de meffaire envie.  
 La personne sera servie  
 Selon les<sup>8</sup> faiz à la parfin ;  
 Faisons des biens en nostre vie : 325  
 Bonne vie attraict bonne fin.

1. D : sans maistre ; — E : ou sans maistre. — 2. E : grant. — 3. Petite monnaie de cuivre valant trois mailles, qui n'eut cours que de 1421 à 1424. Voy. *Journ. des Savants*, avril 1858, p. 206. — 4. D, E : sobriquet. — 5. C : Tout à point. — 6. E : vouler. — 7. D, E : où il luy plaist. — 8. D, E : ses.

## L'OMME MONDAIN.

Or, mon amy, je te diray,  
 En brief parler, tout mon courage.  
 Il est vray que deliberay <sup>1</sup>  
 Jadis me mectre en mariage, 330  
 Mais je doubte fort le<sup>2</sup> passage  
 Et de rencontrer femme dure,  
 De sot maintien ou sens vollaige;  
 L'on doit craindre telle adventure<sup>3</sup>.

## LE RELIGIEUX.

Une foys convient estat prendre, 335  
 Et je ne tiens pas l'omme saige  
 Qui vieult tousjours vivre et actendre  
 Tant qu'il a<sup>4</sup> jà passé en eage;  
 Pour oster peril et dommaige,  
 Requiers à Dieu q'une t'en donne, 340  
 Car cela vault mieulx que heritaige :  
 Il est bien eueux qui l'a bonne.

## L'OMME MONDAIN.

De tous estaz le plus entier  
 Et qui me revient à merveilles  
 C'est la vie de Franc Gontier<sup>5</sup> 345  
 Qui vit entre ses<sup>6</sup> pastourelles  
 Au chant des oyseaulx, soubz ces<sup>7</sup> fuelles,  
 Ayans pain bis et gras<sup>8</sup> fromaige,

1. c : que *ay* deliberé ; — e : que *me* deliberay. — 2. é : *la*. — 3. e : *venture*. — 4. d, e : *ayt*. — 5. Cf. t. X, p. 203 ; — d, e : *Gautier*. — 6. e : *ces*. — 7. d : *les* ; — e : *ces*. — 8. d, e : *gros*.

Glic<sup>1</sup> de jambons et de bouteilles<sup>2</sup>;  
Telz gens ont bon temps et font raige. 350

## LE RELIGIEUX.

Pauvres et riches, qui vivront  
Selon desir<sup>3</sup> et volupté,  
Jà à mourir n'en laisseront<sup>4</sup>;  
Nul n'est de la mort exempté;  
L'yver si vient après l'esté 355  
Et le doux se tourne en amer<sup>5</sup>;  
Au monde n'a que vanité :  
Tout se passe fors Dieu aimer.

## L'OMME MONDAIN.

Si ay-je encor intencion<sup>6</sup>  
De vivre tout à ma plaisance 360  
Et prendre consolacion  
Es biens mondains et<sup>7</sup> en chevance,  
Es convis et en affluence  
De viandes à grant montjoye;  
Puis penseray à ma<sup>8</sup> conscience : 365  
Qui la mort craint jamais n'a joye.

## LE RELIGIEUX.

Tu n'as pas le temps en ta main :  
Tel fait aujourd'huy bonne chère  
Que l'on enterrera demain ;

1. Les derniers éditeurs de Richelet (*Dictionnaire de la Langue Françoisé*; Lyon, 1759, in-fol.) citent ce mot, d'après notre poëme, et lui donnent le sens de « provision ». — 2. D, E : *boteilles*. — 3. E : *le desir*. — 4. D : *ne laisseront*. — 5. C : *en l'aer*; — E : *en lait*. — 6. D, E : *entencion*. — 7. Et m. dans E; — D : *Es biens mondains, en grant chevance*. — 8. C : *en sa*.



Helas ! l'homme n'y pense guère ; 370  
 L'ame si demeure derrière,  
 Ne n'en chault du mal qu'elle endure  
 Mais que le corps son aise quière,  
 Et si n'est que terre et ordure.

## L'OMME MONDAIN.

Quant j'auray beaucoup amassé, 375  
 Et eu mes plaisirs longuement,  
 Et tout mon jeune temps passé,  
 Je ordonneray<sup>1</sup> mon testament,  
 Et feray des biens largement  
 Pour sauver mon ame au sourplus<sup>2</sup> ; 380  
 Et le donner presentement,  
 Il n'en souviendrait à Dieu<sup>3</sup> plus.

## LE RELIGIEUX.

Fais des aumosnes de tes biens  
 Quant le temps le peut supporter,  
 Car à la mort n'y auras riens ; 385  
 Tu ne les peuz pas emporter,  
 Sans t'en actendre ou rapporter  
 Aux hoirs, qui de liger<sup>4</sup> s'en passent,  
 Car tu peuz huy veoir et noter  
 Que l'on fait pour ceulx qui trespasent. 390

## L'OMME MONDAIN.

Je prendray bons executeurs  
 A qui j'ay parfaicte fiance,  
 Mes bons amys et serviteurs,  
 Qui y feront en<sup>5</sup> mon absence

1. D, E : *J'ordonneray*. — 2. D, E : *surplus*. — 3. D, E : *plus à Dieu*. — 4. D, E : *legier*. — 5. D, E : *à*.

Tant que se j'estoye en presence ; 395  
 Doubte n'en fais quant à ce point,  
 Aussi greveroient leur conscience :  
 L'amour au besoing ne fault point.

## LE RELIGIEUX.

C'est simplesse de presumer  
 Et cuyder que autres<sup>1</sup> t'ameront, 400  
 Puisque tu ne te veulx aymer,  
 Car à grant peine le feront ;  
 Eulx et tes hoirs se combatront  
 Chascun à prendre çà et là,  
 Dont pletz et procès sortiront, 405  
 Et ton ame trempera là.

## L'OMME MONDAIN.

Mon amy, tu te romps la teste  
 Et nous debatons follement,  
 Car ne desire qu'estre en feste  
 Et de vivre joyeusement, 410  
 Avoir nouvel abillement,  
 Saillir, saulter, fringuer, dancier,  
 Et passer le temps plaisamment,  
 Ne je ne vueil ailleurs penser.

## LE RELIGIEUX.

Las ! considère, créature, 415  
 Comment Dieu tant d'œuvres a faictes  
 Pour toy et pour ta nourriture :  
 Les elemens et les planectes,  
 Oyseau'x, poissons et bestellectes,  
 Vin, blé, à toy servir et paistre, 420

1. D, E : *que* autres.

Fruictz odorans, fleurs nouvellectes;  
 Au moins remercyé en le Maistre.

## L'OMME MONDAIN.

Je vouldroys, pour ma volonté<sup>1</sup>,  
 Entre les choses qui sont faictes,  
 Qu'il ne fist<sup>2</sup> autre temps que esté<sup>3</sup>, 425  
 Pour cuillir ces belles violettes,  
 Esglantier, armeries<sup>4</sup>, fleurectes,  
 Herbe rejouyssant nature,  
 Rouses<sup>5</sup>, soucies, amourettes<sup>6</sup> :  
 Tout noble cueur ayme verdure. 430

## LE RELIGIEUX.

Amy, quant bien tu penseras<sup>7</sup>  
 Qu'il te fault une foiz mourir,  
 Ces folyes toutes oblyras<sup>8</sup>.  
 La mort si nous vient tous querir,  
 Et lors ennemys<sup>9</sup> de courir 435  
 A grans ardans barreaux de fer ;  
 Il se fault sauver ou perir :  
 Paradis y a et Enfer<sup>10</sup>.

## L'OMME MONDAIN.

A bien entendre ce sermon  
 Et les motz que tu viens de dire, 440  
 Ilz me font trembler le poumon ;  
 Ce sont piteux verbes pour rire.

1. D, E : *voulenté*. — 2. D, E : *fust*. — 3. D, E : *qu'esté*.  
 — 4. Voy. sur cette plante t. VII, p. 22. — 5. D, E :  
*Roses*. — 6. C : *amoureux*. — 7. D, E : bien *digereras*. —  
 8. D : Ces follies *tu* obliras ; — E : Ces follies *oblieras*. —  
 9. Les démons. — 10. D : *Y a Paradis* ; — E : *Il y a*  
*Paradis*.

Mon amy, ton parler m'inspire  
 A congnoistre la verité;  
 Si tascheré<sup>1</sup> à moy reduire  
 Sans estre tel que j'é esté. 445

## LE RELIGIEUX.

Ceux sont maleureux et mauldiz,  
 Qui pour ceste vie miserable  
 Perdent joye<sup>2</sup> de Paradis  
 Et ce beau manoir delectable, 450  
 Avec la joye pardurable<sup>3</sup>  
 De veoir Dieu en sa magesté,  
 Qui est plaisir insaciable  
 Et parfaicte felicité.

## L'OMME MONDAIN.

C'est bien au rebours de la gloire 455  
 De ceste basse mansion  
 Où l'on ne trouve que misère,  
 Ennuy, courroux, affliction,  
 Maladie, persecucion,  
 Pleurs, larmes, chagrin, desplaisance, 460  
 Torment et tribulacion;  
 Quant l'un cesse, l'autre commence.

## LE RELIGIEUX.

Qui est celluy qui, ung seul jour,  
 Soit en nopces ou en plaisance,  
 Sans avoir ennuy ou doulour<sup>4</sup>, 465  
 Mouvement de concupiscence,  
 Despit, apetit de vengeance,

1. D : tacheray-je. — 2. C, E : la joye. — 3. D, E : perdurable. — 4. C, E : douleur.

Ire, orgueil, soubzdaine<sup>1</sup> destresse<sup>2</sup>,  
 Ou quelqu'autre male meschance ;  
 Brief, il n'est<sup>3</sup> joye sans tristesse. 470

## L'OMME MONDAIN.

Je suis trestout esmerveillé  
 Des peines et de la durté  
 Dont l'omme si est travaillé,  
 Qu'est assailly de povreté<sup>4</sup>,  
 Perte de biens, maleureté, 475  
 Fain, soif, desespoir, desconfort,  
 Batu, flagellé, tormenté,  
 Et puis au dernier mys à mort.

## LE RELIGIEUX.

N'ayez doncques regret à peine,  
 Pour avoir lassus tel repaire, 480  
 Où est l'issue souveraine  
 Et joye innarrable à croire,  
 Desir parfait<sup>5</sup>, longue<sup>6</sup> victoire,  
 Plaisir sans fin de mieulx en mieulx ;  
 Helas ! ne perdons telle gloire ; 485  
 Ayons tousjours le cueur aux<sup>7</sup> cieulx.

## L'OMME MONDAIN.

Je voy bien que demourras cy ;  
 Jà plus ne t'en destourberay<sup>8</sup> ;  
 Adieu, mon amy, grant mercy ;  
 Jà ton conseil n'obliray<sup>9</sup> ; 490  
 Vivre au monde retourneray,

1. E : *soubdain*. — 2. D, E : *tristesse*. — 3. E : *il n'y a*. — 4. D : *povreté*. — 5. E : *parfait*. — 6. D, E : *louenge*. — 7. D, E : *ès*. — 8. D, E : *destourneray*. — 9. E : *n'obliray* ; — D : *point n'obliray*.

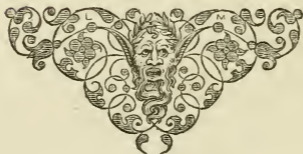
Posé que j'auray fort affaire ;  
 Par quoy ici te supplieray  
 Que de mon fait ayes memoire.

## LE RELIGIEUX.

Adieu, mon bon seigneur et frère ;	495
Ne t'en chault, Dieu nous aidera ;	
Grace et confort en luy espère ;	
Au besoing point ne te lairra ;	
Aussi ton cueur se tirera	
Tousjours envers la bonne Dame,	500
Car quiconques la servira	
Dieu aura pitié de son ame.	

*Cy finist<sup>1</sup> le Debat de l'Omme mondain  
 et du Religieux<sup>2</sup>.*

1. E : *fine*. — 2. La souscription m. dans d.





*Dialogue du Mondain et du Celestin.*

---

Nous avons déjà dit que cette pièce est une réponse à la précédente. Le style, à la fois clair et élégant, nous dispense de tout commentaire. Nous relèverons seulement un détail curieux. Le religieux auquel le Mondain s'adresse paraît avoir été un personnage réel; on voit au v. 51 qu'il s'appelait Jehan Bourdois. Ce Bourdois, qui est d'ailleurs inconnu, devait être poète. Il est remarquable, en effet, que la première strophe mise dans la bouche du Celestin contienne le commencement de son acrostiche : *Jehan Bou*. Cette strophe, qui est en vers de dix syllabes, est écrite dans un style très-différent de celui du reste de la pièce; on ne peut guère douter que le Mondain, c'est-à-dire l'auteur, n'ait inséré dans son petit poème un morceau emprunté à Bourdois lui-même. Comme il écrivait en strophes de huit vers, il aura dû sacrifier la fin de l'acrostiche.

Voici la description de la plaquette qui nous a conservé le *Dialogue*; on n'en connaît jusqu'ici qu'un seul exemplaire :

Dyalogue du mōdain & du celestin // Avec le dit des pays. — *Amen. S. l. n. d.* [Paris?, vers 1500], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 28 lignes à la page, sans chiffres, réclames ni signature.

Le texte commence immédiatement au-dessous du titre, sans que l'imprimeur ait ménagé une seule ligne de blanc. Le *Dit des Pays* commence à la 8<sup>e</sup> ligne du 3<sup>e</sup> f., recto. L'édition, qui paraît reproduire une édition plus ancienne, puisqu'elle réunit deux pièces très-différentes, ne contient aucun bois.

Bibliothèque du baron James E. de Rothschild.

Le *Dit des Pays*, qui termine la plaquette, est le même que celui qui figure dans le t. V de ce *Recueil*, pp. 106-119. Nous avons jugé inutile de le reproduire.

*Dyalogue du Mondain et du Celestin.*

LE MONDAIN.

**V**uyde<sup>1</sup> de ce lieu fleumaticque<sup>2</sup>,  
 Mon compaignon et mon amy,  
 Returne-toy à la praticque  
 Et n'arreste pas ne demy<sup>3</sup>;  
 Si tu chantoys ou *fa* ou *my*,  
 Je ne dis pas; viens-t'en au monde,  
 Ainsi qu'avant ier je t'y vy,  
 Car la vie y est aussi monde.

LE CELESTIN.

**J'**ay entreprins, de pensée et courage,  
**E**n delaisant du monde vanitez,

10

1. Imp. *Vuuyde*. — 2. Comme flegmatique, froid humide. — 3. Ni un pas, ni un demi-pas.



Helas! pour moy oster hors de l'orage  
 Auquel je voy que tous sommes invitez ;  
 Nous nous perdons par les felicitez ;  
 Bouter nous font en une mer parfonde ;  
 Or n'est-il dont tel que les evitez, 15  
 Voire bien tost, car vie<sup>1</sup> y est immonde.

## LE MONDAIN.

Souviennetoy de ces<sup>2</sup> gambades,  
 Où [tu] employas corps et amme ;  
 Recorde-toy des doulces aulbades  
 Que tu as veu donner aux dames. 20  
 Veulx-tu laisser deduit de femmes,  
 Lesquelles tu souloys<sup>3</sup> aimer ?  
 Reviens les veoir ; oste ces<sup>4</sup> games<sup>5</sup> ;  
 Trop longtemps dure ung lieu amer.

## LE CELESTIN.

Regarde moy tous les humains, 25  
 Qui vont tousjours en decadance ;  
 Les ungs perdent les bras, les mains,  
 Les autres toute leur chevance,  
 Puis chéent en desesperance,  
 Ou vont mourir subitement. 30  
 Helas! piteuse sera la chance  
 Quant ce viendra au jugement.

## LE MONDAIN.

Pense-tu point qu'au monde vivre  
 On ne face son sauvement ?  
 Cuyde-tu que Dieu ne deélivre 35

1. Imp. : *la vie*. — 2. Imp. : *ses*. — 3. Imp. : *sonloys*.  
 — 4. Imp. : *ses*. — 5. Ne chante pas cette gamme-là.

Ung grand mondain de dampnement,  
 Pourveu qu'il vive en amendement<sup>1</sup>,  
 Aussi bien qu'en religion?  
 Saille dehors de ce couvent,  
 Car ce n'est tout qu'abusion.

40

## LE CELESTIN.

Helas ! les pechez et les mauix  
 Qui se commettent jours<sup>2</sup> et nuys,  
 A grans peines et grans travaux,  
 En prenant au monde desduiz !  
 Les delices du monde fuys,  
 Lesquelles font les gens dampner,  
 Si tu veulx avoir Paradis  
 Et avec Dieu ès cieulx regner.

45

## LE MONDAIN.

J'ay veu le temps que tu souloys  
 Dancer, chanter, plaisamment dire,  
 Mon très cher frère Jehan Bourdois,  
 Jamais marry, mais tousjours rire.  
 Maintenant entres<sup>3</sup> en martire  
 Quand tu deusses<sup>4</sup> suyvir Bon-Temps ;  
 Saille dehors, l'on te desire ;  
 Plus que jamais, viens veoir les champs.

50

55

## LE CELESTIN.

Ung vent soudain te viendra prendre  
 Qui te fera tout contrefect ;  
 Tel cuyde bien mestier aprendre :

1. Le poëte prononce sans doute *amend(e)ment* ; de même qu'il prononce *s(e)ra* au v. 31.

2. Imp. : *et* jours. — 3. Imp. : *entrer*. — 4. Imp. : *L'heure que deusses*.

Dans demain de luy sera fait ; 60  
 Penses tousjours quelque bien fait  
 En recordant que tu es cendre,  
 De terre ville, tout infect,  
 Et que de mort fault tribut rendre.

## LE MONDAIN.

Cela sçay-je qu'il fault mourir ; 65  
 Tu ne m'aprens rien de nouveau ;  
 Tous les jours on y voit courir,  
 Aussi tost vachie comme veau.  
 Mais, quant j'auray ung vert manteau  
 En ce moys de may sur l'herbette, 70  
 De la mort ne donne ung naveau,  
 En disant douce chansonnette.

## LE CELESTIN.

Tes mondanitez tourneront<sup>1</sup>  
 Une fois en grant amertume,  
 Quant trompes<sup>2</sup> du ciel corneront 75  
 Pour venir au feu qui s'alume ;  
 Ton corps est vert, qui dedans fume ;  
 Penses y, tant com es vivant ;  
 C'est ung brouet qu'il fault qu'on hume ;  
 A tous humains mourir convient. 80

## LE MONDAIN.

Autres fois t'ay veu si plaisant  
 Complaire à tous sans point desplaire ;  
 De toy sortoit en complaisant  
 Plaisir sans ply, maintenant haire<sup>3</sup>

1. Imp. : *te* tourneront. — 2. Imp. : *les* trompes. —  
 3. Cilice. « Laurent, serrez ma haire avec ma discipline. » Molière, *Tartuffe*.

Sentir sur toy à grant misère, 85  
 Que jeunesse si deust tollir ;  
 Helas ! mon amy et mon frère,  
 Cest abit là vueille abollir.

## LE CELESTIN.

Helas ! Jesus, qui tant souffrit  
 De peines, de maulx et martire, 90  
 Lequel son ame au Père offrit  
 Pour nous oster hors du satire<sup>1</sup>,  
 Ung lieu d'Enfer, où ceulx plains d'ire  
 Yront, s'ilz n'en ont souvenance,  
 Pour nous fut<sup>2</sup> un souverain mire<sup>3</sup> : 95  
 Tel meurt ennuyt que point n'y pense.

## LE MONDAIN.

Si tous humains religieux  
 Estoyent, qui labourroit les champs,  
 De terre<sup>4</sup> habiteroit les lieux ?  
 Qui orroit des oyseaulx les chans ? 100  
 Que feroient laboureux, marchans,  
 Justement menant marchandise ?  
 Et vous, Messieurs les Mendiens,  
 Qui vous feroit la robe grise ?

1. La demeure du démon. — 2. Imp. : *il ut.* — 3.  
 Médecin. — 4. Imp. : *Qui* de terre.

---



*La Remembrance du mauvais Riche.*

Cette pièce paraît être fort ancienne; elle doit remonter au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, sinon même à la fin du XIV<sup>e</sup>. Il est permis de l'induire de la forme de divers adjectifs ou participes passés, qui ont conservé la trace de l's du nominatif singulier : *trespassez* (v. 20), *faitiz*, *mignotz*, *gens* (v. 26), *negligens* (v. 29), *laiz*, *deffaiz* (v. 70), *misericors* (v. 90).

On pourrait objecter que Villon a volontairement employé cette forme archaïque au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, mais les strophes de dix vers sur deux rimes que nous rencontrons ici appartiennent à une époque antérieure.

La *Remembrance* n'est connue que par l'édition suivante :

LA // remembrance du // mauuais riche. — Cy finist la remembrance // du mauuais riche. S. l. n. d. [Lyon, vers 1500], in-4 goth. de 4 ff. de 22 lignes à la page, imprimé en gros caractères, sans chiff., réclames, ni sign.

Le titre, dont le v<sup>o</sup> est blanc, est orné d'un grand L grotesque.

Les caractères paraissent être ceux de *Pierre Maréchal* et *Barnabé Chaussard*.

Biblioth. de M. Ambr.-Firmin Didot (exempl. de M. Yéméniz, n<sup>o</sup> 1642 du *Catal.*).

*S'ensuit la Remembrance  
du mauvais Riche.*

**E**ntre vous qui par cy passez,  
 Pour Dieu, en voz cueurs compassez  
 Ceste piteuse remembrance;  
 Ayez memoire et si pensez  
 Comment mes biens ay dispensez                    5  
 En vanité et en bobance.  
 Helas! pourquoy a l'on fiance  
 Au Monde? Ce n'est pas assez;  
 On acquiert peine et grevance  
 Aussitost qu'on est trespassez.                   10

Pour quoy povez apparcevoir  
 Se le Monde peut decevoir  
 Par son faulx semblant maintes gens<sup>1</sup>.  
 Je fus jadis, à dire voir,  
 En grant honneur, riche d'avoir,                   15  
 Jeune, faitiz, mignotz et gens;  
 Helas! comment j'euz peu de sens  
 Qui ne me peuz apparcevoir  
 Qu'estre à bien faire negligens  
 Me feroit peine recevoir.                   20

Helas! seigneurs, veez cy la Mort  
 Qui me tourmente, point et mort  
 Et me met à desconfiture;  
 Je suis arrivé à dur port,  
 Car je cuidoy avoir confort                   25

1. Imp. : *mainte gent.*

Par la force de ma nature ;  
 Or me tourne en pourriture ;  
 Aussi fera foible et fort,  
 Selon ce que dit l'Esriture ;  
 Or voy-je doncques se j'ay tort. 30

Ben apparçoy, mais c'est trop tart ;  
 Ma douiente ame brule et art,  
 Et mon corps est ro[n]gé de vers ;  
 De griefz tormens ay bien ma part,  
 Car la flambe de part en part 35  
 Me brule d'estez et d'ivers,  
 Puy l'Ennemy faulx et divers  
 Tourne vers moy son faulx regart  
 Et me fiert de chascune part,  
 A droit, à tort et à travers. 40

Le Monde me monstroit amys  
 Et de long temps m'avoit promis  
 Que je vivroye longuement ;  
 Or veez-vous en quel point m'a mys,  
 Car je n'ay parens ne amys 45  
 Qui me facent alegement.  
 Ainsi languis amèrement  
 Car ès mains suis des Ennemys,  
 Où demourray sans finement.  
 Prenez sur ce point vostre avis. 50

Long temps ay vescu en ordure,  
 En glotonnie et en luxure  
 Et en trestous charnelz desirs,  
 Mis mon temps et toute ma cure  
 En vanité qui n'est pas seure, 55

Affin d'estre cointz<sup>1</sup> et joliz ;  
 Pour tant en suis enseveliz  
 Au grant Enfer, qui tousjours dure ;  
 Tu feras que fol si eslis  
 Habitation si très dure. 60

Helas ! pourquoy fuz oncques faiz  
 Quant porter me fault si dur faiz ?  
 Hée, Mort, tant es fière et amère,  
 Jamais n'auray ne bien ne paix,  
 Car perdu suis à tout jamais. 65  
 Las ! pourquoy fuz-je né de mère,  
 Puy qu'il convient qu'ainsi compère  
 Les grans pechez et les meffaiz ?  
 Pouvre pecheur, or considère  
 Comment j'en suis laiz et deffaiz. 70

Tant qu'il n'est langue qui peust dire,  
 Ne clerc qui sçeust tant bien escrire,  
 N'engin humain qui sçeust comprendre  
 Comment mon corps pleure et souspire  
 Pour le torment et grief martyre 75  
 Que soir et main me convient prandre ;  
 Exemple povez cy aprandre ;  
 Celluy qui est sage s'y mire.  
 Pourquoy ne le peuz-je surprandre  
 L'Ennemy qui est remply d'ire. 80

Esveille-toy, Monde qui dors,  
 Prens en toy aucun bon remors,  
 Tant es paresseux à bien faire ;  
 Pourquoy espargnes-tu ton corps,

1. Imp. : *coiutz*.



Qui est si puant et si hors 85  
 Et à ton sauvement contraire?  
 Tu le devroyes tousjours retraire  
 De peché, où<sup>1</sup> il est amors<sup>2</sup>;  
 Ou tu ne pourras à Dieu plaire,  
 Combien qu'il soit misericors. 90

Puys que tu as temps et espace  
 Pour impetrer de Dieu la grace,  
 Penser tu dois à bien ouvrir,  
 Car vraiment le temps se passe,  
 Et ta vie sera tost casse, 95  
 Et ne la pourras recouvrer.  
 Il vault mieulx rire que plourer  
 Et vivre en règle qu'en espace.  
 Or vueilles donc considerer  
 Quel broit<sup>3</sup> le Monde si te brasse. 100

Se tu veulx faire desplaisance  
 A l'Ennemy, fais penitence  
 Et pense d'amender ta vie;  
 Soyés de belle contenance  
 Et viz<sup>4</sup> tousjours en esperance, 105  
 Sans vanité et sans envie,  
 Et prie la Vierge Marie,  
 Que par tout a si grant puissance,  
 Qu'à son benoist Filz te marie  
 Et te doint vraye repentance. 110

*Cy finist la Remembrance  
 du mauvais Riche.*

1. Imp. : ont. — 2. Imp. : amort. — 3. C'est-à-dire  
 « brouet ». — 4. Imp. : vifz.



*Les Erreurs du Peuple commun,  
Qui prenostiquent la famine  
De l'an mil cinq cens vingt et ung,  
Comme le saige determine.*

---

**L**a petite pièce que nous publions a été écrite à l'occasion de la famine qui désola la France en 1521, et dont le *Journal d'un bourgeois de Paris*, publié par M. Ludovic Lalanne (Paris, Jules Renouard, 1854, in-8, p. 96) nous a conservé le souvenir dans les termes suivants :

« Au dict an 1521, commencement de may jusques à long temps après, fut quasi à Paris une famine, tellement qu'on ne pouvoit trouver bled ne pain en la ville de Paris pour argent. Et fut le bled si cher que, pour vray, il vallut de six à sept livres le septier, mesure de Paris; dont, par la provision de la cour de Parlement, le prevost de Paris, le lieutenant criminel et aultres furent envoyez en Picardie, en la France et en la Beaulce et aultres lieux, avec les archers et arbalestiers de la ville de Paris et grand nombre de gens de pied, pour deffendre le bled qu'ils en ameneroient par la rivière de Seyne, après qu'on en auroit achepté.

« Et le vendredy, lendemain de la Feste-Dieu,

furent faictes unes belles processions generalles à Paris, où y furent portées plusieurs chasses et reliques en gros nombre, et entr'autres les chasses de madame sainte Geneviefve et de saint Marceau, très honorablement; et fit le service, en l'absence de monsieur de Paris, monsieur l'evesque de Tournay.

« Et, pendant qu'on faisoit les dictes processions, arrivèrent à Paris cinq grandz batteaulx chargez de bled, où il pouvoit avoir quatre centz muidz de bled, mesure de Paris; dont, à cause de la dicte venue, par les bonnes prières de la glorieuse Vierge Marie et de madame sainte Geneviefve, ne cessa depuys le bled d'amender et diminuer du prix d'argent, tellement que, le dict jour mesmement, y fut donné et vendu le septier que quatre livres huict blancs et quatre livres dix solz. Et néantmoins depuys, il fut tout du long de la dicte année fort cher, au moyen des grandes pluyes qu'il fist tout du long de l'esté, tellement que, jusques au bout de l'an ensuyvant, au mesme moys de may, vallut à Paris six livres quinze solz, par l'espace de plus de quatre [*lis.* quatorze] mois.

« Et l'année mesme, il fut encores plus grande famine et nécessité de bledz et de pain par tout le pays de Normandie, tellement que le septier de bled valloit dix livres. »

La *Cronique du roy François, premier de ce nom*, publiée par M. Georges Guiffrey (Paris, ve Jules Renouard, 1860, in-8, p. 29), dit de même à l'année 1521 : « Ce dict an fut par toute France si grant cherté, que le pain valloit vingt deniers tournois par l'espace de quatorze mois, et continua puis après à seize deniers tournois jusques à la saint Jehan, qui fut l'an mil Vc XXIII. »

L'auteur de notre pièce lui a donné la forme d'un sermon dramatique, comme l'attestent le texte latin qui la précède et l'adresse aux spectateurs qui la termine; elle était peut-être destinée à être récitée

avant la représentation d'un mystère ou d'une moralité.

Voici la description de la plaquette qui nous a été gracieusement communiquée :

Les erreurs du // peuple commun // Qui prenos-  
tiquent la famine // De lan mil cīq cēs vingt et vng  
// Comme le saige determine. — *Finis. S. l. n. d.*  
[Paris?, 1521], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 20 lignes  
à la page pleine, sign. A.


Au titre, un bois grossier représentant une foule de personnages qui se pressent les uns contre les autres. Le même bois est répété au v<sup>o</sup>.

Le r<sup>o</sup> du 7<sup>e</sup> f. contient 9 vers et le mot *Finis*. Le v<sup>o</sup> est blanc, ainsi que le 8<sup>e</sup> f.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles, dans un recueil provenant du duc de la Vallière (*Catal. de Bure*, n<sup>o</sup> 3071), et, en dernier lieu, de M. le baron Jérôme Piclion (*Catal.* n<sup>o</sup> 485).

---

*Maledictus homo qui abscondit frumenta in populo.  
Benedictio autem super caput vendencium*<sup>1</sup>.

onsideré<sup>2</sup> le temps qui est divers  
Et que chascun si s'en va à l'envers  
En declinent<sup>3</sup> de bien et de raison,  
Suyvent erreur, je croy qu'il est saison  
De declarer le proverbe du saige 5  
Roy Salomon, qui descript ce<sup>4</sup> passage

1. PROV. XI, 26. — 2. Imp. : *considerer*. — 3. L'auteur, ou plutôt l'imprimeur de cette pièce écrit la plupart des participes présents par un *e* : *declinent* (v. 3), *determinent* (v. 37), *mescroyent* (v. 54), *suyvent* (v. 4, 33).

4. Imp. : *se*.

Aux usuriers et gens de mal affaire,  
 Desquelz certes present ne me puis taire  
 Que je ne dye par inspiration  
 Que sur telz gens la malediction 10  
 Sempiternelle ne descende et l'ire  
 De Dieu, aussy sa vengeance, qu'est pire.

Or, entendez, gens remplis de tout vice,  
 Est-il possible que Dieu vous soyt propice,  
 Qui desservez que Dieu son glaive estande 15  
 Et sa vengeance sur voz testes respande?  
 S'on vous demande du blé septier ou myne,  
 N'avez-vous pas espoir que la famyne,  
 Qui povres myne, vous fera enrichir?  
 Oyez que dit le saige sans flechir; 20  
 Ne dit-il pas que l'homme est maudit  
 Du Créateur et si est interdit  
 Des vrays fidèles, qui cache<sup>1</sup> le fromment  
 . . . . .  
 S'il ne le vent, quant il voit indigence  
 Au povre peuple soustenir et grevance? 25  
 . . . . .

Dont vient qu'en France, en la ville royalle  
 Et capitale, sur toutes renommée,  
 Famine prent ceste année destinée  
 Combien qu'y soyent des biens à grant foison, 30  
 Que chascun cache et musse en sa maison,  
 Et par fallace on dit et decepvance  
 Que n'en est point, suyvent l'outrecuydance  
 D'erreur, qui dit qu'il y a ung hermite,

1. Imp. : *cachent*.

Ou ypocrite qui a prenostiqué, 35  
 Ceste famine, disant pour verité  
 Que ou moys de may, determinent ung jour,  
 Le peuple auroyt en France mal sejour,  
 Car tous les biens, par la force et puissance  
 De Jupiter, auroyent grande souffrance, 40  
 Car fulminez<sup>1</sup> par Vulcain ilz seront  
 Et par l'oraige d'icelluy periront,  
 Et que Serès perdra sa renommée ;  
 Aussi Bacchus ne donnera vinée  
 De ceste année, qui nous puisse bien faire? 45

Je vueil present ung argument parfaire  
 Contre telz gens, proffettes faulx et traistres.  
 Où ont-ilz prins telz propos hereticques,  
 Ou par quelz tiltres usurpent le sçavoyr  
 Du souverain Dieu, aussi son pouvoir? 50  
 Sont pas<sup>2</sup> erreurs qu'ilz sèment en tous lieux,  
 Ausquelz font croire tant les jeunes que vieulx?  
 Telz furieux font le peuple ydollatre  
 Et mescroyent ; pour ce dy que combatre  
 L'ung contre l'autre se veult et sans propos. 55  
 Qui ne mettra à telles gens repos,  
 Aussi sillance, par justice esgalle,  
 Ceste erreur croystra, et sera malle  
 La destinée, qu'ilz disent arruner<sup>3</sup>,  
 Et le soustiennent, se voullans diruner<sup>4</sup> 60

1. Imp. : *fulminer*. — 2. Imp. : *par*. — 3. « Ranger, assortir, mettre en ordre ». COTGRAVE. — 4. Cotgrave ne cite que la forme *desruner*, qu'il traduit par « mettre en désordre, disjoindre, pervertir, etc. » On trouve un exemple de ce mot dans la sottie du *Jeu du Prince des Sotz* (*Œuvres de Gringore*, t. 1, p. 220) :

Et se fonder, sellon l'art du grant Dyable,  
 Sur l'an sollaire, aussi sur l'astralabe  
 Et les planettes, èsquelles ont recours  
 Telz lunatiques, quant Phebé en decours  
 Est et que passe Sol ou Capricornus 65  
 Le Zodiaque. Lors telles gens cornus  
 Disent qu'auron quelque signe ou eclipse,  
 Prenostiquant follement dont tout vice  
 Et tout habus procède, non propice  
 Au Peuple humain, qui croyt trop de legier. 70  
 Pour quoy je dy, present, pour abreger,  
 Que leurs raisons, je ne sçay où fondées,  
 Fault qu'elles soyent assoppyes et souldées  
 Et deffalquées par foy et oraison.

Aultres gens sont qui fondent leur raison 75  
 Sur les trois seurs, nommez Perces fatalles,  
 Lesquelles dist que ceste année esgalles  
 Elles seront et tant elles filleront  
 De leurs fisseaulx qu'elles enfilleront  
 Plusieurs humains en leurs filletz mortelz, 80  
 Lesquelz feront estre semblables et telz  
 Que sont noz pères gisans ès cymetières,  
 Dont pour entendre brefvement leurs matières<sup>1</sup>  
 Est assavoir que la dame Atropos  
 A jà predit à Clotho tel propos, 85  
 Et Lachesis que Mort universelle  
 A prins ses armes, son pic, aussi sa pelle,

Je voy que chascun se *desrune*,

On a vu des exemples du mot *desrun*, t. VI, p. 132, et  
 t. XI, p. 224 de ce *Recueil*.

1. Imp. . *martires*.

Pour guerroyer les mortelz ceste année,  
 Vingt et uniesme après mille donnée  
 En noz kallandes, aussi ou nombre d'or, 90  
 Et que les riches usuriers leur tresor  
 Lairont <sup>1</sup>, qu'ont pris ceste année de leurs bledz  
 Sur povres gens, lesquelz ont fait doublez  
 En tel façon que ilz en font leurs dieux,  
 Qui au besoing ne leur vaudroit jà mieulx 95  
 Que firent ceulx du riche malheureux  
 Qui est dampné, comme dit l'Evangille<sup>2</sup>.  
 Aussi seront des usuriers cent mille,  
 Qui ont regné et règnent à present,  
 Desquelz sera au Dyable fait present; 100  
 Aussi de ceulx qui ferment leurs greniers  
 Et povres gens exposent aux dangiers  
 De mort cruelle et d'extrême famine.  
 Par quoy convient que Dieu si determine  
 Faire justice juste et raisonnable 105  
 De telles gens; c'est verité sans fable,  
 Car autrement ne pourroyt que vengeance  
 Ne fust donnée de Dieu, car la ballance  
 Des boullangers a esté presentée  
 En sa presence et aussi visitée, 110  
 Qui est injuste, et le poix trop petit,  
 Desquelz a dit que il a appetit  
 De condampner et en faire justice  
 Comme appartient et sellon son office,  
 S'ilz n'amandent leurs erreurs et forfaitz. 115

Faulx usuriers et boullangiers infaitz,  
 Qui contrefaitz avez vostre mestier

1. Imp. : *laisseront*. — 2. LUC. XVI.



Et n'estes dignes d'estre ou saint moustier  
 Ne ou saint temple de Dieu non plus que chiens,  
 Car par voz arcs subtilz et faulx moyens 120  
 Vous usurpez et preñez plus que à force  
 Les biens des povres, desquelz Dieu se courrousse  
 Et vous menasse, si ne vous amandez ;  
 Pour ceste cause, si vous me demandez  
 Raison de ce et de cest argument, 125  
 Je vous respons que David point ne ment,  
 Lequel a dit et escript ou Psaultier,  
 Que à ce propos je lisoys d'avant hyer,  
 Que si bien tost ne vous convertissés  
 Et de voz maux ne vous divertissez, 130  
 Que jà Dieu a evaginé<sup>1</sup> son glaive,  
 Et aussi a son arc tendu de mesme<sup>2</sup>  
 Pour vous pugnir par vengeance de mort  
 Pour voz forfaitz, desquelz ne vous remort,  
 Comme il me semble, en rien la conscience; 135  
 Pourquoi vous pry, gardez que la vengeance,  
 . . . . .  
 Car, tout ainsi que mesuré avez,  
 De tel<sup>3</sup> mesure mesurez vous serez 140  
 Et à tel poix, soyt juste ou injuste,  
 Pesez serez, car Dieu est juge juste<sup>4</sup> ;  
 Sachez qu'il est à chascun droicturier  
 Et qu'il fera jugement singulier  
 A ung chascun selon qu'il aura fait; 145  
 Pour ce chascun corrige son meffaict.  
 N'opressez<sup>5</sup> plus la povre veufve femme  
 Ne l'orphellin, car c'est chose infamme

1. Degainé. — 2. PSALM. XXXV, 14. — 3. Imp. : *telle*.  
 — 4. Imp. : *juste juge*. — 5. Imp. : *N'opresser*.

D'avoir à tort les biens des povres gens.  
 Je vous supply que soyez dilligens, 150  
 Non negligens, d'avisier à voz faitz,  
 . . . . .  
 Qui vous seront plus griefz à supporter,  
 Sy à mes diz vous voulez raporter,  
 Car Mars apreste ses armes et bombardes, 155  
 Et ses chevaulx bardez de fières bardes,  
 Pour faire guerre et esmouvoir les princes  
 Et les seigneurs de chascunes provinces  
 A guerroyer les ungs contre les aultres  
 Et prendre jours pour exercer leurs joustes<sup>1</sup> 160  
 Et leurs assaulx et cruelles rencontres.  
 Il n'y aura ne roys, ne ducz, ny comptes,  
 Qui ne querelle[nt], ou par droyt ou par tort,  
 L'ung contre l'autre, dont s'ensuyvra la mort  
 De plusieurs gens et tant pour les pechez 165  
 Qui present règnent, desquelz sont entachez  
 Grans et petis, jeune et vieulx, riche et povre.  
 L'experience tous ces faitz-cy approuve,  
 Parquoy ne fault autres tesmoings produire,  
 Mais seullement convient chascun induyre 170  
 A demander à Dieu vraye allegeance.

Pour quoy concludz que on face penitence  
 Des grans forfaitz, ung chascun endroit soy ;  
 Voylà le point final, duquel ne sçay  
 Comme en sera si Dieu n'y met remyde 175  
 Et s'il ne donne au povre peuple ayde

1. Il manque peut-être ici deux vers, le premier rimant avec *aultres*, le second rimant avec *joustes*, mais la phrase ne présente pas de lacune, et comme le poète est d'ailleurs peu exigeant pour la rime (cf. v. 131-132, 161-162, 167-168), on peut admettre qu'il s'est contenté ici d'une simple assonance.

Que de ses verges bien tost ne nous pugnisse  
 Pour le peché detestable et le vice  
 Qui present règne, dont le monde est pollü.  
 Or, fayson donc tous ainsi que j'ay leu 180  
 Que fist David; cryons misericorde,  
 Affin que Dieu son yre ne recorde  
 Et dessus nous n'estande sa justice.  
 Prion Marie qu'el[le] nous soyt propice  
 Et tous les Saintz aussi de Paradis, 185  
 Car, tout ainsi que Dieu donna jadis  
 Au temps Jacob à Joseph, habondance  
 De blez et vins, nous donnera, se pence,  
 Ceste année, si nous le supplion;  
 Et, si sa grace humblement deprion, 190  
 Nous acquerron sa benediction  
 Et si fuyron la malediction  
 Qui est present<sup>1</sup> donnée aux usuriers  
 Et à tous ceulx qui ferment leurs greniers.  
 Soyez donc larges aux povres estrangiers 195  
 Et familiers entre vous qui avez  
 Des bledz assez, car subvenir debvez  
 A voz prochains par œuvre charitable,  
 Affin que Dieu voz fais ayt agréable,  
 Lesquelz regarde, dont à tous vous supplye 200  
 . . . . .  
 Qu'on multiplie le bien et qu'on delaisse  
 Le mal à faire, et erreur qui tous blesse  
 Sera destruycte, ce croy, en chascun lieu.  
 Pardonnez moy, en vous disant adieu. 205

*Finis.*

1. Imp. : *presente.*



*Le Giroufflier aux<sup>es</sup> Dames.  
Ensemble le Dit des douze Sibilles<sup>1</sup>.*

---

Chacun connaît l'immense autorité que le *Rommant de la Rose* avait acquise au XV<sup>e</sup> siècle. Ce qui séduisait surtout nos pères dans ce long poëme, c'étaient les traits malicieux sans cesse décochés contre les femmes. Ces attaques ne restèrent pas sans riposte : Christine de Pisan et Martin Franc entreprirent de venger le beau sexe. Les petits poètes du XV<sup>e</sup> siècle prirent parti, les uns pour Guillaume de Lorris et Jehan de Meun, les autres pour les auteurs du *Tresor de la Cité des Dames* et du *Champion des Dames*. Une étude des imitateurs du *Rommant de la Rose* et des réponses auxquelles ce poëme a donné lieu serait curieuse et intéressante, mais elle nous entraînerait en dehors des limites imposées à notre travail; nous nous bornerons donc à dire quelques mots du *Giroufflier*.

L'auteur nous apprend lui-même à la fin de son ouvrage (v. 598-599) qu'il l'a composé pour obéir

1. Tel est le titre de l'édition de Jehan de Channey, que nous avons suivie. On trouvera plus loin dans nos descriptions bibliographiques le titre des autres éditions.

aux ordres d'une princesse de sang royal ; au Rosier, symbole des vices attribués aux femmes, il veut substituer une autre plante allégorique, le Girofflier<sup>1</sup>, d'où Raison s'élançe pour défendre le sexe faible. C'est Raison qui fait le procès aux auteurs du *Romant de la Rose*. Le poète établit pourtant une grande distinction entre Guillaume de Lorris et Jehan de Meun. Guillaume de Lorris, qu'il fait parler sous le nom d'Entendement, proteste du respect qu'il a pour les dames et déclare que, s'il avait pu terminer son œuvre, le dénouement en eût été tout différent :

La fin seroit que en dame parfaicte  
N'eut oncques mal, ne villanie faicte.

Ces protestations lui méritent l'indulgence de notre auteur, qui réserve toute sa colère pour Jehan de Meun. Afin de le réfuter, il nous entraîne dans une allégorie où figurent Malle-Bouche, Envie, Jalousie, Jeunesse et d'autres personnages qui leur font cortège. Le principal mérite du *Giroufflier* est celui de la brièveté. Le poète commence une énumération des femmes vertueuses, analogue à celles que nous avons vues dans la *Vraye disant Advocate des Dames* (t. X, pp. 225-268) et dans le *Monologue fort joyeux sur les Dames* (t. XI, pp. 176-191), mais il abandonne assez promptement ce sujet et laisse la parole aux Sibylles, qui, à l'honneur de leur sexe, ont reçu du ciel la mission d'annoncer la venue du Christ.

Parmi les traditions chères au moyen-âge, il n'en est guère qui se retrouvent sous des formes plus nombreuses et plus variées que celle des Sibylles. Dès les premiers temps du christianisme, des écrivains religieux appartenant, à ce que l'on croit, à l'école d'Alexandrie, voulurent exploiter, au profit de la foi nouvelle ou d'une réforme du judaïsme, la

1. M. Littré remarque que, dans l'ancienne langue, le nom de *girofflier* désignait une sorte d'œillet.

haute autorité dont les livres sibyllins avaient joui dans toute l'antiquité, et composèrent les recueils de prophéties que nous possédons encore aujourd'hui. Des fragments empruntés à des oracles payens ont été encadrés dans des morceaux beaucoup plus modernes, composés, pour les besoins de la cause, dans une langue remplie d'obscurités calculées<sup>1</sup>. Les nouveaux oracles eurent le succès que leurs auteurs avaient pu souhaiter ; le moyen-âge, qui ne les connut guère que par les écrits des saints pères<sup>2</sup>, leur témoigna de confiance une véritable vénération et rangea les Sibylles parmi les prophètes du Christ, à côté d'Adam, d'Ève, d'Abraham, de Moïse, de Gédéon, de David, d'Isaïe, de Jérémie, etc.

Au moyen-âge, les oracles des Sibylles ont été mis en langue vulgaire sous plusieurs formes. Il existe une pièce en prose dans laquelle sont indiqués sommairement les noms et les prophéties de ces « femmes chrétiennes » (voy. Biblioth. Nationale, ms. fr. n° 375, fol. 27), puis un *Dit des Sibilles* en vers de six syllabes (voy. l'abbé de la Rue, *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands*, t. II, pp. 280-284<sup>3</sup>), mais ce

1. Voy. *Oracula sibyllina*, curante C. Alexandre (Paris, 1841-1856, 2 vol. gr. in-8); — J. H. Friedlieb, *Die sibyllinischen Weissagungen, vollständig gesammelt, nach neuer Handschriften-Vergleichung, mit kritischem Commentare und metrischer deutscher Uebersetzung* (Leipzig, 1852, in-8), et Ferdinand Delaunay, *Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque*, Paris, Didier, 1874, in-8. Cf. Renan, *Les Evangiles* (Paris, 1877, in-8), pp. 161-172.

2. Pour les passages des saints pères relatifs aux Sibylles, voy. Lecanu, *Dictionnaire des Prophéties et des Miracles*, dans la *Nouvelle Encyclopédie théologique*, publiée par M. l'abbé Migne, v° *Sibylles*. M. Lecanu a transformé plus tard cet article en une thèse pour le doctorat en théologie, intitulée : *Les Sibylles et les Livres sibyllins* (Paris, 1857, in-8).

3. Ce poëme, qui ne compte pas moins de 2496 vers,

n'est ni de l'une ni de l'autre de ces deux compositions que dérive le *Dit des douze Sibilles* que nous reproduisons plus loin.

Ce dit n'est certainement pas du même auteur que le *Giroufflier*. Notre poëte, il est vrai, après avoir parlé des Sibylles et de leurs oracles (v. 443-456), s'exprime ainsi :

Dont les hystoires seront à fin du livre,  
Se je puis tant ceste matière ensuivre;

mais, à notre avis, ce passage signifie simplement qu'après le poëme devront être placées les figures, les images des Sibylles<sup>1</sup>; il ne veut pas dire que l'auteur du *Giroufflier* a lui-même composé le texte accompagnant les « hystoires ». Le *Dit des douze Sibilles* est, en effet, plus ancien que l'allégorie qui le précède. Il se trouve à la fin du *Mistère du Viel Testament*, réunion de drames bibliques formée par un compilateur inconnu vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, et il est très-probablement antérieur à cette date. Ce qui montre jusqu'à l'évidence que l'auteur du *Giroufflier* y est resté étranger, c'est que les deux éditions que nous avons eues sous les yeux donnent un texte fort différent. Celle de Michel le Noir reproduit, sans autres variantes que des suppressions dues au manque d'espace, la rédaction que nous a conservée le *Mistère du Viel Testament*; celle de Jehan de Channey, au contraire, donne deux ou trois strophes d'après une autre source. Nous croyons que les imprimeurs ont tiré tout à la fois des livres d'heures<sup>2</sup> ou des livrets

ne parle que de dix Sibylles. L'abbé de la Rue en attribue la composition à Guillaume Herman, mais M. Th. Wright (*Biographia britannica litteraria*, t. II, p. 337) émet sur cette attribution des doutes probablement fondés.

1. Le mot *ystoire* ou *hystoire* a fréquemment le sens d'« image » ou de « figure ». Voy. t. XII, pp. 347-414, la *Vie de saint Mathurin de Larchant hystoriée*.

2. Parmi les livres d'heures ornés de bois représentant

populaires qui se débitaient alors les bois représentant les Sibylles et les vers qui les accompagnent. L'auteur du *Giroufflier* est resté étranger à leur choix.

Plusieurs poètes du XVI<sup>e</sup> siècle ont composé des vers sur les Sibylles.

Un ouvrage célèbre de Symphorien Champier, la *Nef des dames vertueuses* (à Lyon sur le Rosne, par Jaques Arnollet, s. d., in-4 goth.<sup>1</sup>), se termine comme le *Giroufflier* par les prédictions des Sibylles. Champier les a traduites en strophes de huit vers, en les accompagnant d'une glose beaucoup plus développée que le texte lui-même. Cette traduction n'a d'ailleurs aucun rapport avec notre dit, car l'auteur ne fait parler qu'une Sibylle. A la suite des vers de Champier se trouve, au contraire, un dit des douze Sibylles par Jehan Robertet, « en son vivant notaire et secretaire du Roy nostre sire et de monseigneur de Bourbon, greffier de l'Ordre et du Parlement Dalphinial », puis vient une concordance des dits des Prophètes et des oracles des Sibylles, en latin<sup>2</sup>.

Vers la même époque, Jehan Bouchet a composé les *Dictes des dix Sibilles, contenant leurs vaticinations*. Dans ce petit poème les prédictions de chacune des prophétesses sont réduites à une strophe de sept vers ; la pièce compte en tout 70 vers décasyllabiques. Voy. *Les Généalogies, Effigies et Epitaphes des Roys de France, recentemente reveues et corrigées par l'authieur mesmes, avecques plusieurs aultres opuscles*

les Sibylles nous citerons les grandes *Heures* de Simon Vostre à l'usage de Rome.

1. Bibliothèque Nationale, Y 6166, Rés. (vél. 1972).

2. *Les Propheties, Ditz et Vatinations [sic] des Sibilles translatez de grec en latin par Lactance Firmian, et de latin en rhetorique françoise par maistre Simphorien Champier, avec le comment dudit maistre Simphorien; desdyé et envoyé à très noble et très vertueuse princesse Anne de France, dame et duchesse de Bourbon et d'Auvergne, fol. p2-t4.*



(Poitiers, Jaques Bouchet, 1545, in-fol.), fol. 141 c-142 a.

Un demi-siècle plus tard, Jean Dorat mit les oracles sibyllins en vers latins et les fit paraître avec d'élégantes figures et une seconde traduction en vers français de Claude Binet, de Beauvais. Voy. *Les Oracles des douze Sibylles, extraits d'un livre antique mis en vers latins par Jean Dorat, poëte et interprète du Roy, et en vers françois par Claude Binet, avec les figures des dites Sibylles pourtraictes au vif et tirées des vieux exemplaires, par Jean Rabel* (Paris, Rabel, 1586, in-fol.).

Deux des éditions du *Giroufflier*, l'édition B, que M. Brunet croit lyonnaise, et l'édition C, se terminent par un hors-d'œuvre, que nous n'avons pas cru devoir reproduire, la lettre bien connue de Sénèque à Lucilius au sujet de l'incendie qui détruisit Lyon l'an 811 de Rome (59 après J.-C. <sup>1</sup>). Il paraît qu'on voyait encore des traces de cet incendie au XVII<sup>e</sup> siècle (voy. le P. Ménétrier, *Histoire de la ville de Lyon*, 1696, in-fol., p. 112); on comprend donc fort bien qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVI<sup>e</sup>, les imprimeurs lyonnais aient eu l'idée de reproduire une pièce qui était un document précieux pour l'histoire locale. Le texte imprimé à Paris par Michel le Noir (nous n'avons pas eu sous les yeux l'édition C) est tronqué comme celui du *Giroufflier*; nous aurions pu lui substituer un texte fort correct qui se trouve dans un ms. de la Bibliothèque Nationale (Fonds franç., n<sup>o</sup> 2473), mais il nous a semblé que l'épître de Sénèque n'était guère à sa place dans un recueil de poésies françaises.

Voici la description des éditions du *Giroufflier* qui nous sont connues :

1. L. Annæi Senecæ ad Lucilium Epistolæ, n<sup>o</sup> xcī.

A. ¶ Le giroufflier aulx // dames. // Ensemble le dit des // douze sibilles. — ¶ *Cy finist la pro-//phetie des douze si-//billes nouvellement // imprime en Auignõ. S. d.* [vers 1510], pet. in-8 goth. de 24 ff. de 26 lignes à la page pleine, impr. en lettres de forme, sign. A-C.

Au titre, un bois représentant un homme et plusieurs dames dans un jardin. — Au v<sup>o</sup> du titre, l'acteur offrant son livre à un grand personnage.

Au r<sup>o</sup> du 3<sup>e</sup> f., l'acteur et Raison, figure qui se retrouve au v<sup>o</sup> du 5<sup>e</sup> f.

Au v<sup>o</sup> du 6<sup>e</sup> f., l'acteur assis dans une chaire gothique devant un pupitre.

Au v<sup>o</sup> du 7<sup>e</sup> f., Raison et la Princesse des Fayes.

Au v<sup>o</sup> du 8<sup>e</sup> f., Raison et Envie.

Au v<sup>o</sup> du 9<sup>e</sup> f. (B 1), Raison et Fortune.

Au v<sup>o</sup> du 10<sup>e</sup> f. (B 2), Raison et Malle-Bouche.

Au v<sup>o</sup> du 11<sup>e</sup> f. (B 3), Raison et Jalousie.

Au v<sup>o</sup> du 12<sup>e</sup> f. (B 4), Raison et Prudence.

Au r<sup>o</sup> du 14<sup>e</sup> f. (B 6), Raison et Noblesse (même bois que Raison et Prudence).

Au 15<sup>e</sup> f. (B 7) ?

Au r<sup>o</sup> du 16<sup>e</sup> f. (B 8), Patience et Jeunesse.

Au r<sup>o</sup> du 17<sup>e</sup> f. (C 1), l'acteur dans une chaire gothique (même bois que ci-dessus).

Au v<sup>o</sup> du 18<sup>e</sup> f. (C 2), la Sibylle Persique.

Au r<sup>o</sup> du 19<sup>e</sup> f. (C 3), la Sibylle Libyque.

Au v<sup>o</sup> du même f., la Sibylle Erythrée.

Au r<sup>o</sup> du 20<sup>e</sup> f. (C 4), la Sibylle Samienne.

Au v<sup>o</sup> du même f., la Sibylle Cumane.

Au r<sup>o</sup> du 21<sup>e</sup> f. (C 5), la Sibylle Cimmérienne.

Au v<sup>o</sup> du même f., la Sibylle Européenne.

Au r<sup>o</sup> du 22<sup>e</sup> f. (C 6), la Sibylle Tiburtine.

Au v<sup>o</sup> du même f., la Sibylle Agrippa.

Au r<sup>o</sup> du 23<sup>e</sup> f. (C 7), la Sibylle Delphique.

Au v<sup>o</sup> du même f., la Sibylle Aspontienne.

Au r<sup>o</sup> du 24<sup>e</sup> f. (C 8), la Sibylle Phrygienne<sup>1</sup>.

1. Les attributs des douze Sibylles sont indiqués par

Au v<sup>o</sup> du même f., au-dessous des quatre lignes de souscription, la marque de *Jehan de Channey* (Brunet, *Manuel*, t. II, col. 1616).

Biblioth. munic. de Versailles, E. 428. c. (exemplaire incomplet du f. B7).

Cette édition, qui en reproduit peut-être une plus ancienne, est la plus complète que nous ayons rencontrée.

B. Le Girouffier aux dames. ensemble le dit des Sibiles. Epistre de Seneque a Lucille cōsolatoire de liberal leur amy q̄ estoit triste pour ce q̄ la cite de lyon dont il estoit' estoit arse & brulee : Par ceste epistre on peut clerement cognoistre quāt et cōment la cite de lyon fut derniereñt destruite. Et en quel lieu elle estoit fondee et quelle elle estoit et les ans de sa duree. *S. l. n. d.* [*Lyon?*, vers 1510?], pet. in-4 goth. de 16 ff. à longues lignes, sign. a-d.

Cette édition, décrite par M. Brunet (*Manuel du Libraire*, t. II, col. 1616), est ornée de 23 figures sur bois; le titre est imprimé en rouge et en noir; le v<sup>o</sup> du dernier f. est blanc.

C. Le giroffier aux dames // Ensemble le dit des sibiles. // Epistre de seneque a lucille consolatoire de liberal leur // amy qui estoit triste pource q̄ la cite de lyon dont il estoit // estoit arse et bruslee. Par ceste epistre on peult clerement // congnoistre quant et comment la cite de lyon fut derniere // ment destruite. Et en quel lieu elle estoit fondee : et quelle // elle estoit et les ans de sa duree. — ¶ *Cy finist lespistre de senecque a lucille. // Imprime a paris par Michel lenoir. S. d.* [vers 1510], in-4 goth. de 12 ff. de 38 lignes à la paigne, sign. A-B.

Didron (*Manuel d'iconographie chrétienne*, Paris, 1845, in-8), pp. 152-153, et par Guènebault, *Dictionnaire iconographique* (Paris, Leleux, 1845), t. II, p. 336.

Au titre, un grand bois qui représente deux femmes dans une voiture conduites par un postillon à cheval; l'une de ces femmes tient un luth.

Au v<sup>o</sup> du titre, trois bois allégoriques superposés : le premier représente un pèlerin chargé de sonnettes ou de cliquettes, qui s'avance vers une dame entourée d'étoiles et de rayons lumineux, qui paraît être la Vérité; derrière cet homme, on aperçoit une femme qui tient un marteau et des tenailles; — le second représente le même personnage dans trois attitudes différentes : agenouillé aux pieds du pape; armé chevalier par la dame aux étoiles; se tenant près d'elle, revêtu de son armure, pour la défendre; — le troisième le montre encore conduit par la dame auprès d'une source magique et se prosternant devant sa protectrice.

Au v<sup>o</sup> du 2<sup>e</sup> f. (A 2), deux bois placés côte à côte : Dieu apparaissant à l'acteur et Raison.

Au r<sup>o</sup> du 3<sup>e</sup> f. (A 3), les deux mêmes bois sont répétés.

Au r<sup>o</sup> du 4<sup>e</sup> f. (A 4), deux bois placés côte à côte : Raison une fleur à la main; une femme tenant un enfant.

Au v<sup>o</sup> du même f., l'acteur, conduit par Raison, s'avancant vers dame Fortune (Fortune porte ici les étoiles et les rayons lumineux qui nous ont paru être ci-dessus les attributs de Vérité).

Au r<sup>o</sup> du 5<sup>e</sup> f. (A 5), deux bois placés côte à côte : une femme tenant un enfant (répétition de la figure indiquée au 4<sup>e</sup> f.), et une femme tenant un verre.

Au v<sup>o</sup> du 6<sup>e</sup> f. (A 6), l'acteur, conduit par Raison et par Vérité, aperçoit Jalousie.

Au v<sup>o</sup> du 7<sup>e</sup> f. (B 1), deux figures placées côte à côte : Jeunesse tenant une fleur (même bois que celui qui a servi au 4<sup>e</sup> f. pour Raison), et Raison (répétition de la figure des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ff.).


Au v<sup>o</sup> du 9<sup>e</sup> f. (B 3), Dieu apparaissant à l'acteur (répétition de la figure qui orne les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ff.).

Au v<sup>o</sup> du dernier f., la grande marque de *Michel le Noir*, dont Silvestre (*Marques typographiques*, n<sup>o</sup> 60) a donné une réduction.

Biblioth. nat. Y. 4389. A, Rés.

Cette édition, fort incorrecte, est entièrement tronquée. Sans parler de plusieurs transpositions, elle ne supprime pas moins de 250 vers : savoir : les vers 21-40, 114, 205-206, 209-234, 261-268, 291-306, 319-334, 347-358, 365-374, 385-404, 421-442, 473-494, 545-568, 651-686, 699-710, 736, 740, 744.

Ces défauts graves n'ont pas empêché M. Adam Pilinski d'en faire, vers 1860, une reproduction en fac-simile, tirée, dit-on, à cinquante exemplaires.

 l'ombre basse d'ung giroufflier vermeil,  
 Cueillant pencées deux à deux à pareil  
 Et maintz soulciz, dont je suis tant fourny,  
 Par maintz matins tout seul me contourny  
 Pour oblier<sup>1</sup> mon douleureux<sup>2</sup> amer, 5  
 Où j'ay cuydé par maintes fois pasmer,  
 Après que j'eu la loyalle perdue  
 Que maulgré moy la Mort a confondue  
 Et à grant tort, et sans droit ne raison,  
 Devant beaucoup droicturière saison. 10  
 Moy pourmenant entour ces giroufflées  
 Et mes pensées par maintes fois doublées  
 Avec soulciz et maintz divers herbaiges<sup>3</sup>,  
 J'ouy bien près en ung bas fenestrage  
 Ung escuyer lire ung nouveau songe 15  
 Par maintz brocars, et par mainte<sup>4</sup> mensonge

1. c : oublier. — 2. c : douleureux. — 3. A : herbaiges. — 4. A, c : maintes.

Attribuant aux dames grand malice,  
 Dont qui le croit feust raison qu'il pallice,  
 Et le nommoit le *Livre de la Rose*,  
 Disant en luy toute l'amour enclose<sup>1</sup>. 20  
 Bonne et mauvaïse aussi le determine  
 En blasonnant le secse feminine,  
 Don[t] j'ay au cueur aulcunement douleur  
 D'ouyr blasmer la haultaine couleur  
 Des nobles dames en touchant à reprouche, 25  
 Faignant parler comme sil qui n'y touche.  
 Si j'eusse ousé mettre le pied avant  
 Pour le reprendre, g'eusse comme savant  
 Luy remonstré ung peu son ignorance;  
 Mais celle-là, qui a toute science 30  
 Et le regard sur toute<sup>2</sup> créature  
 Si l'escoutoit autour de la clousture  
 Du giroufflier pour ouyr sa replicque  
 Et pour respondre à sa langue rustique,  
 Dont volentier voulus veoir le deduyt 35  
 En escoutant et sans mener grand bruyt.  
 Tousjours lysoit par grand devotion  
 En demonstrant sa divulgation  
 Et, en narrant sa legende faulsayre,  
 Faysoit aux dames vehement vitupère<sup>3</sup>; 40  
 Dont, quant j'ouys d'amours tel parlement  
 Et que ainsi les alloit blasonnant,  
 Je me mussay par derrière ung buisson

1. Le titre du *Rommant de la Rose* porte en effet :

*Cy est le Rommant de la Rose,  
 Où tout l'art d'amour est enclose.*

2. A : toutes. — 3. Les vers 21 à 40 m. dans c.

Pour escouter plainement sa raison.  
 Quant le *Roumant*<sup>1</sup> je eu bien entendu 45  
 Et que il eut sa fierté destendu,  
 Je vy tantost d'ung giroufflier saillir  
 Dame Raison, qui le vint assaillir  
 En luy disant :

*Comment Dame Raison repret le facteur du Romant  
 de la Rose.*

« Très mauvais mensongier,  
 « Comment as-tu jamais ousé<sup>2</sup> songer 50  
 « Que dames soyent, ainsi que tu as dit,  
 « Toutes infames, en ton livre maudit.  
 « Il appert bien, et est<sup>3</sup> chose visible,  
 « Que tu n'as pas bien regardé la Bible,  
 « Là où Dieu fist Adam le premier père 55  
 « Et le forma du lymon de la terre  
 « Et en forma la femme de ses mains,  
 « De quoy yssirent après tous les humains  
 « Et tout créa, chose sainte et pure  
 « Et à tous deux<sup>4</sup> il donna sa figure, 60  
 « L'ung commé l'aultre et comme l'autre l'ung,  
 « Et l'ung de l'aultre et tous deux de chascun,  
 « Et tous ensemble les fist de terre naistre,  
 « Et puis les mist en Paradis terrestre,  
 « Dont il est cler, comme tu voys en somme, 65  
 « Qu'il a formé la femme comme l'homme  
 « Et à tous deux fist une mesme grace,  
 « Puisque tous deux les mist en une place.  
 « Et, quant tu ditz qu'elle est commencement

1. c : *Romant*. — 2. c : *osé*. — 3. c : *et c'est*. —  
 4. Deux m. dans c.

- « Et fut motif de leur exillement 70  
 « Du noble lieu où Dieu les vult<sup>1</sup> logier,  
 « Pource qu'elle fit<sup>2</sup> la pomme mengier,  
 « Je te respond que la iniquité  
 « Saillit d'ailleur premier en verité,  
 « Car cela fut par l'instigation 75  
 « Du faulx serpent et par tentation ;  
 « Et ce pourtant ne l'a pas Dieu haye,  
 « Car tu voys bien que la Vierge Marie,  
 « Qui fut après une pucelle vierge,  
 « Tient, après Dieu, le plus souverain siège 80  
 « Et est au ciel après luy la plus digne,  
 « Dont n'est-il pas en nulle façon signe  
 « Qu'il vouldist<sup>3</sup> femmes moins que hommes<sup>4</sup> priser,  
 « Comme tu fais, qui les veulx mespriser  
 « Toutes ensembles sans comparation ; 85  
 « Cela te vient de grant presumption,  
 « Car tu sçez bien, se tu es homme saige,  
 « Que, pour sauver trestout l'humain lignaige  
 « Et pour l'amour de l'humaine nature,  
 « Il s'encarna en celle vierge pure 90  
 « Et en son ventre il print humanité;  
 « Dont il est cler assez en verité  
 « Qu'il ayme femme sus toulte créature,  
 « Car il en fist sa douce nourriture;  
 « Et, puisqu'il a souveraine puissance, 95  
 « Tu cognois bien, se tu as de science,  
 « Qu'il povoit naistre de l'air ou de la mer  
 « Et à son gré les femmes diffamer

1. A, c : *voulut*. — 2. c : *que fist*. — 3. c : *vouldist*.  
 — 4. A : *homme*.



« Et les jecter du ciel ou de la terre,  
 « Puis qu'il est roy et grand souverain père; 100  
 « Mais il a fait autant de saintes femmes  
 « Comme de saintz et en corps et en ames,  
 « Et autant sont de saintes celestiques  
 « Comme de saintz communs et angeliques.  
 « Et, se tu veulx regarder les malices 105  
 « Qui sont aux femmes, regarde bien les vices<sup>1</sup>  
 « Qui sont aux homes, et ne diras plus rien,  
 « Ne jugeras les femmes fors que bien.  
 « Car, se j'ousoye<sup>2</sup> de Lucifer retraire,  
 « Si croy-je bien, femme ne fist pas faire 110  
 « Le grand meffait pourquoy il fut maudit  
 « Et exillé du ciel et enterdit<sup>3</sup>;  
 « Si n'eust-il pas oncques tentation  
 « D'aucune femme ou instigation<sup>4</sup>  
 « Qui le méust à si hault surmonter, 115  
 « Mais il vouloit par orgueil tant monter  
 « Qu'il cheut tout bas, comme fera ton livre,  
 « Qui en fierté finablement t'en yvre,  
 « Et ne crains pas les femmes diffamer  
 « Toutes ensemble pour toy faire louer; 120  
 « Mais trop haultesse maintes fois petit vault,  
 « Car qui plus monte trop plus tumbe de hault.  
 « Et au surplus, ne te souvient-il pas  
 « Du grant meffaict que fist le faulx Judas?  
 « Femme fut-elle de tel<sup>5</sup> trahyson cause? 125  
 « Je croy que non; et pourtant je suppose<sup>6</sup>  
 « Qu'i vouldroit mieulx ta faulte recongnoistre

1. c : *aux vices.*

2. c : *j'osoye.* — 3. c : *entredit.* — 4. Le v. 114 m. dans c. — 5. A, c : *telle.* — 6. c : *si expose.*

« Que ta malice faire partout congnoistre.  
 « Et, se tu fusses de tous maulx despeché,  
 « Lors pourroys-tu nommer aultruy peché; 130  
 « Mais je [ne] croy que homme corporel  
 « Soit plus que femme sans peché mortel,  
 « Et moins dobtées<sup>1</sup> sont malices<sup>2</sup> de<sup>3</sup> femmes  
 « Que de fiers hommes, orgueilleux et infames,  
 « Car plus de maulx feroit ung maulvais homme 135  
 « Que toutes femmes qui sont d'icy à Rome,  
 « Et mieulx vouldroit estre maulvaise femme  
 « Serve à homme de bon corps et bonne ame  
 « Que maulvais homme en domination  
 « De<sup>4</sup> nulle femme de grand condition. 140  
 « Et se tu es esmerveillé comment  
 « Toute raison les maintient<sup>5</sup> tellement,  
 « Je te respons que c'est plus de noblesse  
 « Maintenir droit par raison et humblesse  
 « Que de sercher rudesse et escorce<sup>6</sup> 145  
 « Bien follement par souveraine force.  
 « Mais toy, qui es de tel livre facteur  
 « Et as esté en maintes loix docteur,  
 « Fais asçavoir de ton cueur la malice,  
 « Car il convient que le bien ou mal<sup>7</sup> ysse 150  
 « De là où est et a esté nourry;  
 « Or appert-il que tu es jà pourry  
 « Et as hanté lieux villains et tavernes,  
 « Ou s'acoustument à donner telz lanternes.  
 « Se tu eusse hanté avec Noblesse 155  
 « Tu n'eusses dit chose que<sup>8</sup> honneur blesse;

1. c : *doubtées*. — 2. A, c : *les malices*. — 3. c : *des*.  
 — 4. A : *Da*. — 5. A : *le maintien*. — 6. c : *escorche*.  
 — 7. A, c : *le mal*. — 8. c : *qui*.

« Mais se tu as Villenie<sup>1</sup> suivy<sup>2</sup>,  
 « Dont tout ton cueur en<sup>3</sup> est jà assouvy,  
 « Et l'as trouvé<sup>4</sup> en ton villain rosier,  
 « Pas n'as serché en nostre giroufflier, 160  
 « Oû est enclos honneur et gentillesse,  
 « Qui en vertus de bien<sup>5</sup> servir ne cesse. »

*Comment parla à Dame Raison Entendement<sup>6</sup>.*

A celle foyz parla Entendement  
 Et respondit moult amyablement :  
 « Dame Rayson, singulière maistresse, 165  
 « Celle c'on tient en terre la déesse  
 « Entre les preux et gens de sapience,  
 « Se j'ay failly, s'a esté ignorance  
 « Qui m'a conduyt, au *Livre de la Rose*,  
 « Faire ainsi ; dont pas je ne propose 170  
 « Dyre des dames chose que honneur blesse,  
 « Mais, seulement pour ensuyvre Noblesse  
 « Et me garder de vicieux affaire,  
 « L'ay commencé et ne l'ay peu parfaire  
 « Pour la cause de la fragilité 175  
 « De tout mon corps qu'est à debilité,  
 « Et me convint<sup>7</sup> devant heure mourir  
 « Et plus n'ay peu ma matière suyvir.  
 « Et, quoy que on<sup>8</sup> mist à l'achevement,  
 « Je ne fis fors que le commencement. 180  
 « Jamais ma vie je n'entreprins reprouche,  
 « Ne ditz parole qui contre honneur touche

1. c : *Villanie*. — 2. A : *suivy*. — 3. En m. dans A. —  
 4. A : *trouver*. — 5. c : *biens*. — 6. c : *Comment Enten-*  
*dement parla à dame Raison*. — 7. c : *convient*. — 8. A,  
 c : *qu'on*.

- « Et, se après que j'eu finé ma vie,  
 « On y a mis reprouche par envye,  
 « Le reprocher<sup>1</sup> seroit à l'achevant, 185  
 « Selon tout<sup>2</sup> droit, non pas au commençant,  
 « Car, se Nature m'eust comporté tant vivre  
 « Que j'eusse mis jusque<sup>3</sup> à la fin mon livre  
 « Et à loysir acomplir<sup>4</sup> mon emprise,  
 « On n'y eut jà trouvé une reprise 190  
 « Par le moyen de mon commencement ;  
 « Mais, à conclure selon mon sentement,  
 « La fin seroit que en dame parfaicte  
 « N'eut oncques mal ne villanie faicte.  
 « Et Dieu sçet bien comme j'en eu remort, 195  
 « Après que fu de cestuy monde mort,  
 « Que je ne l'eu de<sup>5</sup> premier commencé  
 « Affin que l'eusse aultrement avancé  
 « Et declairé à quoy j'avoie tendu ;  
 « Mais, Dieu mercy, devant Dieu ay rendu 200  
 « Le jugement de mon intention  
 « Et devant luy est l'absolution. »

*Comment Entendement se perdit, et comment l'acteur  
 escripvyt tout ce qu'il veit et qu'il ouyt.*

A celle foys celluy s'evanouyt  
 Que oncques puis nul de nous ne le vit,  
 Car Attropos le tenoit soulx la lame 205  
 D'ombre de mort ; Jesu-Christ en ayt l'ame<sup>6</sup> !  
 Mès moy, qui suis des dames serviteur

1. c : *reprocher*. — 2. A : *ton*. — 3. A, c : *jusques*.  
 — 4. A, c : *acomplir*. — 5. De m. dans A. — 6. Les v.  
 205-206 m. dans c.

Pour acquerir en tous lieux leur honneur  
 Et pour ouyr les haulx faitz de Raison<sup>1</sup>,  
 Estant mussé<sup>2</sup> derrière ce<sup>3</sup> buisson, 210  
 Je vitz des dames une grant quantité<sup>4</sup>  
 Chascune appart tenant grant gravité  
 Et me sembloit, à veoir leur<sup>5</sup> apparance,  
 Que g'y conus madame Pacience,  
 Que pleust à Dieu qu'eusse esté papillon 215  
 Pour me tenir desoubz son pavillon,  
 Pour mieulx ouyr la douceur de sa langue  
 Quant à Raison elle fit son harangue.  
 En aultre lieu g'y apperceu Noblesse  
 Et Villenye, qui d'ung dart si la blesse; 220  
 Dame Jeunesse estoit d'aultre cousté  
 Que Malle-Bouche avoit fort escouté;  
 Envie estoit mussé[e] à ung coing,  
 Et Jalousie, qui ne se monstroit point;  
 Fortune estoit aussi d'ung aultre part 225  
 Et Prudence, qui avoit son regart  
 Tendrant aulx cieulx comme saige et discrète,  
 Pour myeulx dire de la chose secrète.  
 Sus les creneaulx estoient les Sybilles,  
 Pronostiquant les œuvres très subtiles 230  
 Du Dieu d'en hault, qui print humanité  
 En une vierge de grand humilité;  
 Puis d'aultres dames en si grand habondance  
 Je vis venir que souldain je m'avance  
 De prendre plume et papier pour escripre<sup>6</sup> 235

1. Ce v. et les 26 vers suivans m. dans c. — 2. c :  
*mussée.* — 3. A : *se.* — 4. A : *quantitate.* — 5. A : *leurs.*  
 — 6. c, qui supprime les v. 209-234, modifie ainsi ce vers :  
*Ay prins ma plume et commençay d'escripre.*

Tout ce que vitz et que leur<sup>1</sup> ouy dire.

*Comment Dame Rayson trouva la Princesse des Fayes.*

Après tantost que celluy se perdit,  
 Dame Raison, qui oncques ne perdit  
 Sens ne advis, sercha par le jardin  
 Tout à l'entour, et jusques à la fin, 240  
 En revirant par l'ombre de ses hayes,  
 Elle trouva la Princesse des Fayes,  
 Qui moult estoit de diverse fasson  
 Et se dormoit par derrière ung buysson.  
 Là racomptoit de moult merueilleux songes, 245  
 Qui ne sont pas à tous propos mensonges  
 Et maintes fois ne sont pas veritables,  
 Pourquoi je dy qu'ilz ne sont pas créables.  
 En son<sup>2</sup> dormant elle se print à rire,  
 A haulte voix à elle mesmes dire : 250  
 « Celluy qui fist le *Roumant*<sup>3</sup> de la Rose  
 « N'eut pas espace de rymoier la glose,  
 « Car il vouloit, suyvant Philosophie,  
 « Par motz couvers demonst<sup>4</sup>rer son amye,  
 « Car ce estoit la plus haulte richesse 255  
 « Que peust avoir ne prince ne princesse;  
 « Ce fut la pierre qu'on dit philosophale  
 « Qu'il sercha tant par chambre et par salle  
 « Que à la fin la trouva à sa guise;  
 « Par quoy il fist alors son entreprinse. 260  
 « Mais puis qu'ainsi avoit fait son plaisir<sup>5</sup>

1. A : leurs. — 2. A : sont. — 3. C : Rommant. —  
 4. C : demostre. — 5. C supprime ce v. et les 7 v. sui-  
 vants.

- « Ne pouvoit-il aultre party choysir  
 « Pour demonstrier sa fouleur de couraige  
 « Que de blasmer les dames par oultrage?  
 « Se fust mal fait à luy par mesprison 265  
 « Qu'il ne parloyt à vous, Dame Raison,  
 « Premièrement que semer sa parolle;  
 « Par quoy je ditz que ce<sup>1</sup> n'est que frivolle  
 « De resprimer les travaulx qui y sont<sup>2</sup>  
 « Et les monstrier à ceulx là qui y vont, 270  
 « Faignant parler aulx dames en ce point;  
 « C'est au contraire, car il n'y pence point  
 « Et je sçay bien où ses parolles tendent,  
 « Mais je croy bien que peu de gens l'entendent,  
 « Fors je, qui suis la Déesse des Songes, 275  
 « Et en songeant pronostique les songes. »

*Comment Dame Raison trouva Envie.*

Ung peu plus outre elle trouva Envie  
 De poignans dars toute sa main garnie<sup>3</sup>;  
 Joye avoit de l'autruy adversité  
 Et desplaisance de sa felicité. 280  
 Comme ung chien ronge les os mordant,  
 Ainsi rongoit sa vie fort desplaisant  
 Et comme ung serpent très envenimé  
 Dont meintes serpentes sublimé  
 Saillent<sup>4</sup> [dehors] et souvent sont nourries 285  
 De hayne et de detraction pourries.  
 Avec Murmur et Simulation,

1. A : *se.* — 2. c, qui omet les v. 261-268, porte :  
*De blasmer les travaulx qui y sont.*

3. Garnie m. dans c. — 4. c : *Saillant.*

De Faulx-Semblant, aussi<sup>1</sup> Sediton  
 Acompaignée<sup>2</sup> estoit ; Malignité<sup>3</sup>,  
 Adulation, Perverse Voullenté<sup>4</sup>, 290  
 Suspition estoit avecques elle<sup>5</sup> ;  
 Ingratitude la suivoyt et Cautelle ;  
 Accusation d'elle n'estoit pas loing  
 Pour esmouvoyr sa langue au besoing  
 S'il eust falu dire mal de quelc'ungne 295  
 Ou de quelc'ung, car la vieille rancune  
 Sy les menoit toutes au parlement  
 De Faulx-Raport tellement quellement  
 Chescune estoit preste à decliquer  
 Sur ung, sur aultre, sans espée ny bouclier, 300  
 Et mesmement entre les gens d'Eglise  
 Souvent s'i mesle pour y estre en franchise ;  
 Elle ne craint ny neige ny froidure,  
 Car les cheveux de sa cruelle hure  
 Sont endursis plus que corne de buffle 305  
 Par Desespoir, qui de son vant la souffle.  
 Ainsi forment elle<sup>6</sup> estoit tormentée<sup>7</sup>  
 Que hors du sens estoit et surmontée  
 Pour dire mal et pour mettre discorde  
 Où bonnement y<sup>8</sup> avoit jà concorde<sup>9</sup>. 310  
 Mais de cecy plus nous ne parlerons,  
 Car nulle joye d'elle avoir ne pourrions<sup>10</sup>.

*Comment Dame Raison trouva Dame Fortune.*

Tantost après elle trouva Fortune,

1. A, c : *et* aussi. — 2. c : *Acompaigné*. — 3. A, c : *de* Malignité. — 4. A : *D'Adulation et Perverse Voullenté* ; c : *De sediton*. — 5. Ce vers et les quinze suivants m. dans c. — 6. *Elle* m. dans c. — 7. c. : *tourmentée*. — 8. A, c : *il y*. — 9. c : *discorde*. — 10. A : *ne peult-on*.



Qui ne tenoit ordonnance aulcune,  
 Toute couverte de mutabilité; 315  
 Oncques ung point n'eust de stabilité  
 Dessus sa robe et dessus sa chemise,  
 Mais en tous cas maintes fois se deguise,  
 Tournant sa roue impetueusement  
 De sà, de là, et ne luy chault comment 320  
 Elle voyse, de droit ou de traverse,  
 Pour maintes gens mettre à la renverse,  
 Car homme humain, tant soyt-il bien huppé,  
 Ne se peult dire d'elle estre escappé.  
 Ainsi tournant, courant et sà et là, 325  
 Ses yeulx bendés, elle ne scet<sup>1</sup> qu'elle a  
 Jusqu'elle tient le chetif à sa poste  
 Pour le faire ung peu compte[r] à l'hoste ;  
 Pouvre ou riche, soit homme de noblesse,  
 Tout luy est ung; l'ung pinse, l'autre blesse; 330  
 L'autre desmet dehors son<sup>2</sup> territoire  
 Et l'autre advance en la mondaigne gloire ;  
 Sans advise[r] ny à fol ny à saige,  
 Par tout chemin elle prent son passage<sup>3</sup>  
 Et affolle le nom et bonne fame<sup>4</sup> 335  
 De maintz preudons et de maint bonne dame,  
 Car bien souvent faict du povre le riche  
 Et le prodigue fait contrepenser ciche  
 Tant que c'est raige que de la regarder ;  
 Mais en ses faitz je ne vueil plus<sup>5</sup> penser. 340

*Comment Dame Raison trouva Malle-Bouche.*

Quant fut au bout, elle tourna<sup>6</sup> arrière

1. A : cest. — 2. C : sont. — 3. B omet les vers 319-334. — 4. femme. — 5. C : pas. — 6. A, C : trouva.

Et rencontra Malle-Bouche la fière ;  
 Dieu sçet comment dames et damoiselles  
 Va blasonnant en parolles cruelles.  
 De sa bouche yssoit une grand flamme 345  
 Que tant de gens attise et enflamme.  
 Sa langue estoit enflée comme ung crappault,  
 Plus flamboyant qu'ung fer ardent tout chault,  
 Envenimée comme dant de lesart ;  
 De babiller elle savoyt bien l'art, 350  
 Car Genglerie la tenoyt à l'escolle  
 Et Faulx-Blason luy aprint l'epistolle  
 Que l'on doibt dire quant l'on veult mespriser  
 Haultruy, mouquer et son honneur briser,  
 Car on ne vit oncques roue de moulin 355  
 Aler si viste au soyr ny au matin  
 Comme sa langue luy tournoyt par la bouche,  
 Semant parolles sur aultruy à reprouche<sup>1</sup>,  
 Que toute l'eau qu'est dedans la marine  
 Ne souffit pas, quant el<sup>2</sup> se determine, 360  
 A amortir sa langue venimeuse  
 Tant poignante<sup>3</sup> et si fort angoyseuse  
 Que seulement de penser en icelle  
 De grand frayeur<sup>4</sup> tout le cueur me chancelle ;  
 Il vouldroyt mieulx recepvoir coup de lance 365  
 Que ung declic de sa langue à oultrance,  
 Plus dangereuse que<sup>5</sup> boucon de Lombart  
 Quant elle liève ung peu son estandart.  
 Après d'elle estoit Faulx-Escoutant,  
 Qui les oreilles avoit larges d'autant ; 370  
 Je ne sçauroys vous monstrier la mesure ;

1. Les vers 347-358 m. dans c. — 2. A : elle ; — c : il. — 3. c : poignant. — 4. c : douleur. — 5. A : qua.

Regardez le comme il est en figure.  
 Faulx-Escoutant luy souffloit en l'ourelle,  
 Et Malle-Bouche de dire fait merveille<sup>1</sup>,  
 Car la<sup>2</sup> fumée seulement de sa bouche 375  
 Feroit mourir une bien grosse souche;  
 Je croy qu'il n'est point de pires<sup>3</sup> poisons,  
 Mais Dieu nous gart d'escouter ses raysons.

*Comment Dame Rayson trouva Jalousie.*

Après venoit Jalousie, la sotté,  
 Plus rassottée<sup>4</sup> que n'est une marrotte, 380  
 Et avoit d'ieulx plus de cent millions  
 Et d'oreilles plus de troys legions,  
 Menuz propos dont je n'en sçay le nombre;  
 Mais Dieu nous gart que ne nous face encombre,  
 Car mieulx vaudroit avoir bien mal aux dans 385  
 Que de sentir ung peu ses ongnemens.  
 De ses cheveux sembloit une soursière,  
 De son visaige une louve chimièrè,  
 Descolorée comme ung drap blanc bué;  
 Dieu cest comment elle avoit sué. 390  
 Gresles jambes avoit et mesgre dos;  
 En sa vie ne rongyst ung bon os,  
 Ne prin[t] repas qui luy donna substance,  
 Tant estoit preste de courir par la danse  
 Et luy sembloit, quant quelç'une parloit, 395  
 Que s'estoit fait; ou à tort ou à droyt  
 Se despitoit, eschauffant sa servelle;  
 Il n'y avoit ny rue ny ruelle

1. Les v. 365-374 m. dans c. — 2. La m. dans c. —  
 3. c : pire. — 4. rasotté.

Qu'elle ne vist par grand devotion,  
 Suivant la faulce vieille Suspicion 400  
 Qui la mourdoit et rongeoit l'estomac,  
 Rendant son cueur et son foye tout mac  
 En luy mettant le feu entre les piedz  
 Pour mieulx courir s'il estoient liez<sup>1</sup>.  
 A mon semblant elle<sup>2</sup> tiroit grand peine, 405  
 Et si la vitz presque dehors d'alaine  
 Cinq ou six foys de sa grand frenasie<sup>3</sup>  
 Ains qu'elle peut avoir Rayson saisie  
 Par son manteau, qui la reconforta,  
 Mais à Raison guières ne s'arresta, 410  
 Car quelc'un vint luy sibler à<sup>4</sup> l'oreille.  
 Lors eussiez veu demener à merveille  
 Les yeulx, les piedz, courant et çà et là;  
 Mais je n'entendz de parler<sup>5</sup> de cela,  
 Car ce seroit chose trop ennuyeuse 415  
 De raconter sa peine merveilleuse.

*Comment Dame Rayson trouva Prudence, acompaignée  
de plusieurs aultres belles dames.*

Tant retourna qu'elle trouva Prudence,  
 Acompaignée de bonne Patience,  
 Et ung grand tas de dames bien apprises,  
 Dont je ne sçay où tant en avoit<sup>6</sup> prises. 420  
 Dame Prudence vint acouller Rayson,  
 Et Pacience ne disoit mot ne son,  
 Mais escoutoit très moderément  
 Comme les dames faisoient leur parlement

1. Les v. 385-404 m. dans B. — 2. c : *Car m'est advis qu'elle.* — 3. c : *frenaisie.* — 4. c : *en.* — 5. c : *à parler.* — 6. c : *en furent.*

De Malle-Bouche, qui les avoit blasmées, 425  
 En plusieurs lieux maintes foys diffamées,  
 Par le conseil de celle faulce Envie,  
 Que pleust à Dieu que jà ne fusse en vie,  
 Mais n'est possible de la mettre affin;  
 Trop a regné dès le temps de Caïn 430  
 Et règnera jusqu'à la fin du monde.  
 Quoy qu'elle die, il fault c'on luy responde  
 En soustenant nostre bon bruit et lox,  
 Car Patience luy fait ronger les os;  
 Par quoy la fault tousjours mettre devant 435  
 Pour nous deffendre d'elle aulcunement  
 Et ne se peult contre elle revencher  
 Et si la fait souventes foys marcher,  
 Prendre la fuite par villes et par champs,  
 Maulgré ses dars qu'elle a si tranchans. 440  
 Tant d'aultres dames estoient là assemblées  
 Qui devoient des fortunes passées  
 Et mesmement les notables Sibilles  
 Qui moult estoient propisses et habilles<sup>1</sup>  
 Et de sagesse si très fort aournées<sup>2</sup> 445  
 Que les fortunes qui estoient ordonnées,  
 Non pas venues, mais encor à venir,  
 Jusques<sup>3</sup> aux cieulx les alloyent querir;  
 Et bien paroist qu'ilz virent clèrement  
 Le ciel ouvert à leur entendement, 450  
 Car elles dirent, avant que Jesus vint

1. c supprime les vers 421-442, et remplace les vers 443, 444, par les suivants :

*Mais bien congneu entre elles les Sibilles  
 Qui estoient moult perspices et abilles.*

2. c : aornées. — 3. A, c : Car jusques.

Plus de dix ans et voire plus de vingt,  
 Prophetisant plainement sa venue,  
 Dont Nature leur est assés tenue;  
 D'autres beaulx faitz et <sup>1</sup> de si grand substance 455  
 Pronosticoient au temps de leur enfance,  
 Dont les hystoires seront à fin du livre,  
 Se je puis tant ceste matière ensuivre.

*Comment Dame Noblesse s'apparut à Rayson et de leurs  
 langaiges et devises.*

Et ensuyvant venoit dame Noblesse,  
 Que Villanye si très durement blesse, 460  
 Bien courrosscée<sup>2</sup> contre Maulvais-Raport  
 Et commença dire<sup>3</sup> tout hault et fort :  
 « Dame Raison, conduyte de Justice,  
 « Faictes nous droit en faisant vostre office;  
 « Vous sçavez bien la grand perversité 465  
 « Contre tout droit et toute verité  
 « Que Malle-Bouche a fait contre les Dames,  
 « Malles parolles, deshonestes et infames  
 « Et grandz reprouches que Male-Bouche faict  
 « Errogamment et par voye de fait, 470  
 « Sans soy tenir ne à droit ne justice,  
 « Mais seullement par sa grande<sup>4</sup> malice.  
 « Condamnés la d'avoir parsé la langue<sup>5</sup>,  
 « Affin que plus ne face son harangue  
 « Contre les dames qui sont en se verger; 475  
 « En se faisant, vous nous verrés changer  
 « Tristesse en joye sans avoir nul reprouche  
 « De Faulx-Raport, qui si fort nous approuche;

1. Et m. dans A. — 2. c : courroucée. — 3. A, c :  
 à dire. — 4. c : grant. — 5. percé.

- « Encontre nous il vient faire ses tours  
 « Pour abbatre les bastillons et tours 480  
 « De Renommée, la bonne vaillant dame,  
 « Pour imposer sur elle aulcung blasme;  
 « Par quoy Bon-Cueur, que nous avons en main,  
 « Si une foys dessus luy mest la main,  
 « Il congnoistra sa faulte de conseil 485  
 « Et luy rompra trestout son appareil,  
 « Car vaillamment soustiendra nostre cas.  
 « Il ne vouldroyt pour cent mille ducas  
 « Faire aulx dames aulcune lacheté;  
 « Par luy sera le Fault-Raport bouté 490  
 « A saquement, bruslé et mys en sandre :  
 « S'il veult aulx dames querelle entreprendre  
 « En aultre lieu voyse estandre ses draps  
 « Ou les laver s'il sont salles et gras<sup>1</sup>.  
 . . . . . 495  
 . . . . .  
 « Pourtant ces dames, qui sont cy assemblées,  
 « De si hault lieu et grandes renommées,  
 « Contre lesquelles elle a faulcement dit  
 « Et, si briefment de ce ne se desdit, 500  
 « Luy mescharra comme faulx mensongier  
 « Et le fauldra couchier pour mieulx songier. »

*Comment Dame Jeunesse s'apparut à Dame Raison et de ses lamentations.*

Tantost sortit Jeunesse la joyeuse

1. Les vers 473-494 m. dans c. — Après le v. 494, l'exemplaire d'A que nous avons sous les yeux est incomplet d'un f. (B7). En tenant compte du bois qui devait représenter Jeunesse et Raison, le f. manquant contenait 34 ou 36 vers.

Avec sa face douce et gracieuse,  
 Et dist : « Nous sommes toutes injuriées            § 05  
 « Par Faulx-Raport et trop vituperées ;  
 « Mais seurement nous sommes sans offence,  
 « Pour declairer avec experience  
 « Tout au contraire de ce Maulvais-Raport,  
 « Mais que Justice ne nous face point tort<sup>1</sup>.       § 10  
 « Souviengne vous de ma dame Nature,  
 « Que Dieu forma si belle créature,  
 « Et tous les hommes, fors que ung, en partist,  
 « Et tant de biens en cestuy monde fist  
 « Que encor est clèrement apparant ;               § 15  
 « Si en demande Lucesse pour garant,  
 « Qui se tua pour garder son honneur  
 « Et Assionne, qui encores fist meilleur,  
 « Qui fut contente de mourir en prison  
 « Ains que souffrir à sa seur mesprison,           § 20  
 « Et d'aultres tant, de quoy ne sçay le nombre,  
 « Que pour honneur souffrirent tant d'encombre.  
 « Et, se l'on veult racompter les biens faitz  
 « Et les vertus et des ditz et des faitz  
 « Par grans efforts que à droit se soutiengne,   § 25  
 « Je vous prie, Dame, que bien il vous souviengne  
 « De la vaillante dame Panthasillée,  
 « Qui maintes fois en guerre est allée  
 « Pour soustenir une bonne querelle,  
 « Dont devant Troye fut mainte dame belle       § 30  
 « Mise<sup>2</sup> à mort avec elle ensemble ;  
 « Pour quoy je dis et vrayement il me semble  
 « Que ce *Roumant*<sup>3</sup> soy mesme se desment

1. c : de tort. — 2. A, c : Mises. — 3. c : Rommant.



« Se il ne garde celles expressément. »

*Comment Patience respondit à Dame Jeunesse.*

Adoncques vint ma dame Pacience, 535  
 Qui respondit de très grande prudence :  
 « Endurer fault, ma fille, bien grans cas  
 « De Faulx-Rapors<sup>1</sup> et de maintes brocars  
 « Pour advenir à plus grand esperance,  
 « Car par les faulx a l'on la congnoissance 540  
 « Des aultres bons plus evidentement;  
 « Et qui vouldroit corriger prestement  
 « Folles-Parolles, il conviendrait boucher  
 « Plusieurs grandz bouches et langues arracher.  
 « N'av'ous<sup>2</sup> pas veu, au temps de Jesu-Christ, 545  
 « Puisque les Juifz le sçavoient par escript  
 « Que seurement il estoit vray prophète,  
 « Et toutes foys, cela est manifeste,  
 « Il impositoient sur luy merueilleux cas?  
 « Le bon Jesus il n'eust point d'advocas 550  
 « Sinon que moy, qui de près le suivoye.  
 « Il me metoyt tousjours enemy sa voye  
 « En quelque lieu qu'il fust mys au destroys,  
 « Et mesmement à l'arbre de la croys  
 « Me suportra si très benignement 555  
 « Et me promyst qu'au jour du jugement  
 « Que tous seu-là qui sont soux ma banière  
 « De leur donner vision et lumière  
 « En son royaume, qui est si passifique.

1. A : *Rapours*.

2. Voy., sur la forme *Av'ous*, Gaston Paris, *Chansons du XV<sup>e</sup> siècle*, p. 41.

« Dame Susanne n'eust-elle point la picque 560  
 « De Malle-Bouche encontre son honneur?  
 « Et toutesfoys la dame de valeur  
 « Le supportoit moult passivement.  
 « Et d'aultres tant, dès le commencement  
 « De se monde jusque<sup>1</sup> à l'heure presente, 565  
 « Ont endurede de la langue meschante  
 « De Malle Bouche; car, quiouldroit tout dire,  
 « Il n'y a langue qui à ce peult souffire<sup>2</sup>,  
 « Pour quoy<sup>3</sup> ne fault de cela tenir compte,  
 « Car à chescun<sup>4</sup> la fin fera le compte. » 570

*Comment les Dames se partirent et l'acteur fait la fin.*

A celle foys les dames se partirent  
 Et non pourtant oncques là ne me virent ;  
 Et puis après tout seul<sup>5</sup> à ma plaisance  
 Cueilly des fleurs à toute ma puissance  
 Tant que tout plain en mis à ma fourcelle<sup>6</sup>, 575  
 Et me souvint à celle foys de celle  
 Pour qui mon cueur estoit tant regretant.  
 Si commençay lors, en moy lamentant,  
 Prendre congé de Soulas et de Joye,  
 Sans moy trouver jamais en lieu ne voye 580  
 Où nul Esbat ne Plaisance demeure.  
 Sy me partis du jardin à celle heure,  
 Jectans souspirs et les plus piteux cris  
 Que furent oncques recitez ne escriptz ;  
 Mais à la fin de mon darrain<sup>7</sup> ouvraige, 585

1. *jusques*. — 2. Les vers 545-568 m. dans B. — 3. c : *Par quoy*. — 4. c : *chascun*. — 5. A : *seur*. — 6. Dans le creux de ma poitrine. — c : *forcelle*. — 7. c : *derrain*.

Pour descouvrir aux dames mon couraige  
 Et pour servir à la<sup>1</sup> haulte Princesse,  
 A qui mon livre et mon servir adresse,  
 Tant que pourray les dames honorant ;  
 Et, fussé-je au darrain jour mourant, 590  
 Emploieray<sup>2</sup> mon sens et mon pouvoir<sup>3</sup>  
 Dire bien d'elles en ensuyvant le veoir,  
 Car par les dames suis au monde venu  
 Et par leur bien en bien entretenu.  
 Sy leur supplye que mon petit ouvraige, 595  
 Lequel ay fait de très humble couraige  
 Prengnent en gré comme plus excellent,  
 Car je l'ay faict par le commandement  
 D'une princesse yssue du hault lys,  
 Et à la fleur des aultres fleurs de Lys 600  
 La dresseray selon mon appetit<sup>4</sup> ;  
 Mais me desplait quant il est si petit.

*Cy finist le Giroufflier aux Dames.*

*S'ensuit le Dit des douze Sibilles<sup>5</sup>.*

SIBILA PERSICA, .xxx. annorum, de futuro Salvatore :

1. La m. dans A c. — 2. c : *Emploiray*. — 3. c : *po-  
voir*. — 4. A : *appetit*.

5. c : *S'ensuyvent les Ditz des Sibilles*.

Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus (p. 243), le *Dit des Sibilles* se retrouve dans le *Mistère du Viel Testament*. Nous avons relevé les variantes de ce texte d'après l'édition imprimée par Pierre le Dru, à Paris, vers 1490, pour Geoffroy de Marnef et Anthoine Verard ; nous les indiquons par M.

Le *Mistère de la Passion* en vingt journées, dont la

*Ecce, bestia, conculcaberis, et gignetur in orbe terrarum et gremium Virginis erit, etc.*<sup>1</sup>.

Ung roy viendra  
 Qui court tiendra  
 Imperialle; 605  
 Enfer fendra  
 Et confundra  
 La beste malle.  
 Sa noble salle,  
 Chambre royalle, 610  
 Sera geron d'une pucelle,  
 Duquel par grace especialle<sup>2</sup>  
 Viendra la fleur premiciale<sup>3</sup>  
 De gloire et de paix eternelle.

SIBILA LIBICA, .xxiiij. annorum, de adventu Christi :  
*Ecce veniet Deus et illuminabit condempsa tenebrarum  
 et solventur nexus Synagoge et designent labia hominum  
 et videbunt Regem*<sup>4</sup>.

Une chandelle 615  
 Vient, par laquelle  
 Tenèbres en lueur seront ;

Bibliothèque municipale de Valenciennes possède un ms., contient également un Dit des Sibylles (4<sup>e</sup> journée, fol. 75 a-99 a). Nous n'avons pas été à même de collationner ce passage, mais les nombreux emprunts au *Mistère du Viel Testament* que nous avons constatés dans les premières journées nous font croire que les couplets récités par les Sibylles doivent être à peu près identiques.

1. c : SIBILLA PERSICA, de l'aage de trente ans. — 2. c : specialle. — 3. c : primiciale ; — M porte par erreur :  
*Qui est voye primicial  
 Et cueur noble especialle.*

4. SIBILLA LIBICA, de l'aage de vingt-quatre ans.

Tant sera belle  
 Que, pour veoir<sup>1</sup> celle<sup>2</sup>,  
 Tous yeulx humains s'esbaïront<sup>3</sup>; 620  
 Ceulx qui ouront<sup>4</sup>  
 Ou qui verront  
 Sa beaulté splendide, immortelle<sup>5</sup>,  
 Par admiration diront :  
 « Voicy les jours qui gueriront 625  
 « Adam et toute sa sequelle. »

SIBILLA ERICHEA, *annorum .xv.*, de *annunciacione Christi* :

*De excelso celorum habitaculo prospexit Deus humiles suos, et nascetur in diebus novissimis de Virgine hebrea filius in unabilis terre*<sup>6</sup>.

Dieu de son hault habitacle,  
 Pour nostre captivité,  
 Par hault et divin miracle,  
 A eslu son tabernacle 630  
 Avecques humanité;  
 Charité en pitié<sup>7</sup>  
 A fait son oueil déiphique  
 Tourner à benignité,  
 Ainsi qu'il fust recité 635  
 Par ung herault angelique,  
 Regardant l'humilité<sup>8</sup>  
 D'une pucelle hebraïque.

1. M : de veoir. — 2. M : telle. — 3. M : esbahiront.  
 — 4. C : osreont. — 5. Les vers 622-623 m. dans M.  
 — 6. C : SIBILLA ERICA, de l'aage de xxv ans. — 7. M :  
 Car pitié et charité. — 8. M : humilité.

SIBILA SANNE, *annorum .xxiiij.*, de *reclinatione Christi*  
in *presepio* :

*Ecce veniet dies, et nascetur puer de paupercula; bestie  
terre adorabunt*<sup>1</sup>.

D'une pouvrète <sup>2</sup>	
Jeune fillète	640
Ung petit enfant se naistra <sup>3</sup> ,	
Que toute povre bestellète	
Adourera <sup>4</sup>	
En la creschète	
Sus sèche herbète;	645
L'asne rude le salura,	
Le beuf vers luy s'enclinera <sup>5</sup> ;	
Adont sera	
Le Dieu des Dieulx,	
Loué en terre et aulx cieulx.	650

SIBILA CUMEANA, *annorum .xviiij.*, de *nativitate  
Christi*<sup>6</sup> :

*Ultima Cumei venit nunc carminis etas;  
Magnus ab integro seclorum nascitur ordo;  
Jam redit et Virgo; redeunt Saturnia regna*<sup>7</sup>.

Roy est venu  
Sur terre nu  
Plain de tous biens;  
A luy, connu,

1. c : SIBILLA SANNE, de l'aage de vingt-quatre ans. —  
2. c : pouvrète; — m : De pucelette. — 3. c : y naistra;  
— m : naquira. — 4. c, m : adorera. — 5. c : s'inclinera.  
— 6. c omet la Sibylle Cumane, la Sibylle Cimmérienne,  
et la Sibylle Européenne. — 7. Virg. *Ecl.* IV. Cf. Rossi-  
gnol. *Virgile et Constantin* (Paris, Delalain, 1846, in-8).

Sommes tenu<sup>1</sup> ; 655  
 Tous biens sont siens ;  
 Aulx passiens,  
 Aulx mendiens  
 Est espoir de bien revenu,  
 Car les règnes saturniens 660  
 Retournent aulx celestiens  
 En nouveau salut advenu.

SIBILA CYEMERIA, *annorum .xviij.*, *quomodo Virgo lactat puerum* :

*Ascendit Virgo quedam nutriens puerum, dans ei ad come[dendum].*

Je voy la face  
 Plaine de grace  
 D'une fillette ; 665  
 Sans estre lasse<sup>2</sup>,  
 Son filz embrasse  
 La pucellette<sup>3</sup> ;  
 Sa mamelette  
 En sa bouchète 670  
 Tient l'enfant, qui est Dieu et homme ;  
 Pour sa peine et sa souffrète

1. M remplace les vers 654-655 par les suivants :

*A qui tenu  
 Est gros, menu.*

2. M : *Je voy la face  
 D'une fillette  
 Belle et doulcette,  
 Plaine de grace,*

3. M aj. : *Et sans espace  
 Elle l'alaitte.*

Nature en sera refaïcte<sup>1</sup> ;  
Aucune gent<sup>2</sup> Jesus le nomme.

SIBILLA EUROPA, *annorum .xxj.*, *de fuga pueri* :  
*Veniet ille et transiliet colles et montes et latices*  
*Olimpi, etc.*

Jesus, le filz de Dieu le Père	675
S'en fuyra avecques sa mère	
Devers Egypte	
Pour eviter fureur amère	
Et pour acomplir le mistère ;	
La mort evite,	680
Dont n'est pas quitte,	
Car le merite	
De sa très dure passion	
Si nous sera très fort licite,	
Rendant l'humain genie tout quitte	685
D'infemale damnation <sup>3</sup> .	

SIBILLA TIBURTINA, *annorum .xx.*, *vaticinatur de*  
*Christi alapatione*<sup>4</sup>.

Celluy qui peult le ciel destruire  
Du tout, s'il veult, comme vray sire,

1. Les vers 372-373 m. dans M. — 2. A : *Aucunes gens.*

3. M : *Jesus entre les bras de sa mère*  
*Devers Egipte s'en fuira ;*  
*Par le vouloir de Dieu son père*  
*En icelle part tournera ;*  
*Ce vitupère*  
*Eviter pourroit sans main maistre,*  
*Mais par mistère*  
*Ainsi luy plaist de le permettre.*

4. C : SIBILA TIBURTINA, *de l'aage de vingt ans.*



Buffes, soufflets endurera <sup>1</sup>  
 Et, en endurent se martire, 690  
 Sans ung mot aulcunement dire  
 Passiement souffrira;  
 Au visaige on luy craschera,  
 Et à celle foys le verra  
 Sa très-piteuse et douce mère; 695  
 Dieu cest quel douleur souffrira  
 Quant son<sup>2</sup> très doulx enfant verra  
 En celle passion amère.

SIBILA AGRIPA, *annorum .xxx., de flagellatione Christi :*

*Invisibile Verbum palpabitur et germinabit ut radix et siccabitur :*

Le Dieu d'en hault, sans macule entaché,  
 Comme rempli de criminel peché 700  
 De fouez, de verges on le flagellera,  
 Estroit lié, à l'estache estaché ;  
 Et se pourroit [très] bien d'eulx depesché,  
 Mais pour amour tout il endurera.  
 Sa grand beaulté l'on defigurera 705  
 Et destranché sa noble cher sera

1. c m remplacent les vers 689-698 par les suivants :

Sans ung mot dire  
 Buffes, souffletz endurera  
 Et n'en sera,  
 Se semblera,  
 Aulcune seulle mencion ;  
 Au visaige on lui crachera ;  
 Mot ne dira  
 En celle dure passion.

2. A : sont.

Si très menu que gresle de tempeste,  
 Et briefvement rien ne demourera  
 Sur luy d'entiers, car playes pourtera  
 Depuis les piedz jusque au bout de la teste<sup>1</sup>. 710

SIBILA DELPHICA *annorum .xx., de coronatione Christi :*

*Nasci debere propheta absque maris coitu nomine Jesus, qui coronat[ur].*

Celluy c'on dit le fruit de vie  
 Dedans le ventre de Marie  
 Prendra son corps et chair humaine  
 Du plus pur sang de sa partie,  
 Sans avoir d'homme compaignie 715  
 Par quelque apparence villaine;  
 Cela est chose très certaine.  
 Jesus, filz de Dieu, tant de paine  
 Aura entre les infidelles,  
 Pourtant sur son chief pour estraine 720  
 Une couronne, toute plaine  
 De poignantes espines cruelles<sup>2</sup>.

1. Le dit de la Sibylle Agrippa m. dans c. — M remplace cette strophe par la suivante :

*Jesus naïstra de Vierge sans peché,  
 Mais des courgez on le flagellera;  
 Est[r]oist lya [lis. lyé], à l'estache estaché;  
 Sa grant beaulté se deffigurera;  
 Tant portera de martire et tempeste  
 Qu'il n'y aura du pié juc à la teste  
 Membre en lui sain, tant de mal portera.*

2. c : SIBILLA DELPHICA, *de l'aage de vingtz ans.* — c et m donnent ainsi la strophe :

*Le prophète, qui de Marie  
 Prendra son corps et chair humaine,*

SIBILLA ASPONCIA, *annorum .l.*, de futura Christi  
crucefixione :

*Jesus Christus nascetur de casta; felix ille Deus, etc.*<sup>1</sup>.

En une croys hault eslevée<sup>2</sup>  
Sera le fils de Dieu pendu  
Entre deulx larrons estendu, 725  
Et sa noble chair conclavée  
Pour<sup>3</sup> l'erreur faulce et resprouvée  
De ses ennemis envieux;  
Là souffrira le Dieu des Dieulx  
Fandre son cousté precieulx, 730  
Dont sourtira celle journée  
Sang et eau, c'est cas merveilleux,  
Et là sera du roy des cieulx  
La grand passion achevée<sup>4</sup>.

SIBILA FRIGEA, *vetula*, de resurrectione Christi :

*Suspendunt illum in ligno et occidunt, et nihil eis  
valebit quod tertia die resurget*<sup>5</sup>.

*Sans avoir d'homme compaignie  
Par quelque apparence villaine,  
C'est Jesu-Crist, qui tant de peine  
Aura entre les infidelles  
En portant d'espines cruelles  
Une couronne toute pleine.*

c porte au 5<sup>e</sup> vers : *Jesus, filz de Dieu tant de peine.*

1. B : SIBILLA ASPONTIA, de l'aage de cinquante ans. —

2. c : eslevé. — 3. c : Par. — 4. c remplace les vers  
728-734 par les trois vers suivants :

*Des envieux,  
Et là sera du Roy des cieulx  
La grant passion achevée.*

M porte : *Des mauldis Juifz envyeux,  
Et là sera le Roy des cieulx  
Sa grant passion achevée.*

5. c : SIBILLA FRIGEA, de l'aage de septente ans.

O <sup>1</sup> benoistes mamelles,	735
Si douces et si belles <sup>2</sup> ,	
Dont le Dieu de nature	
Prendra sa nourriture,	
Moult serés solennelles.	
Les grandz peines cruelles	740
Que les Juifz luy feront	
Tout le pis qu'il pourront	
Il les supportera	
Sans nulle fiction;	
A leur confusion	745
Il ressuscitera <sup>3</sup> .	

1. O m. dans c. — 2. Les vers 736, 740 et 744 m. dans c. — Le v. 736 m. également dans m. — 3. m remplace les v. 742-746 par les suivants :

*Peu leur prouffiteront ;  
 Bien les supportera,  
 Car au tiers jour verront  
 Qu'il ressuscitera.*

A ajoute ici : *Cy finist la Prophetie des douze Sibilles.  
 Nouvellement imprimé en Avignon.*





*Ensuit le Mireur des Moines.*

---

Cette petite pièce n'offre par elle-même qu'un intérêt assez médiocre, et nous ne l'aurions pas choisie parmi plusieurs autres poèmes moraux dont nous avons la copie entre les mains, si elle ne nous permettait de relever un détail curieux. Composée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XVI<sup>e</sup>, elle paraît avoir été publiée par le Seigneur du Rouge et Noir, personnage inconnu qui est l'auteur, ou tout au moins l'éditeur du *Monologue des Sotz joyeux de la nouvelle bande* (t. II, p. 11), et dont le nom se retrouve dans une des éditions de la *Reformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnoises* (t. VIII, p. 244).

On trouve à la fin du *Miroer des Moines mondains* un anagramme qui contient sans doute le nom de cet auteur. Il est probable que les mots : *Je croy que le seur bien verray* renferment le prénom Jacques, mais nous n'avons pu découvrir le nom de famille.

Le texte primitif du *Mireur des Moines* nous a été conservé par un ms. de la Bibliothèque Nationale (Fonds franç., n<sup>o</sup> 24315 ; *olim* La Vall., 65, fol. 38 a-39 b). Le remaniement dû au Seigneur du Rouge et Noir nous est au contraire connu par une plaquette dont voici la description :

Le // Miroer des // Moines mondains, // et le  
Gouvernement // d'iceux. // Nouuellement Imprime  
reueu & recor- // rigé de nouveau. // A Rouen, //  
Chez Theodore Rainsart, pres la porte du // Palais, à  
l'Homme armé. S. d. [vers 1600], pet. in-8 de 6 ff.  
de 23 lignes à la page, sign. A.

Le titre, orné d'un encadrement, contient un petit  
bois qui représente un homme vêtu d'un manteau,  
courant après une femme qui gagne une porte. Ce  
petit bois est signé : A. M. R.

Au verso du titre, le *Rondeau du Seigneur du Rouge  
et Noir*.

Au verso du 5<sup>e</sup> f., un fleuron contenant trois  
lignes de texte : *Moines tenés vous bien*, etc.

Le 6<sup>e</sup> f., qui manque à l'exemplaire que nous  
avons sous les yeux, doit être blanc.

Bibl. municipale de Versailles : E 712. c.

*Rondeau du Seigneur du Rouge et Noir  
aux Moines mondains.*

**S**elon raison, justice et equité,  
Celuy qui a plaisir mondain quité  
Doit à la fin recevoir son loyer;  
Mais, s'il vouloit comme apostat voyer<sup>1</sup>,  
Seroit confit en toute iniquité. 5

J'ay ces propos devant<sup>2</sup> vous recité,  
Moines pervers, pour la diversité  
Qui ne devoit si fort vous guerroyer  
Selon raison.

En ce livret me suis exercité 10  
De vous monst<sup>3</sup>rer<sup>3</sup> vostre perversité,

1. Marcher. — 2. Imp. : *devat*. — 3. Imp. : *mostrer*.

Afin qu'à bien vous vueillez employer  
 Et au Seigneur vos esprits octroyer  
 Pour en avoir ce qu'aurez merité  
 Selon raison.

15

*Ensuit le Mireur des Moines<sup>1</sup>.*

Retirez-vous, noirs emplumez<sup>2</sup>,  
 Qui avez fait à Dieu les veuz  
 D'estre en lieu obscur enfermez<sup>3</sup>,  
 Sans menger chair, n'estre repeuz  
 D'aucuns morceaux delicieux, 20  
 Pour mieulx tenir<sup>4</sup> vie angelicque,  
 Et vous estes, jeunes et vieulx<sup>5</sup>,  
 Tenans<sup>6</sup> vie diabolique.

Saint Benoist petit vous aimez<sup>7</sup>,  
 Duquel portez l'abit et nom; 25  
 Si ses serviteurs vous clamez<sup>8</sup>,  
 Quant est de moy, je dy que non<sup>9</sup>,  
 Car en droit civil et canon  
 Jà ne voirrés que debvez<sup>10</sup> estre  
 En rue carrée ne quignon<sup>11</sup>, 30  
 Mais toujours boutez dans ung cloistre<sup>12</sup>.

Voire convient, portant la haire,

1. RAINSART : *Le Miroer des Moines mondains*. — 2. R : *Moines nommez*. — 3. R : *En vos couvents bien enfermez*. — 4. R : *Pour maintenir*. — 5. R : *Car autant jeunes comme vieux*. — 6. R : *Tenez*. — 7. R : *jeunes vous aimiez*. — 8. R : *nommiez*. — 9. R : *Meilleur bruit auriez et renom*. — 10. R : *deviez*.

11. R ; *En coin de rue, ne quignon*. — 12. R : *Mais enfermez dedans un cloistre*.

Et par termes la chair mater<sup>1</sup>,  
 A deux genoulz oraison faire,  
 Le chef tout nud, pour militer 35  
 Contre Sathan et resister  
 A son faux art<sup>2</sup> plain de malice  
 Sans vouloir par ville tropter  
 Comme matins apprez la lice<sup>3</sup>.

Quand au premier feustes fondez 40  
 Des empereurs, roys, ducz et contes,  
 Affin que bien vous l'entendez,  
 Pas ils ne cuidoyent que telz contes  
 On feist de vous, ny<sup>4</sup> en telz hontes  
 Leurs très belles<sup>5</sup> fondations 45  
 Feussent par vous mises en fontes<sup>6</sup>  
 Par voz grandz<sup>7</sup> dissolutions.

Moines, moines, prenez exemple  
 A vos beaulx pères anciens ;  
 Ne soiés plus frères du Temple 50  
 Où se tiennent ces<sup>8</sup> rufiens ;  
 Soiez à Dieu humilians ;  
 Prenez bottes, laissez pantoufles  
 Sans plus estre Dieu<sup>9</sup> renians  
 En jeux de cartes, glic, ne rouffles<sup>10</sup>. 55

De voz chausses de brodequins,

1. R : *Voire je dy pourtant la haire,*  
*Afin de vostre chair matter.*

2. R : *art faux.* — 3. Une chienne. La Fontaine a employé ce mot dans sa fable de *la Lice et sa compagne.*  
 — 4. R : *ne.* — 5. R : *devotes.* — 6. R : *pompes.* —  
 7. R : *Par grandes.* — 8. M : *ses;* — R : *les.* — 9.  
*Dieu m. dans R.*

10. R : *Et jeux de cartes ou de rouffles.*



Qui se ferment à aiguillètes <sup>1</sup>,  
 De taffetas ne de satins  
 Faire pompes <sup>2</sup> ne sont honnestes,  
 Chapeaulx aussy ayans cornettes <sup>3</sup> 60  
 De drap de soie ou de velours ;  
 Trop plus sont pour vous deshonestes  
 Que s'elles estoient d'un vieil ours <sup>4</sup>.

Veuillez retenir et sçavoir  
 Que vous estes au monde mors ; 65  
 Pour ce n'est-il besoing d'avoir  
 Telz paremens sur vostre corps ;  
 De bien gros drap, tissus et fors  
 Deussés <sup>5</sup> couvrir vostre charongne  
 Pour garder qu'aux derrains <sup>6</sup> efforts 70  
 Le grand Diable ne vous empongne.

Plus escourtez, plus dissolus,  
 Plus l'œil au boys, plus troptereaux <sup>7</sup>.  
 Là où deussez <sup>5</sup> estre reclutz,  
 Vous courez comment font chevaux <sup>8</sup> ; 75  
 Je ne croy pas que les grans mauix  
 Que chacun jour on veoit venir  
 Ne viennent par les grands deffaulx  
 De telle vie maintenir.

1. *Chassez de vous habits si fins,  
 Consideré l'estat où estes.*
2. R : vos frocs. — 3. R : Ne robes ne cornettes.
4. R : *Ostez les façons deshonestes,  
 Qui aux mondains ont bruit et cours.*
5. R : *Deussiez.* — 6. R : *derniers.*
7. R : *Plus sont mondains, plus dissolus,  
 Plus desreiglez, plus trottereaux.*
8. R : *comme jeunes veaux.*

Pour eviter à telz diffames <sup>1</sup>	80
Soiés en maintien plus rassis .	
Sans vous trouver avec ces femmes <sup>2</sup>	
Dessus ung banc public assis ;	
Ung seul de vous plus qu'aultres six	
Monstre ce lieu estre polu <sup>3</sup> ,	85
Combien que d'or soiez <sup>4</sup> massis ;	
Mal on y pense, ou j'ay pou <sup>5</sup> leu.	
Vivez comme religieux <sup>6</sup> ;	
Laissez ceste orde vie <sup>7</sup> oblique	
Et vous monstrez fort vertueux <sup>8</sup>	90
En evitant telle replique <sup>9</sup> ;	
Vostre mal fait en <sup>10</sup> mal triplique	
Plus que celuy des seculiers ;	
Suivez le chemin déifique <sup>11</sup> ;	
Ne vous monstrez plus si houliers <sup>12</sup> .	95
Si les femmes bien entendoient	
Quelz orribles pechez ilz font <sup>13</sup>	
De hanter moines, quelz qu'ilz <sup>14</sup> soyent,	
Pour trihori danser en rond <sup>15</sup> ,	
Mieux aimeroient faire un grand bont <sup>16</sup>	100

1. R : Pour eviter *telles* diffames. — 2. M : *ses* femmes ;  
— R : *avecques* femmes.

3. R : *Maintenant un, puis deux, puis six*  
*Dont le lieu demeure pollü.*

4. R : *fussiez*. — 5. R : *peu*. — 6. R : *en bons* reli-  
gieux. — 7. R : *Delaissant ceste vie*. — 8. R : *gens*  
vertueux. — 9. R : *En place couverte ou publique*. — 10.  
R : *est*. — 11. R : *Suivez, suivez chemin daïque*.

12. R : *Ne vous monstrez si familiaiz*.

13. R : *L'herreur du peché qu'elle font*.

14. R : *qu'i*. — 15. R : *Pour avec eux jouer au ront*. —

16. R : *Mieux ils aimeroient estre au fond*.

Dedens la mer <sup>1</sup>, n'en faictes doubte,  
 Car aussy bien au plus parfond <sup>2</sup>  
 D'Enfer, avec eulx on les boute <sup>3</sup>.

Entre les autres sont doubtables <sup>4</sup>  
 Les Moines noirs comme corbins; 105  
 Les aultres sont espouvantables <sup>5</sup>  
 Comme Carmes ou Jacobins <sup>6</sup>,  
 Cordeliers, aussy Augustins;  
 Pas ne laisse ceulx de Citeaulx <sup>7</sup>.  
 Se femme n'ayme les lopins <sup>8</sup>, 110  
 Chassée elle doit estre aux veaulx <sup>9</sup>.

Si bien n'entendez les articles  
 Cy dessus ditz et proposez <sup>10</sup>,  
 Prenez lunettes ou besicles  
 Et bien <sup>11</sup> à plain les exposez, 115  
 Car, se bref <sup>12</sup> ne vous reposez  
 D'estre en vos faictz ainsi lubriques <sup>13</sup>,  
 Selon les vers cy composés,  
 Piteuses seront vos croniques. 119

*Je croy que le seur bien verray* <sup>14</sup>.

1. R : *De la grand mer.* — 2. R : *profond.* — 3. R : *ont lieu où on les boute.*

4. R : *Entr'autres sont fort redoutables.* — 5. R : *Jaçoy qu'autres ne soyent mettables.* — 6. R : *Fussent Carmes ou Jacobins.* — 7. R : *Les Premonstrez, et de Citeaux.* — 8. R : *Si femme n'aime bien loppins.* — 9. R : *Elle doit tout chasser aux veaux.* — 10. R : *composez.* — 11. R : *plus.* — 12. R : *Si tost.* — 13. R : *si très lubriques.*

14. On pourrait lire : *Jacques le Roy, sieur en Berry, Jacques Yver, le roy bien reçu,* etc. — Le Ms. porte simplement : *Fin dudict Miroir.*

*Aux Dames.*

Beautez, royne[s] d'amour, l'aliment de ses flames,  
 Qui des rais de vos feux faictes bruiller nos ames,  
 Allentez maintenant nostre cuyante ardeur ;  
 Nostre petite royne, honneur de vostre empire  
 En conjure vos yeux nostre commun martire, 124  
 Duquel despend nostre heur, ou bien nostre malheur.

*Aux Dames.*

Dames, laissez tous ces villains à part  
 Et vous servez de discrets honorables  
 En quelque lieu secret et à l'escart  
 Vous serviront s'il vous sont agréables.

## QUATRAIN.

Cent mil ecus d'or au soleil, 130  
 Dans une bource de velours,  
 Puis dormir quand on a sommeil  
 Avec sa Dame par amours.

Moines tenés vous bien clos et cerrez tous au  
 couvent, et gardez bien.





[*Invective contre les Angloys, les Flamans et les Espagnols.*

*Avec le Sermon joyeux de saint Faulcet.]*

Les deux pièces que nous reproduisons ci-après ne nous sont connues que par une plaquette incomplète du titre (Bibliothèque munic. de Versailles, E. 308. c.; pet. in-8 goth. qui devrait avoir 8 ff.); elles n'ont entre elles aucun lien et appartiennent même à des époques très-différentes. Nous serions heureux que notre réimpression permît à quelqu'un de nos lecteurs de retrouver le titre de l'original.

La première pièce, l'invective contre les ennemis de François I<sup>er</sup>, contient des allusions historiques qui permettent d'en fixer la date; elle se rapporte à l'invasion des Anglais et des Impériaux en France, en 1522. Tandis que les Espagnols tentaient de reprendre Fontarabie, l'amiral anglais Surrey fit une rapide incursion sur les côtes de Bretagne, où il pillà Morlaix, puis vint débarquer à Calais des forces imposantes et se joignit aux Impériaux pour envahir la Picardie. Heureusement pour la France, les places fortes du nord avaient été mises en état de résister.

Les coalisés furent obligés de se replier, après avoir perdu six semaines au siège d'Hesdin. Le poète écrit au moment où les armées françaises sont dans toute la joie de leur victoire.

Nous avons publié dans le t. II de ce *Recueil* (pp. 253-269) une pièce qui se rapporte aux mêmes événements et qui offre de grands rapports avec notre invective, *La Folie des Angloys, composée par maistre L[aurens] D[esmoulins]*<sup>1</sup>. Cette dernière pièce ne contient cependant pas d'allusions aussi précises que celles que nous relevons ici, et, comme il y est question d'une descente des Écossais en Angleterre (voy. t. II, pp. 258, 259), nous avons cru pouvoir la dater du règne de Louis XII, dont le fidèle allié, Jacques IV, fut tué à la bataille de Flodden, en 1513. Ici aussi, il est question de la lutte des Écossais et des Anglais (voy. v. 155); c'est que, en effet, le duc d'Albany, à peine rentré en Écosse (1521), embrassa la querelle de François I<sup>er</sup> contre Henri VIII, convoqua l'armée du royaume dans les champs de Rosline et se mit en mesure de passer la frontière à Solway-Frith. L'opposition de la noblesse écossaise, des Gordon en particulier, empêcha pourtant la continuation des hostilités. Albany fut obligé de conclure une trêve avec lord Dacres, gardien des marches occidentales de l'Angleterre, et partit pour la France<sup>2</sup>. Laurens Des Moulins et l'auteur de l'Invective ignoraient encore l'issue de la campagne quand ils menaçaient les Anglais d'une attaque des Écossais. Malgré les ressemblances qui existent, nous l'avons dit, entre les deux compositions<sup>3</sup>, on ne peut

1. Nous ferons remarquer, en passant, que le nom de DESMOULINS, qui avait échappé au premier éditeur de ce *Recueil*, est contenu en toutes lettres dans un acrostiche de l'auteur (t. II, p. 267). Au 9<sup>e</sup> vers, il y a lieu de lire *noz* au lieu de *vos*. — 2. Hume, *History of England*, éd. de 1841, t. III, pp. 36-37. — 3. Voy. le rondeau : *Vuidés Angloys*, etc.

y voir l'œuvre du même auteur. Laurens Des Moulins appartenait au diocèse de Chartres<sup>1</sup> ; notre auteur, au contraire, était de Lyon, comme il nous l'apprend lui-même (v. 92-93) :

[Fut] faict et dit à Lyon sur le Rosne,  
Où je fus né et y faictz mon sejour.

C'est surtout la seconde pièce contenue dans la plaquette de la bibliothèque de Versailles qui nous a déterminés à la réimprimer en entier. Le *Sermon joyeux de saint Faulcet*, qui n'a été cité par aucun bibliographe, est une spirituelle facétie que l'on peut rapprocher des *Grans et merveilleux Faictz du seigneur Nemo*<sup>2</sup>. Saint Faulcet a eu le privilège de faire et de dire des choses aussi extraordinaires que saint Nemo.

Nous ne serions pas surpris que, sous les traits de saint Faulcet, l'auteur inconnu du *Sermon* eût voulu personnifier Louis XI. Quelques allusions, assez obscures, du reste, nous permettent de hasarder cette supposition. Tristan, que l'auteur fait ironiquement figurer parmi les saints (v. 36), pourrait bien être Tristan l'Hermite, grand-maître de l'artillerie et le trop célèbre compère de Louis XI<sup>3</sup>. D'Argenton (v. 37) ne serait autre que Commines, sieur d'Argenton. Plus loin, il est question des « filz » de saint Faulcet,

Dont l'ung est plus rouge que sang,  
ne serait-ce pas La Ballue? Olivier le Daim ne  
serait-il pas celui qui

sert d'ung entremectz  
La joue d'ung faitiz varletz?

1. Voy. Gouget, *Bibliothèque françoise*, t. X, p. 96.

2. Voy. t. XI, pp. 313-342.

3. Tristan l'Hermite, nommé grand-maître de l'artillerie en 1436, vivait encore en 1475. Voy. le P. Anselme, 3<sup>e</sup> éd., t. VIII, p. 132.

Enfin la mention de Cambrai, à propos d'une dette non payée (v. 79), ne se rapporte-t-elle pas au prêt de 40,000 écus d'or que les Cambrésiens avaient fait au roi? Commines<sup>1</sup> dit bien que Louis XI les remboursa, mais Thomas Basin<sup>2</sup> prétend que Louis Maraffin, seigneur de la Charité, ne rendit à la ville qu'une somme de 30,000 écus d'or destinée, non pas au paiement de la dette contractée par le roi, mais à indemniser l'église des déprédations commises dans le trésor de la cathédrale.

Malheureusement les obscurités de notre *Sermon* sont augmentées encore par de nombreuses incorrections typographiques, résultat évident de réimpressions nombreuses.

—

**Q**ue pensez vous, seigneurs, barons, vassaulx<sup>3</sup>,  
 Que ne mettez en vos meffaits souffrance?  
 N'est-ce pas fait de subjectz desloyaulx  
 De guerroyer la grant Maison de France,  
 Vostre mère? C'est grant mescongnoissance, 5  
 Mais jà pour ce n'aurez jà la couronne :  
 Entre tous cas c'est la fin qui couronne.

On s'esbahist que c'est que vous voulez ;  
 Le commun dit qu'estes mal advisez  
 Et qu'en dangier estes de vous deffaire 10  
 Quant ung tel corps par membres divisez ;  
 En ce faisant<sup>4</sup> vous mesmes destruysez,  
 Qui est ung cas que<sup>5</sup> moult devez doubter :  
 Division faict tout à redoubter.

1. Ed. de M<sup>lle</sup> Dupont, t. II, p. 108.

2. *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, publiée par J. Quicherat, t. III, p. 30.

3. Imp. : *et vassaulx*. — 4. Imp. : *lisant*. — 5. Imp. : *qui*.



Si vous cuydez que le roy très chrestien, 15  
 François nommé, vostre roy souverain,  
 Jeune de temps, ne vous entende bien,  
 Vous abusez, car sachez pour certain  
 Qu'il a du sens et l'espée en la main  
 Pour vous remettre au point où debvez estre : 20  
 Tousjours bon droit revient devers son maistre.

Oultré plus dis<sup>1</sup>, mais<sup>2</sup> qu'il ne vous desplaise :  
 Se vous tenez soubz luy des biens assez,  
 Que vous fault-il? Vous demandez mesaise  
 . . . . . [ez] 25  
 Et aultres biens advenir dechassez,  
 Quant ne vouldrez en bonne paix durer :  
 Trop grant ayse est fort à endurer.

Benignement vous avoit recongneuz  
 Si tost qu'il vint à prendre sa couronne, 30  
 Ne jamais [droitz?] ne furent mescongneuz,  
 N'onc ne fist tort à aulcune personne ;  
 Sa renommée est si grande et si bonne  
 Q'on ne la peult par falace estaindre :  
 . . . . . [aindre] 35

Mais de tout ce vous faictes<sup>3</sup> le contraire.  
 En encourant vice d'ingratitude,  
 Et, que pis est, vous efforcez de traire  
 Maintz complices à grande multitude  
 . . . . . [ude] 40  
 Pour consommer voz entreprises folles :  
 Bons escolliers suivent bonnes escolles.

1. Imp. : *dist.* — 2. Imp. : *mois.* — 3. Imp. : Mais de tout ce *faict.*

O ennemys et mal veillans de France,  
 Qui jour et nuyt ne cessent de miner,  
 Cuydant avoir quelque peu d'aliance, 45  
 Qui vous fera dolentement finer <sup>1</sup> ?  
 L'on vous fera tellement cheminer  
 Que vous layrez volentiers ceste chasse :  
 Mal luy advient qui contre droit pourchasse.

Où trouvez-vous par livres ou croniques 50  
 Que jamais roy[s] très crestien[s] de France  
 Fussent foullez par telz voyes oblicques  
 De leurs vassaulx? Il n'y a apparence,  
 Car ne par eux ne leur faulce alliance  
 Dieu n'a souffert fouller la Fleur de Liz : 55  
 . . . . . [iz]

Or sachez donc qu'ainsi sera de vous ;  
 Pas ne fauldrés d'avoir la discipline  
 Deue de droit esgallement à tous,  
 Et, jaçoit ce que pas ne soye digne, 60  
 D'en deviser, du tout mon cueur s'encline  
 A reciter ce qui est tout notoire :  
 Long escript tout deviser en memoire.

Le grant crime de lèse-majesté  
 Advisez bien se<sup>2</sup> vous l'avez commis ; 65  
 Tant avez faict et yver et esté  
 Que l'on vous tient de France ennemys,  
 Dont debvriez en justice estre mis  
 Que vous pourroit estre mal gracieuce<sup>3</sup> :  
 Rigueur de droit est de soy dangereuse. 70

1. Imp. : *fuir*. — 2. Imp. : *ce*. — 3. Imp. : *gracieulx*.

De convoiter cela qui n'est pas vostre  
 Laissez le<sup>1</sup> nous, vous n'y avez nul droit ;  
 Ce que querez il est et sera [nostre],  
 Dont en la fin n'aurez du pire endroit ;  
 L'on vous fera charier si à droit 75  
 Que laisserez volentiers la querelle :  
 Mal luy advient qui injustement querelle.

Et, pour la fin, j'ay grant peur qu'il en faille  
 Dedans brief temps grant sang humain respandre  
 Par grant rencontre ou par dure bataille, 80  
 Car l'on peult bien par la raison entendre  
 Qu'on ne pourroit pas longuement attendre  
 Sans frapper sus à tort et à travers :  
 Les jugemens advenir sont divers.

Combien que j'ay en ferme esperance 85  
 Que Dieu sera nostre vray capitaine,  
 C'est le pasteur et gardien de France ;  
 Sa mère aussi, la royne souveraine,  
 Nous conduira, que<sup>2</sup> sans trop griefve paine  
 Vengeance aurons sur tous noz ennemys : 90  
 Tousjours bon droit a bon besoing d'amis.

[Fut] faict et dit à Lyon sur le Rosne,  
 Où je fus né et y faictz mon sejour,  
 En attendant quelque bonne nouvelle  
 Qui adviendra, se Dieu plaist, en brief jour ; 95  
 Et cependant l'on chauffera le four,  
 Où cuyrez tous en une grantournée :  
 Dure pour vous sera celle journée.

Le tout vostre, qu'aultrement ne se nomme,

1. Imp. : *les*. — 2. Imp. : *qui*.

Se raison veult qu'à vous se deust donner, 100  
 Aultrement non, vous priant tous en somme  
 Qu'à ceste foys luy vueillés pardonner  
 S'il a rien dit, sans aucun surnommer,  
 Qu'il vous puisse [plaire] ou vous desplaire :  
 L'on ne peult pas à ung chascun complaire. 105

RONDEAU AUX ANGLOYS<sup>1</sup>.

Vuidés, Angloys, ployez vos estandars,  
 Veu que la chasse avez de toutes pars;  
 Il fault vuidier le pays de Bretagne  
 Sans plus attendre au secours d'Allemaigne,  
 Car pour ce faire ilz ont tous les piedz ars. 110

Ne faictes plus icy des papelars,  
 Ne les Flamans qui sont voz compaignons,  
 Sans oublier les galopins d'Espaigne;  
 Vuidés, Angloys!

Aller vous fault comme recreuz souldars<sup>2</sup>  
 Diligemment au pays de Cocquaigne, 115  
 Où par bribes chascun sa vie gaigne,  
 Sans y porter ne patars ne lyar[s];  
 Vuidés, Angloys!

## AULTRE RONDEAU.

Vuidez, Flamans, Espaignolz et Angloys;  
 Faictes place au noble roy François, 120  
 Le très puissant des Bretons souverain;

1. Cf. *Recueil*, II, p. 268.

2. Avant ce vers, l'imprimé répète :  
 Sans oublier les galopins d'Espaigne.

Vuidez, plus tost aujourd'huy que demain,  
Car les Bretons sont devenus François<sup>1</sup>.

Se ne vuidez, vous aurez sur les dois  
Et, n'eussiez vous ne maille ne tournoys, 125  
Querez pour Dieu, en allant, vostre pain.  
[Vuydez Flamans]!

. . . . .  
. . . . .  
. . . . . 130  
. . . . .  
[Vuydez Flamans]!

## AULTRE RONDEAU.

Se ne vuidez, Angloys, se ne vuidez,  
L'on vous donra si [très] estroictement  
Qu'à peine aurez de desloger l'espace, 135  
Et<sup>2</sup> ce sera plus tost que ne cuidez.

Et fussiez vous trop plus outrecuydez,  
. . . . .  
Villainement fauldra qu'on vous [de]chasse,  
Se ne vuidez. 140

Au grand secours qu'avoir vous attendez  
Ne vous fiez que jà se<sup>3</sup> treuve en place,  
Et, s'il advient qu'aucune emprinse<sup>4</sup> on face,  
La fin sera aultre que n'entendez,  
Se ne vuidez. 145

1. L'imprimé ajoute ici : *Vuydez Flamaas*.

2. Imp. : *En*. — 3. Imp. : *ne se*. — 4. Imp. : *en prinse*.

## AULTRE RONDEAU AUX ANGLOYS.

Adieu, Angloys, adieu; soyez godons,  
 Triste[s], dolens, comme bien l'entendons;  
 Vous en allez ronflans en Angleterre;  
 Se là trouvez quelque nouvelle guerre,  
 Aux Escossoys nous vous recommandons. 155

Lassés harnoys, estandars et guidons;  
 Des pellerins empruntez les bourdons,  
 Au departir de ceste noble terre;  
 Adieu, Angloys!

En vous allant, acquerez grans pardons, 160  
 Bien confessez sans querir aultre don  
 Et sans espoir de plus sur nous acquerre,  
 Car qui quiert souventes foyz il erre  
 Et pour la fin aultre ne vous mandons :  
 Adieu, Angloys! 165

*Cy fine les dictz Blasons.*

## RONDEAU AUSDICTZ ENNEMYS.

Ne vous souvient-il pas de voz ancestres,  
 A quelle fin les a failluz venir,  
 Qui du franc Liz cuydoient estre maistres?  
 Jamais à ce ne peurent advenir.  
 Ne vous souvient-il pas de voz ancestres, 170  
 A quelle fin les a faillu venir?

## AULTRE RONDEAU.

Quant serez mors, plus ne porterez lance<sup>1</sup>  
 Et si lairrez voz biens mal amassez ;  
 De voz gaiges serez à coup cassez  
 Et ung aultre aura vostre puissance. 175

Helas ! Seigneur, bien est fol qui n'y pense ;  
 . . . . .  
 Aller vous fault avec les trespassez,  
 Quant serez mors.

Les povres gens qui sont plains d'innocence  
 Sont à grant tort pugniz par vos excès 180  
 Il me semble qu'en avez faict assez ;  
 Laissez à Dieu en faire la vengeance  
 Quant serez mors.

*Sermon joyeux de saint Faulcet.*

**U***bi paly coquaris,*  
*Maxillarium in vanis*  
*Familliarum constringe ;*  
 Ce que Dieu a dit et juré  
 C'est bien raison que il soit faict. 5  
 En la legende saint Faulcet  
 Ay trouvé ce que vous ay dit,  
 Et le jugement que Dieu fist,  
 Le jour qu'il trouva saint Faulcet

1. Imp. : *de lance.*

Lassus ès cieulx en ung anlet, 10  
 Là où il avoit prins son lieu,  
 Maulgré les saintz et maulgré Dieu.

Sainct Faulcet dit premièrement  
 A Dieu : « J'ay regné faulcement  
 « Et ay esté tousjours pecheurs. » — 15

Dit Dieu : « Quant tu es tel pecheurs,  
 « Doibs-tu doncques demourer cy<sup>1</sup>? »  
 — « Ouy, se<sup>2</sup> vous aviés menti »,  
 Dit saint Faulcet, « car c'est mes droitz.

« Le jour que fustes mis en croix, 20  
 « Où souffristes moult grant douleur,  
 « Ne fusse pas pour le pecheur?

« Ouy, ce nous dit l'Escripture.  
 « Convient-il que Dieu soit parjure?  
 « Quant pour le pecheur vult mourir, 25  
 « Dois-je de Paradis issir?

« Nenny, se vous me faictes droict. »  
 Lors luy dit Dieu qu'il demouroit,  
 Car son procès avoit gaigné.

Trestous ceulx qui sont en peché 30

Et qui sont faulx parfaictement  
 Seront saulvez au jugement ;

Ce<sup>3</sup> nous racompte saint Faulcet,  
 Qui contre Dieu en fist procès,  
 Ainsi que j'ay dit cy-devant : 35

Maris, Dinat<sup>4</sup>, Warin, Tristant,  
 Furent saintz, aussi<sup>5</sup> Argenton.

1. Imp. : icy. — 2. Imp. : ce. — 3. Imp. : Se. — 4.  
 Imp. : Diuatus. — 5. Imp. : et Argenton.



Se<sup>1</sup> acquerre voulez le pardon  
 De saint Faulcet, qui tant est gens,  
 Entendez les commandemens 40  
 Que je vous diray aujourd'huy.  
 Bonnes gens, ne croyez nulluy;  
 On voit les gens si varieux,  
 Qu'à peine croit-on, ce m'ai Dieux,  
 Et, ce vous devez argent grans 45  
 Soit à preudhommes ou marchans,  
 De bledz, d'avoines, ou de draps,  
 Si leur jouez de blanc harnoys<sup>2</sup> :  
 C'est de courtoisement parler,  
 De promettre sans riens donner 50  
 Et luy dictes : « Souffrés de moy ;  
 « Vous serez payé, par ma foy,  
 « Avant que hors soit la sepmaine,  
 « Car on le me doit de ma peine. »  
 Mais ne vous monstrez plus à luy, 55  
 Et, s'il advenoit que au lundy  
 Vous allast argent demandant,  
 Si respondez appertement :  
 « Dyables m'ont faict par cy passer ;  
 « Doit-on au lundy demander 60  
 « Argent à ung bon compaignon?  
 « Jhesus, qui souffrit passion,  
 « Me gecte du jour à honneur. »  
 Vecy la vie du docteur  
 Saint Faulcet, vostre bon amy. 65

Encores de rechief vous dy  
 Que, se<sup>3</sup> vous n'estes assez faulx,

1. Imp. : *Ce.* — 2. Prononcez *harnas.* — 3. Imp. : *ce.*

Hantez moy courretiers de chevaux,  
 Procureurs, advocatz, seigneurs,  
 Cordeliers et frères prescheurs, 70  
 Car ilz sçavent l'estat du monde ;  
 Contrefaire veullent la ronde ;  
 Ilz se meslent du bas voller<sup>1</sup> ;  
 En preschant sçavent bien parler ;  
 Ainsi est [sainct] Faulcet parfaict. 75  
 Et, se<sup>2</sup> vous debvez une debte,  
 Qu'on ne peust prouver nullement,  
 N'en faictes jamais payement,  
 Car les tesmoings sont à Cambray.

Sainct Faulcet le mande par moy, 80  
 Que se<sup>2</sup> faisoit paier<sup>3</sup> deux foyz  
 D'une debte, fust tort ou droit ;  
 S'il debvoit riens d'aucun mestier,  
 Prouvoit qu'il n'en debvoit denier  
 Par celuy qui n'en sçavoit riens ; 85  
 Il n'avoit de foy ne qu'ung chien.

Il fut longtemps marchans d'anneaulx,  
 Et puis après fut macquereaulx ;  
 Douze ans fut marchand de poisson,  
 De vins et puis il fut larron, 90

1. Il faut lire sans doute *bavoler*, mot qui paraît avoir le sens de « bavarder » :

Tout beau ; m'en voys sans *bavoler*  
 Cheulx mon compère le surgien.

(*Le Medecin et le Badin*, ap. Le Roux de Lincy et Michel, *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux*, t. II, n° 38, p. 12.) L'explication que nous avons donnée d'après Cotgrave (t. XI, p. 74) doit probablement être rectifiée.

2. Imp. : *ce*. — 3. Imp. : *prier*.

Par sa femme, qui tant fut belle ;  
 Monta ès cieulx en une eschelle <sup>1</sup>  
 Lors dist : « *Consummatum est.*  
 « *Rotumaris trotus tout prest.* »  
 Ce fut sa dernière oraison. 95  
 Mais, depuis que pendu l'eut-on,  
 Ressuscita en propre forme,  
 Soy monstrant au pape de Romme.

Il a sept filz trestous vivans,  
 Dont l'ung est plus rouge que sangs ; 100  
 L'autre est aussi blanc qu'un corbeau ;  
 Le troisieme est *Placebo* <sup>2</sup>,  
 Et le quart sert d'ung entremetz  
 La joue d'ung faitiz varletz,  
 Qui n'entend rien ; qui ne dit : « Tien » <sup>3</sup> ; 105  
 Le vi<sup>e</sup> est homme de bien ;  
 Il use à l'art de Tollette ;  
 Là joue et [sonne] la trompette ;  
 C'est ung trompeur, je vous ay dit.  
 Saint Faulcet, chascun vendredy, 110

1. Il fut pendu.

2. L'une des farces du ms. du duc de La Valière est un Sermon joyeux en 94 vers, qui a pour titre : *Dialogue de Placebo pour un homme seul*, c'est-à-dire pour un seul acteur. Placebo, c'est le complaisant adroit qui ne recule devant aucune flatterie pour arriver à ses fins, et nous n'avons qu'à répéter la note de Tyrwhitt sur un passage des *Canterbury Tales* de Chaucer, vers 7657 : « Allusion à une antienne de l'Eglise romaine, prise du psaume CXVI, verset 9 : *Placebo, Domine, in regione vivorum* ; de là le nom de *Placebo* donné au frère complaisant dans le conte du Marchand. »

3. Qui ne lui dit pas : « Tiens » et qui ne lui donne rien.

Jeusne quant il n'a que menger;  
 Il se confesse à ung musnier,  
 Car le musnier a grant science  
 Et si est plain de grant puissance,  
 Après Dieu; c'est la verité, 115  
 Car Dieu si faict croistre le blé,  
 Qui est une vertu moult digne,  
 Et le musnier faict la farine,  
 Dont pert-il qu'il est [très] saint homs.

J'octroye à tous ceulx grans pardons 120

. . . . .  
 Qui veullent exaulcer le tort,  
 Que jamais ne puist esveiller,  
 Né droit aller par nul sentier,  
 Et, affin que mieulx en priez,  
 Je vous donne tous mes pechez.  
 C'est assez dit pour une foys; 125  
 A Dieu vous command, je m'en vois.





*Le piteux Remuement  
 des Moines, Prestres et Nonains  
 de Lion,  
 par lequel est descouverte leur honte  
 et la juste punition de Dieu sur  
 la vermine papale.  
 Avec un' Epistre au Lecteur fidèle  
 et le Departement des Parroisses.  
 Plus un Cantique d'action de graces  
 au Seigneur, pour l'heureuse delivrance  
 de son Eglise,  
 Par E. P. C.  
 M. D. LXII.*

---

**N**ous avons déjà publié dans ce *Recueil* plusieurs pièces composées par les protestants contre l'église romaine, le pape et les Guise en 1562 et 1563 :

*La Desolation des Frères de la robe grise pour la perte de la marmite qu'est renversée* (t. VII, pp. 140-147); *Discours de la Vermine et Prestraille de Lyon, dechassée par le bras fort du Seigneur* (t. VII, pp. 24-45); *Deux Chansons spirituelles, l'une du siècle d'or avvenu, tant désiré, l'autre de l'assistance que Dieu a faicte à son Eglise* (t. VIII, pp. 270-281); *La Poly-*

*machie des Marmitons ou la Gendarmerie du Pape* (t. VII, pp. 51-65). La période qui correspond à la première guerre de religion et dont les points extrêmes sont le massacre de Vassy (1<sup>er</sup> mars 1562) et la bataille de Dreux (19 décembre 1563) est très-riche en satires, en pamphlets rimés et en chansons. Ces petites pièces de circonstance, qui jettent une certaine lumière sur les événements de l'époque, contiennent des détails négligés par les historiens et qu'il est aujourd'hui curieux de relever, mais elles sont surtout intéressantes parce qu'elles offrent l'image colorée et vivante du sentiment des partis et présentent l'expression sincère de la passion religieuse, qui a toujours été l'élément le plus violent de nos discordes civiles.

Nous complétons aujourd'hui cette série par la reproduction de six pièces de la plus grande rareté, dont les titres, il est vrai, ont été cités par les bibliographes, mais qui, sauf une seule, n'ont jamais été réimprimées.

*Le piteux Remuelement des Moines, Prestres et Nonains de Lion* se rapporte à la prise de Lyon par le baron des Adretz (30 avril 1562); il est signé des lettres E. P. C., initiales que nous trouvons également en tête du *Discours de la Vermine et Prestraille de Lyon*, satire composée à l'occasion du même événement. Nous ignorons quel est le poète auquel appartiennent ces initiales; malgré les grossièretés éparses dans ses deux compositions, le style de l'avis *Aux Lecteurs fidèles* permet de penser que c'était un ministre; en tout cas, il est certain qu'il écrivait mieux en prose qu'en vers.

Les deux poèmes d'E. P. C. ont pour commentaire naturel une relation en prose, intitulée : *La Prinse de Lyon par les fidèles au nom du Roy*, qui figure dans les *Mémoires de Condé* (éd. de 1743, t. III, p. 339-344) et qui a été reproduite par Cimber et Danjou (*Archives curieuses*, 1<sup>re</sup> sér., t. IV, pp. 175-

183)<sup>1</sup>. Nous avons joint du reste au *Piteux Remue-ment* quelques notes topographiques.

Le second poëme, les *Cantiques* d'Antoine du Plain, nous fait connaître le nom d'un auteur que nous n'avons pas encore eu l'occasion de citer et nous fournit quelques détails sur la prise de Lyon.

Les trois pièces qui suivent : *Le Blason du Gobellet*, *Le Blason du Platellet* et *l'Adieu de la Messe*, sont de petites pièces satiriques empreintes du même esprit que le *Noël nouveau de la description ou forme de la Messe, sur le chant de Hari, bouriquet* (t. VII, pp. 46-50); que *La Légende véritable de Jean le Blanc* (t. VIII, pp. 105-125) et que le *Passe-temps de Jean-le-Blanc* (t. VIII, pp. 126-138). On devine sans peine que le « gobellet » n'est autre chose que le calice, et que le « platellet » est le nom donné à la patène. Les trois pièces sont donc également destinées à tourner en dérision les cérémonies de la messe.

*Le Blason du Platellet* figure déjà dans le grand recueil de Méon, mais comme il forme, en quelque sorte, la contre-partie du *Blason du Gobellet*, nous n'avons pas cru devoir l'en séparer.

La dernière pièce, *l'Avertissement à Messieurs du Puy*, fera l'objet d'une notice spéciale.

Voici la description de la plaquette d'après laquelle nous reproduisons la première composition :

Le piteux // Remueement des // Moines, Prestres,  
et // Nonains de Lion, // par lequel est descouuerte  
leur // honte, & de la iuste punition // de Dieu, sur  
la ver- // mine Pa- // pale : // Auec un' epistre au  
lecteur // Fidele. // Et le departement des par-  
roisses. // Plus vn cantique d'action de // graces

1. Voy. aussi le *Catalogue de la Bibliothèque lyonnaise de M. Coste* (Lyon, 1853, in-8), n<sup>os</sup> 3660-3684.

au Seigneur pour // l'heureuse deliurance de son //  
Eglise. // Par E. P. C. // M. D. LXII [1562].  
S. l. [Lyon], in-8 de 22 pp. et 1 f. blanc.

Le v<sup>o</sup> du titre est blanc.

Biblioth. Méjanès, à Aix, n<sup>o</sup> 15073 (exempl. du  
duc de la Vallière, n<sup>o</sup> 3203 du *Catal.* en 3 vol.).

*Aux Lecteurs*  
*fidèles.*

**E**ntre toutes les merveilles que le Seigneur a  
jamais déployées pour ses enfans, je puis hardi-  
ment compter au rang une si admirable œuvre et  
grande que celui est par trop aveugle qui ne reco-  
gnoist l'excellence d'un tel cas estre du tout celeste  
et divine. Car, quoy que œil humain ait jamais  
apperçeu qui aye ravy l'entendement des specta-  
teurs, ce qu'icy je propose doit à bon droit marcher  
devant et tenir le haut bout; car y a-il homme si  
brutal qui ne confesse avecq moy les mesmes choses  
que je desireroie volontiers amplement extoller, si  
assez les pouvois magnifier, sinon qu'elles surpassent  
la capacité de mon esprit. Mais, dira quelcun, puis  
qu'œil n'a veu, ny homme cogneu ce que le Seigneur  
a préparé à ceulx qui l'ayment, se fault-il tant esmer-  
veiller? Je respons là-dessus que, si Dieu s'est jamais  
manifesté puissant et admirable à ceulx qui autrement  
devoient estre rejettez de sa face, pour la multitude  
des faultes et transgressions, Dieu, dy-je, en ce  
temps s'est tellement apparu merveilleux et favorable,  
garent et protecteur des siens, que pouvons hardi-  
ment chanter avecq nostre David :

Or peult bien dire Israël maintenant :  
Si le Seigneur pour nous n'eust point esté,  
Si le Seigneur nostre droit n'eust porté,  
Quand tout le monde, à grant fureur venant,



Pour nous meurtrir dessus nous s'est getté,  
Pieçà fussions-nous devorez par eulx<sup>1</sup>.

Car que les ennemis de l'Évangile n'eussent conspiré de nous enfermer en leurs lacz, pour nous faire de là trebucher en la fosse, cela est tout certain, tellement que Satan n'avoit rien oublié pour forger telz moiens à leur<sup>2</sup> aide, mais, les cordeaux rompuz, les oiseaux sont eschappez et eulx-mesmes tresbuche en ceste fosse-là. Ainsi voit-on combien les jugemens du Seigneur sont incomprehensibles. O profondeur, ô sagesse du ciel tant admirable ! Qui ne cognoistra ce bras fort, ceste main tant puissante du Seigneur s'estre estendue en la delivrance des siens, captifz entre Egypciaques ou Domitians ? Sus doncq, ô peuple Lionnois ; donne louange et cantiques au Seigneur. Toy, Israël, loue l'Éternel, car la delivrance est non seulement grande et admirable, mais d'une action singulière et celeste. Voilà comment il se communique à toy, son espouse, lors mesmement qu'il semble que tu n'aies forme ny apparence et que tu es comme invisible par les oppressions, cruaultéz et violences de tes ennemis, exagitéz du Diable, leur seigneur. O victoire victorieuse et heureuse. C'est le Seigneur qui a conduit cest ouvrage ; c'est luy qui a fait retirer ces baalins et faux prophètes ; c'est luy qui a fait la place aux vrais annonciateurs de sa parole. O siècle heureux tant désiré<sup>3</sup> ! Certes bien heureux sont ceux qui voyent ces merveilles et en font leur proffit, car le Seigneur les sauvera et les fera jouir de l'heritage promis, voire si par ingratitude nous ne venons à oublier la faveur et largesse

1. Ces six vers sont le début du psaume cxxiv traduit par Théodore de Bèze.

2. Imp. : *leurs*.

3. Ce sont les mots qui se trouvent sur le titre des *Deux Chansons spirituelles* que nous avons citées ci-dessus. Voy. t. VIII, p. 270.

de sa bonté, que chacun doit mediter nuict et jour avec action de graces ou cantique au Seigneur, comme je vous propose par ce petit traicté, pour tesmoignage d'une si admirable delivrance de[s] siens et si honteux partement de la prestraille et vermine papale, laquelle j'ay bien osé saluer par versetz, pour eterniser la desolation et pitoiable remueement de ces ventres paresseux et reciter, comme en passant, la facilité d'un tel ouvrage, lequel toutes les plumes du monde ne peuvent suffisamment exalter. Tant s'en fault donques que, en si bref discours, soit descouverte la honte et vergoigne de telz pourceaux; mais, d'autant que cy-après, j'espère au Seigneur, il me fera la grace de l'amplifier, attendant cela, je ne poursuivray autrement mon intention, ains prieray tous benevoles lecteurs prendre ces premices en si bonne part, comme de sincère et cordiale affection je le vous desdie et presente. A Dieu seul soit honneur, louange et gloire eternellement. Ainsi soit-il.

De Lion, au moys de may 1562.

*Departement  
des Parroisses<sup>1</sup>.*

**L**a veille Saint Jaques,  
Ou de Saint Philippes<sup>2</sup>,  
Moines fripelippes  
Ont troussé leurs jaques;

1. Pour toutes les paroisses et couvents cités dans cette pièce on pourra voir la bibliographie de leur description et de leur histoire dans le *Catalogue de la Bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, n<sup>os</sup> 2563-3005. Nous nous sommes servis utilement du plan pittoresque de Lyon à l'époque d'Henri II, dont une belle reproduction en 25 planches in-folio a été publiée, de 1872 à 1876, par la Société de topo-

Mais s'on dit : « Comment 5  
 C'est fait tout cela  
 Si soudainement? »  
 Il faut venir là  
 Que Dieu par sa grace  
 A changé leur place, 10  
 Voire en ceste année,  
 Qu'est déterminée  
 Mil soixante deux  
 Pour telz malheureux.

*S.-Paul, S.-Nizier,  
 l'Hostel de Ville et Jacopins<sup>1</sup>.*

Quand ceux de Saint-Paul ont lors entendu 15

graphie historique de Lyon, d'après l'unique exemplaire connu. Pour plus de détails sur ce plan, on peut voir, dans la *Revue des Sociétés savantes*, le rapport fait au Comité d'archéologie dans la séance du 11 mars 1876. Nos renvois de planches se réfèrent aux chiffres romains de la reproduction moderne, lesquels diffèrent des chiffres arabes de l'original.

2. La fête de S. Philippe et de S. Jacques tombe le 1<sup>er</sup> mai. — Dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, les protestants se rassemblèrent auprès de leur temple de la Guillotière, se portèrent directement sur le pont du Rhône au nombre de 1,000 à 1,200 hommes, et occupèrent la place Notre-Dame-de-Confort et la place des Cordeliers. Après ce premier succès, ils s'emparèrent successivement de Saint-Paul, de Saint-Nizier, de l'Hôtel de Ville, etc., comme on le voit dans les strophes suivantes. Cf. Monfalcon, *Histoire de Lyon* (Lyon, 1847, gr. in-8), p. 669.

1. Saint-Paul est situé à l'extrémité de Lyon, au bas de la côte Saint-Sebastien, sur la rive droite du Rhône. Saint-Nizier s'élève sur la place du même nom, et fait face au pont du Change sur la Saône. L'Hôtel de ville se trouve sur le chemin qui sépare les deux églises; il est un peu plus rapproché de Saint-Nizier que de Saint-Paul.



*Des Augustins*<sup>1</sup>.

Ces rusez mâtins, 45  
 Paillars Augustins,  
 Pour toute desserte  
 Sont avec nonains  
 De l'orde Deserte,  
 Infames vilains. 50  
 Et pourquoy cela?  
 Pour ce que<sup>2</sup> plus la  
 Jà ne reviendront,  
 Ny nonains tiendront.

*Enfumez ou Minimes*<sup>3</sup>.

Mais, tantost après, 55  
 Pauvres enfumez  
 Ont du tout exprès  
 Esté parfumez,  
 Car, voians nos gens  
 Près et diligens, 60  
 Se sont retirez  
 Fort piteusement,  
 Comme martirez  
 Et habilement,

1. Les Augustins s'établirent à Lyon en 1319 (voy. *Catal. Coste*, n° 2580). Leur couvent était situé sur la rive gauche de la Saône, entre le pont Saint-Vincent et le pont de la Feuillée actuel. Il y a encore aujourd'hui le quai et la rue des Augustins. Le couvent figure avec la *Déserte* dans la feuille XIII du grand plan.

2. Imp. : *qui*.

3. Le couvent des Minimes a donné son nom à la place des Minimes, située sur la rive droite de la Saône, entre Saint-Irénée et Fourvières.

Lorsqu'eust veu les mynes 65  
De ces veaux Minimes,

Quand ilz s'en alloient  
Hors de leur cachette,  
Sembloient à Caillette, 70  
Natif de Paris<sup>1</sup>,  
Tant estoient marris.

*La Platière*<sup>2</sup>.

Tous les moines blanz  
De ceste Platière  
Ont comme truans 75  
Tourné le derrière,  
Voïant bien que l'uz  
De leurs vieux abuz  
Estoit descouvert  
A tout homme expert. 80

*S.-Pierre*<sup>3</sup>.

Si le petit père,  
Fier comme vipère,  
Eust peu resister,  
Pour ne desister  
D'avec ses nonains, 85  
Il eust faict acquerre

1. Voy. sur Caillette t. X, pp. 377-386.

2. La place de la Platière est située sur la rive gauche de la Saône, entre Saint-Nizier et les Augustins.

3. L'abbaye de Saint-Pierre, fondée au XIII<sup>e</sup> siècle, atteignait à l'église Saint-Pierre-le-Vieux ; elle a laissé son nom au palais des Arts, ou palais Saint-Pierre actuel. Voy. le Plan scénographique, pl. XII.

De piedz et de mains  
A ceux de Saint-Pierre  
Coups de baston maints.

*Les Nonains.*

Après les Nonains 90  
Saint-Pierre, ou puteins,  
Pour mieux vous le dire,  
N'ont sçeu<sup>1</sup> que produire  
Pour se garentir  
De ne point sortir<sup>2</sup>. 95

*Les Carmes<sup>3</sup>.*

Je dy qu'avec larmes  
Ces cagotz de Carmes  
Ont esté contraintz  
De quitter leurs trains,  
Car incontinent 100  
Ilz se sont renduz  
Comme esperdu[z],  
Ouy tout maintenant.

1. Imp. : *sceau*.

2. Les Dames de Saint-Pierre ont reconstruit leur couvent au xvii<sup>e</sup> siècle. Le livre de M. Charvet, *Les Dames de Saint-Pierre de la Valfenière* (Lyon, 1870, in-8°), est en partie consacré à l'histoire de cette reconstruction. Les bâtiments, qui sont devenus le Palais-des-Arts, forment un des grands côtés de la place des Terreaux.

3. Les Carmes furent établis à Lyon en 1291 (voy. *Catal. Coste*, n° 2386). — La place actuelle des Carmes sépare la place de la Boucherie-Terreaux de la place des Terreaux, sur laquelle est situé l'Hôtel de Ville.

*Les Celestins*<sup>1</sup>.

Ces gentilz cochons,  
 Celestins rasez, 105  
 Ont leurs capuchon[s]  
 Soudain empoigné,  
 Voiant bien qu'assez  
 Avoient amassez  
 D'escuz à poignée. 110  
 Or, s'ilz sont camuz,  
 Certes dire j'ose  
 Que leurs grans abuz  
 Sont la propre cause.

*S. Laurens*<sup>2</sup>.

Et, de Saint-Laurens 115  
 Si gens apparens  
 Fussent vistement  
 Et légèrement  
 Vers luy accouruz,  
 Les dames Venuz, 120  
 Qui y estoient lors,  
 N'en fussent dehors.

1. Le couvent des Célestins de Lyon fut fondé par Amédée VIII, comte de Savoie, le 25 février 1407 (*Catal. Coste*, n° 2598). — La place actuelle des Célestins est située sur la rive gauche de la Saône, entre la place Bellecour et le quai des Célestins.

2. Saint-Laurent sur la rive droite de la Saône figure dans la planche XIII du Plan scénographique, à côté de Saint-Paul, sur l'emplacement de la place Saint-Paul actuelle et à la hauteur du pont Saint-Vincent. Le nom de Saint-Laurent n'appartient plus aujourd'hui qu'à une « montée » qui fait communiquer le Petit-Sainte-Foix avec la Quarantaine.



*S.-Jean*<sup>1</sup>.

Mais ceux de Saint-Jean,  
 Assez beaux prelatz,  
 Vuides de soulas, 125  
 Ilz suoient d'ahan  
 Et fort estoient las,  
 Tant se tenoient fortz,  
 Mais, soudain, alors  
 Qu'ilz pensoient combattre, 130  
 Voicy pour abbattre ;  
 Gens, choisiz d'elite,  
 De belle poursuite  
 Les ont chassé hors  
 Comme sales et ords. 135

*S.-Croix, S.-Estienne*<sup>2</sup>.

Ceux de Saint-Estienne  
 Et de Sainte-Croix,  
 Ensuiuant leurs termes,

1. Saint-Jean, situé au pied de la montagne de Fourvières, sur la rive droite de la Saône, est l'église cathédrale, dont les chanoines portaient le titre de « comtes de Lyon ». Au moment de la prise de la ville, c'était un chanoine, le comte de Sault, qui remplissait les fonctions de gouverneur. Aujourd'hui encore, certains auteurs catholiques poursuivent ce personnage de leurs invectives et l'accusent de trahison. Voy. notamment un opuscule de l'abbé Cattet, intitulé : *Les Guerres des Protestans à Lyon, de 1561 à 1572, ou Fragmens de M. Montfalcon [sic], jugés selon la vérité de l'histoire* (Lyon, 1847, in-8).

2. Sainte-Croix et Saint-Étienne-porte-Froc n'existent plus; elles sont remplacées par deux rues sur le côté nord de la cathédrale. On les voit dessinées planche IX du Plan scénographique.

Ont éu de mesmes  
 Que ces venerables 140  
 Prelatz ou notables,  
 Car la foy chrestienne,  
 Que Dieu entretienne,  
 Luy-mesme à plantée  
 Ou n'avoit estée. 145

*S.-Pierre-le-Vieux*<sup>1</sup>.

Or, comme on m'a dict,  
 Maugré envieux  
 Et sans contredict,  
 Saint-Pierre-le-Vieux  
 Est tombé tout las 150  
 D'un si piteux cas.

*S.-Alban*<sup>2</sup>.

Il n'y a bois ne banc  
 Qu'on n'ait tripoté  
 Et hors emporté  
 Du groz Sainct-Alban. 155  
 Le pauvre vieillard  
 A bien eu sa part.

*Enay*<sup>3</sup>.

Je suis desplaisant

1. Saint-Pierre, dont le portail remonte au ix<sup>e</sup> ou au x<sup>e</sup> siècle, est situé rue Centrale, derrière le palais des Arts actuel.

2. Planche IX du Plan scénographique.

3. L'église d'Ainay, dans le quartier de Bellecour, l'une des plus anciennes et des plus curieuses de Lyon (le cartulaire fait partie de la collection Coste; voy. n<sup>o</sup> 2563-

Que le temps je n'ay  
 D'aller voir Esnay, 160  
 Mais, ce bon paisant  
 Me vient d'assurer,  
 Ne pouvoient durer,  
 Et luy bien joieulx  
 De boire avec eux 165  
 En disant : « A Dieu  
 Esnay, le beau lieu. »

*S.-Antoine*<sup>1</sup>.

Et ce groz pourceau  
 Du vieux Saint-Antoine  
 Sembloit mieux un veau 170  
 Qu'à quelque autre moyne.  
 Or ce galant-là  
 Vouloit tousjours là  
 Prendre ses esbatz  
 Et ses bons repas. 175

*S.-George, S.-Sorlin et S.-Just*<sup>2</sup>.

De George et Sorlin,  
 Assez bons<sup>3</sup> patrons,

2568 du *Catal.*), est située sur la rive gauche de la Saône, rue du Chapitre, à proximité du quai d'Occident et du pont d'Ainay. Le plan scénographique, planche IV, écrit *Eney*.

1. Le quai Saint-Antoine, qui a conservé le nom de cette église, s'étend sur la rive gauche de la Saône entre le pont du Change et le pont du Palais de Justice.

2. Sur la rive droite de la Saône, dans le quartier des Minimes. Saint-Georges figure sur la planche IX, Saint-Just sur la planche V, Saint-Sorlin (écrit Saint-Sormin) sur la planche XII du Plan scénographique.

3. Imp. : *bonns*.

Ce mesme matin,  
 Sembloient deux poultrons,  
 Ou bien autre cas, 180  
 Aians eu autant  
 De mal et content,  
 Comme ceux S.-Just,  
 Tant beaux advocatz,  
 Sans sausse ou verjust. 185

*S.-Heloy*<sup>1</sup>.

Mais, quant j'apperçoy  
 L'idole d'Eloy,  
 Quoy que fusse belle,  
 Maintenant est telle  
 Qu'elle a plus de maux 190  
 Que tous ses chevaulx<sup>2</sup>  
 Et leurs mareschaulx,  
 Car massons exprès  
 Sont encor' après  
 Pour la ruyner 195  
 Et exterminer.

*S.-Irinny*<sup>3</sup>.

On n'a eu grand peine

1. Sur la rive droite de la Saône, près du pont du Change et du quai de Bondy. Plan scénographique, planche XIV.

2. Saint Éloi était le patron des maréchaux ferrants.

3. L'église Saint-Irénée, située dans le faubourg de ce nom, sur une hauteur qui domine la rive droite de la Saône, est construite sur une crypte du second siècle; on y conserve les ossements des 19,000 martyrs exécutés par ordre de Septime Sévère.

Sortir Iriny  
 Dehors de son ny,  
 Car ce bon prieur, 200  
 De Dieu serviteur,  
 A fait que soudaine  
 A esté, non vaine,  
 La prinse du lieu,  
 Pour servir à Dieu. 205

*Forvière*<sup>1</sup>.

Facile a esté  
 De belle manière  
 Entrer à Forvière,  
 Car les pauvres gens,  
 Assez negligens, 210  
 En s'ostant de là  
 On[t] tout quitté là.

*S.-Sebastien*<sup>2</sup>.

Tout homme chrestien  
 Avoit grand desir  
 De voir Bastien 215  
 Vuyder à plaisir.  
 Savéz vous comment  
 A telz il en prent  
 Et de tout leur cas  
 De tant haut tant bas? 220

1. La montagne de Fourvières, au pied de laquelle est construite la cathédrale, domine toute la ville de Lyon; il aurait dû être facile aux catholiques de s'y retrancher et de s'y défendre.

2. Sur la rive droite du Rhône, près de Saint-Paul.

*Recluz*<sup>1</sup>.

S.-Barthelemy et la Madelaine,  
 Ou bien leur Recluz<sup>2</sup>,  
 S'est trouvé percluz  
 De l'heure soudaine,  
 Car là estoit mis 225  
 Comme pour remplir,  
 De peur de faillir,  
 Sa tripe ou bedaine.

*L'Observance*<sup>3</sup>.

Ceux de l'Observance,  
 Voire en presence 230  
 De leurs capuchons,  
 Ont dit : « Despechons,  
 « Car nous sommes mortz,  
 « Sy ne vuidons hors. »

*S.-Vincent*<sup>4</sup>.

Mais qui ne consent 235  
 Et bien volontiers,  
 Maugré veloutiers,

1. Sur la rive droite de la Saône, au nord-est de l'Antiquaille.

2. On lit sur la planche XIII du Plan scénographique : S. Barthelemy re., c'est-à-dire *Saint-Barthélemy reclus*. — La Magdelaine figure sur la planche IX.

3. Le couvent de Notre-Dame-des-Anges, dit de l'Observance, fut fondé en 1493 (*Catal. Coste*, n° 2651). — L'église des Cordeliers de l'Observance est située sur la rive droite de la Saône, à l'entrée du faubourg de Vaise. Plan scénographique, pl. XXIV.

4. Sur la rive gauche de la Saône, en aval de l'Observance. Il y a encore le quai et le pont Saint-Vincent.

Que ce Saint-Vincent  
 Soit du tout ruiné  
 Et exterminé. 240

*La Guillotière*<sup>1</sup>.

Si le Daulphiné  
 Est bien affiné,  
 C'est bien employé  
 Qu'on l'ait là plié,  
 Mais bien dire l'ose 245  
 Que la Guillotière,  
 Comme sa portière,  
 Est quasi la cause.

*De l'Isle*<sup>2</sup>.

Un potier d'argille  
 Ne fit jamais mieux 250  
 Pour quelque ennuyeux  
 Qu'on a faict pour l'Isle  
 Près de ceste ville,  
 Car savez comment  
 Tout y est allé? 255  
 Roland, le vaillant,  
 Avecq son cornet  
 Assez beau et net,  
 On a devallé  
 Du beau premier coup 260  
 Avecques Saint Loup.

1. Le faubourg de la Guillotière, situé sur la rive gauche du Rhône, est, en effet, comme la porte du Dauphiné.

2. L'île Barbe est située sur la Saône, commune de Saint-Rambert,

*Des Villages circonvoisins.*

Or, pour faire fin  
 A tout ce discours,  
 Sainte-Foy<sup>1</sup>, Hulin  
 N'ont éu secours 265  
 D'ame de ce monde,  
 N'aussi la montaigne  
 Qu'on dit si féconde,  
 Nommée le Mont d'or<sup>2</sup>.  
 Si je dy encor 270  
 Que saint Fortuna<sup>3</sup>  
 A dict qu'on le preigne,  
 Après desjuna<sup>4</sup>.  
 Tant d'autres suivront  
 A la foy chrestienne 275  
 Qu'à le dire court  
 Chacun y accourt.

*Fin**du Partement de la Prestraille.*

1. Sur la rive droite de la Saône, au sud de Fourvières et de Saint-Irénée.

2. Saint-Didier-au-Mont-d'Or, canton de Limoneste, à cinq kilom. au nord de Lyon, sur la rive droite de la Saône.

3. Saint-Fortunat, commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

4. Forme du patois lyonnais.



*Cantique au Seigneur  
pour la victoire obtenue de sa main.*

Chantez de Dieu le renom,  
Vous serviteurs du Seigneur ;  
Venez pour luy faire honneur, 280  
Vous qu'avez éu ce don  
D'estre habitans au milieu  
Des parvis de nostre Dieu.

Louéz Dieu, car il est bon ;  
Psalmodiez en son nom, 285  
Car il est plaisant et doux ;  
Il a choisy entre tous  
Jacob, et Israël pris  
Pour son thresor de grant pris ;

Car l'Eternel, sçay-je bien, 290  
Est si grand que tous les dieux  
Auprès de luy ne sont rien,  
Qui fait en terre et és cieux,  
Voire ès gouffres de la mer,  
Ce qui luy plait consommer. 295

Du bout de la terre en hault  
Il faict les nues monter ;  
Les esclairs, quand il le fault,  
Il faict en pluie esclater  
Et sortir de ses thresors 300  
Les ventz tant rudes et fortz.

D'Egypte les premiers néz  
Il a tuéz de ses mains,

Soit qu'ilz fussent les aînés  
 Du bestail ou des humains ; 305  
 Egypte, il t'a faict sçavoir  
 Choses terribles à voir.

Il a desfait Pharaon  
 Et toutes ses legions,  
 Occis rois et nations, 310  
 Tesmoin le fort roy Schon,  
 Og, le grand roy de Basan<sup>1</sup>,  
 Et tous ceulx de Canaan.

A son peuple d'Israël  
 Il a leur païs cedé, 315  
 Duquel il fut possédé  
 En tiltre perpetuel.  
 Ton nom, Dieu plein de bonté,  
 Dure à perpetuité.

De Dieu le nom florissant 320  
 D'aage en aage durera,  
 Car l'Eternel tout-puissant  
 Son peuple gouvernera,  
 Estant appaisé de cueur  
 Vers son paouvre serviteur. 325

Les images des Gentilz  
 Ne sont rien qu'or et argent,  
 Œuvres d'hommes abbrutiz,  
 Pour abuser mainte gent ;

1. Sur ces deux rois, voy. les Nombres, le Deutéronome et Josué. Rabelais (l. II, ch. V) cite le roi Og d'après les psaumes CXXXIV et CXXXV.

Bouche elles ont sans mouvoir 330  
Et des yeux pour ne rien voir.

Sans ouïr oreilles ont  
Et ne peuvent respirer ;  
Telz seront ceulx qui les font  
Et qui les vont adorer. 335  
Et qui est fol jusques là  
De se fier en cela?

Vous, du Seigneur les enfans,  
Chantez le loz du Seigneur ;  
Enfans d'Aaron triomphans, 340  
Rendez à Dieu tout honneur.  
Vous, de Levi la maison,  
Louez-le en toute saison.

Vous tous, qui le reverez,  
Rendez son loz solennel! 345  
Soit haut loué l'Eternel,  
Qu'à Lion vous adorez  
Et qui veut, pour n'en bouger,  
En ceste terre loger.

*Fin*  
*du Cantique.*





*Cantique nouveau,  
contenant le Discours de la guerre de Lyon  
et de l'assistance que Dieu a faite à son Église  
audit lieu, durant le temps de son affliction,  
en l'an 1562;  
sur le chant de Piennie<sup>1</sup>.*

*Plus  
un Cantique spirituel de la persecution des fidèles  
chrestiens et de leur delivrance, les exhortant à  
rendre graces à Dieu, se voyant delivrez  
par sa divine providence; sur le chant  
du Pseaume 99.*

[Par Antoine du Plain].

A Lyon.

1563.

Ces cantiques n'ont pas été cités par M. Brunet. Nous en connaissons cependant deux éditions anciennes :

A. Cantique // nouveau, conte- // nant le discours  
de la guerre de // Lyon, & de l'assistance que //  
Dieu a faite à son Eglise // audit lieu, durant le //

1. Cette chanson, relative aux amours de François de Montmorency et de M<sup>lle</sup> de Piennes, commençait ainsi :

Montmorency, te souvienné .

De Piennie...

Nous n'en avons retrouvé le texte dans aucun des chan-

temps de son affli- // ction en l'an // 1562. / Sur le  
chant de Pienne. // Plus // Vn Cantique spirituel de  
la persecution des fideles // Chrestiens, & de leur  
deliurance; les exhortant à // rendre graces à Dieu,  
se voyans deliurez par sa di- // uine providence, Sur  
le chant du Pseaume 99. // A Lyon, // 1563. In-8  
de 8 ff.

Biblioth. municip. de Lyon (collection Coste,  
n° 3499).

B. Deux Cantiques nouveaux, l'un narratif des  
persecutions des fideles & de leur deliurance : les  
exhortant à rendre graces à Dieu, se voyant ainsi  
deliurés par sa divine providence. Et l'autre, de  
l'assistance que Dieu a faite en son Eglise à Lyon,  
estant persecutée & assaillie continuellement par ses  
ennemys, en l'an mil cinq cens soixante deux. A  
Lyon, Par Jean Saugrain. 1563. In-8 de 8 ff.

Édition citée par M. Bordier (*Chansonnier hugue-  
not*, t. II, p. 459).

Il a été fait deux réimpressions du premier des  
deux cantiques :

C. *Archives historiques et statistiques du département  
du Rhône*, t. XIII (Lyon, 1830, in-8), pp. 331-339.

En même temps que le *Cantique*, les éditeurs de  
ce recueil ont reproduit le sonnet acrostiche.

D. *Le Chansonnier huguenot* (Paris, 1871, in-16),  
t. II, pp. 220-232.

sonniers du xvi<sup>e</sup> siècle que nous avons dépouillés, tandis  
que deux autres pièces sur le même sujet ont été réimprimées par M. Le Roux de Lincy (*Chants historiques français*,  
t. II, pp. 204-206).

---

*De l'Assistance que Dieu a faite à son Eglise  
à Lyon, estant persécutée et assaillie  
continuellement par ses ennemis,  
en l'an 1562.*

*Sur le chant de Piene:*

**S**ois moy, bon Dieu admirable,  
Favorable  
Par mon seigneur Jesus-Christ,  
Car je veux faire notoire  
La victoire 5  
Qu'il s'acquiert sur l'Antechrist.

Taisant les œuvres parfaites,  
Qu'as parfaites  
Ailleurs, plus d'un million,  
Seulement ores je trasse 10  
La grand' grace,  
Qu'en noz jours fais à Lyon.

Quand ceste ville, tant vaine,  
Estoit pleine  
D'idolatrie et procez, 15  
D'usure et de paillardise,  
Gens d'Eglise,  
Clercs et clerjons eut assez;

Mais, si tost qu'en fut purgée  
Et changée 20  
Par la parolle de Dieu,  
Ceste engence de vipère  
Plus n'espère  
D'habiter en si saint lieu.

Par quoy, comme la nuit sombre 25  
 Avecq' l'ombre  
 Fuit le jour de la clarté,  
 Tout ainsi, d'un vent agile,  
 L'Evangile  
 Ce brouillas a escarté. 30

Et, pour croistre la souffrance,  
 De la France,  
 Les usuriers et faux oingtz,  
 Conspirans guerre civile  
 Sur leur ville, 35  
 Au triumvirat<sup>1</sup> sont jointz,

Ayant laissé pour espies  
 Des harpies,  
 Oiseaux puans et infectz,  
 Pour devorer nostre vie 40  
 Par envie,  
 Qui bien tost seront deffaictz.

J'enten des faux chatemites  
 Hypocrites,  
 Monstrant front de sainteté, 45  
 Cuidant trahir Dieu et l'homme,  
 Mais, en somme,  
 Mourront en leur lascheté.

Car souvent ont tasché rendre,  
 Ou bien vendre 50  
 Ceste fidèle cité  
 A l'estranger, comme Troye

1. Voy. ci-après, p. 379.

Mise en proye,  
Pour voir son adversité,

Comme la vraye figure 55  
Nous figure,  
Qu'on fait de tous les rampars,  
Des canons et corps de garde,  
Que Dieu garde  
Pour les siens de toutes pars ; 60

Car celuy qui l'osa faire  
Pour meffaire,  
Ce traistre d'Italien,  
Pour mieux la ville surprendre  
Et la prendre, 65  
Fut estranglé d'un lien<sup>1</sup>.

Ainsi voyant, à leur perte,  
Très apperte  
Leur faute, grincant les dents,  
Baillant argent aux gendarmes, 70  
Si par armes  
Ilz taschoyent d'entrer dedans.

L'ennemy avecq' sa force  
Lors s'efforce,  
De venir jusqu'au faux-bourgs 75  
De Saint-Just, et à l'Aiasse<sup>2</sup>,

1. Nous avons vainement cherché des renseignements sur cet ingénieur italien que les protestants de Lyon étranglèrent pour avoir levé le plan des fortifications.

2. Loyasse, derrière Fourvières et à côté de Saint-Irénée. — Dans un acte de 1278 (Archives du Rhône, fonds de Saint-Just, chap. 130, n° 16), qui nous est communiqué



Qui les chasse,  
Dont tout leur vint au rebours,

Pource qu'à ceste escalade,

Trop malade

80

Pour donner un tel assaut,  
Leurs eschèles et leurs hommes,  
Comme pommes,  
Y tombarent de leur haut.

Contre lesquelz lors on mande

85

Et commande

Le capitaine Poyet<sup>1</sup>,

Qui, leur faisant vomir l'âme

De sa lame,

Les Italiens poyoit.

90

L'ennemy peu ne sejourne,

Ains retourne

Une autre fois par Esnay ;

S'il eut eu lors barque ou planche,

Noire ou blanche,

95

N'y fut pas tant retourné.

Mesme autres lieux assaillirent,

Qu'ilz faillirent,

Pource qu'à ces mandemens

par M. Guigue, on trouve : « Campus in territorio del Oyais. » On trouve aussi *l'Aiasse*, *Layasse* et *Loyasse*. Il faut remarquer que ce nom signifie « la pie », *l'agace* de nos paysans du nord, et précisément *l'oyasse* du patois lyonnais actuel.

1. Sur le capitaine Poyet, qui a été constamment confondu avec le capitaine Payet, voy. la *France protestante* des frères Haag, *ad verb.*

Si courtes sont leurs eschelles 100  
 Que d'icelles  
 N'attaignoyent aux fondemens.

Un jour, à la descouverte,  
 Feismes perte  
 D'un capitaine surpris, 105  
 Lequel par fraude latente  
 Lors on tente,  
 Luy promettant de grands pris,

Si par trahison mortelle,  
 Et cautèle, 110  
 Dans Lyon il les mettoit,  
 Ce qu'il leur promit de faire  
 Pour deffaire  
 Le danger où il estoit,

Leur assignant une porte, 115  
 Assez forte,  
 Au quatorziesme de Mars,  
 Sur la droite heure du presche,  
 Qui fut fresche  
 Par neige et brouillas espars. 120

Ainsi s'en vint-il delivre  
 Pour mieux vivre,  
 Comme s'il fut eschapé,  
 Si que par son bon message  
 Comme sage 125  
 Leur conseil a dissipé.

A cause qu'il fit notoire  
 Ceste histoire

CANTIQUE NOUVEAU. 335

Et dessein fidèlement,  
Dont fut maint traistre inhabile 130  
    Dans la ville  
Decouvert subtilement.

    D'ailleurs toute leur armée  
    Bien armée .  
Veint audit jour désiré 135  
Pour solenniser la feste  
    Qui s'appreste,  
Dont depuis a souspiré.

    Car ne voyant l'avangarde  
    Point de garde 140  
Aux boulevards semblans nudz,  
Se lançoient dans la bourgade,  
    De bravade,  
Où ilz furent bien receus.

    Et disoient, jurans d'audace, 145  
    Par menace :  
« Tuons-les cruellement ;  
« Toute femme violée,  
    « Et pillée  
« Soit la ville entièrement » . 150

    Par quoy nostre troupe esleue  
    Les salue,  
Des bastillons les oyans,  
Si qu'alors tremble la terre ;  
    L'air s'esclaire 155  
Par noz canons foudroyans,  
    Vomissans leur gresle espesse,

Qui les presse,  
 Voire par pierres et cloux,  
 A ce grand Dieu des armées 160  
     Desarmées  
 Les bandes de ces fiers loups.

Puis, en sortant, on caresse  
     Sans paresse  
 A long bois et coutellas 165  
 Les vieilles bandes hardies,  
     Estourdies,  
 Souspirant maints grans helas.

Ainsi gagnèrent la terre,  
     Par leur guerre, 170  
 De Saint-Just bien justement;  
 Où depuis et à toute heure,  
     Font demeure  
 Jusqu'au jour du jugement.

Après on print les coupables 175  
     Et contables  
 De trahison convaincus,  
 Qui ont confessé leur vice  
     Et malice,  
 Estans des tesmoings vaincus. 180

François Trichet en personne  
     Par la Saone  
 Les doit mettre dedans  
 Et rompre les chaines dures  
     Assez seures, 185  
 Avecq' d'autres chiens mordans,

CANTIQUE NOUVEAU.	337
Voire convertir en foudre Nostre poudre Par feu, comme il approuva; Mainte escharpe nous l'enseigne, Et l'enseigne Qu'en sa maison l'on trouva.	190
Dont fut avecq' ses complices, Par ces vices, En un gibet attaché; D'autres souffrent la torture Aigre et dure, A cause d'un tel peché.	195
Mesmement sa propre femme, Comme infame, Ayant ce mal recelé, Par le fouet fut punye, Puis bannie, Pour ne l'avoir revelé.	200
Ainsi le mal pestifère, Que veut faire Le meschant, c'est son tourment, Car, quoy que l'homme propose, Dieu dispose Par son juste jugement.	205 210
C'est luy aussi qui nous donne Et ordonne Un si prudent gouverneur Que le seigneur de Soubize <sup>1</sup> ,	

1. Jean de Parthenay-Larchevêque, seigneur de Soubise,  
P. F. XIII

Qui s'avise 215  
De ces maux à son honneur.

Car, avecq' son conseil sage,  
De leur rage  
Ceste ville a conservé,  
Pour nostre roy legitime, 220  
Magnanime,  
Et ses editz observé.

Ce roy va chasser l'idole,  
Plain de dole,  
Cognoissant un tel forfait, 225  
Selon sa vertu royale  
Et loyale,  
Comme Josias a fait<sup>1</sup>.

N'esloignez doncq', vous qui estes  
Brebiettes, 230  
Le bon pasteur Jesus-Christ,  
Afin de n'estre trahies  
Et ravies  
Par les loups de l'Antechrist.

Cependant sainte Eglise use, 235

né en 1512, fut un des chefs les plus habiles de l'armée de Condé. Lorsque les cruautés du baron des Adrets eurent compromis la cause des Protestants dans les provinces du centre, Soubise fut nommé lieutenant général du prince de Condé dans le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais. Il fit son entrée à Lyon le 19 juillet 1562 et sut apaiser les querelles qui avaient éclaté au sein de l'armée calviniste. Il ne rendit la ville qu'après la conclusion de la paix. Voy. Haag, *La France protestante*, t. VI, p. 339-341.

1. PARAL. II, XXXIV.

Mais n'abuse,  
 Des moyens que tiens de Dieu,  
 Car l'ennemy encor' veille  
 A merveille  
 Pour te surprendre en ce lieu. 240

Sur tout ton humble prière  
 Coustumière  
 Dresse tousjours à ton Dieu,  
 Car en vain tu fais la garde,  
 S'il ne garde 245  
 La ville et toy en tout lieu.

Puis que sans sang l'as reduite  
 Et conduite  
 Par ton celeste enseigneur,  
 N'ayes desir de vengeance, 250  
 Mais t'ageance  
 En la crainte du Seigneur.

Et ne crain les meschants princes  
 Des provinces,  
 Quoy qu'ilz viennent au-dessus, 255  
 Car par eux, comme d'un crible,  
 Dieu nous crible<sup>1</sup>,  
 Mais à la fin sont deçeus.

Chantons doncq' pour tell' victoire  
 A sa gloire 260  
 Ce cantique en charité,  
 Luy rendant, avec ses anges,

1. ECCLES., XXVII, 5 ; AMOS, IX, 9.

Les louanges  
Qu'il en a seul mérité.

*Fin.*

---

*Sonnet*

*de la nature et nom du Lyon,  
les lettres capitales duquel  
portent le nom de l'auteur.*

**A**s-tu vouloir de cognoistre et d'entendre, 265

**N**oble Lecteur, ma nature et mon nom?

**T**u sçais très bien que d'un commun renom

**O**n me dit roy, dès ma jeunesse tendre.

**J**e sçay aussi cy-bas mon resgne estendre,

**N**'ayant deffaut de force ny de cœur, 270

**E**t si sçay bien me rendre tost vainqueur

**D**u fol qui veut m'irriter et m'attendre.

**V**ray est que l'œil et chant du coq revère,

**P**our sa vertu, encor' qu'il n'est sevère ;

**L**es miens, surtout l'humble et bon, favorise. 275

**A**u zodiaque et ciel mon nom tient lieu ;

**I**l est aussi commun au filz de Dieu,

**N**ostre seigneur, qui seul nous eternise!

---



*Cantique narratif  
des persecutions des fidèles, et de leur delivrance,  
les exhortant à rendre graces à Dieu,  
qui les a delivrez de leurs ennemis.  
Sur le chant du Pseaume nonante neuf.*

**S**us ! enfans de Dieu,  
Louez-le en tout lieu ; 280  
Chantez à haut son  
Nouvelle chanson ;

Pseaume resonnans,  
Voz cœurs entonnans  
Soient au Dieu de gloire 285  
Pour vostre victoire.

C'est luy qui a mis  
Tous vos ennemis  
En tels desarrois  
Que princes et roys 290  
En sont estonnez,  
Les voyant menez,  
Par force divine,  
En telle ruine.

Les meschants qu'ils sont, 295  
Plusieurs de vous ont  
Tenus aux liens  
Et pillé voz biens,  
Et, n'estans contans,  
S'en alloient vantans, 300  
Dont plus est leur faute  
Eminente et haute.

Ces cruelz tyrans,  
 Assis en leurs rancs,  
 Pour mieux assortir 305  
 Leur fardé mentir,  
 Portans leurs butins,  
 Vous disoient « mutins »,  
 N'ayans pour tout reste  
 Nul autre pretexte. 310

Tant ilz sont despits,  
 Qu'en faisant du pis  
 Ilz vous ont à tort  
 Noyez, mis à mort,  
 Bruslez, estranglez, 315  
 Meurtris, exillez,  
 Selon du Messie  
 La vraye prophetie.

Jamais Pharaon,  
 Dacien ne Neron 320  
 N'affligèrent tant  
 Le peuple exaltant  
 Du grand Dieu et roy  
 Le nom et la loy  
 Qu'a fait à sa suite 325  
 Ceste gent maudite.

Les princes lointains,  
 Entendans voz plaints,  
 Souspirs et langueurs  
 De voz tristes cœurs 330  
 Meuz d'un saint desir,  
 Ont voulu choisir

Force harnois et bardes  
Pour vous estre gardes.

Vostre Dieu, tant fort, 335  
A rompu l'effort  
Des sedicieux  
Et pernicieux,  
Qui guerre sur mer  
Vous venoyent livrer, 340  
Brisans nefz et barques  
Des puissans monarques.

Les roys tous bardez  
Contre vous bandez  
Il a rué bas 345  
Par son puissant bras,  
Rompant leurs desseings  
Pour garder ses saintz ;  
Leur force et conduite  
En rien a reduitte. 350

Leur piteuse mort  
Accable et endort  
La sanglante main,  
Du peuple inhumain,  
Faisant apparoir 355  
Le hautain vouloir  
Du grand roy suprême  
Par vengeance extrême.

Vostre Dieu tonnant  
Appert maintenant 360  
Doux et gracieux,

Renvoyant des cieus  
Le siècle doré.  
Soit donc adoré;  
Que nation toute  
Son vouloir escoute!

365

*Ainsi soit-il.*

*Louenge à Dieu.*

*Fin.*





*Le Blason du Gobellet*

M. D. LXII.

Voici la description de cette plaquette :

Le // Blason // du Gobel- // let. // M. D. LXII  
[1562]. S. l. [Lyon], in-8 de 8 pp. à 22 lignes,  
sign. a.

Au verso du titre, se trouvent le *Quatrain du Pape Milanois* et le distique latin.

Biblioth. de M. le comte de Lignerolles.

QUATRAIN *du Pape Milanois*<sup>1</sup>.

J'ay esté Pape mill' ans,  
Et cinq cens ans bon evesque,  
Et maintenant je suis presque  
Sur le dernier de mon<sup>2</sup> sens.


*Latinum.*

*Urbs Romana suum cum perderet impia papam, s*  
*Audita ex cælo vox ea : « Ve Babilon! »*

*Christus Lux.*

1. Pie IV Medici, qui occupa le saint siège de 1559 à 1565, était né à Milan. Il n'appartenait pas à la famille des Médicis de Florence. — 2. Imp. : *mons*.

*Blason du Gobellet.*

entil Gobellet argenté,  
 Doré, façonné et ranté  
 De rentes que le peuple donne  
 Des offertes et de l'aumosne, 10  
 Que les joueurs de gobellet,  
 Confraires du saint chapellet,  
 Des cires et des luminaires,  
 Des festes et anniversaires<sup>1</sup>,  
 Reçoivent tout par le moyen 15  
 Du gobellet doré, si bien  
 Que le peuple devot adore  
 Ce que l'art du mestre redore;  
 Gobellet mystique et divin,  
 Quand tu es remply de bon vin, 20  
 Alors tu mets en la cervelle  
 Une chanson toute nouvelle,  
 Et descouvres les [h]aux secrets  
 Aux prestres qui, par toy retretz  
 Et confits en ceremonies, 25  
 En sacremens, en letanies,  
 Te montent si hault que les bras  
 De ta pesanteur en sont las;  
 Avec le sòn des campanettes,  
 Les flambeaux et les mains<sup>2</sup> bien nettes, 30  
 Te font estre admirable à tous  
 Qui te regardent à genoux,  
 Eslevé en haulteur egalle

1. Imp. : et *des* anniversaires. — 2. Imp. : *manis*.

Par la main sainte et non fatale  
 Du prestre qui te sçait haulcer,  
 Te mettre bas, te renverser. 35

Tu es le Gobellet mystique,  
 Où trempe la digne relique  
 Pourtant l'image de la croix,  
 Estant charmée par la voix 40  
 Et les cinq paroles du prestre,  
 Qui la charme et la vient remettre  
 Dedans la couppe et puis dehors,  
 Disans ainsi : « Voicy mon corps ».  
 Quand je considère ces choses, 45  
 Ces formes là-dedans encloses  
 Et le morceau du platellet  
 Et le patron du gobellet,  
 Il me semble que par magie  
 Toute ceste chose est regie. 50

O digne couppe, ô couppe d'or,  
 Où est caché tout le tresor  
 Des prestres, qui pour ta memoire  
 Te font bastir un bel armoire  
 Et te renferment là-dedans, 55  
 Mesmes si un rat de ses dans  
 Avoit touché ceste relique  
 De la sainte couppe angelique,  
 Soudainement mis il seroit  
 En cendre et on le brusleroit, 60  
 Puis on sanctifieroit la cendre,  
 Et mesme on n'oseroit la prendre  
 Ny la toucher aucunement  
 De main d'homme tant seulement.

N'est-ce pas chose esmerveillable? 65  
 Hen! n'est-ce pas chose effrai[a]ble?

Mais, si j'avoye taté du vin,  
 Je croy que je seroy divin,  
 Si j'avoy, 'dy-je, fait la souppe,  
 Comme les prestres, dans la couppe. 70

Quoy que tu sois d'argent doré,  
 Plustost que tu sois adoré,  
 Meschant gobellet, Dieu te fasse  
 Estre le cul de quelque tasse,  
 Pour servir en cuisine à ceux 75  
 Qui jamais ne sont paresseux  
 A humer la liqueur qui donne  
 Tant de plaisir à la personne.

Gobellet, tu ne seras plus  
 Qu'un gobellet, où le surplus 80  
 Du vin qui estoit à ces moines,  
 A ces nonains, à ces chanoines,  
 On y boira, et tu seras  
 Le gobellet qui donneras  
 Plaisir, mesme en temps de vandanges, 85  
 De faire descendre les anges  
 Icy-bas pour les abreuver  
 Et en ta liqueur les laver.

Tu ne seras plus qu'une tasse  
 D'argent faite de bonne grace, 90  
 Que je retiendray pour ma part,  
 Si je te voy point à l'escart,  
 Et ne seras plus en memoire  
 Au peuple sot que pour y boire



Et pour y mettre du bon vin 95  
 Sans aucun mystère divin ;  
 Tu seras la couppe argentine,  
 La belle tasse christalline,  
 Faite pour boire et pour humer  
 Le piot, qui n'a rien d'amer, 100  
 Car d'y cacher quelque mystère  
 Cela feroit la chose arrière.  
 Cependant, moines et cagots,  
 Ne nous soufflés plus ces beaux mots  
 Qui transubstantient la chose 105  
 En marmottant, la bouche close,  
 Et faisant descendre icy-bas,  
 Je dy descendre entre voz bras,  
 La chose qui ne peut y estre,  
 Pour ce qu'elle sied à la dextre<sup>1</sup> 110  
 Et est monté et est encor  
 Là-hault, devant le throsne d'or.

Mais ces sorciers-et ces sorcières  
 Tiennent les ames prisonnières  
 Et charment le corps icy-bas 115  
 Et pensent tenir en leur bras  
 Et clorre dedans leur reliques  
 Les choses hautes et mystiques,  
 Et cependant ce n'est tout rien  
 Que fiante ou que merde de chien 120  
 Qu'ils nous font adorer, mais ore  
 Chascun le Dieu du ciel adore.

Detestés donques ces sourciers,

1. Imp. : *dexrte*.

Ces nonains, ces moines cloistriés,  
Qui nous veulent bien faire croire 125  
Que Jesus-Ch[r]ist se laisse boire  
Et se laisse toucher dedans  
Leur gobellet avec les dans !  
Maintenant, ô couppe argentine,  
Tu trotteras par la cuisine, 130  
Et ne seras plus en honneur,  
Mais le seul plaisir d'un beuveur.

*Fin.*





*Le Blason du Platellet.*

1562.

---

**N**ous reproduisons cette satire d'après la plaquette suivante :

*Le Blason du Platellet.* 1562. *S. l.*, in-8 de 8 pp.  
Biblioth. Méjanes, à Aix, n° 27392, dans un recueil provenant du duc de la Vallière (n° 3197 du *Catal.* en 3 vol. par de Bure).

La pièce a été réimprimée par Méon dans ses *Blasons* (Paris, 1807, in-8), pp. 269-272.

**P**our blasonner le Platellet,  
Il me faut boire au gobellet,  
Afin que la liqueur divine  
Du saint piot me face dine  
De chanter un mistère tel §  
Comme est du saint plat immortel.

Platellet, la sainte relique,  
Prochain de la coupe angelique,  
Tu merites d'estre chanté,  
Car tu es aussi bien ranté, 10

Voire encor mieux, que n'est la coupe  
 Où baigne la mystique soupe,  
 Car tu reçois chasque matin  
 Des prestres le riche butin;  
 Tu reçois toutes les offrandes 15  
 Tant les petites que les grandes  
 Et si reçois tous les deniers,  
 Les miches aux petis paniers;  
 Tu reçois toutes les chandelles  
 Des seigneurs et des damoiselles<sup>1</sup>. 20  
 On te baise et estime-l'on  
 Le porte-paix et le mignon  
 Du prestre, qui de bonne grace  
 Te tien[t] et en couvre sa tasse.

O platellet, tu es heureux 25  
 Par la main du religieux  
 Et des dames religieuses  
 Et des nonnains devotieuses,  
 Qui, pour te donner un baiser,  
 Sentent la fureur appaiser 30  
 Du Seigneur, qui pour leur offence  
 Meintes fois les menace et tance.

Tu es celuy qui fais la paix  
 Et qui ne te laisses jamais  
 Manier à de[s] mains indinnes, 35  
 Sinon des personnes divines,  
 Qui te monstrent et te font voir  
 A tous, pour te faire valoir,  
 Marqué d'une marque secrette  
 Et d'une rondeur fort parfaite. 40

1. Allusion à l'offertoire.

Platellet, ne t'abuse pas,  
 Car je ne voudroy faire un pas  
 Pour toy, ny t'offrir une maille,  
 Ny pour chose qui si peu vaille.

Et quoy, platellet, penses-tu 45  
 Avoir en toy quelque vertu  
 Plus qu'un plat fait pour le service  
 De table, non pour sacrifice<sup>1</sup>?  
 Tu n'es qu'un petit plat d'argent,  
 Ainsi fait pour tromper la gent, 50  
 Et n'es qu'une fausse platine  
 Et une escuelle prestrine,  
 Et toutes fois on te tient tel  
 Que si tu estois immortel.

Mais quoy? le temps est venu ore 55  
 Que ce peuple sot, qui t'adore,  
 Reconnoistra le grand abus  
 Du platellet, qui n'est jà plus;  
 Et le platellet et les tasses  
 Et les chandelliers et les faces 60  
 Enluménées de leurs dieux  
 Seront arrachés de ces lieux,  
 Et les portraits et les images  
 Et tous les mystiques ombrages  
 Et tout ce riche parement, 65  
 Qui ne servoit que d'ornement  
 Par les temples et les eglises,  
 Que de faux dieux et de divises  
 Pour anuser le peuple sot,

1. Imp. : *sacrifices.*

Le peuple feintif et bigot, 70  
Tout cela sera mis par terre ;  
Et sera faite grosse guerre,  
Et les peuples se benderont,  
Et les images tumberont,  
Les encensoirs et les medailles, 75  
Et la peinture des murailles,  
Comme j'ay veu dedans Lion  
D'images faux un million  
Par les temples et par les places  
Brusler au feu avec les tasses 80  
Des prestres, qui trottoient dedans  
Leur cuisine, pour passe-temps  
Aus soldatz, qui ne font qu'en rire,  
Pendant que le Pape a du pire.





*L'Adieu de la Messe*<sup>1</sup>.

A LYON.

1562.

Voici la description de cette pièce :

L'Adieu de la // Messe. // A Lyon, // 1562. In-8  
de 4 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page, sign. A.

Biblioth. de M. le baron James E. de Rothschild,  
dans un recueil provenant de l'abbé Perrichon, de  
Richard Heber et de M. Solar (n<sup>o</sup> 308 du *Catal.*).

*L'Adieu de la Messe.*



Dieu, divine valée,  
A Dieu, France, à Dieu, roy ;  
Mets à Dieu, Gaule sacrée,  
A Dieu, plaine consacrée  
A beaucoup plus sainte loy !

§

1. Cette pièce a dû être écrite au moment où Montgomery, après avoir pris Orléans et remis Bourges au prince de Condé, se rendit en Normandie pour combattre les ducs de Bouillon et d'Etampes. Il dut abandonner Vire et Bayeux, mais il s'établit à Rouen et soutint le siège de l'armée royale commandée par le roi de Navarre. Le duc de Guise, qui dirigeait les opérations du siège, entra dans Rouen le 26 octobre 1562. Montgomery dut s'embarquer et gagner le Havre. C'est donc entre le mois de mai et le

Sur le joug d'une montagne  
 Où d'un conte<sup>1</sup> la campagne  
 D'outre<sup>2</sup> la France puis voir.  
 O France sage et secrette,  
 Las ! combien je te regrette ! 10  
 Plus ne te pourray revoir.

Alpes vineuses et blanches,  
 Qu'en pompes j'avois passé  
 Pour repouser sur les branches  
 Du Lys, que j'avois trassé, 15  
 Voire si bien pourchassé  
 Que la nation de Gaule  
 Me portoit sur son espaule  
 Quoy que luy eusse brassé.

A Dieu, mon amy Lyon, 20  
 Où j'ay fait un million  
 De ventres et tripes graces,  
 Voire sans en rendre graces<sup>3</sup>  
 Au grand seigneur de Syon.

A Dieu, badin, mon amy ; 25  
 Je t'aymois plus qu'à demy  
 Quant pour la doctrine bonne  
 Je te fourgay la Sorbonne

mois d'octobre 1562 qu'il faut placer la composition de la pièce.

Les protestants de Lyon espéraient que la prise de Rouen leur livrerait toute la Normandie. L'auteur de l'*Adieu* se trompait comme l'auteur du *Piteux Remuement*, qui, lui, voyait dans la prise de Lyon le triomphe définitif de la Réforme dans le centre de la France.

1. Il s'agit de Gabriel de Lorges, comte de Montgomery. — 2. Imp. : D'autre. — 3. Imp. : graces.



Tutrice de fauceté,  
 Maistresse de lacheté, 30  
 Laquelle au Diable je donne.

En toy mille et mille temples,  
 Cent mille mille cagotz,  
 Quatre cens millions d'ergotz,  
 Que parmy toy tu contemples ; 35  
 En toy mille maquerelles,  
 Cent mille millions de telles,  
 Que l'on voit par les bordeaux ;  
 En toy le deluge d'eaux  
 J'ay basty et leurs sequelles. 40

A Dieu, Rouan la superbe,  
 A Dieu tes rives et flans ;  
 Je n'auray plus de ta gerbe,  
 Ne le gasteau des enfans,  
 Mais, fault-il que je le die ? 45  
 Las ! à Dieu la Normandie,  
 Mes plus menus passetems.

A Dieu, rivière de Loire ;  
 A Dieu, la croix d'Orléans.  
 Las ! plus je n'iray léans 50  
 Pour donner au prestre à boire.

A Dieu, tetard de Tholose ;  
 Quoy que tu puisses gronder,  
 Tes capitoulz ne ta close<sup>1</sup>

1. Ta clôture, tes remparts. L'enceinte de l'arsenal de Toulouse est aujourd'hui le dernier reste des fortifications de cette ville. Voy. *Guide de l'étranger dans Toulouse*, 1869, in-18, p. 127.

Plus ne te sçauroient garder, 55  
 Car voicy Dieu qui me frappe,  
 Voicy de David la harpe,  
 Qui me sont venus darder.

Il semble que le tonnerre  
 M'ait chassé depuis Tonnerre 60  
 Jusqu'à ce mont Saint-Bernard<sup>1</sup> ;  
 Ha, malheureux papelard,  
 Tu me causes ceste guerre!

Or c'est bien la recompense  
 De ce que j'ay merité 65  
 Pour avoir servy la pance,  
 Laisé Dieu de verité,  
 Laisé la parole sainte,  
 Pour y dresser une feinte  
 Au lieu de divinité. 70

Pour un mechant barboutage,  
 Pour un obly en potage,  
 Pour six blans tout au fin plus,  
 Avoir dressé une idole,  
 Une chose tant frivole, 75  
 Toute confite en abus ;  
 Pour avoir, las! fait à croire  
 Que Christ, le vray filz de Dieu,  
 Repousoit en mon millieu,  
 Le tout pour avoir à boire, 80  
 J'ai rempli toute la France  
 D'innumerable abusion ;

1. La Messe quitte la France pour retourner auprès du pape en Italie. Cf. v. 132 et suiv.

J'y ay fait faire deffence,  
 Sur peine de griefve offence,  
 Qu'on ne creut en Passion, 85  
 En la Bible ou Evangile,  
 En la voix du Dieu terrible,  
 Mais en ma confusion.

C'est moy, France, qui sans cesse,  
 Puisqu'il faut que le confesse, 90  
 Qui quatre cens ans t'ay mis,  
 Tes parens et tes amis,  
 En trop malheureuse oppresse.  
 Je t'ay forgé purgatoire,  
 Les vœux, le plat, l'offertoire, 95  
 Trenteniers et legas,  
 Papes, cardinaux, legas,  
 Suffragans, bestes cornues,  
 Les vieilles barbes chenues,  
 Atrapeurs de revenuz. 100

C'est moy que dame Venus  
 Avoit fait sa maquerelle;  
 Et soustenant ma querelle  
 A Rome estoient bien venuz;  
 C'est ma fausse hipocrisie 105  
 Qui tant d'images avoit fait  
 Pour atraper en effet  
 Le destin de ma folie;  
 Bref, toute religion,  
 Toute loy, toute justice 110  
 J'avois mis en injustice  
 Et fause confusion.

On dit que j'ay fait l'etole;  
 J'ai fait aussi bien Bartole,  
 Panorme, Jason, Felin, 115  
 Guillaume, Roc, Matelin,  
 Pour empoisoner la loy,  
 Pour y mesler tout eloy,  
 Que Dieu nous bastit le pole.  
 C'est moy qui bruler ay fait, 120  
 Nier, pendre, ou bien defait  
 Les martirs de la parole  
 Et ceux qui tenoient le role  
 De la sainte verité;  
 C'est moy qui la déité 125  
 Mis en une hostie fole.

O Dieu, que ton jugement,  
 Ton eternèle police,  
 Ton eternèle justice  
 Juge de moy justement! 130

Alons, alons, ma compagne,  
 Devalons en Italie;  
 Vienne toute ma compagne,  
 Que tout mal à moy s'alie.  
 Alons, retournons à Rome, 135  
 Le seul gouffre de Sodome;  
 Venez, prestres et clerjaux;  
 Venez, venez, testes rases;  
 Venez atrapeurs de cases,  
 Maquerelles, maquereaux, 140  
 Putains, paillars, berlandiers,  
 Idolastres, bandoliers,  
 Quintans, usuriers infames;

Venez, abuseurs de dames ;	145
Sorboniqueurs, plus grans asnes	
Que tous ceux de l'Arquadis,	
Venez, que Dieu vous maudis,	
Pour laisser la France en paix ;	
Ce luy estoit trop lourd fays	150
Souffrir telle vilenie.	
Venez donc, noneins, nonettes ;	
Venez, ô testes folettes,	
Pour le regard des planettes !	
Tombent jus tous mes bordeaux,	
Mes cloches et clochereaux,	155
Mes autelz, chapes, chasubles,	
Mes cordes, cordons, affubles,	
Mes serviettes et mantilz,	
Mes vazes et mes otilz	
Et toute ma brouillerie.	160
Venez, venez ceste <sup>1</sup> fois,	
Inquisiteurs sorboniques ;	
Venez, predicans iniques,	
Vrais suppostz de l'Antecrist,	
Exterminans Jesus-Christ	165
Par voz bartachins infames ;	
. . . . .	
Venez, toute lascheté,	
Tout dol et meschanceté ;	
Ores, je vous fais deffance	170
De plus revenir en France.	

*Fin.*

1. Imp. : à ceste.



*Avertissement à Messieurs du Puy,  
touchant l'idolatrie qu'ils commettent  
envers l'idole de leur Nostre-Dame,  
sur le chant du Pseaume 40.*

*Avec une Chanson spirituelle  
à la louange de la Paix,  
sur le mesme chant.*

*Plus un Echo qui declaire par ses responses  
la source des troubles de France et l'effect  
de la guerre.*

A Lyon,  
1563.

---

La statue de la vierge, conservée dans le sanctuaire de Notre-Dame du Puy, fut pendant des siècles l'objet de la vénération populaire. On lui attribuait une origine miraculeuse qu'il n'est pas sans intérêt de raconter. D'après la légende, le prophète Jérémie fit sculpter la statue « pour subroguier et logier ou lieu de l'arche du Testament icellui devot ymage, representant l'arche de sanctification, en laquelle se concevroit le beneuré fruit qui romproit la confederation faicte par Adam entre l'omme et l'ennemi ». Jérémie remit la vierge aux prêtres juifs établis en Egypte, mais le roi Ptolémée, à la vue de tous les miracles qu'elle opérait, s'en empara et la fit enfermer dans un de ses temples; plus tard,

Nabuchodonosor la fit transporter à Babylone, où elle resta déposée dans le trésor royal. Plusieurs siècles s'étaient écoulés quand un des successeurs de Clovis, « un très crestien et devot roy », entreprit le voyage de Jérusalem. Ce roi fut reçu par le grand soudan avec beaucoup de distinction et d'amitié. Au moment où il dut quitter la terre sainte pour rentrer en France, le prince turc voulut lui montrer ses trésors et lui faire choisir un objet qu'il emporterait avec lui. « Le roy, qui fut sage et bien enseigné, inspiré de Nostre Seigneur, demanda à une femme qui plus prouchaine et agréable estoit audit soldan et plus savoit de ses privés secretz, lequel estoit cellui joyel en son tresor qui plus valoit et auquel il prenoit plus de plaisance. Laquelle respyndy et introduit le roy, disant que c'estoit l'ymage d'une pucelle qui tenoit son enfant en son giron, que avoit faicte Jeremie le prophète pour représenter ce que par lui avoit esté prophetisé, que une vierge enfanteroit, car le jour, dit-elle, qu'il ne véoit ou aouroit ledit ymage, il ne pavoit estre plaisant ne joyeux... Et, comme il entra oudit trezor, où il vy joyaulx infinis moult precieux, les regarda et visita en grant diligence, et tous lui estoient desplaisans, jusques à ce qu'il ot veu le saint et joyeux image. Et incontinent, meu de grant affection, dist audit soldan en ceste manière : « Je ne demande tes richesses ne desire tes trezors et ne veul autre chose seulement, fors qu'il te plaise moy donner cest ymage fait en remembrance de la benoitte vierge Marie; et je te promets de la porter et colloquier à tousjours mais en aucune eglise, pour estre gardée et honnorée continuellement. » Mais, jaçoit que le dit soldan eust mieulx amé lui donner le plus riche et precieux joyel de son trezor, neantmoins, à grant regret et tant envis que volentiers, la lui donna, dont il lui rendi grandes graces et mercis. Et avec le dit ymage, icelluy roy de France s'en retourna en sa

terre. Et, quant il ot fait son passage de mer, la première cité où il entra en son royaume fu celle du Puy. Et en grande solennité, hypnes et loenges, pour l'accomplissement et satisfaction de son pèlerinage, le donna et presenta à l'église et saint oratoire de la ditte vierge Marie. »

Le récit que nous venons de rapporter est emprunté aux curieuses *Chroniques* d'Étienne Médicis<sup>1</sup>, mais le pieux bourgeois n'est pas le seul auteur qui nous ait conservé cette légende. Lui-même dit l'avoir empruntée à la *Scolastique* de Pierre Comestor, dont le livre fut sans doute mis également à contribution par l'auteur d'une espèce de guide destiné aux pèlerins du Puy, et dont voici la description :

La Fondation et erection de la saïcte deuote & miraculeuse eglise de nostre dame du Puy, bastie par reuelations diuines. Ensemble les noms des saintes & miraculeuses reliques ou la plus part qui y reposent. Pareillement la charge & noblesse de lhospital dicelle eglise & cite du Puy. — [Au v<sup>o</sup> du 32<sup>e</sup> f. :] *Imprime uouuellement a Lyon par Claude nourry dit le Prince. Lan de grace Mil ccccc. xxiiij. le .xiiij. iour de Feurier. In-4 goth. de 36 ff., sign. a-e.*

Cat. du duc de La Vallière par Nyon, 14179. (Arsenal.)

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le P. Odo de Gissey, jésuite, recueillit de nouveau l'histoire de la vierge miraculeuse dans son *Discours historique de la très-ancienne devotion à Nostre Dame du Puy et de plusieurs remarques concernant l'histoire des Evesques du Velay* (Lyon, L. Muguet, 1620, in-8; Le Puy, Varoles, 1644,

1. *Le Livre de Podio, ou Chroniques d'Étienne Médicis, bourgeois du Puy*, publiées, au nom de la Société académique du Puy, par Augustin Chassaing; Le Puy-en-Velay, 1869-1874, 2 vol. in-4, t. I, pp. 25-32.



in-8), mais il montra qu'il y avait eu successivement deux statues honorées au Puy : l'une qui représentait la Vierge tenant l'enfant sur son bras; l'autre, au contraire, qui la représentait avec l'enfant sur ses genoux. Cette dernière, dont le type a été reproduit depuis le XIII<sup>e</sup> siècle sur le sceau de la confrérie de Notre-Dame, était une statue byzantine en bois noir, d'un travail fort grossier<sup>1</sup>; il est très-vraisemblable qu'elle avait été rapportée d'Orient par saint Louis. La vierge noire fut brûlée solennellement le 8 juin 1794, mais on sait que la ville du Puy possède depuis vingt ans une statue gigantesque de la vierge coulée en bronze et placée sur une hauteur qui domine la ville. La dévotion que les protestants espéraient faire disparaître en 1563 existe encore aujourd'hui parmi les pèlerins, sous une forme à peine différente.

Nous ne nous proposons pas de donner ici une histoire complète de la statue de Notre-Dame du Puy ni d'indiquer tous les livres où l'on retrouve la légende que nous avons racontée, mais nous devons rappeler le mystère en trois journées composé sur ce sujet, vers 1520, par un religieux, nommé Claude d'Oleson. Cette pièce, dont le titre avait été recueilli par Du Verdier<sup>2</sup>, qui nous a conservé le nom de l'auteur, a été transcrite par Etienne Médicis, à la fin de ses *Chroniques*; M. Chassaing en a publié le texte.

Un siècle plus tard, la vierge du Puy fut encore le sujet d'un poème mystique : *La Velleyade, ou deli-*

1. Voy. le dessin donné par M. Chassaing, d'après M. Aymard (*Chron. d'Etienne Médicis*, t. I, p. 29).

2. Ed. Rigoley de Juvigny, t. II, p. 340. Cf. *Histoire du Théâtre françois* par les frères Parfaict, t. II, pp. 261, 561.

*cieuses Merveilles de l'eglise Nostre Dame du Puy*, par Hugues Davignon, seigneur de Monteilz (Lyon, Muguet, 1630, pet. in-8).

Dans l'intervalle, la statue miraculeuse avait failli être détruite par les protestants. Un grand nombre d'habitants du Puy avaient adhéré à la réforme, mais la majorité de la population n'avait pas voulu abandonner les traditions catholiques. Quand les Huguenots, maîtres du midi, eurent pénétré dans le centre de la France et se furent emparés de Lyon, ils firent tous leurs efforts pour relier les églises du Languedoc à celles du Forez ou du Lyonnais, à travers les Cévennes. La possession du Puy devait leur assurer de grands avantages politiques et stratégiques; aussi n'épargnèrent-ils rien pour s'en rendre maîtres. Blacons, après avoir pris possession de la Chaise-Dieu (1<sup>er</sup> août), essaya d'emporter Le Puy, mais les bourgeois catholiques étaient sur leurs gardes; ils avaient réparé et augmenté leurs fortifications, amassé des armes et des provisions, organisé des patrouilles permanentes et rendu toute surprise impossible. Les protestants firent plusieurs attaques infructueuses (7-11 août) et durent se retirer. Ils se vengèrent des habitants du Puy en tournant en ridicule la dévotion dont ils entouraient une grossière idole. Déjà ils s'étaient attaqués à la vierge noire : « Oseray-je cy amener, dit Etienne Médicis, comment ès assemblées de ces mauldits, insensés, villains et deturpés, excommuniés, sacrilèges et appostats Huguenaux heretiques du Puy, se sont trouvés plusieurs que ont detraicté de ce très saint et miraculeux ymage Nostre Dame, l'appelant et nommant *ydole, tronçon de boys, massiarada*<sup>1</sup>, et ses ymages, faicts en papier, appelés *torche-culs*, et dire faire porter le chappellet de la bonne dame à leurs chiens, et aultres

1. *Macharée*, noircie, barbouillée (Chassaing).

divers et villains outrages, opprobres et atroces injures, qu'ils ont proferé contre ce saint ymage, voire encore faire dire par leurs domestiques à plusieurs qu'il seroit bon la faire trayner parmy les farges ès immundices de la ville! J'ay douleur et horreur de l'escripre!<sup>1</sup> »

L'*Avertissement à Messieurs du Puy* est précisément un libelle contre la statue vénérée. Les allusions qu'il contient sont expliquées d'avance par les détails que nous avons donnés ci-dessus. Les chanoines, auxquels l'auteur s'adresse, n'étaient pas tous demeurés inébranlables dans leur foi. Etienne Médicis en cite huit qui renoncèrent à leur habit, sans parler des « clercs choriers », ni des prêtres appartenant aux diverses églises de la ville. Le poète espérait peut-être convertir les autres, sans les combattre par d'autres armes que par celles du ridicule.

La *Chanson spirituelle*, qui suit l'*Avertissement*, célèbre la paix que les protestants croyaient avoir conquise en s'emparant de Lyon; elle est conçue dans le même esprit que les *Deux Chansons spirituelles* reproduites dans notre tome VIII, pp. 270-281. L'*Echo* appartient à un genre que les poètes huguenots cultivèrent alors avec succès, et l'on pourra en rapprocher deux pièces analogues publiées par M. P. Tarbé dans son *Recueil de Poésies calvinistes* (Reims, 1866, in-8), pp. 71 et 171. C'est un violent pamphlet contre la maison de Guise, en particulier contre François de Guise, qui n'avait pas encore succombé sous les coups de Poltrot de Meré (18 février 1563).

Voici la description de la plaquette que nous avons eue sous les yeux :

Auertisse- // ment a Messieurs du // Puy, tou-

1. *Chroniques*, t. I, p. 512.

chant l'idolâtrie // qu'ils commettent en- // uers  
l'Idole de // leur nostre // Dame, // Sur le chant  
du Pseaume 40. // Avec vne Chanson spirituelle //  
à la louange de la Paix, // sur le mesme // chant. //  
Plus vn Écho qui declaire par ses // responses la  
source des troubles de // France, & l'effect de la  
guerre. // A Lyon, // 1563. In-8 de 8 ff. non chiff.  
de 32 lignes à la page pleine, sign. A-B.

Le v<sup>o</sup> du titre est blanc.

Biblioth. de M. le marquis de Ganay. — Biblioth.  
de M. le baron James E. de Rothschild, dans un  
recueil provenant de M. Solar (n<sup>o</sup> 308 du *Catal.*).

---

*Avertissement*  
à Messieurs du Puy,  
touchant l'idolatrie qu'ils commettent  
envers l'idole de leur Nostre Dame,  
Sur le chant du Pseaume quarante :  
Après avoir constamment attendu.

**P**euple du Puy, veuillez vous divertir,  
D'idolâtrer si lourdement ;  
Suyvez de Dieu le Testament,  
Qu'il a voulu à chacun departir.  
Abbatez vostre idole  
Noire, lourde et frivole,  
Qui n'a ne sens n'esprit ;  
Suyvez de Dieu la loy,  
Et ayez ferme foy  
En son fils Jesus-Christ.

Estimez-vous que Dieu prenne plaisir,  
Ne sa mère Marie aussi,

A estre comparez ainsi

A un baboin, fait par grant desplaisir?

Je croy qu'au Puy n'a âme 15

A qui l'on feist ce blasme,

Et qu'on se fust dressé

Pour luy faire un pourtraict

Si hideux et si laid

Qu'il n'en fust offensé. 20

Vostre image est une souche en bois,

Sans entendement, ne vertu;

Elle est semblable à un festu

Qui ne se peut remuer; toutesfois

Chacun de vous l'honore 25

Et à genoux l'adore,

Luy faisant oraison;

Vous avez beau prier,

Car de vostre crier

Elle n'entend le son. 30

Elle n'a bras, jambes, ne pieds, ne mains,

Aussi n'en feroit-elle rien;

Deux testes et un corps a bien,

Lesquels luy sont tous superflus et vains.

O monstre detestable, 35

Plustost digne d'un Diable

Que non du Fils de Dieu,

Un jour seras rasé,

Car tu as abusé

Trop de peuple en ce lieu! 40

Ne croyez pas ce Chapitre menteur,

Entre lequel a contredit;

L'un dit : « Jeremie la fit »,  
Et l'autre tient que saint Luc fut l'autheur.

O mal-heureuses rages 45  
A ces saints personnages  
Mises sus à grand tort,  
Veu que par leurs escrits  
Images par mespris  
Ils detestent si fort ! 50

Si vous l'avez reçue d'un souldan,  
Qui fut idolatre et payen,  
Jugez donc qu'elle ne vaut rien,  
Et n'en pouvez faire que vostre dan.

Une sainte personne 55  
Peut donner chose bonne,  
Mais un homme felon,  
Quoy qu'il sçache railler,  
Rien ne vous peut bailler  
Qui soit divin ne bon. 60

Mais ces paillards Chanoines, abuseurs,  
Pour ce qu'ils en font leur profit,  
Tiennent tout le monde confit  
En avarice, en abus et erreurs.

Si aucun s'achemine 65  
A prescher la doctrine  
De Dieu sans le nier,  
Ils luy marchent après  
Et le suyvent exprès  
Pour le calomnier. 70

Ils monstrent bien qu'il n'a aucun pouvoir  
Et l'ont eux-mesmes peu prisé

- D'ainsi l'avoir devalisé  
 Et luy vollé son argent et avoir<sup>1</sup>.  
     Ceux qui luy font efforce 75  
     L'ont saccagé sans force,  
     Par quoy cognoissez-vous  
     Que ces ambitieux  
     Chanoines, vitieux,  
     Vous ont abusez tous. 80
- Quelle raison avez-vous de courir  
 Et d'aller par mons et par vaux  
 Aux images lourds et brutaux,  
 Veux que Dieu seul vous peut bien secourir?  
     Le Diable vous amuse 85  
     Et par ce vous abuse  
     Qu'il vous fait bien penser  
     De vestir un baboyn,  
     Qui n'a raison ne soyn,  
     Et le proche offenser. 90
- Si vous voulez de la Vierge honorer  
 L'image, et de Jesus son fils,  
 Les vefves, povres et pupils  
 Et desolez il vous faut reverer,  
     Leur ministrant sans cesse 95  
     De vos biens à largesse

1. Les objets précieux qui ornaient l'autel de la Vierge furent enlevés par les chanoines le mardi 27 septembre 1560, de peur qu'ils ne devinssent la proie des huguenots (voy. Etienne Médicis, t. 1, p. 510). Ils furent si bien cachés qu'ils n'ont, paraît-il, jamais été retrouvés. M. Chassaing rapporte qu'aujourd'hui encore deux chanoines sont toujours présents, quand des réparations s'exécutent à l'intérieur de la cathédrale.

En leurs necessitez,  
 Car ceux sont, sans defect,  
 L'image du Dieu haut,  
 Qu'il veut que visitez. 100

Repentez-vous, povre peuple seduit ;  
 N'idolatrez plus en ce lieu ;  
 Retirez-vous au Fils de Dieu,  
 Duquel voyez que l'Evangile luit.  
 Luy seul est la lumière, 105  
 A qui vostre prière  
 Addresser vous devez ;  
 Il est le vray recours  
 Duquel avoir secours  
 Au grand besoin pouvez. 110

O seigneur Dieu, vueilles illuminer  
 Ces habitans et citoyens ;  
 Ouvre leur, Sire, les moyens  
 D'idolatrie entr'eux exterminer.  
 Helas! vueilles estendre, 115  
 Bon Dieu, ta pitié tendre  
 Sur la cité du Puy ;  
 Fay que par ferme foy  
 Elle face de toy  
 Son bouclier et appuy. 120

*L'Idole du Puy aux Idolatres.*

Povre papiste, idolatre aveuglé,  
 Qui viens icy de loin pour m'adorer,  
 Advises-toy, car tu es mal reiglé  
 Et n'est pas moy que tu dois reverer.



Je ne suis rien, pour bien me decorer, 125  
 Sinon un lourd et malheureux idole.  
 Ceux qui m'ont fait par invention fole  
 Sont, long temps a, pourris et mis en cendre;  
 Ne vueilles donc à me prier entendre,  
 Qui n'ay raison, entendement, ne soin, 130  
 Mais à Dieu seul tousjours te vueilles rendre,  
 Lequel te peut secourir au besoin.

---

*Chanson spirituelle  
 à la louange de la paix,  
 sur le mesme chant 40.*

**A**près avoir esté bien tourmentez  
 Et dechassez de plusieurs lieux,  
 Ayans vers toy levé les yeux, 135  
 Jamais, Seigneur, ne nous a[s] deboutez.  
 Sedition, querelle,  
 La guerre tant cruelle  
 As converti en paix;  
 Tes troupeaux enfermez, 140  
 Ceux qui sont affamez  
 Delivre et les repais.

Tes ennemis et les nostres aussi  
 Avoient conjuré nostre mort,  
 Sans avoir eu aucun remort, 145  
 Ny de ton peuple en prendre un à mercy,  
 Mais tu as [bien] mis ordre,  
 Qu'eux sur nous n'ont peu mordre;  
 Les as tenuz bridez ;

Tu as baissé leur cueur 150  
 En te monstrant vainqueur ;  
 De toy sommes gardez.

Mais à la fin, pour mettre en union  
 Les uns et les autres aussi,  
 Tu nous as tous prins à merci 155  
 Pour faire ensemble une communion  
 En ton saint Evangile ;  
 Mais ton peuple fragile,  
 Qui n'est encor rangé  
 En tes statutz tant beaux, 160  
 Qui luy semblent nouveaux,  
 Son cueur soit engagé ;

Mais tellement qu'il ne desiste point  
 Au bien qu'il aura commencé,  
 Afin qu'il ne soit renversé 165  
 Loing de ta face et qu'il n'oublie point  
 La loy tant honorable  
 De toy, Dieu secourable,  
 Afin qu'ils soient trouvez  
 Au nombre des esleuz, 170  
 Car les plus impolluz  
 Sont par toy conservez.

Ains, sçay qu'assez tu es misericords  
 Pour ceux qui ne sont pas venuz,  
 Pour ceux-là qui sont encor nudz 175  
 De tes bontez, car ilz n'en sont records,  
 Moyennant qu'ilz se rangent  
 A toy et qu'ilz se changent  
 Des ans qu'ont mal passez,

Si que par le menu, 180  
 Quand ilz t'auront cogneu,  
 Par toy soient redressez.

Peuple françois et autres nations,  
 Rendons hommage à Jesus-Christ,  
 Qui abolit cest Antechrist, 185  
 Qui veut qu'on croye en ses inventions.

Nous voulons faire à croire  
 Et nous mettre en memoire  
 Que sur terre il est Dieu,  
 Nyant la dignité 190  
 Et possibilité  
 Du celeste, en tout lieu.

Possible n'est diminuer en riens  
 La puissance de l'Eternel,  
 Car luy seul est le supernel 195  
 Sur tous les cieux et les grands terriens.

Quand il luy plaist, fait faire  
 Aux grands mauvais affaire  
 Contre ses serviteurs ;  
 Ainsi sont esprouvez 200  
 Afin qu'ilz soient trouvez  
 Hors du reng des flateurs.

Par cy-devant estions si aveuglez  
 Qu'arriere de nostre salut  
 Nous nous tirions, suivants le but 205  
 De l'Antechrist, qui nous tenoit reiglez

A toutes ses bombances,  
 Qui par ses ordonnances  
 N'estoient point deffenduz ;

- Ceux qui estoient meschans 210  
 L'on n'alloit pourchassans,  
 Mais plus tost soustenuz.
- Puisque de grace il nous est presenté  
 Le sentier de salvation,  
 Recevons-le sans fiction, 215  
 Si que de nous nul n'en soit exempté,  
 Tellement que justice  
 Soit en bon exercice,  
 Ostant toute faveur,  
 Rendant droit à chacun, 220  
 Affin que du commun  
 Soit loué le Sauveur.
- Or le prions en toute humilité  
 Qu'il jette sur nous son regard,  
 N'ayans sur noz pechez esgard, 225  
 D'autant qu'est grande sa benignité;  
 Qu'il nous face la grace  
 De le veoir face à face  
 A nostre sauvement,  
 Car, sans sa grand' bonté, 230  
 Un de nous exempté  
 N'est point de damnement.
- Dieu d'Israël, nostre maistre et pasteur,  
 Souviennet-toy de ton troupeau  
 Que tu as establi tant beau, 235  
 Le separant du rang blasphemateur;  
 Imprime nous le stille  
 De ton saint Evangille  
 En nostre cœur, affin

Qu'en observant tes loix,  
Soyons trouvez de poix  
De noz jours à la fin.

240

---

*Echo, qui declare par ses responses  
la source des troubles de France  
et l'effect de la guerre.*

Las! qui dira la cause deplorable  
Du trouble amer de la France et du Roy  
Et celle aussi qui rend Dieu explorable,  
Veu les pechez du peuple miserable,  
Pour nous tirer hors de ce dur esmoy?

245

*Moy.*

Echo, dy donq qui nous va tant troublant,  
Sans espargner le fol ni le propice,  
Par l'ardent feu et le glaive sanglant,  
Puis qu'au vray l'un, l'autre par faux semblant,  
Proteste au Roy faire loyal service?

250

*Vice.*

Mais proprement qui a causé ces maux,  
Desquelz trop tard, comme à Troye, on s'amuse;  
Car l'on s'en plaint et par monts et par vaux;  
Declare donq, puisqu'à cela tant vaux,  
L'auteur d'iceux, que si bien on deguise?

255

*Guise.*

260

Comment cela, luy, qui en son doux aage,  
A gouverné la France et son bon Roy,  
Dont enrichi s'est et son parentage?

Que cuydoit-il estre encor' davantage,  
En complotant un si grand desarroy? 265

*Roy.*

Eut-il esté si fol audacieux  
Que de vouloir abolir la memoire  
Du sang royal, par dol pernicieux,  
Rompant les loix de la terre et des cieux, 270  
Pour coronner son chef plus mort qu'ivoire?

*Voire.*

Qui tira hors de France nostre force  
Et la laissa à Rome en grand peril,  
Pour favoriser l'Espagnol, qui s'efforce 275  
Lors de ravir Saint-Quantin<sup>1</sup> par divorce,  
Dont fut perdu et nostre camp civil?

*Il.*

Qui empescha les Trois Estats de France  
Au Roy mineur d'elire un droict appuy, 280  
Pour mieux piller les empruntz à outrance  
Avecq' son frère, et causa grand souffrance  
Au sang royal et peuple d'iceluy?

*Luy.*

1. Le 16 décembre 1555, le cardinal conclut un traité secret avec le pape, traité par lequel la France assurait sa protection à Paul IV et à sa famille. Le cardinal espérait s'assurer la tiare, tandis que François de Guise se flattait d'obtenir la couronne de Naples, que le pape promettait vaguement à un fils d'Henri II. A la fin de l'année suivante, le duc François passa les Alpes à la tête d'une armée française pour tenir tête aux Espagnols, qui menaçaient le saint-siège. Pendant cette stérile campagne d'Italie, les Impériaux envahirent la Picardie, et le connétable de Montmorency se fit battre à Saint-Quantin par Philibert-Emmanuel (10 août 1557).

Est-ce aussi cil qui la docte assemblée 285

Pour les caphardz destourna à Poysy<sup>1</sup>

Et massacra l'Eglise rassemblée,

Quand prioit Dieu, en son nom assemblée,

Contre l'edit de janvier, à Vassy<sup>2</sup>!

*Si.* 290

De qui estoit l'horrible invention

De r'amener Vespre secilienne

Sur les François, par l'aigre oppression

Du Triumvir<sup>3</sup> rempli d'ambition,

Qui des Romains fut ruyne ancienne? 295

*Sienné.*

Las! on sçait bien qu'en maints lieux les heureux

On a meurtri, qui sont de Dieu le temple,

Mais les François, de tout temps valeureux,

De ces forfaits tragiques, malheureux, 300

N'ont-ils certain tesmoignage, ou exemple?

*Ample.*

Mais qui l'esmeut de nous nommer sans foy

Les Huguenotz, — ô que l'injure est vaine! —

Long temps après que la Salique Loy 305

Constitua Hugues pour nostre roy,

N'y admettant la femme de Lorraine?

*Heyne.*

1. Le colloque de Poissy eut lieu au mois de septembre 1561.

2. Le massacre de Vassy eut lieu le 1<sup>er</sup> mars 1562.

3. On donna le nom de « triumvirat » à une alliance formée, vers 1561, entre le duc de Guise, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André.

L'on a bien dit que la maison de Guise  
 Mettoit encor' nostre Roy en pourpoint, 310  
 — Voire s'il peut, — et son peuple en chemise<sup>1</sup>,  
 Mais nous est-il blasme si elle y vise  
 Ou si à tort de tels brocardz nous poingt?

*Point.*

Je croy fort bien que nostre Dieu puissant, 315  
 En r'abaissant toute fraude cornue,  
 Conservera son blanc Lis florissant ;  
 Dy donc plustot, s'il est tant ravissant,  
 Que deviendra sa maison jà cognue?

*Nue.*

320

Las ! quel malheur, quel paradoxe estrange !  
 Jamais en luy peché tant enormal  
 On n'eut jugé, car il sembloit estrange.  
 Dy comme en prend à l'homme qui s'estrange  
 Ainsi de Dieu, comme un brut animal? 325

*Mal.*

Parlons un peu des gentils missifiques  
 Du grand Lorrain, sur tous plein de renom ;  
 Fait-il mourir tant de gens magnifiques  
 Pour bien qu'il sçache aux messes venefiques, 330  
 Ou pour l'amour de leur tortu canon?

*Non.*

Et pourquoy donc est-il tant amateur

1. On se rappelle le vieux quatrain si connu :

François premier predict a point  
 Qu'après sa mort Messieurs de Guise  
 Mettroient ses enfants en pourpoint  
 Et son pauvre peuple en chemise.



De ce filé, qui tant d'ames attrape?  
 Que voudroit-il ce beau reformateur 335  
 Estre bien tost, qu'en soit tant zelateur,  
 Car les brebis pour ce, comme un loup, hape?

*Pape.*

Comment est-il en tel<sup>1</sup> sollicitude,  
 Ou quelle envye et quel desir le poing 340  
 D'y parvenir? La fin de ceste estude  
 Porte-elle pas quelque béatitude,  
 Qui soit des Saints le certain but et point?

*Point.*

Et quelz sont donq les Papes que l'on crée, 345  
 Que dès long temps avecques leurs consortz  
 Ont, soubz couleur de nostre foy sacrée,  
 Mainte personne occise et massacrée,  
 Dont ils ont pris leur[s] plus riches thresors?

*Ordz.* 350

Pour eviter les Antechristz damnables,  
 Filz de peché et tyrans malheureux,  
 Di nous qui sont ces gens abominables  
 Et ceux qui ont par tourmentz execrables  
 Fait affliger les François, peuple heureux? 355

*Eux.*

S'il est ainsi que respons à mes vers  
 Et que tant soient leurs vies aborantes  
 Du vray salut par malheur si divers,  
 Que cherche donq, en cest estat pervers, 360  
 Ce Cardinal par voyes tant errantes?

*Rentes.*

1. Imp. : telle.

Depuis que c'est d'abomination  
 La source, et lieu de blasphème et de heyne  
 Et du Maudit filz de perdition, 365  
 Quelle est l'attente et folle ambition  
 Qui l'en remplit jusque à sa moindre veyne?  
*Vaine.*

Qu'auront-ils donq' à jamais pour salaire  
 De telz pechez, pleins d'horrible remord, 370  
 Car justement on doit le mercenaire  
 Recompenser de son euvre ordinaire,  
 Et di l'effet de guerre qui tout mord?  
*Mort.*

J'entens assés qu'ilz nous ont troublés ore 375  
 Pour mieux ravir, comme ont jà faitz le bien  
 De nostre prince et de son peuple encore;  
 Mais diras-tu aussi qui nous decore  
 D'un doux repos, qui vaut ne sçay combien?  
*Bien.* 380

*Fin.*





*Les Complaintes et Epitaphes du Roy  
de la Bazoche.*

[Par André de la Vigne].

[1501].

---

Nous avons depuis longtemps pris copie de cette pièce; nous espérons que nos recherches nous permettraient d'en éclaircir les obscurités et de pénétrer le mystère qui entoure la personne du jeune roi de la Bazoche de Paris. Nous n'avons, il est vrai, que fort incomplètement réussi dans cette tâche; mais, à la veille de terminer le *Recueil de Poésies françaises*, nous avons cru intéressant de reproduire in extenso le texte de cette pièce, dont M. Fabre (*Les Clercs de la Bazoche*; Paris, 1856, in-8) n'a donné qu'un simple fragment, et dont le texte original n'est conservé que dans deux plaquettes, qui sont aujourd'hui l'une et l'autre dans des bibliothèques étrangères. C'est donc une véritable curiosité bibliographique que nous offrons à nos lecteurs, en même temps qu'un problème historique que nous soumettons à leur sagacité.

La Bazoche de Paris, c'est-à-dire l'association des clercs du Palais, avait à sa tête en 1501 un jeune homme appelé Pierre de Baugé. Ce personnage

mourut le 16 juin, âgé seulement de vingt ans. Sa mort fait le sujet de notre poëme. L'auteur des *Complaintes*, sous le prétexte d'honorer la mémoire du roi de la Bazoche, a fait l'amoncellement le plus prodigieux de mots baroques et incompréhensibles, de vers équivoqués et batelés, de strophes commençant par les quatre bouts, etc. Il a réuni à plaisir toutes les difficultés que nous font admirer les anciens Arts de rhétorique; mais ces tours de force n'ont été possibles qu'aux dépens du bon sens. Le moindre défaut de ces équivoques, c'est d'être absolument inintelligibles. Les premières strophes surtout nous ont paru défier toute explication. Nous n'avons risqué qu'un nombre relativement restreint d'annotations, mais tous les mots singuliers que le poëte a recueillis de divers côtés ou qu'il a tirés de son imagination se retrouveront dans notre glossaire.

L'auteur de cet étrange poëme a pris soin d'insérer son nom à la fin des *Complaintes* (voy. v. 617); c'est André de la Vigne, qui a poussé plus loin qu'aucun poëte de son temps l'amour de la bizarrerie. La manière même dont il s'est fait connaître à l'aide d'un jeu de mots, est un amusement auquel il s'est livré plusieurs fois. Il a signé par un procédé analogue diverses pièces insérées au *Vergier d'honneur*, ainsi qu'une moralité que les bibliographes ont à tort attribuée à Pierre Gringore et à Jehan Bouchet, *Le Nouveau Monde, avec l'Estrif du Pourveu et de l'Electif*<sup>1</sup>. Enfin nous avons nous-mêmes relevé dans la *Doloreuse Querimonie de Blés*<sup>2</sup> une phrase assez obscure, qui nous a paru contenir également une allusion au nom d'André de la Vigne.

Le jeune homme dont les *Complaintes* nous ont conservé le souvenir est le second roi de la Bazoche

1. Voy. Émile Picot, *La Sottie en France*, dans la *Romania*, t. VII, 1878, p. 270.

2. Voy. t. XII, p. 130.

de Paris qui nous soit connu<sup>1</sup>; on voit par l'épithaphe finale qu'il portait le nom de Pierre V.

Le poète entoure la mémoire de Pierre de Baugé des marques du plus grand respect, et répète sur tous les tons qu'il appartenait à une famille illustre; cependant nous n'avons trouvé sur le défunt aucun renseignement. Les détails que nous avons relevés soit dans les généalogies du P. Anselme, soit au Cabinet des Titres, sur les divers membres des familles de Baugé, Beaugé, Baugué et Beaujeu, qui ont porté le prénom de Pierre, ne s'appliquent nullement au roi de la Bazoche mort en 1501. Nous souhaitons qu'un de nos lecteurs soit plus heureux que nous, et parvienne à pénétrer cette énigme historique.

Le poème d'André de la Vigne n'est pas seulement curieux pour l'histoire de la Bazoche parisienne, il nous fournit encore quelques renseignements précieux sur les Bazoches de province. Après avoir épuisé non-seulement le vocabulaire existant, mais encore toutes les expressions qu'il lui était possible de forger pour pleurer le roi défunt, le poète fait intervenir les Bazoches de Toulouse, Bordeaux, Grenoble et Dijon, c'est-à-dire celles des quatre plus anciens parlements de France. Il est singulier qu'il n'ait pas cité la Bazoche de Rouen, à laquelle Louis XII avait conféré des lettres-patentes au mois d'avril 1499<sup>2</sup>. Quant à la Bazoche d'Aix, il ne pouvait en être question, le Parlement de cette ville n'ayant été institué que le 4 juillet 1501.

Voici la description des éditions des *Complaintes* qui nous sont connues :

1. Au mois de juillet 1477, cette dignité était occupée par Jehan l'Esveillé. Voy. Fabre, *Les Clercs de la Bazoche*, 2<sup>e</sup> éd., p. 137, 195.

2. Voy. Floquet, *Biblioth. de l'École des chartes*, 1<sup>re</sup> sér., t. I (1839), p. 99.

A. Les plaintes et epi // taphes du roy de la ba // zoche. *S. l. n. d.* [Paris, Jehan Trepperel, 1501], pet. in-4 goth. de 12 ff., sign. A-B par 6.

Le titre ne contient que les 3 lignes citées plus haut. — Au v<sup>o</sup> du titre est un grand bois, qui représente une femme, debout, vêtue d'une longue robe, et accompagnée d'une inscription qui indique son nom : *La Bazoche*. Au-dessus de cette femme, à gauche, se tient la Mort, deux flèches à la main. Le même bois, dont l'inscription a été conservée par mégarde, se trouve à la fin de *L'Epistre de Othea, deesse de Prudence, moralisée* [par Christine de Pisan], dans l'édition imprimée à Paris par Jehan Trepperel. On a vu précédemment (t. XI, p. 93) que la figure gravée pour Trepperel avait été reproduite dans des proportions réduites par un imprimeur d'Anvers.

Au r<sup>o</sup> du 9<sup>e</sup> f., un second bois, qui représente un roi couronné, étendu sur un tombeau. Debout, derrière le tombeau, on voit des hommes d'armes et des femmes qui se lamentent.

Le nombre des lignes de cette édition diffère à chaque page. La page la plus pleine en a 36.

Biblioth. royale de Dresde, *Lit. Gall.*, A. 196. 28.

B. Les plaintes et epitaphes du roy de la bazoche. *S. l. n. d.*, in-4 goth. de ? ff.

M. Le Roux de Lincy possédait un exemplaire de cette édition, incomplet de plusieurs ff. C'est d'après cet exemplaire que M. Fabre (*Etudes historiques sur les Clercs de la Bazoche*; Paris, 1856, in-8, pp. 339-353) a reproduit les 326 premiers vers des *Complaintes*. M. Fabre ne donne pas de description du fragment qu'il a eu sous les yeux, mais le texte même qu'il a imprimé prouve qu'il appartient à une édition autre que celle que nous avons décrite sous la lettre A. On trouve, de plus, en tête des *Clercs de la Bazoche* un fac-simile du bois qui précède la pièce, et ce bois, semblable pour le reste à celui de Trepperel, n'est accompagné d'aucune inscription.


C. LES cōplain- // tes et Epita // phes du roy de la Bazoche. *S. l. n. d.*, pet. in-8 goth. de 12 ff.

Au titre, un bois représentant un roi debout, sa couronne sur la tête, auquel deux personnages adressent une requête.

Un exemplaire, qui a successivement appartenu au duc de la Vallière (*Catal. de Bure*, n° 2889), à M. de Soleinne (n° 279 du *Catal.*) et à M. le baron Jérôme Pichon (n° 447 du *Catal.*), a figuré, en dernier lieu, à la vente de M. L. Potier en 1870 (n° 790 du *Catal.*), où il a été acheté par un libraire anglais.

M. Fabre (*Les Clercs du Palais*, 2<sup>e</sup> éd., Lyon, 1875, in-8) a donné un grossier fac-simile du titre de cette édition.

#### L'ACTEUR.

 u point<sup>1</sup> perfis que spondille<sup>2</sup> et mus-  
culle<sup>3</sup>,  
Sens vernacule, cartillage, auriculle  
D'Isis aculle<sup>4</sup> Dyana crepusculle  
Et l'heure aculle pour son lustre assopir<sup>5</sup>,  
5 Aurora vient, qui la cicatricule  
Du diluculle, dyâmettre obstaculle,  
Emmatricule et la neigre maculle

1. B : *Adpoint*. — 2. Vertèbre. — 3. Muscle. — 4. Aiguillonne, du verbe latin inusité *aculeare*, qui a donné *aculeatus*.

5. Le sens général de ce passage paraît être le suivant :  
« Au point précis où Diane crépuscule aiguillonne les vertèbres, les muscles, le sens intime, le cartillage et l'oreille d'Isis, et presse le moment où sa clarté doit disparaître, l'Aurore vient qui élargit (?) la cicatrice causée par le petit jour, obstacle diamétralement opposé à Isis, réduit la tache noire, la fait reculer, croupir, se cacher », etc.

Adminiculle, reculle et fait croupir,  
 Mucer, tapir, faestrer, acropir  
 10 Soubz ung souspir, champir, appocopir,  
 Tistre et charpir d'illustre cyrologue,  
 Pour estouffer le phebe cathologue.

Pensant, pensif, perplex, du poux passif,  
 Premeu, poussif, près pris, préecessif,  
 15 Par acensif pur, povre, precensif,  
 Peracensif<sup>1</sup>, paresseux, perspicable,  
 Preposteré, pereclit, percusif,

Piromensif, promulgué, presumptif<sup>2</sup>,  
 20 Pou perspesif, plain propos penetrable,  
 Povoit partable, prescript, pris, properable,  
 Party plorable, prevention portable,  
 Pacificable, postulant, pris, parvers,  
 Ceste opusculle fist lugubrer par vers.

25 Assommeillé de l'aube taciturne,  
 Sombre nocturne, querellé diurne<sup>3</sup>,  
 Sort<sup>4</sup> togaturne, mulceré de Saturne,  
 Trappé, siturne, enucléant Titan,  
 Au monopolle<sup>5</sup> de fatale Fortune,  
 30 Rogue Fortune, [ex]orundant fort une<sup>6</sup>,  
 Non opportune, scabreuse deffortune,  
 Treuve importune autant ouen qu'entan<sup>7</sup>,

1. B : *Paracensif*. — 2. A, B : *presumpsit*.

3. C'est-à-dire : sombre pendant la nuit ; querellé pendant le jour ; — B : *diturne*.

4. Destin. — 5. Dans l'intérêt.

6. C'est le même jeu de mots que dans la devise de Marguerite d'Autriche : *Fortune infortune fort une*.

7. Autant aujourd'hui qu'autrefois.



Car en cest an, soubz sa cabane à tan,  
 Rare elbisten, naufrageux cabesten,  
 35 N'eult le posten<sup>1</sup> de mettre au sinotaphe  
 Tel pour lequel j'ourdis ceste epitaphe.

Du hanelit<sup>2</sup> aspirant, boursouflé,  
 Trop esronflé, par dormitoire enflé,  
 De voir<sup>3</sup> niflé, assombré, mytouflé,  
 40 Non desenflé, gisant sur une couche  
 D'avoir le soir Bachus escorniflé,  
 Venus rifflé, Ganimesdes befflé,  
 Vulcan soufflé, Midas l'asnyer nefflé  
 Et berniflé son flajolet de rouche<sup>4</sup>,  
 45 Muet et louche des yeulx et de la bouche  
 Comme une souche dormant, j'oyz la couche  
 D'une farouche querelle de reproche,  
 Que contre Mort proferoit la Bazoche.

*La Bazoche contre la Mort.*

50 **O** Atropos, pluthonique, scabreuse<sup>5</sup>,  
 « Furie aride, sulphurinée, ombreuse,  
 « Fièrè boucquine, bugle, cerbère, cabre,  
 « Beste barbare, rapace, tenebreuse,  
 « Gloute celindre, cocodrille vibreuse,  
 « Chymère amère, megerin candalabre,  
 55 « Arpie<sup>6</sup> austère, theziphonic alabre,

1. *Posten* paraît signifier pouvoir (*potestatem*). La négation est purement explétive, le sens étant : « Je trouve la Fortune cruelle, car, cette année, elle a eu le pouvoir de mettre au tombeau celui pour qui j'écris ces vers. »

2. Lat. *anhelitus*. — 3. Vraiment ; à moins qu'il ne faille lire : *De noir*. — 4. *Rouche*, « jonc » (Cotgrave). — 5. B : *scobreuse*. — 6. A : *Arpic*.

« Gargarineux, steril, colubrin abre,  
 « Lac cochitif, comblé de pleurs et plains,  
 « Palut boueux, vil, acheronic mabre,  
 « Lubre matrone du cru tartarin flabre,  
 60 « J'ay juste cause se<sup>1</sup> de toy je me plains.

« Parverse, adverse<sup>2</sup>, qui, trop diverse, verce  
 « Lyesse et ce que tu renverse vexe,  
 « D'apresse presse, la cicatrice tisse,  
 « De quelque part que ta finesse naisse,  
 65 « D'anesse n'esse, car tu delaisse lesse  
 « D'expresse presse et d'infelice lice;  
 « L'indice<sup>3</sup> disse, s'en ton divice vice,  
 « Service veisse, mais ta malice lisse  
 « D'une office ysse, qui est mortelle, telle  
 70 « Qu'au genre humain ta force est immortelle,  
 « Lente, lasche, lourde, louche, lubrique,  
 « Sec sort steril, subornée<sup>4</sup>, salubre,  
 « Cueur carnacier, cadavère captive,  
 « Doz draconic, dur, decrepit, dynubre,  
 75 « Cruel, craintif, caractère colubre,  
 « Caduque chienne, concubine chetive,  
 « Fièrre, fatalle, forcenée, futive,  
 « Buffle barbu<sup>5</sup>, brune beste brutive,  
 « Sote sorcière, sarathète<sup>6</sup> sodalle,  
 80 « Aigre aguillon, actroxe, amère, active.  
 « Rogue rumeur, rude roce restive,  
 « Tu as ce jour fait ung trop grant scandalle.

1. A : te. — 2. B : se. — 3. A B : L'indic. — 4. B : suborné. — 5. B : baru. — 6. Cf. v. 492.

*Couplet commençant par les deux sincofes,  
tant en retrogradant que autrement,  
jusques à six fois<sup>1</sup>.*

- |    |   |                           |
|----|---|---------------------------|
|    | « Source villaine,                                    | Fine beste punaise,       |
|    | « Ource inhumaine,                                    | Myne morne, mauvaise,     |
| 85 | « Heure secrète,                                      | Lente, lasche, breneuse,  |
|    | « Rousse haultaine,                                   | Encline teste raize,      |
|    | « Bource incertaine,                                  | Digne fière fournaise,    |
|    | « Ordure infecte,                                     | Regente frauduleuse,      |
|    | « Cure refaïcte,                                      | Gente calumnieuse,        |
| 90 | « Dure planète,                                       | Tente [peu?] scrupuleuse, |
|    | « Ort paludin,  | Civil embrase-fer,        |
|    | « Laidure traïcte,                                    | Sente contencieuse,       |
|    | « Injure extraïcte                                    | D'entente furieuse,       |
|    | « Sort libidin,                                       | Très vil tizon d'Enfer.   |
| 95 | « Regretz piteux, plains, pleurs, lermes et cris,     |                           |
|    | « Cry cru, dueil d'oeil, pour pur pris, pris escriptz |                           |
|    | « Escrivant l'ire et tirelirant port,                 |                           |

1. On peut lire en effet :

1° chaque colonne en descendant :

Source villaine,  
Ource inhumaine... ;

2° chaque colonne en rétrogradant :

Villaine source,  
Inhumaine ource... ;

3° chaque colonne en remontant :

Sort libidin,  
Injure extraïcte... ;

4° chaque colonne en remontant et en rétrogradant :

Extraïcte injure,  
Libidin sort... ;

5° et 6° Les deux colonnes réunies en descendant et en remontant.

- « Porté, osté de telz sours soubz soubscris,  
 « Soubz crys,gris,gros,gras,grans,griefz descripts  
 100 « Descrire et dire puis, puis que seur sort Sort  
 « Sort, ort, sorty sorty m'a mal à tort  
 « Tort, tort, tortu, ort, heu, teu, trop retort  
 « Tortillon long, loing, lent, l'en lance ainsi  
 « Retors, hors d'os, d'ordure, dur, detort  
 105 . . . . . 4  
 « Cy, car cecy en soucy n'est sans si.  
 « Adverse, aguë, ardante, agonieuse,  
 « Accidieuse, avare, ambicieuse,  
 « Ambigueuse amertume, aggrotee<sup>2</sup>  
 110 « Anaglyphère, acerbe, audacieuse,  
 « Aigre, angoisseuse<sup>3</sup>, aquatique, animeuse,  
 « Affine affreuse, amoureuse affaictée,  
 « Antidatée, apocriffe, affectée,  
 « Acraventée, apostacque, afflictée,  
 115 « Alymentée, abhominable à voir,  
 « Agricultée, advortée, assotée,  
 « Aspre, arrestée, anticriste, adoptée,  
 « Art angelic affiert à t'esmouvoir<sup>4</sup>.  
 « Amère mère, qui, decevante, vente  
 120 « Et torsfaitz faiz, car en patente tente  
 « Tu abas bas soubz ta morsure sure,

1. Nous rétablissons cette strophe sur le modèle de la suivante, qui rime *a a b a a b b b c b b c*. Il manque ici un vers à A et à B, et le v. 103 y est placé après le v. 104, en sorte qu'il y a de suite quatre rimes en *ort*. Il faut avouer que le sens n'a rien à perdre ni à gagner à ces transpositions.

2. A : *agroté*. — 3. B : *angoisse*. — 4. Adverse, aiguë, etc., il faut un art angélique pour t'émouvoir.

- « Par desroy roy d'euvre exigente, gente,  
 « Gent preffis filz, issu d'excellente<sup>1</sup> ente,  
 « Et surpris pris de ta dardure dure,  
 125 « Dure, hellas! Las! O quelle injure jure,  
 « Rompure pure, et quelle obscure cure  
 « Pour jamais metz entre plusieurs gens gents,  
 « De mon palais gouverneurs et regens!
- « Tric, trat, troc, trop, trousselant triquetroque,  
 130 « Trainc très terreux, trep de triquenoque,  
 « Traistre trousson, triquenique tribrarque,  
 « Truye troussine, triquedondayne troque,  
 « Triste truande, triple trouble tibroque,  
 « Très vil trect traict, traffigue<sup>2</sup> tripliarque<sup>3</sup>,  
 135 « Trace trouvée, tribullante trymarque,  
 « Tref<sup>4</sup> triboillé<sup>5</sup>, très horrible triarque<sup>6</sup>  
 « Tribut troué, tramblante, tromperesse,  
 « Tremebundeuse, trape, trousse, traistresse,  
 « Qui suffiroit<sup>7</sup> d'anathematizer  
 140 « Ton desarroy et mon theume atizer  
 « D'espitetons enormes et parvers?  
 « Où prendroit-on, pour te mal baptiser,  
 « Vituperer et fantasmatiser,

1. A : excellence. — 2. B : traffige.

3. *Tripliarque* est sans doute un composé hybride du latin *triplex*, et du grec *ἄρχω* : triple tyran.

4. *Tref*, « poutre d'une maison, tente ; pavillon de grosse toile ; voile » (Cotgrave). Il semble que le poète compare la mort à une poutre qui tomberait sur la tête des hommes.

5. Cotgrave ne cite pas *triboille*, mais *tribouil*, « trouble, vexation » ; il ajoute que le mot est vieilli.

6. *Triarque* doit être le même mot que *tripliarque*, formé cette fois de deux racines grecques.

7. B : souffriroit.

- « Assez d'opprobres et reproches divers?  
 145 « Suffiroient<sup>1</sup> point ad ce huyt ou dix vers?  
 « Hen<sup>2</sup>! quoy? suffire<sup>3</sup>? Se tous les arbres vers  
 « Plumes estoient, ciel papier, et mer ancre,  
 « Pour toy blasmer de tort et de travers,  
 « Pas ne seroit pour le moindre revers  
 150 « Plaindre à moitié, que sà-bas metz à l'ancre?  
 « Dormez-vous? Quoy? Qui? Quand? Mais où  
 « Grant Jupiter, Phebé, Phebus, Pheton, [est-on,  
 « Mercure, Mars, Apolo et Triton,  
 « Nymphes, Seraynes, silvestres Oriades?  
 155 « O Cupido, laisse ton vireton<sup>4</sup>;  
 « Juno, Palas, Venus au cler menton,  
 « Venez en bas proferer ung dicton  
 « Triste, semé de joyes retrogrades;  
 « N'y faillez pas, Muses aquariades,  
 160 « Nayades, douces Chorindyades,  
 « Celestes corps glorieux, d'or maissis,  
 « Clères jovines, fresches Olympiades,  
 « Fades ou sades, venez par ambassades  
 « Pour contempler le dueil où je m'assis.

*Couplet commençant par les quatre boutz,  
 tant en retrogradant que autrement*<sup>5</sup> :

- 165 **S**ortez, saillez, mignons Bazochiens,  
 « Vertueux Clers, nobles, soubdains, espris;

1. B : *souffisoient*. — 2. B : *Heu*. — 3. B : *suffise*. — 4. *Vireton*, « pointe de flèche » (Cotgrave), et, par extension, « trait ». — 5. On peut en effet commencer ainsi ce couplet :

1° Sortez, saillez, mignons Bazochiens...

2° Bazochiens mignons, saillez, sortez...

3° Hellas! enfans, piteux cris deschantez...

4° Deschantez cris piteux, enfans, hellas!

- « Portez ennuys, parfaitz Practiciens ;  
 « Sumptueux ditz laissez ; soyez surpris,  
 « Impetueux ; dur dueil d'oeil soit repris ;  
 170 « Las et confus, tristes chançons chantez ;  
 « Mutueux chant, grief, chier, chetif soit pris !  
 « Hellas ! enfans, piteux cris deschantez !
- « Venez plouer par cens et par milliers,  
 « Francz champions, suppostz et familiers,  
 175 « Palacieux tournoyeurs de piliers<sup>1</sup>,  
 « Gens vertueux, se pitié vous anime,  
 « Adventuriers, plaisans, rustes, galiens,  
 « Car Atropos estant sur voz pailliers  
 « Soubz aggresseures mortifères filliers  
 180 « Sa barbelée darde pusillanime<sup>2</sup>  
 « Tant qu'elle ront, soubrunyst, rongé et lyme  
 « L'arbre fleury, de vertus magnanime,  
 « Le paragon ayant tiltre de roy,  
 « Le tronc d'honneur, de triumphe la syme,  
 185 « L'abolisseur de dur cruel et scysme,  
 « Qui pour emprunt, taille, tribut, decyme,  
 « Ne mist jamais son peuple en desroy.

*Couplet commençant par les quatre boutz,  
 tant en retrogradant que autrement.*

- P**lourez, plourez, plaignez, lermes gectez,  
 « Petis et grans ; enfans, criez : « Helas ! »  
 190 « Courez, trotez, dolans ditz pourgectez ;  
 « Subtilz, surpris, suppostz, tenez vous las,  
 « Doubtilz soiez ; laissez joye et soulas,

1. Vous qui tournez autour des piliers du Palais.

2. B : *plusillanime*.

- « En desroy tous, cueur<sup>1</sup> et corps essorez!  
 « Fuytifz serez, povres, crians : « Las, las! »  
 195 « Roy n'avez plus; plorez doncques, plorez!  
 « Fondez en pleurs et en melancolie<sup>2</sup>,  
 « Gentilz Suysses, et chacun son col lye  
 « A griefz sanglotz<sup>3</sup>, car la douce ancolye  
 « Du cloz de paix est submise à mort cève<sup>4</sup>;  
 200 « La fleur des fleurs, nom d'odeur amolye,  
 « En florissant a esté desmolye.  
 « Que maudit soit celui par qui Mort lye  
 « En si jeune aage et croissance premève  
 « Ung des beaulx filz que, puis Adam et Ève,  
 205 « Fust veu ne sçeu, et qui d'entente<sup>5</sup> lève  
 « A soustenir ung chacun fut engrant<sup>6</sup> :  
 « Se petit fut, mis n'en soit en reserve  
 « Moins de renom, car vivant sans grant verve  
 « Pour contenter franscifique caterve  
 210 « Ung petit roy vault bien autant q'un grant.  
 « Laissez couleurs; mettez jus al[le]bardes;  
 « Cessez aubades; ne pensez plus à bardes,  
 « Douces oeillades, coulevrines, bombardes,  
 « Ne à pennades; gettez ces pourpointz vers,  
 215 « Ostez ces plumes, ces jaquêtes coquardes,  
 « Frisques gambades, car, en lieu d'avangardes,  
 « Fault que, maulsades<sup>7</sup>, servez d'arrières gardes,  
 « Tristes et fades, de piteux noir couvers,  
 « Pis que convers, sans estre descouvers  
 220 « Ne recouvers. Helas! povres pervers,

1. B: *cueurs*. — 2. A: *mesancolie*. — 3. Jeux de mots sur *sangles* et *sanglots*. — 4. Du lat. *saevus*. — 5. A: *de tente*. — 6. Désireux. — 7. B: *musades*.



« Les yeulx ouvers, mettez vous à genoulx,  
 « Sans plus ruer, à droit ne à revers,  
 « Estocz divers, de tort ne de travers;  
 « Tous à l'envers dictes en piteux vers :  
 225 « Haa ! le feu roy trop tost est mort pour nous ! »

« Pleurez, plaignez, gemissez, povres Mores ;  
 « Laissez ce jaune et ce beau gris encores,  
 « Les picques noires, car vous estes frelores<sup>1</sup>,  
 « Et n'apportez que voz obscurs mynois.  
 230 « Pour enfondrer lermes deteriores  
 « Et fulminer<sup>2</sup> plaintes interiores,  
 « Soubz agravées façons exteriores,  
 « Chose plus propre crier en mon bannoys<sup>3</sup>,  
 « Et vous aprèz, desolez Albanoyz,  
 235 « Voz virevoustes et plaisans esbanoyz  
 « N'ont plus de cours ; laissez pavoys, escu,  
 « Dart, javelot pour jouxtes et tournois ;  
 « Ne voz habis ne vallent ung tournois  
 « Pour dueil mener, car, comme je congnoys,  
 240 « Le bon feu Roy pour nous a peu vescu !

« Pleurez, Palais, saint siège imperial,  
 « Temple royal, sacré lieu curial,  
 « Droit et loyal, souverain alittrosne,  
 « Très glorieux, divin, prethorial,  
 245 « Seigneurial, théâtre historial,  
 « Memorial du sempiternel prosne,

1. Perdus, all. *verloren*. Cf. t. VI, p. 96. On employait aussi le substantif *frelaire*, « perte ». Voy. t. II, p. 276.

2. B : *fluminez*. — 3. *Bannois* est un dérivé de *ban* et signifie, par conséquent, l'« action de crier ». Cotgrave ne cite que le mot *banoyement*.

« Court bienheureuse, angelique matrosne,  
 « Digne patrone, qui justice patrone  
 « En vostre trosne de refulgent arroy,  
 250 « Priez pour l'ame du bon feu petit Roy !

« Pleurez, tumulte, cohorte et grosse tourbe,  
 « Presse assez sourbe, sans plus faire la fourbe;  
 « Chacun se courbe sur ces royaulx pretoires;  
 « Pas n'est besoing qu'ayez l'oeil en la bourbe  
 255 « Tant qu'on assourbe<sup>1</sup> le point qui nous destourbe  
 « Et qui recourbe noz tristes auditoires;  
 « Pleurez, parquetz, bancz, chaires, escriptoires,  
 « Frans repertoires, audiences notoires,  
 « Lieux peremptoires, par ung dueil nompareil,  
 260 « Le bon feu Roy, qui n'eult onc de pareil.

« Poultres dorées, pilliers, sièges réaulx<sup>2</sup>,  
 « Fendez carreaux, calemars<sup>3</sup> et fourreaux,  
 « Cliquans barreaux, guichetz et boutz de bans,  
 « Poches et sacz, lettres, pacquetz, trousseaux;  
 265 « Clercz, par monceaulx portans soubz voz séaulx  
 « Noirs panonceaux, soiez d'orreur flambans;  
 « Table de marbre<sup>4</sup>, vous perdez voz bonbans;  
 « Si font rubans, las, cordons à cabans,  
 « Joyaulx tombans; s'avez cueur entamé,  
 270 « Pleurez le Roy, qui estoit tant amé!

« Plourez, plourez, Lingières<sup>5</sup> et Mercières,

1. Absorbe. — 2. B : *royaulx*.

3. Encriers.

4. C'est sur la table de marbre du Palais que les clerks de la Bazoche donnèrent leurs représentations, à partir du règne de Louis XII.

5. A B : *ligièrement*; B supprime *et*.

- « Douces Cencières, Geolières financières<sup>1</sup>,  
 « Gentes Grossières<sup>2</sup>; cloez moy ces estaulx;  
 « Cessez voz ris, Mirolières<sup>3</sup>, Bourcières,  
 275 « Entrelacières de franchises gibecières,  
 « Grans Plumacières; sentez maulx capitaulx,  
 « Gros, gras, pataulx<sup>4</sup>, qui dessoubz ces pourtaulx  
 « Gravez courtaulx<sup>5</sup>, marqués espouventaulx;  
 « Laissez metaulx, burin, plataine et lame,  
 280 « Pour regreter du noble feu Roy l'ame<sup>6</sup>!

- « Plourez aussi, Libraires, Chapeliers,  
 « Farceurs, Geoliers, Orphèvres, Poupeliers<sup>7</sup>,  
 « Rustres<sup>8</sup> galiens, Avaleurs de frimars<sup>9</sup>  
 « Pastenostriers, Revendeurs, Miroliers,  
 285 « Houspailliers<sup>10</sup>, Porteurs de vers filliers<sup>11</sup>;  
 « Frans Cousteliers, laissez voz bracquemars<sup>12</sup>;

1. Les femmes des geôliers qui, sans doute, procuraient certains adoucissements aux prisonniers moyennant finance.

2. Vendeuses à la grosse ou épicières. Le mot subsiste en anglais (*grocer*).

3. Marchandes de miroirs. — 4. B : *potaulx*.

5. Peut-être faut-il lire « cousteaulx » ?

6. Il s'agit ici de toutes les marchandes qui tenaient boutique dans la galerie du Palais. Il y avait déjà, comme au temps de Corneille, des lingères et des mercières; puis des costumières pour les magistrats, des graveuses qui fabriquaient les sceaux, etc.

7. Marchands de poupées. — 8. B : *Rustes*.

9. Cotgrave cite l'expression *avalleurs de frimats*, qu'il explique ainsi : « valets trompeurs, compagnons paresseux, gueux fainéants; sobriquet donné aux juges qui, se levant et sortant de chez eux de bonne heure, avallent beaucoup de poussière dans leur journée ».

10. *Houspaillier*, « garçon d'écurie ». COTGRAVE.

11. Il s'agit des colporteurs tels que Fin Ruby de Turquie. Voy. p. 1.

12. Petits poignards.

« Riches camars, de finance dismars<sup>1</sup>  
 « Laissez voz mars, poix, godetz, coquemars,  
 « Pour mieulx de Mars, plains d'ennuy et d'esmoy,  
 290 « Plaindre l'enfant, roy de vous et de moy!

« Plourez aussi, povres Soliciteurs,  
 « Entremeteurs, Tuteurs et Curateurs,  
 « Danceurs, Saulteurs, Varletz, Paiges errans,  
 « Adventuriers, de plume operateurs,  
 295 « Frisques Chanteurs; comme bons serviteurs,  
 « Soyés porteurs d'abis non differans,  
 « Comme garans de plaintifz apparans,  
 « Et sur mes rancz, puis qu'à tant je me rens,  
 « Soyés narrans la mort du Roy, qu'ont<sup>2</sup> plaintes  
 300 « Gens vertueux par piteuses complaints!

« Pleurez, fenestres, eschaffaulx et tourelles,  
 « Franches querelles du sejour d'entour elles  
 « Pour pastourelles et gens de grans espris;  
 « Pleurez, Seigneurs, Bourgeoises, Damoiselles,  
 305 « Doulces guezelles<sup>3</sup>, toutes dessoubz mes esles,  
 « Car du moys elles n'auront leur vol repris;  
 « Court et pourpris<sup>4</sup>, lieu nompareil, compris,  
 « D'honneur espris, qui adviez apris  
 « D'avoir le pris des jeux du moys de may,  
 310 « Trop tost sçaurez le dueil du mal de moy.

« Pleurez, plaignez, regrettez voz praticques,  
 « Gens mecaniques; ainsi que frenatiques,

1. Qui prélevez la dîme sur l'argent. — 2. B : *qu'on*.

3. Gazelles?

4. Enceinte. — C'est dans la cour du Palais que les clercs de la Bazoche avaient l'usage de planter le mai.

« En ces boutiques chacun de vous s'enferme  
 « Et là-dedens, comme trop aquatiques,  
 315 « Demy-ethiques, dictes devotz cantiques,  
 « Tous fleumatiques, pendant aux yeulx la lerne,  
 « Et qu'on a terme par saison et par terme  
 « Ou qu'on conferme, ains qu'on se desenferme,  
 « Ce que j'affirme<sup>1</sup> qui en ce point m'engaigne,  
 320 « Pour le bon Roy, dont adviez maint gaigne.

« Chantres, Chanoynes, Cordeliers, Augustins,  
 « Devotz rustins, Bons Hommes<sup>2</sup>, Philistins,  
 « Soirs et matins, dedens voz maisonnettes  
 « Moynes Chartreux, Hermites clandestins,  
 325 « Vrays celestins en ces lieux terrestins,  
 « Ditz Celestins, et douces chançonnettes  
 « Chantez à Dieu; semblablement, Nonnettes,  
 « De renom nettes, Seurs collectes, jeunettes,  
 « Blanches, brunettes, de verbe angelical,  
 330 « Priez pour l'ame du Roy bazilical! »

## L'ACTEUR.

**A** lors se teult la doulente explorée,  
 Quant celle fleur redolente eut plorée  
 Et que bien eut le geste d'Atropos;  
 Mais au devant, pour suivre son propos,  
 335 Triste, afflictee d'enorme passion  
 Pour esmouvoir cueurs à compassion,  
 Sade, fade et fantasmade macte,

1. B : *s'affirme*. — 2. Minimes. — Les historiens parisiens rapportent que le couvent des Bons Hommes de Chaillot fut fondé par Anne de Bretagne. Voy. Piganiol, *Description de Paris*, éd. de 1765, t. II, p. 395.

Matriculée de liqueur lacrismacte,  
 Ainsi que celle qui ne peult esmouvoir  
 340 Ses membres las, pour son alayne avoir  
 La plus et mieulx du monde figurée,  
 En ung instant fut tant deffigurée  
 D'avoir souffert dueil et destresse amère  
 Que bien sembloit seule maistresse et mère  
 345 D'oppressions et flagellacions,  
 Ou d'inventer flagelles actions,  
 Tant mallement du dueil se comportoit  
 Quant elle vit son chier filz qu'on portoit  
 D'autre façon que l'on n'avoit amort.  
 350 J'ose bien dire que l'on ne voit à mort,  
 Tant soit pour bruyt en sermon detenu  
 Ou le plus chier de ce monde tenu,  
 Ne pour son loz, en qui repeust avoir  
 Qui à moitié sur terre peust avoir,  
 355 Voir ne oyr, tant par mons que par plains,  
 D'ennuyeux cris ne regretz de plains plains,  
 Plaintif, subtil, non util à personne  
 Qu'elle faisoit, ne qui si aspre sonné,  
 Ainsi que dame comme par force née;  
 360 La pavoit voir homme à part forcenée,  
 Croysant les bras et ses deux piteux poings;  
 Puis, quant venoit à ses despiteux poincts,  
 Sa cheveleure desrompoit à ses dois,  
 Trop rudement disant : « Las! assez doibs  
 365 « Par durs acors sus et soubz lamenter  
 « De voir le corps cy, dessoubz lame<sup>1</sup> enter,  
 « Qui mon royaume assez seur possedoit

1. Tombeau. Voy. t. VIII, p. 11, 15; X, p. 265, etc.

- « Et tous plaisirs à ses soupostz cedoit.  
 « L'abolisseur de mes ditz et meffaitz  
 370 « Et le support de mes ditz et mes faitz,  
 « Le lis fleury seur la noble couronne  
 « De la Bazoché, qui tous nobles couronne,  
 « La franche tige, où verte fleur yssoit  
 « Et où la rose ouverte fleurissoit  
 375 « Que l'on gaignoit et avoit, a pris fin  
 « Piteusement, comme on voit, après fin,  
 « Par ung seul coup d'ung dart mortel ce jour,  
 « En emportant los, immortal sejour. »

- Tant fut ce dueil rigoureux nompareil  
 380 Que son exquis vigoureux nom, pareil  
 Ne cent fois pis mal penetrant porter  
 N'eust sçeu jamais de paine transporter,  
 Car trop avoit d'opresse mortifère  
 Pour ung doux cueur en presse amorty faire.  
 385 Considerant ce cas, dens ce Palais  
 Fut ensuivie sa cadance par lais  
 Et clers assez, qui largement gemirent,  
 Voyre sans ceulx qui large manger myrent  
 En oublience, pour dès là faire poindre  
 390 Leurs yeulx de pleurs et de l'affaire poindre  
 Cueurs fortunez jusques au sang sortir  
 Affin de mieux leurs loyaulx sens sortir  
 D'atrocité denygrée et mortelle,  
 Car point ne plaist ne n'agrée mort telle  
 395 A la predicte, tant en serre nommée,  
 Qui sans redicte estant sa renommée  
 Où que vertus par estrayne est admise  
 Et où justice peult estre en estat mise.

Brief tant y eut de douleurs gorgectées,  
 400 Tant de sanglotz et de langueurs gectées  
 Que pour ce jour tant de gens s'assemblèrent  
 Dedens Paris, où l'en passa, semblèrent  
 Que d'une beste immunde fussent mors,  
 Ou tous les princes du monde sçeussent mors,  
 405 Tant estoit lors leur cueur de dueil confit  
 Soubz ung regret de lermes d'oeil qu'on fit.  
 Par le Palais l'un à l'autre disoient :  
 « Le Roy est mort ! » Puis les autres ditz oyent  
 Tous congelez de liqueurs lermoyantes  
 410 Et de clameurs jusques à larme oyantes ;  
 Du long, du large, du carré tant yssoient  
 Que tous les murs du cas retentissoient  
 Suffisamment pour la terre estonner,  
 Voyant de cris tant en serre tourner,  
 415 Gentilz fallotz dens ces porches et sièges  
 Qui jà queroient fallotz, torches et cyerges,  
 Demy transsis, sans parler, alumer  
 En noble dueil, pour aler inhumer  
 Le corps royal par la mort enchery,  
 420 Qui a esté sans remort tant chery  
 En son vivant de privé et d'estrange  
 Que son esperit merite bien d'estre ange,  
 Car, se Dieu plaist, ès haulx cieulx sera fin,  
 Cler et luisant comme ung beau Ceraphin ;  
 425 Puis sur la terre ung loz en demourra  
 Très sumptueux, que jamais ne mourra,  
 Et, avec ce, sans reffus, gentil lustre,  
 Pour son parfait sens, refulgent, illustre  
 Sera mis sus tent de bruyt triumphant  
 430 Que, puis cent ans, ne fut flatry enfant



Dessoubz la terre, ne complaint en seigneur  
Qui fust autant de complaincte enseigneur,  
Car j'aperçez de maintes pars venir  
Aucunes dames, qui toutes parvenir  
435 Vouldrent illec de piteux esmanoir,  
Dont pour le dueil despiteux ayma noir  
Chacune d'elles porter à ceste obsèque,  
Ayant le vis plus terny ou sec que  
Vieilles armeures sur les monstres passées  
440 Ou que personnes sur les mons trespasées,  
Sans avoir cueur qui s'esjoye, habillées  
Comme ung qui loingz ses joyes a billées.  
Au corps n'avoient alayne, plus ne mains,  
Qui ne fussent transsis, ne plus ne moins  
445 Que si ce dur maleur esté sentans  
Eussent par grand maleureté cent ans,  
Et si estoient de grans genres nommées,  
Par direct cours de grans gens renommées,

Dames Bazoches de Tholouse, Bourdeaux,  
450 Dijon, Grenoble, qui dessoubz noirs rideaux  
Et sur le poille desploié et tendu  
D'un fin drap d'or sur le Roy estandu,  
Ainsi que celles que Devoir a sommées  
De lermoyer jà de voir assommées,  
455 Car trop estoient par leur très aymé chief  
Leurs povres cueurs, las! outrez à meschief,  
Sans de leurs cris personne supplanter.  
Vindrent illec, tant soubz que sus, planter,  
Affin de mieulx leurs doulans ris seicher,  
460 En lettre d'or et d'asur, riche et chier,  
Pource que bons, vrays et experts sens suyvent,  
Les epitaphes, que cy après s'ensuyvent :

## LA BAZOCHE DE THOULOUSE.

- « Soubz ceste amère, dure et dolente pier  
 « Gist nostre Roy basilical, dit Pier  
 465 « Qui a son peuple en douleur relin  
 « Vif fust encores, se ne fust ung cater  
 « Qui trop soubdain l'a tombé jusqu'à ter  
 « Dont triste suis, car c'est celui par  
 « Mon estandart en triumphe par  
 470 « Soubz la couronne, de bruyt et loz doré  
 « A grans fleurons de francz lis odoré  
 « Parquoy j'ay eu dessus la terre no  
 « Qui durera plus que mortel reno

## LA BAZOCHE DE BOURDEAULX.

- « Pour les passans du long cest ambulacr  
 475 « Est et sera pourtraict le simulacr  
 « Du noble Roy, que Mort nous veult os  
 « Vif en vertus, plus hault volant qu'un sacr  
 « Et de bon bruit scustenoit le massacr  
 « Parquoy son loz est digne de no  
 480 « Et, pour le cas plus à plain deno  
 « Quant Mort infyme en grant dueil l'emme  
 « Ung si dur pleur et grant dueil l'en me  
 « Qu'après long temps, *publice et pala*  
 « Bruyt en sera jusqu'en Hiérusale

## LA BAZOCHE DE GRENOBLE.

- 485 « Que cy dessoubz soit nostre Roy cre  
 « Sacrophagué, dont, de cuer ancré,  
 « *Consensum* net, par Mort qui l'atour

- « Pourquoi plaisir *in crementum* *ce* —————> *do*  
 « Et aluvée ancrement *rece* —————> *do*  
 490 « Car puis cent ans ung cas tel ne tour —————> *na*  
 « La mort, s'entant, ung castel ne tour —————> *na*  
 « Fors seulement le divers Saractet —————> *e*  
 « Ou à l'envers en vers vers sera test —————> *e*  
 « Corps, bras et mains par son decès adm —————> *is*  
 495 « Et l'ame ès cieulx auprès de ses am —————> *is*

## LA BAZOCHE DE DIJON.

- « D'estre de joye bannye *conce* —————> *do*  
 « Car en la roe fortunée *ascen* —————> *do*  
 « Enormement criant : Helas , he —————> *do*  
 « Triste , afflictee , matée , *descen* —————> *mi*  
 500 « De tous plaisirs et soulas , *dicen* —————> *mi*  
 « Que de repos n'auray jour ne de —————> *mi*  
 « Puis que la Mort a si tost endor —————> *mi*  
 « Le chief royal et le seigneur haultai —————> *n*  
 « Qui mon espoir tenoit seur et certai —————> *n*  
 505 « Duquel le corps en ce lieu reçoit lam —————> *e*  
 « Je prie à Dieu qu'en vray repos soit l'am —————> *e*

## LA BAZOCHE DE THOULOUSE.

- « Soubz ce sepulcre, qui est tendu seul —————> *et*  
 « Gist nostre Roy, las! estendu, seul —————> *et*  
 « Perplex de mort, qui par cas inuti —————> *et*  
 510 « A pourgecté sur manche et sur col —————> *l*  
 « Captivement, si ferme et sur cop, l —————> *l*  
 « Qu'il est mis pis qu'itropique sur ti —————> *l*  
 « Par son faulx dart, qui trop picque subti —————> *l*  
 « Esprit parfait, dont en terre ten —————> *u*

515 « Accreusement, pour enter reten — u  
 « Est, comme on voit, le corps essencieu — x  
 « Dieu doit quel'ame ait repos ès saintz cieul — x

LA BAZOCHE DE BOURDEAULX.

« Las! Atropos, trop tost preste à trap  
 « Dessoubz sa trappe a voulu attra  
 520 « Le bon seigneur, de vice non cul — per  
 « Sans sa rigueur nullement attrem — pe  
 « Icy l'a mis pour jamais à trem — pe  
 « Fort j'ay le cueur de dueil aspre occu — tu  
 « Et mon bon sens seul a préocu — tu  
 525 « D'estre en tous cas de recors assen — a  
 « Par l'accident que son corps a sen — a  
 « Où plus jamais de remède n'y — a  
 « Quant l'oppulent derrier metz<sup>1</sup> desny — a

LA BAZOCHE DE GRENOBLE.

« Mort impetueuse d'un grief mot abso  
 530 « Au roy present, lieu remort<sup>2</sup> asso — lu  
 « Pour estre à coup des mondains disper — ce  
 « Avant qu'il eust parfait ne revo — ce  
 « Son periode, la meschante a vou — ce  
 « Qu'il fust soubdain d'un de ses tretz per — ce  
 535 « Dont j'ay le cueur du decès tresper — a  
 « Puis que son corps en cadens sepulcr — a  
 « Voir ne la puis en cadence pulcr — t  
 « Car en mon chief trop dur remort se enti — t  
 « Dès que mon cueur sa dure mort senti — t

1. A : metez. — 2. Remot (remotus)?

## LA BAZOCHE DE DIJON.

- 540 « Soubz ce sercueil, le recueil de la plum  
 « Par divers vers deçà et delà plum  
 « L'orde vilaine, qui par cas trop hard  
 « En son pærquet, par quaterreuse enlum  
 « N'ont sçeu par qui, par caterreuse escum  
 545 « Elle cucume le solaire bond  
 « Le franc des francz, salaire rebond  
 « Le regent gent et des donneurs d'honneur  
 « Des or donneurs tant aux desordonneur  
 « Qu'aux adonneurs en bien le cler des cler  
 550 « Et du Palais le paragon des cler
- e  
 i  
 s

## L'ACTEUR.

- Tantost après j'apperçez à ses baulx  
 Ung peu à part plusieurs gens assez baulx,  
 Cuydans trancher de l'istoriographe,  
 Et mesmement deux povres loquebaultx,  
 555 Mal acoustrez comme assurez ribaultx,  
 Vindrent illec poser leur cyrographe  
 Et faire entr'eulx une contre epitaphe  
 Au dessus dictes, fust en prose ou en mettre,  
 Du Roy leur maistre, qu'ilz firent illec mettre,  
 560 Comme envieux, et hayneux remplis d'ire,  
 Mais mieulx disoient qu'ilz ne pensoient dire.

*En sincopant ladicte Epitaphe, sera trouvée  
 autrement qu'il ne l'entent.*

Mauldit soit-il            Qui pour lui priera  
 Qui en rira,            Il sera comme saige;

	Brief mal ait-il	Qui le regretera
565	Qui s'en taira	Pas ne sera dommage;
	Mal finera	Qui pour tel personnage
	En faitz et ditz	Devotz motz chantera,
	Qui n'en dira	Veü la fin de son aaige,
	<i>De profundis</i>	Es haulx saintz cieulx ira.

## LE TRIPIER DE CHASTELLET.

*La presente Epitaphe fait pour ledit Tripier contre le Roy de la Bazoche ; sa première sincope fait pour les Bazochiens, et sa seconde contre les Tripiers.*

570	Louez seront	Tripier en triperie,
	Bazochiens	Seront mis à bazac,
	Louenge auront	Trompeurs en tromperie;
	Jeux anciens	Iront passer au bac;
	Praticiens,	Soit d'aboc ou d'abac,
575	Tant clerz que laiz,	En usant de reproche,
	Auront des biens	Pour eviter l'eschac
	Dens le Palais	Du Roy de la Bazoche.

Après je vis son feal chancelier,  
 Vestu de noir pour la chance lier  
 580 Et, avec lui, plus de cent valetons  
 Pour leur Roy mettre en trop meschant celier,  
 Suysse, Mores, non saichant s'alier.  
 Tous desolez, tristement, à bas tons,  
 Avec le corps gectèrent leurs bastons,  
 585 Puis officiers leurs lettres dessirèrent  
 Dont la plus part estre mors desirèrent,  
 Criant plus hault que cy je ne puis mettre :  
 « Hellas, hellas ! nous perdons nostre maistre. »

Par leurs grans cris, plains et pleurs merveil-  
[leurs,

590 Tous mes cinq sens, ainsi qu'en mer veilleurs,  
Firent l'esprit en sursault reveiller,  
Soubz l'appareil de membres travailleurs;  
Heus et soustins en ce dur travail heurs,  
Trop suffisans de gens à merveiller;

595 Mais, comme on dit que pour armer veiller  
Doit ung chacun adonc, qui que le veille,  
Ou le veillast soubdain, qui que le vueille,  
En celle veille Peur mon corps resveilla  
Comme cellui qui mauvais reveil a.

600 Triste, pensif, boursoufflé, enroé  
Comme se j'eusse crié hault aroé<sup>1</sup>,  
Parmy les champs ne povant papier<sup>2</sup>  
Avant que fusse nullement desroé,  
Quoy qu'en ce cas j'eusse moult fort roé,

605 Ce neantmoins je n'alis pas pier<sup>3</sup>,  
Mais escripvis tout soubdain en papier  
Ce qui est dit, et puis en parchemin,  
Affin que mieulx, par voye et par chemin  
Plaignant ce Roy et les autres passez,

610 On prie Dieu pour tous les trespassez.

Par don requiers, se pour me contenter  
J'ay entrepris, d'ouvriers mescontenter,  
Lisant ceste œuvre où très mal je me herpe.

1. Crié très-fort : « haro » ?

2. Sans doute le même mot que *pépier*, « crier comme un moineau ».

3. Je n'allai pas boire.

Homme, las! loing ne peult escharpe<sup>1</sup> enter,  
 615 Ne mannouvrier ne pourroit charpenter  
 Ung grant palais d'une petite serpe;  
 Donc, attendant qu'on expulse et decerpe  
 De mes raysins le maculé verjus,  
 Cy j'estandré de la vigne ung vert jus.

*Explicit.*

*L[es] Epitaphes*

LATIN.

620 Non erat extremos Basilica experta labores,  
 Nec patribus jam nota meis fatalia Regem  
 Cum primum me dira suis Fortuna flagellis  
 Solvit et insolito clauserunt Numina tapho.  
 Primum ergo me Fata vocant primoque sepultus  
 625 Astra peto, magni portans insignia regni.  
 Nec, comites, trepidate, mei; dabo tela relictis  
 Et divina meis sociabo fulmina telis.  
 Nil quoque castra meo sperent hostilia casu;  
 Censum, justiciam regno pacemque relinquo.

FRANÇOYS.

630 Cy gist Pierre de Baugé, filz très sage,  
 De grant lignage, bien formé de corsage,  
 Beau personnage et advenant de mesme,  
 De la Bazoche Roy de noble parage,

1. A : *eschaper*. — Le rapprochement avec les charpentiers indique qu'il s'agit ici d'une « escharpe de cordage ».



Franc de courage, begnin, doux, courtois, large;  
 635 Et de son aage environ l'an vingtiesme,  
 Du nom cinquiesme, de son règne deuxiesme,  
 Le jour seiziesme, après le moys de jung  
 Rendit l'esprit, l'an mil cinq cens et ung.

Affin que soit haultement herbergé  
 640 L'esprit des corps que par tout on enterre  
 Pour le bon bruyt de Pierre de Baugé,  
 Vive le Roy et en ciel et en terre!

*Les lettres mises en arroy  
 Feront l'an du trespas du Roy.*





*Les grans Regretz et Complainte  
de madamoyselle du Pallais.*

[Par Jehan Chaperon].

Le petit poëme que nous reproduisons ci-après nous permet d'ajouter un nom nouveau à la liste des poètes dont les œuvres figurent dans ce *Recueil*.

Une allusion très-précise nous permet d'en fixer la date.

M<sup>lle</sup> du Pallais se plaint de ne pouvoir, cette année, servir ses chalans d'amour à la foire Saint-Laurent<sup>1</sup>, parce qu'elle est, de par le roi, condamnée à porter la hotte du terrassier et à travailler aux fossés de Paris.

Sauval (*Antiquités de Paris*, t. I, p. 43) nous fournit l'explication de ce passage :

« En ce tems-là [1536], les ennemis étaient si puissans en Picardie qu'ils ne menaçoient pas moins que de venir forcer Paris. Le cardinal Du Bellay, lieutenant-général pour le Roy, tant dans la ville

1. La foire Saint-Laurent se tenait du 11 août au 7 septembre (cf. t. XII, p. 26); or on va voir par le passage de Sauval que les travaux de Paris commencèrent le 31 juillet.

que dans toute l'Isle de France, en étant averti, pour les mieux recevoir, outre plusieurs tranchées, fit faire des fossés et des boulevards depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à celle de Saint-Antoine, et, afin que ce travail allât plus vite, les officiers de la ville s'étant assemblés le 29 juillet, deffendirent à tous les artisans l'exercice de leur métier deux mois durant, avec ordre aux seize quarteniers de lever seize mille manœuvres, et de plus à ceux des faux-bourgs d'en fournir une fois autant, sinon que leurs maisons seroient rasées. Le 31, on se mit à travailler au bout des faux-bourgs de Saint-Honoré, ce sont les termes [les Ternes?]; mais ce travail ne dura que quatre mois et demi, car le 16 décembre l'ouvrage fut abandonné. Le capitaine Nicolas en était le conducteur; Jacques Coriasse, maître des œuvres, faisoit la fonction de lieutenant, et pour ingénieurs et architectes avoient été choisis Nicole Siciliano et Dominique Bocalor, ou Bocador, dit de Cortone<sup>1</sup>, aux gages chacun de deux cens cinquante livres par an. »

Il y a pourtant une difficulté. M<sup>lle</sup> du Pallais semble parler comme d'un personnage vivant de ce Ragot, « fort scientifique en l'art de parfaite belistrerie », sur lequel nous avons précédemment donné deux pièces, accompagnées d'une longue note sur le personnage (voy. t. V, pp. 137-154); or, Ragot était mort avant 1536. Ainsi que nous le remarquons dans la note que nous venons de rappeler, Rabelais, en 1533, en parlait déjà au passé, mais nous avons relevé depuis un texte d'Eustorg de Beaulieu, qui prouve qu'il était déjà mort en 1530 :

Feu Ragot estoit bon raillard  
Et fut perte de son encombre,  
Car depuis n'y eust beste à l'umbre  
Que le soleil ne feust levé<sup>2</sup>.

1. L'architecte de l'Hôtel-de-Ville.

2. Ce passage se trouve dans l'*Épistre de l'Asne au*

Peut-être Ragot avait-il été une première fois condamné au fouet vers 1530, et cette punition, suivie d'une disparition passagère, fit-elle croire à sa mort. Peut-être aussi le nom de Ragot devint-il un nom légendaire qui s'appliqua successivement à divers personnages.

Aux renseignements que nous avons précédemment réunis sur Ragot, nous ajouterons la pièce suivante :

*Epitaphe de Ragot,  
en son vivant maistre des belistres.*

Cy gist Ragot, des belistres enseigneur,  
Aux bons pions du bon vin enseigneur,  
En son vivant, il ne faut que le celle,  
De macquereaux bon marchant et pucelle,  
Qui trepassa la bouteille en son poing  
Et le jambon au plus près de son groing,  
Sans mal sentir, le jour du mardi gras,  
En esgoutant un flacon d'hipocras,  
Dont tous maraux font si grosse complainte  
Qu'en maints climats est telle perte plainte  
Et mesmement des plus deffiguez,  
Desquels le bien a tousjours procurez,  
Lorsqu'il vivoit au miserable monde,  
Dont il sortit si net de biens et monde  
Qu'il n'avoit fors (le) parler de sa crochette  
Une potence et sa belle clochette  
Pour evoquer les supostz de l'ostièrre  
A le conduire en cestuy cimetière.

*L'Amoureux Passetemps déclaré en joyeuse poësie*

*Coq, envoyée de par l'auteur à Jacques Thibault, parisien, pour lors secretaire de la maison de Castelnau, de Bretenoux en Quercy, pièce qui se termine par une date précise :*

Escript d'une plume d'oyson  
A Beaulieu dedans ta maison,  
L'an qu'on compte *mil cinq cens trente*,  
En may, que le rossignol chante.

(*Les divers Rapportz*, par M<sup>e</sup> Eustorg de Beaulieu ; Lyon, Pierre de Sainte-Lucie, 1537, in-8, xi<sup>e</sup> épître).

(Lyon, Benoist Rigaud, 1582, in-16), p. 105 de la réimpression.

Les *Regretz et Complainte* ne sont connus que par une édition gothique, où les vers sont imprimés tout d'une venue, sans qu'il y ait aucune séparation entre les strophes. L'enlacement des rimes montrait bien que l'auteur avait voulu composer des couplets, mais ce n'est pas sans de nombreux tâtonnements que nous avons réussi à reconstituer la forme primitive. Dans plusieurs passages, les vers peuvent également bien se grouper par strophes de cinq, de six et de huit vers, à cause de la répétition des rimes d'un couplet dans le couplet suivant. A force d'essayer, nous sommes arrivés à la certitude que les strophes sont de dix vers sur trois rimes, sauf la première qui en a onze. Les strophes sont enchaînées entre elles par une rime. La pièce se termine par un tercet en dehors, à peu près comme les signatures de chansons :

« Celui qui a fait la chanson,  
« Etoit un soldat en prison »

ou comme le vers isolé qui termine la *terza rima*.

L'auteur de notre pièce s'est révélé à nous par un acrostiche contenu dans le rondeau final. Il s'appelait Jehan Chaperon, bien qu'il ait écrit son nom *Chaperom*, parce qu'il avait besoin d'une *m* pour commencer son vers.

On connaît peu Jehan Chaperon ; les seuls ouvrages de lui qui soient cités par les bibliographes, en dehors de notre poème, sont : *Le Courtisan du Comte Balthasar de Castiglione, auquel œuvre, ordonné en quatre livres, est conçue l'idée du parfait courtisan et les conditions d'icelui vivement représentées* ; Paris, Vincent Sertenas, 1537, in-8 (Du Verdier, éd. de 1773, t. II, p. 380), et le rajeunissement d'un ouvrage de Christine de Pise : *Le Chemin de long estude de dame Christine de Pise, traduit de langue romane en prose françoise par*

*Jehan Chaperon, dit Lassé de repos*; Paris, Estienne Groulleau, 1549, pet. in-8 (Brunet, t. I, col. 1856).

Il y a eu en Normandie plusieurs poètes du même nom, qui étaient peut-être parents de notre auteur.

Louis Chaperon fut couronné aux palinods de Rouen en 1486 et en 1487 (voy. Ballin, *Notice sur les Palinods*; Rouen, 1834, in-8).

Au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, un Arnoul Chaperon prit part également aux concours rouennais (voy. *Palinodz, Chantz royaulx, Ballades, Rondeaulx et Epigrammes à l'honneur de l'immaculée conception de la toute belle mère de Dieu, Marie, patronne des Normans*, etc.; Paris, à l'enseigne de l'Elephant, s. d., in-8 goth., fol. 74 a; — Biblioth. nat., ms. fr. n<sup>o</sup> 2206, fol. 230).

Enfin, Frère Chaperon, « jacobin », figure en 1554 parmi les poètes rouennais (voy. Sireulde, *Thresor immortel trouvé et tiré de l'Escriture sainte*; Rouen, Martin le Megissier, 1556, pet. in-8, fol. 33 a, 54 b, 56 a).

Voici la description de la plaquette originale :

¶ Les grans re // gretz et cōplainte // de ma damoyssel // le du pallais. — [A la fin :] Tout par soullas. S. l. n. d., pet. in-8 goth. de 4 ff. de 25 lignes à la page, sans chiffr., réclames ni sign.

L'édition n'est ornée d'aucun bois. Le texte commence au v<sup>o</sup> du f. du titre, lequel est resté à moitié blanc.

Biblioth. nat., Y. 4457. A (11).

Cette édition a été reproduite en 1842, par les soins de M. A. Veinant, dans la *Collection de Poésies, Romans et Chroniques*, publiée par Silvestre (n<sup>o</sup> 17).

La *Complainte* présente diverses formes barbares qui témoignent chez l'auteur d'une grande inexpérience; citons notamment : 1<sup>o</sup> l'emploi du participe passé pour l'infinitif : *consollé* (v. 127), *passé* (v. 100), *porté* (v. 45), *ramassé* (v. 107), *regardé* (v. 6);

2° l'emploi de l'infinif pour le participe passé : *lyer* (v. 26) ; 3° la substitution de *c* à *s* forte devant *e, i* : *ce* = *se* (v. 111, 112, 113, 126, 128) ; *cellon* = *selon* (v. 28, 110) ; *cy* = *si* (v. 62, 64, 74).

*Les grans Regretz et Complainte  
de Mademoiselle du Pallais.*

L'ACTEUR.

Quant Aurora eut prinse sa vigueur<sup>1</sup>  
 Et que Phebus eut mise sa rigueur<sup>2</sup>  
 Dessus Rhéa<sup>3</sup>, qui tout va nourrissant,  
 Joyeux en cueur, je fuz soudain issant  
 Du grand pourpris du hault prince Somnus<sup>4</sup>;        5  
 Sans regardé les tortz ne les camus,  
 Entray ès champs pour deviser d'Amours,  
 Auquel je suis et veulx estre tousjours.  
 Quant fuz aux champs, je me pris à penser  
 Combien j'avoys pour amours depanser        10  
 Quant, à grands coups, à force cons battoye  
 Soubz abreseaux<sup>5</sup> et soubz belle sausoie,  
 Et, tout ainsi que je pansoys au pris  
 Du depanser, je fus soudain repris  
 De grand sommeil, dont bientost je recourt        15  
 Rue Saint-Victor, pour vous le faire court,  
 Pour reposer mon esperit rustique.  
 Près Cham-Galliard<sup>6</sup>, en un lieu mecanicque,

1. Imp. : *ligneur*. — 2. Imp. : *vigneur*. — 3. L'un des noms de Cybèle; imp. : *Thea*. — 4. *Somnus*, le songe, le sommeil. — 5. Arbrisseaux. On dit encore à la campagne *âbre* pour *arbre*. — 6. Voy. sur le Champ-Gaillard, t. II, p. 103, 138; III, p. 296; V, p. 145, 250.

Ouys des plaintz, qui pas n'estoient trop lais,  
 Que lors faisoit Madamoyselle<sup>1</sup> du Pallais, 20  
 Comme pourrés ysi après comprendre,  
 Si mon escript voulez lire et entendre.

*Tout par soullas.*

---

**H**ellas, hellas ! vray Dieu, souvent hellas  
 Dire me fault, moy privée de soullas,  
 Sans à jamais esperer ma plaisance ; 25  
 Fortune a bien lier entre ces las  
 Mon gentil corps tant qu'il est rendu las  
 Cellon les droitz de sa muable instance ;  
 Pour le presant je pers toute plaisance,  
 Tout le credit qu'en court soullois avoir 30  
 Dont j'ay le cueur rempli de desplaisance  
 Et ne puis pas avoir la congnoissance  
 Du mien credit, que j'ay perdu, ravoir.

J'avois espoir de bien faire devoir,  
 A Saint-Laurens, à mes chalans d'amours ; 35  
 Mais point ne auray en cest an de pouvoir  
 Et ne pourray faire dependre avoir,  
 Dont me convient faire plaintes et clamours.  
 Hellas, Venus, que deviennent Amours?  
 Sont-ils pardus? Fault-il que je trespasse? 40  
 Sera mon cœur remply de hellas tousjours?  
 Convient-il donc que je fine mes jours  
 Par Atropos, qui tout en rien entasse?

1. Pour la mesure, il faut prononcer, comme on le fait encore, *Mam'selle*.



Je crois que oui, car, ainsi que compasse,  
 Estre aux fossez et la hotte<sup>1</sup> porté 45  
 Justice m'a contraincte aucune espasse  
 Avec aucunz, dont bien je me passasse,  
 Mais tout ce a faict Royale Auctorité.  
 Hellas, Ragot, prince de Povreté,  
 Tous vos *Regretz*<sup>2</sup> m'ont les miens ramentus; 50  
 Vous estiez cil rampli de humillité,  
 Vray innocent en grand cotelleté<sup>3</sup>;  
 Santu avez des aguillons pointus.

Hardi estiez comme le grand Arthus;  
 Alliez partout pour trouver vostre vie; 55  
 Sur vostre corps les foys<sup>4</sup> avez sentus,  
 Qui est pour vous ung noppareil *santus*,  
 Mais ce vous a pour bien rendu la vie;  
 Confortez-vous et laissez là envie;  
 Soyez content du bien qu'on vous veult faire; 60  
 Tenez-vous quoy; Raison sera servie;  
 Cy elle n'est de brief ès cieulx ravie,  
 De mandier vous n'aurez plus affaire.

Je le dy, moy, et cy pourrés bien faire  
*Gaudeamus*, mais moy je suis dollante, 65  
 Car pas ne puis le mien maistier refaire  
 Pour ce que j'ay en la cour ung contraire;  
 C'est Droit Commung, qui me rend foible et lante.  
 Porter soulois gorre trop excellante,

1. Imp. : *botte*. — 2. Allusion à l'une des pièces que nous avons publiées dans notre tome V (pp. 137-146), *Le Grant Regret et Complainte du preux et vaillant capitaine Ragot*. — 3. Cautéleté, de *cautela*.

4. C'est-à-dire : *les fouets*.

A mon blanc chief de vellours riche atour, 70  
 Mais l'on verra desormais grosse lante<sup>1</sup>  
 Et poux courant, aussi pulce vollante ;  
 Cela viendra d'ung infortuné tour.

Par lequel, cy vouloyes porter l'atour,  
 Je n'oserois, mais blanche collerette; 75  
 De chanvre gros me convient faire atour  
 Dessus mon chef de vertueux retour  
 Pour demonstrier que suis la toullourette,  
 Servant Amours, vraie pour amourette;  
 J'avois tousjours le cueur gent et galliard; 80  
 Je pensois bien estre hors de souffrette;  
 Pour ce qu'estois messagère secrette,  
 Rapport n'en fais qu'à ceux du Cham-Galliard.

Maistre Estiène, ce gros pensu, palliard,  
 Grand Maistre ès ars en l'art de puterie, 85  
 Pour le priser, il vault bien ung liard ;  
 Aussi c'est tout, car c'est ung faulx soulliard,  
 En tous ses fais rempli de manterie ;  
 Justice l'a à coups d'artillerie  
 De Cham-Galliard chassé dedans Copeaux<sup>2</sup>, 90  
 Où il pourra, à grand cliquetterie,  
 Par le moyen de bonne<sup>3</sup> rusterie,  
 A maintz connins<sup>4</sup> casser voynes et peaulx.

Là se fera, ne doubtez, maint[z] chappeaulx  
 Rouges de sang et maintz fourreaux d'espée; 95  
 Soyez tous surs que ces cas seront beaulx ;  
 Qui aura droict maistier aura drapeaulx ;

1. Du latin *lens*, *lentis*, œuf de pou. — 2. Voy. sur Copeaux Fournier, *Variétés*, t. II, p. 226. — 3. Imp. : *des bonnes*. — 4. Imp. : *A maintz cannye*.

On trouvera léans mainte<sup>1</sup> pipée ;  
 Filles, au lieu vous trouverrés souppée  
 Et d'autres cas, dont bien me faut passé, 100  
 Mais je voudrois au doit estre couppée  
 Et jusque au taist de vin estre trempée  
 Et mon estat ne fust point dispassé.

Entour mon cueur j'ay doulleur entassé  
 Tant que ne puis souffrir ma grand mesaise, 105  
 Et vous, Ragot, preudhomme ramassé,  
 Venez m'ayder à soullas ramassé  
 Et que puissons [tous deux] vivre à nostre ayse ;  
 De mes *Regretz* il faut bien que me taise  
 Et prendre en gré cellon mon infortune ; 110  
 Ce je me plaintz, à nully n'en desplaise ;  
 Qui est coursé, il fault qu'il ce rapaise  
 Se resjouyr sans desplaisance aucune.

De jour et nuit en attendant Fortune,  
 Pour le present, j'ay le corps foible et las, 115  
 Car mes Complaintz j'ay fait *tout par soullas*.

## RONDEAU

*de Madamoyselle du Palais.*

**L**e temps passé, pourvoyois amoureux ;  
 Par moy prenoient plaisir aventureux  
 Et marchandoyz pour eux toute saison ;  
 Maintenant suis mise en declinaison 120  
 Par Faux-Dangier, qui m'est trop rigoureux.

Mon noble cueur est pour ce doulloureux,

1. Imp. : *maintes*.

Car nul soullas ne le tient savoureux,  
 Mais mieûlz estoit, sans nul comparayson<sup>1</sup>,  
 Le temps passé.

125

Bien ce monstroit l'ament chevalureux<sup>2</sup>  
 Pour consollé, et n'estoit point poureux  
 Mais vertueuse ce monstroit la sayson;  
 Des Dames avoit tout playsir à foyson,  
 Par mon moyen, qui estoit vertueux,  
 Le temps passé.

130

*Tout par soullas.*

#### RONDEAU

*de Madamoyselle du Pallais,  
 auquel est le nom de l'Acteur.*

**J** amais n'avint si piteuse aventure  
**E** t sy grant mal à nul du temps qui dure;  
**H** onneur le faict, qui de moy est le maistre;  
**A** voir<sup>3</sup> n'a peu en Justice prendre estre;  
**N** on a Faveur, où chacun s'aventure.

135

**C** upido veult de la sienne escripture<sup>4</sup>  
**H** ors me getter, car plus de moy n'a cure,  
**A** quoy je dis, cellon que puis congnoistre:  
 Jamais n'avint.

140

1. Imp. : sans nulle comparayson. — 2. Le second *e* de *chevalureux* s'élidait devant l'*u* dans la prononciation. Au vers suivant, l'*a* de *paoureux* s'élidait de même, et *poureux* est devenu *peureux*, comme *pou* est devenu *peu*.

3. C'est-à-dire l'*argent*. — 4. De ses livres, de son registre.

**P**ovres amens, où Amours font fracture  
**E**t qui sont cerz le servir par nature,  
**R**emors ayés de moy pour aparoistre,  
**O**u vous yrés de quel estat puis estre;  
**M**ieulx un chascun congnoistra ma facture 145  
 Jamais n'avint.

*Tout par soullas.*





## ADDITIONS ET CORRECTIONS.

---

P. 2, aj. au 2<sup>e</sup> alinéa :

On trouve dans les œuvres de François Habert (*La Suytte du Banny de Liesse*; Paris, 1541, pet. in-8, fol. 77 a) l'épigramme suivante, que nous n'avons vu citer nulle part :

*De Triboulet et Caillette, folz renommez.*

En temps et lieu dissimuler folie  
 On dict que c'est grand signe de prudence,  
 Mais Triboulet, qui sans faindre folie,  
 Caillette aussi, donnoient plus de plaisance,  
 Car ilz estoient vrays folz dès leur enfance,  
 Sans de folie avoir suivy l'escolle,  
 Pour folier n'eurent onc prothecolle;  
 Doncques le saige ou le fol contrefaire  
 C'est temps perdu et chose trop frivolle;  
 Nature doit à cela satisfaire.

P. 13. Aj. à la notice :

<sup>1</sup> Les pronostications de Jean Thibault étaient au nombre des livrets populaires qui obtenaient le plus de faveur auprès du public pendant la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. L'auteur inconnu des *Cris de Paris* en a fait le type des productions débitées par les colporteurs :

*Pronostications nouvelles,*  
[Avec] beaux *Almanachs* nouveaux;  
El(les) sont aussi bonnes et belles  
Que ceux de maistre Jean Thibault.

Voy. *Paris ridicule et burlesque*, par P.-L. Jacob, bibliophile (Paris, 1863, in-16), p. 307.

Rasse des Nœux nous a conservé une épigramme intitulée: *De Lizet et M. Jean Thibault*. Voy. Biblioth. Nat., Ms. fr. n° 22560, p. 210.

P. 18.

Le passage de Bruneau de Tartifume relatif au *Franc-Archier de Cherré* a été cité déjà par M. Aimé de Soland (*Proverbes et Dictons rimés de l'Anjou*; Angers, 1858, in-12) et par M. Le Roux de Lincy (*Livre des Proverbes français*; 2<sup>e</sup> éd., t. II, p. 606).

P. 31, v. 214 :

Gentilz homs d'entre *Chartre* et Maine.

Il faut sans doute corriger :

Gentilz homs d'entre *Sarthe* et Maine.

P. 46, dernière ligne, lis. :

« les crucifix à la *busque* ».

P. 47. Aj. après la 3<sup>e</sup> ligne :

Le busc fut particulièrement en honneur sous Louis XIV. Un poète anonyme en a fait une sorte de « blason », intitulé : *Le Busc, galanterie*, et dont voici les premiers vers :

Qu'il est heureux de tous costez  
Ce bois leger que vous portez,  
Et que son office admirable  
Devroit paroistre desirable  
Aux galans les plus fortunez  
Qu'Amour ait jamais couronnez !

Voy. les *Delices de la Poésie galante* (Paris, Jean Ribou, 1666, in-12), 1<sup>re</sup> Partie, p. 46.

P. 104. Aj. à la note :

L'histoire de la robe conservée à Argenteuil a été écrite au xvii<sup>e</sup> siècle sous le titre suivant :

Histoire de la robe sans couture de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est révérée dans l'église du monastère des religieux bénédictins d'Argenteuil, avec un abrégé de l'histoire de ce monastère, par Dom Gabriel Gerberon R. B. *Paris, Hélie Josset, 1677, figure gravée par Edelinck.*

P. 170.

Le nom de Maître Hambrelin se retrouve dans une chanson joyeuse imprimée avec une mélodie de Janequin :

Maistre Ambrelin, confesseur de nonnettes,  
 Fin crocheteur de leurs pechez couvertz,  
 Confessa tant l'une des plus jeunettes  
 Qu'à son plaisir la feit mettre à l'envers.  
 Leurs petis jeuz tant furent descouvertz  
 Qu'à leur abbesse on compta tout le fait :  
 « Comment, » dit ell', « meschant vilain infaict,  
 « As-tu osé luy faire un tel outrage ?  
 « Que pleust à Dieu que tu le m'eusse fait  
 « Et qu'ell' n'eust point perdu son pucelage ! »

*Premier Livre contenant XXV Chansons nouvelles à quatre parties en deux volumes* ([Paris], Nicolas du Chemin, 1549, in-4 obl.), fol. 18 b.

Il est également question d'Hambrelin dans une petite pièce qui fait partie du recueil, intitulée : *L'Amoureux Passetemps* (p. 30 de la réimpression).

P. 183. Aj. à la note :

Maître Gonin est encore le héros de la chanson suivante :

Maistre Gonin disoit en plain marché  
 Qu'il monstreroit le Dyable à tout le monde;  
 Sy n'y eut cil, tant fust-il empêché  
 Qui ne courut pour voir l'esprit immunde;  
 Lors une bourse assez large et profonde  
 Leur desliant, il leur dit : « Gens de bier,  
 « Or çà, messieurs, voyez; y a-il rien ? »  
 — « Non », luy dit un des plus près regardans :  
 « Et c'est », dit-il, « le diable; oyés-vous bien,  
 « D'ouvrir sa bourse et ne voir rien dedans ».

*Vingt-troisième Livre de Chansons à quatre et cinq parties d'Orlande de Lassus et autres* (Paris, Adrian le Roy et Robert Ballard, 1583, pet. in-8 obl.), fol. 4.



P. 244, l. 3. Aj. en note :

Ce sont probablement les mêmes *Ditz* qui font partie de l'ouvrage suivant :

Cy commence la vie de Antechrist bien vtile et contemplatiue a veoir et a lire. Auec la prophecie et dictz des douze Sibilles. *Nouvellement imprimeez a Paris : pour Guillaume godard.* — Les dictz des xij sibilles nouvellement composez pour Guillaume godart. *S. d.*, in-4 goth. de 24 ff. à 2 col., figg. en bois.

Catal. Yéméniz, n° 1641.





## TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages
280. Le Testament fin Ruby de Turquie, Maigre marchand, contrefaisant sotie, Puis, à la fin du dernier coplet, L'Epytaphé defunct sot Tribolet . . .	1
281. La Prenostication Frère Tybaut. . .	12
282. Le Franc-Archier de Cherré . . . .	18
283. Le Triumphe des Vestementz, selon le temps qui court, faictz au Buz . . .	45
284. Le plaisant Blason de la Teste de Bois.	53
285. L'Honneur des Nobles; Blason et Pro- priété de leurs armes, en general blasonnées et comprises soubz un seul escu d'armes cy-dessoubz pour- traict; invention très singulière. Avec un petit livre de Bonne Grace, très exquis. Le tout nouvellement com- posé par d'Adonville . . . . .	68
286. Le Bannissement de Malheur En donnant à Bon Temps faveur. Composé en ceste ville De Paris, par D'Adonville . . .	122

287. La Complainte du Temps passé  
Par le Commun du Temps present,  
Lequel a tout dueil amassé  
Pour faire à Fortune present . . . 128
288. Le Chapelet d'amours . . . . . 136
289. Watelet de tous mestiers . . . . . 154
290. Maistre Hambrelin, serviteur de maistre  
Aliborum, cousin germain de Pacolet. 170
291. Le Credo du Commun Peuple, c[e]lon  
le temps qui court . . . . . 186
292. Le Debat de l'Omme mondain et du  
Religieux . . . . . 193
293. Dialogue du Mondain et du Celestin . 219
294. La Remembrance du mauvais Riche . 225
295. Les Erreurs du Peuple commun,  
Qui prenostiquent la famine  
De l'an mil cinq cens vingt et ung,  
Comme le saige determine. . . . 230
296. Le Giroufflier aux Dames. Ensemble le  
Dit des douze Sibilles . . . . . 240
297. Le Mireur des Moines. . . . . 281
298. [Invective contre les Anglois, les Fla-  
mans et les Espagnols. Avec le Ser-  
mon joyeux de saint Faulcet] . . . 289
299. Le piteux Remuement des Moines, Pres-  
tres et Nonains de Lion, par lequel  
est descouverte leur honte et la juste  
punition de Dieu sur la vermine pa-  
pale. Avec un' Epistre au Lecteur  
fidèle et le Departement des Par-  
roisses. Plus un Cantique d'action  
de graces au Seigneur, pour l'heu-  
reuse delivrance de son Eglise, par  
E. P. C. 1562 . . . . . 305
300. Cantique nouveau, contenant le Discours

	de la guerre de Lyon et de l'assistance que Dieu a faite à son Eglise audit lieu, durant le temps de son affliction, en l'an 1562; sur le chant de Pienne. Plus un Cantique spirituel de la persecution des fidèles chrestiens et de leur delivrance, les exhortant à rendre graces à Dieu, se voyant delivrez par sa divine providence; sur le chant du Pseaume 99. [Par Antoine du Plain]. 1563 . . . . .	328
301.	Le Blason du Gobellet. 1562 . . . . .	345
302.	Le Blason du Platellet. 1562 . . . . .	351
303.	L'Adieu de la Messe. 1562 . . . . .	355
304.	Avertissement à Messieurs du Puy, touchant l'idolatrie qu'ils commettent envers l'idole de leur Nostre-Dame, sur le chant du Pseaume 40. Avec une Chanson spirituelle à la louange de la Paix, sur le mesme chant. Plus un Echo qui declaire par ses responses la source des troubles de France et l'effect de la guerre. 1563 . . . . .	362
305.	Les Complaintes et Epitaphes du Roy de la Bazoche. [Par André de la Vigne]. [1501] . . . . .	383
306.	Les grans Regretz et Complainte de madamoyselle du Pallais. [Par Jehan Chaperon]. . . . .	414
	Additions et Corrections . . . . .	426





PQ                   Montaignon, Anatole de  
1103                Courde de  
B5                    Recueil de poésies  
t.13                 françoises

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

